RÉCITS HISTORIQUES SUR L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

Matthieu Lambert Polain







Hommage de l'auteur
M. L. Polain

RÉCITS HISTORIQUES

SUR

L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE.

RÉCITS HISTORIQUES

SUR

L'ANCIEN PAYS DE LIÉGE,

PAR

M. L. POLAIN,

Administrateur-inspecteur de l'université de Liége, Membre de l'Académie royale de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), etc.

QUATRIÈME ÉDITION,

REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

BRUXELLES,

FR. GOBBAERTS, IMPR. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE,

40, RUE DE LOUVAIN, 42.

1866



Né roturier, je demandais qu'on rendît à la roture sa part de gloire dans nos annales; qu'on recueillît avec un soin respectueux les souvenirs d'honneur plébéien, d'énergie et de liberté bourgeoises; en un mot, qu'à l'aide de la science unie au patriotisme, on fît sortir de nos vieilles chroniques des récits capables d'émouvoir la fibre populaire.

AUGUSTIN THIERRY.

PRÉFACE.

L'histoire de ces deux grandes républiques de l'antiquité, Athènes et Rome, est à bon droit la base de toutes les études classiques : où trouver de plus beaux modèles à suivre, de plus nobles dévouements à imiter ! Mais il est des noms que nous devons également apprendre à révérer, ce sont les noms de tous ceux qui ont élevé et glorifié le pays qui nous a vus naître. L'histoire de la patrie est la première de

toutes les histoires! Quelque grands qu'aient été les Grecs et les Romains, ils ne peuvent valoir à nos yeux ces héroïques bourgeois de qui nous descendons, chrétiens et patriotes, toujours prêts à mourir pour le maintien de leurs croyances et de leurs priviléges, et dont la devise était : DIEU ET LIBERTÉ !

Ce livre a été écrit pour honorer leur mémoire. Nous ne saurions nous inspirer d'exemples plus généreux et plus purs; nulle part le peuple n'a montré plus d'abnégation et de courage, et n'a réalisé ses aspirations dans des monuments législatifs plus dignes d'étude. C'est à ces vaillantes générations d'artisans, et à ceux qui se dévouèrent comme eux dans nos autres provinces, que nous devons les libres institutions qui nous régissent aujourd'hui. Ils ont été les vrais fondateurs de la Belgique actuelle. Que leur souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs !

LA

LÉGENDE DE SAINT LAMBERT.

— 708 —

« Par espies leur fust novelle ainsy contée
« Que l'eveske Lambert, à maisnie privée,
« A Liége, la vilhette, qui siet en la ramée,
« Astoyt tantost venu . . . .
« Là fust entre eaulx delle tout si la choese accordée
« Que droyt à demy nuyet, après celle vesprée
« S'assembleroyent chascun, tous son corps bien armée,
« Tout droyet en Publemont, et puis, sains demorée,
« Ils feroyent la venganche à trenchant de l'espée ;
« Ainsy sont despartys, la chose fust fermée. »

Jean d'Outremeuse, *Chronique rimée.*

LA

LÉGENDE DE SAINT LAMBERT.

Au mois de juillet de l'an 559, Monulphe, évêque de Tongres, visitait les différents manoirs de son diocèse. Après une journée fatigante, il arriva dans un endroit qui lui était encore inconnu, et d'où le plus magnifique spectacle frappa ses regards. A ses pieds se déroulait une immense vallée, traversée dans toute sa longueur par un grand fleuve, et arrosée par de limpides ruisseaux serpentant au hasard et baignant d'épais massifs d'ormes et de hêtres séculaires. Dans le lointain, on apercevait de hautes collines ombragées de chênes antiques, au milieu desquels se dressaient çà et là d'énormes rochers entièrement nus, dont les teintes

grisâtres contrastaient avec l'aspect général du vallon.

Vivement ému à l'aspect de ces beautés silencieuses et sublimes de la nature, l'évêque ne put s'empêcher de manifester tout haut son admiration, et s'adressant aux serviteurs qui l'accompagnaient : « C'est ici la place que Dieu a choisie pour le salut d'un grand nombre de fidèles, leur dit-il d'un ton prophétique ; ici fleurira un jour une cité riche et industrieuse, dont l'importance égalera celle des villes les plus considérables de la Gaule ; je veux y bâtir une chapelle [1]. »

L'évêque continua d'avancer ; laissant à sa gauche quelques sites escarpés, il prit un chemin offrant une pente douce et légère, qui le conduisit en peu de temps au bas de la montagne. Il longea alors un ruisseau qu'on lui dit se nommer la Legia, et atteignit bientôt un petit groupe de cabanes d'un aspect pauvre et misérable. C'était Liége, Liége au sixième siècle de l'ère chrétienne.

Le prélat se trouvait sur l'ancien territoire de ces fiers Éburons qui, venus de la Germanie, fixèrent leur demeure dans ces contrées sauvages, et furent des derniers à défendre leur liberté contre les armées romaines. Ambiorix, Cativolke, voilà nos grands hommes d'alors, de dignes rivaux de César. Mais que pouvaient ces braves contre les légions aguerries de la puissante reine des

[1] Nicolas, *Gesta S. Lamberti,* apud Chapeauville, I, p. 399. — Hariger, *ibid.,* pp. 58 et 59.

nations? Mourir, en défendant leurs chaumières, leurs femmes, leurs enfants, et c'est ce qu'ils firent! Le glaive moissonna tous ces héros. Après des efforts inouïs mais vains pour arrêter Rome, les deux chefs, restés seuls au milieu des débris sanglants qui recouvraient le sol natal, ne purent survivre à la destruction de leur tribu : Cativolke s'empoisonna; Ambiorix mourut quelque temps après dans l'exil.

Les misérables restes des Éburons qui parvinrent à échapper au fer des Romains, se dispersèrent dans les marais des Ménapiens. Dès lors leur nom n'apparaît plus dans l'histoire; ils se confondirent, sans doute, avec les Tongrois, peuplade d'origine germanique aussi, qu'Auguste transplanta dans la partie orientale de la Belgique, et de leur existence passée, il ne nous reste plus aujourd'hui qu'un seul vestige, le village d'Embour, vieille enceinte qu'affectionnait Ambiorix, et où, en temps de guerre, les Éburons parquaient leur bétail et abritaient tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Ce fut au commencement du quatrième siècle que saint Materne apporta chez les Tongrois les premières lumières de l'Évangile. Ce qui s'y passa depuis lors jusqu'aux temps de saint Monulphe, il serait impossible aujourd'hui de le dire : « Qu'on ne me demande pas, écrivait déjà, au dixième siècle, le chroniqueur Hariger, qu'on ne me demande pas en quel âge ni sous le règne de quels empereurs ou consuls les successeurs de saint Materne ont

paru dans l'Église, ce qu'ils ont fait durant leur vie, pendant combien d'années chacun d'eux a occupé le siége épiscopal; qu'on ne me prie pas d'indiquer les lieux où reposent leurs ossements, les invasions des Huns dans la Gaule ont à jamais anéanti le souvenir de tous ces saints hommes[1]. »

Laissant donc à d'autres le soin de raconter les vieilles origines de l'église de Tongres, voyons seulement ce qu'il advint de la prédiction de l'évêque Monulphe. Selon sa promesse, il avait construit sur les bords de la Legia une chapelle en l'honneur de saint Cosme et de saint Damien, et les nombreux fidèles qui venaient y prier eurent bientôt fait connaître cette charmante vallée. De nouveaux manoirs s'élevèrent, on bâtit d'autres chaumières, et quand saint Lambert, succédant à saint Théodart, monta sur le siége épiscopal de Tongres, au septième siècle, Liége formait déjà un petit bourg.

Le nouvel évêque était un prêtre d'un esprit vaste et ferme, un homme de foi et de civilisation chrétienne, capable d'imposer fortement aux barbares, et qui, par l'étendue de ses domaines, pouvait rivaliser avec les plus riches seigneurs de l'Austrasie; ce qui avait de l'importance à une époque où les besoins matériels de l'Église étaient loin encore d'être assurés. Son père, comte de Wintershoven, et sa mère Hérisplinde descendaient tous les deux des anciennes races germa-

[1] Hariger, apud Chapeauville, I, p. 23.

niques qui s'étaient jadis établies dans la Gaule. Confié dans son bas âge à l'évêque Théodart et à l'archiprêtre Landoald, le jeune seigneur frank avait embrassé le christianisme avec l'ardeur et l'entraînement qui caractérisaient les hommes de sa nation. Depuis lors, il s'était entièrement consacré à Dieu.

A peine sur le siége épiscopal, Lambert commença cette existence rude et pleine de périls qui fut le partage de sa vie entière. Il fallait tout le zèle d'un apôtre pour oser s'aventurer dans les forêts des bords de la Meuse, où le paganisme était loin d'avoir entièrement disparu. Mais, oublieux de ses fatigues comme un autre saint Paul, disent les anciens chroniqueurs, Lambert courait sans cesse d'un bout à l'autre de son diocèse, convertissant les barbares et soulageant les nombreuses infortunes qu'il rencontrait sur son chemin. Le bruit de ses vertus et de son dévoûment commençait à s'étendre au loin, et partout on le vénérait, quand la mort du roi Childeric et les troubles qui en furent la suite vinrent tout à coup l'arracher à ses travaux apostoliques [1].

Chassé brutalement de son siége épiscopal par le célèbre Ébroïn, le saint prélat trouva un asile à l'abbaye de Stavelot, fondée peu de temps auparavant par saint Remacle. Là, pendant sept ans, il vécut comme un simple moine, observant les prescrip,

[1] *Voy.* Godeschalk, Hariger, Nicolas et les autres biographes de saint Lambert, dans Chapeauville.

...s les plus sévères de la règle de saint Benoît, ...acrant son temps au travail et à la prière, et ...nt le plus parfait modèle de soumission évangélique aux ordres de la Providence. La mort l'Ébroïn lui permit enfin de reprendre possession de son évêché.

Lorsque saint Lambert fut remonté sur son siége, il crut ne pouvoir mieux en remercier Dieu qu'en recommençant la vie active qu'il menait auparavant. Son zèle ne s'étendit pas seulement aux habitants de son diocèse, il parcourut aussi la Campine, pays où les Franks Saliens avaient rédigé leurs premières lois, et qui était toujours livré aux pratiques de l'idolâtrie. Lambert courut plus d'un danger dans ces contrées sauvages, et eut souvent à souffrir de la rigueur des saisons; mais, insensible à ces maux, il s'en allait, couvert d'habits grossiers, prêchant partout la parole du Christ, convertissant les barbares et méritant ainsi le surnom qu'on lui donna d'*apôtre de la Taxandrie* [1]. Bientôt, ce courage et ce dévoûment devaient être soumis à de plus rudes épreuves encore, et valoir au saint évêque la couronne glorieuse du martyre.

A cette époque, les rois franks de la race mérovingienne qui régnaient sur la Gaule, ne possédaient plus qu'un vain fantôme de royauté. Retirés

[1] La Taxandrie comprenait toute la Campine liégeoise et brabançonne, la mairie de Bois-le-Duc, le pays de Cuyck et la seigneurie de Ravesteyn.

dans une de ces métairies où ils aimaient à tenir leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de leur royaume, ils laissaient tout le soin des affaires publiques à des officiers appelés *maires du palais*, dont l'un dominait en Neustrie et l'autre en Austrasie. Ces maires accrurent peu à peu leur pouvoir à tel point qu'après la bataille de Testry, en 687, ils furent en réalité les souverains maîtres de la Gaule. Pendant soixante années encore, on vit, il est vrai, les faibles successeurs de Clovis continuer de s'asseoir sur le trône ébranlé de leurs pères, mais ces rois fainéants devaient bientôt faire place aux fiers descendants de Charles Martel [1].

Après la mort d'Ébroïn, le plus puissant des seigneurs franks fut Pepin, maire du palais de Neustrie, et en même temps duc d'Austrasie. Dédaignant de se constituer gardien d'un roi qu'il ne craignait pas, et ne voulant point s'établir à Paris, ce chef avait fixé sa résidence à Cologne, au centre de ses domaines; mais le plus souvent il séjournait à Jupille.

Jupille, sur les bords de la Meuse, à une lieue de Liége, était alors couronné de vastes forêts qui s'étendaient jusqu'à Aix-la-Chapelle. C'est là que Pepin venait d'ordinaire se livrer aux plaisirs de la chasse. Trouvant cet endroit à son gré, il y avait fait construire de grands bâtiments où il pouvait loger ses officiers et les chefs de bande qui s'étaient attachés à lui. Un pont élevé sur la Meuse, en face

[1] PERTZ, *Histoire des maires du palais.*

de cette demeure princière, offrait des communications faciles avec l'autre rive du fleuve où étaient les écuries, ce qui avait fait donner à cette localité le nom de *Heerstal*, c'est-à-dire écuries du seigneur.

Parmi les officiers de Pepin, il y en avait un qu'il affectionnait plus que tout autre à cause de sa bravoure. C'était Dodo, comte d'Avroi, noble Frank dont les vastes domaines embrassaient tout le territoire situé au sud-ouest du vallon de la Legia. La sœur de ce chef avait inspiré un ardent amour au duc d'Austrasie. Celui-ci, pour satisfaire sa passion, profitant des mœurs et des usages barbares de son temps, qui semblaient autoriser chez les princes mérovingiens le divorce et la polygamie, répudia Plektrude qui lui avait déjà donné deux fils et contracta de nouveaux liens avec la belle Alpaïde.

Les évêques des contrées voisines apprirent bientôt ce qui se passait dans le palais du duc d'Austrasie ; mais tous, redoutant la vengeance de Pepin, devinrent, dit la chronique, comme des chiens muets qui ne savent plus aboyer [1]. Lambert seul ne transigea point avec son devoir ; il se rendit à Jupille, et fit à Pepin des remontrances sur le scandale qu'il donnait à la Gaule entière.

Troublé par le blâme de l'évêque, le duc d'Austrasie forma un instant le projet de renvoyer

[1] Nicolas, apud Chapeauville, I, p. 396.

Alpaïde, mais sa passion l'emportant, il finit par s'y abandonner sans aucune réserve.

De son côté, le frère d'Alpaïde, informé des tentatives du prélat, jura d'en tirer vengeance. A cet effet, deux de ses neveux, Gall et Riold, se mirent en campagne et allèrent ravager les possessions de l'église de Tongres. Mais, en revenant de cette expédition, les maraudeurs tombèrent eux-mêmes dans une embuscade. Attaqués à l'improviste par les gens de l'évêque, ils firent quelque temps résistance, puis s'enfuirent laissant Gall et Riold parmi les morts [1].

Quelques jours après, l'évêque de Tongres fut mandé au palais de Jupille, pour y prendre part à une délibération importante relative aux affaires de la Gaule. En levant la séance, Pepin, suivi de l'évêque et de ses fidèles, passa dans une grande salle où se trouvaient étalés des pains, des viandes cuites et de grosses pièces de venaison : car l'usage voulait que personne ne quittât la demeure du chef, après un conseil, sans s'être assis à sa table.

Avant de boire au hanap que lui présentait l'un de ses officiers, le duc pria l'évêque d'en bénir le contenu, et tous ses leudes sollicitèrent aussitôt la même faveur. Alpaïde elle-même, assise à côté de Pepin, s'imaginant peut-être que la bénédiction du prélat passerait pour une approbation donnée à son

[1] Godeschalk, apud *Acta sanctorum Belgii*, VI, p. 137. — Nicolas, apud Chapeauville.

union avec le puissant maire de Neustrie, mêla sa coupe à celles des autres convives. Mais Lambert, devinant le motif qui la faisait agir, se leva indigné, et s'adressant à Pepin : « Seigneur, lui dit-il, voyez le piége que me tend cette femme, en présence de vos fidèles ! Eh bien, je veux que tous le sachent, il ne vous est point permis de la prendre pour épouse. »

En achevant ces mots, l'évêque sortit, laissant les assistants tout surpris de son audace. Le duc, furieux, s'était précipité sur les pas du prélat, et l'avait rejoint aux portes du palais : « Prêtre, lui cria-t-il, tu as outragé celle que j'ai reçue dans ma couche ; si tu fais cas de la vie, tu vas, sur-le-champ, l'apaiser par ta soumission...

—Duc d'Austrasie, répliqua froidement l'évêque, j'ai cherché par la douceur à te détourner d'un acte que réprouve l'Église ; mais le temps des ménagements est passé, et je ne veux plus dorénavant paraître excuser ta conduite par ma présence en ces lieux. Quant à la mort dont tu me menaces, sache que je la souffrirai volontiers pour une cause aussi sainte !... » Après ces paroles, prononcées d'un ton ferme, Lambert quitta Jupille, sans que Pepin fît mine de l'en empêcher [1].

Afin de se livrer plus tranquillement à la prière et à d'autres exercices pieux, l'évêque se retirait souvent à Liége, dans une cellule adossée à la chapelle que saint Monulphe y avait fait construire,

[1] Nicolas, apud Chapeauville, pp. 401 et 402.

et qui était contiguë à divers bâtiments où logeaient ses plus fidèles serviteurs. C'est là qu'il se rendit en quittant le palais du duc d'Austrasie.

Cependant Alpaïde, outrée de l'affront qu'elle avait reçu, manda aussitôt son frère, et lui apprit ce qui venait de se passer. A cette nouvelle, Dodo put à peine contenir sa rage. Les instincts de barbarie qui couvaient dans le cœur de ce Frank à demi civilisé, se réveillèrent plus violents que jamais. Épiant d'ailleurs, depuis la mort de ses neveux Gall et Riold, une occasion favorable de se venger de l'évêque, il saisit avec empressement celle qui s'offrait. Il prévient donc à la hâte ses gens, et leur ordonne de se trouver après minuit dans les bois de Publemont, qui couvraient tout le versant occidental du vallon de la Legia : « L'évêque de Tongres a outragé les miens, leur dit-il, il faut qu'avant le jour, il soit frappé du tranchant de nos épées. »

A l'heure convenue, Dodo était au lieu du rendez-vous. Lorsque ceux qu'il attendait furent tous arrivés, il leur donna ses dernières instructions et se dirigea silencieusement avec eux vers l'habitation du prélat[1].

Selon sa coutume, Lambert s'était levé au milieu de la nuit et priait dans la chapelle. Il y avait déjà passé quelque temps et se disposait à rentrer dans sa cellule, lorsque l'un de ses plus

[1] Jean d'Outremeuse, *Chronique rimée.* — Nicolas, apud Chapeauville.

fidèles disciples, Baldovée, qui veillait au dehors, crut entendre du bruit dans le lointain. Il prête une oreille attentive, et pressentant du danger, il rentre précipitamment et court à l'évêque : « Maître, lui dit-il, il y a là-bas une troupe d'hommes armés qui s'avancent vers nous ; que faut-il faire?

— Défendre notre vie si les méchants osent l'attaquer, réplique le prélat, et Dieu, sans doute, n'abandonnera pas son humble serviteur. »

En achevant ces mots, l'évêque saisit une arme ; ses gens suivent son exemple, et se préparent à faire une vigoureuse résistance. Mais bientôt, se rappelant qu'il ne doit point verser le sang de ses frères, il jette au loin son épée, et rentrant dans la chapelle, il s'y prosterne au pied de l'autel en murmurant : « Seigneur, Seigneur, que votre volonté soit faite ! »

En ce moment, le comte d'Avroi et ses complices arrivaient devant la demeure du prélat où tout semblait plongé dans le sommeil. Le chef donne aussitôt le signal de l'attaque, et tous ces furieux se précipitent à la fois sur la faible barrière qui les sépare de leurs ennemis. Les gens de l'évêque, animés par le danger qui les menace, fondent à leur tour sur les assaillants surpris, et qui ne s'attendaient point à les trouver sur leurs gardes. Malheureusement, trop peu nombreux, ils sont bientôt forcés de reculer en désordre dans l'habitation. La lutte y recommence plus terrible et plus sanglante, mais, hélas, c'est pour moissonner un à un tous les serviteurs de l'évêque : *Saint Lam-*

bert! saint Lambert! soyez-nous en aide, s'écrient-ils en tombant, et, pour la première fois, on entend ce noble cri qui devait plus tard être répété sur tant de champs de bataille et enfanter des héros.

Cependant, les assaillants, étonnés de ne point voir celui qu'ils voulaient immoler, le cherchaient partout, lorsqu'une exclamation se fit entendre. A la lueur du crépuscule qui commençait à poindre, l'un d'eux, monté sur le toit, venait d'apercevoir le prélat prosterné dans la chapelle et absorbé dans la prière. Saisissant aussitôt un dard, il le lança d'une main sûre, et en frappa mortellement le malheureux évêque de Tongres [1].

La légende assure que tous les assassins périrent misérablement dans l'année. Elle ajoute que la vengeance divine s'appesantit sur Pepin qui laissa le crime impuni, et que peu de temps après, son fils aîné Grimoald, duc de Bourgogne, fut tué à la même place où saint Lambert avait souffert le martyre. Quant à Alpaïde, après la mort du maire de Neustrie, elle alla s'ensevelir dans un monastère qu'elle fonda près de Namur.

[1] Nicolas, Renier, Godeschalk et les autres biographes de saint Lambert. — Jean d'Outremeuse.

IDRIEL ET NOTGER

OU

LE CHATEAU DE CHÈVREMONT.

— 979 —

2.

. . . Adoncq, dist l'éveske, frappez az mourdreurs quy mes gens ont occis et desrobé! . . . Adoncq donnérent dessus et fusrent tous occis.

Vieille chronique *de Liége.*

IDRIEL ET NOTGER

OU

LE CHATEAU DE CHÈVREMONT.

Vous avez souvent vu comme moi, sans doute, à deux lieues de Liége, cette montagne roide et escarpée que de loin on est toujours tenté de prendre pour une vieille ruine. Vous savez que le bas de cette roche grisâtre et presque inaccessible est baigné par les eaux de la Vesdre, belle et capricieuse rivière, digne rivale de l'Ourte, sa sœur. Si vous vous êtes un jour avisé de vouloir arriver à la crête de cette éminence, vous avez dû parcourir un sentier tortueux tracé dans le roc et qui laisse à peine un étroit passage. De distance en distance vous avez rencontré de petits oratoires en pierre où s'agenouillent les fidèles pour prier ; et, conti-

nuant cette ascension difficile, vous êtes enfin parvenu au sommet. Là se trouve une humble chapelle, cachée dans un bouquet de tilleuls séculaires, où le voyageur fatigué se repose un instant avec délices, car, pas le plus petit coin d'ombre sur la route; vous n'avez aperçu çà et là que quelques arbres rabougris croissant avec peine dans les interstices du rocher et brûlés par les rayons d'un soleil ardent. La chapelle, c'est presque toujours le but du voyage; c'est là que s'achève enfin le pieux pèlerinage promis à la Vierge miraculeuse de Chèvremont [1].

Quand vous avez prié et que vous êtes sorti de l'église, jetez les regards autour de vous et contemplez un instant l'admirable tableau qui s'offre à vos yeux : partout des aspects nouveaux et inattendus, partout de verdoyantes collines, de gras pâturages et de riches moissons. Un gouffre effrayant à vos pieds; à quelques pas plus loin, Chaudfontaine avec ses eaux salutaires et ses promenades pittoresques. Derrière vous, les montagnes se dressent menaçantes; devant vous, au contraire, le terrain s'aplanit peu à peu et vous laisse apercevoir, dans le fond du paysage, Liége avec ses nombreux clochers et ses hautes cheminées, ces mille soupiraux de l'industrie

[1] La chapelle a été rebâtie à neuf l'an 1697 et réparée en 1717, si l'on en juge par cette date grossièrement taillée à droite du portail (Bovy). La plantation de tilleuls est, croyons-nous, beaucoup plus ancienne.

qui vomissent dans l'air d'épais tourbillons de fumée!...

Il règne autour de vous un silence de mort; vous n'entendez que le bruissement du vent dans le feuillage ou la prière du pèlerin qui gravit pieds nus la montagne. L'âme, alors, se laisse aller à la rêverie, et l'imagination, évoquant les souvenirs du passé, cherche à relever ces ruines qui attristent, à repeupler ces lieux jadis si animés, aujourd'hui si déserts.

Peu à peu, toutes ces pierres reprennent vie; vous revoyez Chèvremont, tel qu'il était au dixième siècle, c'est-à-dire un redoutable château fort, ceint d'une triple rangée de murs et bâti au sommet d'un roc escarpé et presque inaccessible; forteresse imposante qui avait résisté aux efforts d'Othon le Grand, du roi Charles le Simple, de l'empereur Othon et de Brunon, archiduc de Lorraine [1]. Une bien grande catastrophe a dû peser sur cette montagne pour remplacer le château par la chapelle, les chansons joyeuses par les prières, le fracas des clairons et des armures par ce silence des tombeaux!...

Ce fut d'abord, si l'on en croit nos chroniqueurs, l'une des demeures royales des chefs mérovingiens; ensuite, elle passa dans les domaines des comtes d'Ardenne à qui Charles le Simple la donna. Sous Giselbert, esprit ambitieux et remuant, Chèvremont était déjà considéré comme imprenable, et toutes les tentatives pour s'en em-

[1] Pertz, *Monumenta hist. Germ.*, III, pp. 326, 405 et 444.

parer avaient échoué [1]. Mais, ce que la force des armes n'avait pu accomplir, la ruse allait bientôt en venir à bout et faire disparaître le vieux manoir féodal. Voici comment.

En l'an 979, le châtelain de Chèvremont s'appelait Immon, selon quelques-uns, Idriel, suivant le plus grand nombre. C'était un homme riche et puissant, ayant acquis beaucoup de renom à la guerre, et qui, en temps de paix, ne manquait pas de suivre l'exemple que lui donnaient les comtes, les barons et autres nobles seigneurs d'alors. Du haut de ses tourelles, il était toujours à épier une proie sur laquelle il ne tardait pas à fondre ; il dévalisait les voyageurs, ravageait tous les environs, puis, chargé de butin, il rentrait dans son aire, d'où il pouvait braver impunément les efforts impuissants de ses nombreux ennemis. Malheur à ceux qui ne voulaient point reconnaître la suzeraineté d'Idriel ! Ils étaient impitoyablement rançonnés ou jetés dans les sombres cachots de son castel, et n'en sortaient jamais que moyennant de grosses sommes d'argent ou de riches offrandes en nature [2].

Le farouche Idriel poussait même assez souvent ses excursions jusqu'à Liége, où chacun le mau-

[1] *Vita Sanctæ Beggæ*, cap. I, n° 3, apud *Act. SS. Belg.*, V, p. 113. — Le château de Chèvremont est désigné sous le nom de *Kevermunt* dans un diplôme de l'empereur Othon de l'an 947, et *Kivermunt*, dans un autre, de l'an 972. Miræus, *Opera diplomatica*, I, pp. 505 et 506.

[2] Jean d'Outremeuse, et nos autres chroniqueurs.

dissait et en avait grand peur. L'évêque Notger, qui régnait à cette époque, pensait bien quelquefois à se débarrasser de ce méchant voisinage, mais c'eût été folie à lui de vouloir attaquer une place dont les rois carlovingiens et les empereurs d'Allemagne n'avaient pu eux-mêmes se rendre maîtres ; il se contentait donc de garantir le mieux possible ses domaines et principalement la partie de la cité qui se trouvait sur la rive droite de la Meuse [1].

Elle avait bien grandi la petite ville depuis saint Lambert! Après avoir été un bourg assez riche, on lui traça des limites plus étendues et elle devint cité. Puis, on y bâtit une église en l'honneur du bienheureux martyr dont le souvenir se conservait religieusement parmi les fidèles, et dès ce moment on l'entoura de murs épais, et on la garnit de hautes tours, qui en défendaient les approches. Au huitième siècle, dit Jean d'Outremeuse, la ville comprenait déjà tout l'espace resserré entre les églises de Sainte-Croix ou le château Sylvestre, de Saint-George, de Sainte-Catherine et la Sauvenière. Charlemagne vint ensuite et lui accorda, dit-on, de beaux priviléges et une bannière où l'on voyait brodée l'image du saint patron de la cité. Les Normands, il est vrai, causèrent, bientôt après, d'affreux dommages à la ville naissante, mais elle se releva de ce désastre plus puissante et plus vaste encore qu'auparavant. Se trouvant mieux à l'abri derrière ses murailles que dans la plaine, les

[1] Jean d'Outremeuse, et nos autres chroniqueurs.

pauvres habitants des campagnes y accouraient en foule et en accrurent considérablement la population. Les lettres mêmes, fruit du gouvernement pacifique et de l'esprit éclairé de nos premiers évêques, jetèrent aussi de l'éclat sur elle, car pendant l'épiscopat d'Éracle, vers le milieu du dixième siècle, Liége et son diocèse possédaient de nombreuses écoles très-florissantes et fort en renom dans les contrées voisines [1].

Cependant cette prospérité devait s'accroître bien davantage encore sous Notger; et, comme cet évêque est l'un des principaux acteurs de l'épisode que nous allons raconter, il nous paraît utile d'entrer dans quelques détails sur ce personnage.

Notker ou Notger, ainsi que l'appellent plus communément les historiens, était issu d'une noble famille de la Souabe [2]. Après avoir étudié dans le célèbre monastère de Saint-Gall, il alla enseigner à l'école de Stavelot, dont la réputation était grande alors. Peu de temps après, il fut mandé à la cour d'Othon Ier, et cet empereur, appréciant son mérite, lui conféra l'évêché de Liége, vacant par la mort d'Éracle, dont les Liégeois pleuraient encore la perte.

C'était une rude tâche que de succéder à pareil prince, et cependant Notger parvint presque à le

[1] Anselme, apud Chapeauville, I, pp. 202 et 203. — Jean d'Outremeuse et Gilles d'Orval. — On trouve des renseignements fort étendus sur les écoles de Liége, à cette époque, dans l'*Histoire littéraire de la France,* par les Bénédictins.

[2] Gilles d'Orval, apud Chapeauville, I, p. 200.

faire oublier. Mais aussi, voyez comme pendant ce règne, les monuments s'élevèrent, la ville s'étendit, les études fleurirent et la justice fut respectée [1] ! D'abord, il attaqua et dispersa complétement la bande de Henri de Marlagne, de ce fameux brigand qui, plus d'une fois, avait désolé Liége sous Éracle ; et, quand la tranquillité fut enfin rétablie, il mit tout en œuvre pour rendre son diocèse de jour en jour plus considérable. Il réunit le comté de Huy à ses domaines et garnit de murailles les villes de Thuin et de Fosses ; il établit çà et là des maisons religieuses de différents ordres, puis, grâce à la faveur dont il jouissait à la cour des Othon, il obtint pour chacun de ces monastères et pour lui-même de beaux priviléges et de riches donations [2].

Mais ce qu'il eut particulièrement à cœur, ce fut d'embellir sa ville épiscopale. Il commença par restaurer et agrandir la basilique de Saint-Lambert qui tombait déjà en ruines, et y plaça un collége de chanoines beaucoup plus nombreux qu'auparavant ; il construisit ensuite plusieurs églises et creusa à travers la cité différents canaux pour faciliter le commerce qui y attirait déjà beaucoup de monde. Enfin, quoique l'an mille approchât, que partout on annonçât la fin du monde et que chacun vécût sans souci du lendemain, Notger, lui, ne négligeait aucune occasion d'augmenter

[1] Gilles d'Orval, apud Chapeauville, I, p. 202.
[2] Jean d'Outremeuse et nos autres chroniqueurs.

ses richesses et d'affermir son pouvoir. Il cherchait surtout à se débarrasser de ceux dont la fortune croissante paraissait devoir un jour contrebalancer sa propre autorité, et il savait toujours bien atteindre ce but. Voici, sans parler de la prise de Chèvremont, un trait qui montre assez comment il agissait en pareille circonstance.

A cette époque, vivait à Liége un chevalier du nom de Radus Des Prez. Ce puissant personnage occupait sur la hauteur, entre les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin, un château appelé *Sylvestre*, d'où l'on dominait la ville entière. Dans les mains d'un vassal ambitieux et rebelle, une position aussi importante pouvait devenir fatale à l'évêque; il lui déplaisait donc fort de voir ces sombres tourelles planer au-dessus de sa bonne ville, et il ne pensait qu'aux moyens de les faire disparaître.

Un jour qu'il devait se rendre en Allemagne, Notger engagea Radus, qui était voué de Liége, à l'y accompagner, et celui-ci y consentit de grand cœur. Mais, pendant leur absence, qui ne dura pas moins de deux années, Robert, neveu de l'évêque et qui avait reçu ses instructions, fit aussitôt démolir la forteresse du sire Des Prez, et y jeta les fondements d'une nouvelle église, celle qu'on appela plus tard Sainte-Croix.

Quand l'évêque revint avec Radus, le voué qui du haut des montagnes cherchait des yeux son château dans le lointain et ne l'apercevait pas,

s'écria tout à coup : « Par ma foi, sire évêque, ne sais si je rêve ou si je veille, mais j'avais accoutumance de voir d'ici ma maison Sylvestre et ne l'aperçois pourtant point aujourd'hui ; m'est avis qu'il y a là-bas un moustier à sa place. — Or, ne vous courroucez, mon bon Radus, répliqua doucement Notger, de votre château ai fait faire en effet un moustier, mais rien n'y perdrez. Robert, mon cousin, prévôt de Saint-Lambert, possède de grands héritages à l'autre côté de la Meuse, ils seront dorénavant tous vôtres, et je lui donnerai en échange la Sauvenière, *la petite ville.* » Il fallut bien que Radus se contentât de ce que lui offrait l'évêque [1].

Aussitôt après la démolition du château Sylvestre, Notger fit agrandir l'enceinte de la cité ; il en recula les remparts jusqu'en Publemont, au delà de l'église Saint-Martin, bâtie par son prédécesseur, et les garnit de fortes tours. Après avoir mis, de ce côté, la ville à l'abri d'un coup de main, il entreprit d'autres grands ouvrages à l'intérieur, *mais quelque chose qu'il fist*, dit la chronique, *toujours luy souvenoyt de Chievremont qu'il ne pouvoyt avoir* [2], et le seigneur Idriel n'était pas homme à céder aussi facilement que Radus Des Prez. Quelque temps auparavant, il était même venu avec

[1] *Chronique inédite*, conservée dans la bibliothèque de l'université de Liége. — ANSELME, apud CHAPEAUVILLE, I, p. 204, et autres chroniqueurs.

[2] JEAN D'OUTREMEUSE.

ses hommes d'armes jusqu'à l'autre côté de la Meuse, d'où il avait paru narguer l'évêque, et y avait enlevé plusieurs habitants de la cité. Depuis lors, il est vrai, on ne l'avait plus revu, mais Notger pensait toujours à ce terrible voisin et à la possibilité de surprendre son château. Il se demandait un jour comment il mènerait à bonne fin cette difficile entreprise, lorsque le hasard vint tout à coup lui en fournir l'occasion.

Le vingt du mois d'août de l'an 979, une grande agitation régnait dans Chèvremont ; les cloches de ses trois églises vibraient avec force dans les airs ; des cavaliers quittaient en hâte la forteresse, faisant route les uns vers la France, d'autres vers l'Allemagne ; les hommes d'armes d'Idriel se promenaient dans les cours ou apparaissaient au-dessus des tourelles, chantant de joyeux refrains et vidant force pots de vieille cervoise ou quelques bons flacons de vin du Rhin. Le château avait pris un air de fête qui ne lui était pas ordinaire et qui surprit tout le voisinage. Bientôt on apprit dans les environs que, après plusieurs années de stérilité, Isabeau, dame du sire de Chèvremont, venait de lui donner un fils [1].

Comme le père et la mère étaient tous deux de sang royal, il ne fallait pas moins qu'un évêque pour baptiser le nouveau-né. Le seigneur Idriel pensa à Notger, et, trouvant peut-être, dans cet arrangement, l'occasion de faire amende honorable

[1] ANSELME, apud CHAPEAUVILLE, I, p. 201. — JEAN D'OUTREMEUSE.

de ses nombreux méfaits, il dépêcha aussitôt un messager à l'évêque de Liége, le priant de vouloir bien se rendre à son castel pour y ondoyer l'enfant[1].

L'émissaire du châtelain trouva justement le prélat plongé dans ses réflexions habituelles : « Quand donc, se disait-il, serai-je tranquille de ce côté, et qui me débarrassera de cet Idriel maudit? » Tout à coup, une idée singulière germa dans sa tête : « Dites à votre maître, s'écrie-t-il, que j'irai près de lui demain, et que pour lui faire honneur, je m'y rendrai suivi d'une partie de mon clergé[2]. »

Quand le seigneur de Chèvremont connut cette bonne nouvelle, il en fut fort aise, et l'on disposa toutes choses au château pour y recevoir convenablement l'évêque. Celui-ci, de son côté, se mit en mesure d'exécuter le projet qu'il avait conçu. Il envoya sur-le-champ des serviteurs fidèles aux plus vaillants hommes d'armes et chevaliers de la Hesbaye, vassaux de son église, leur enjoignant d'arriver de nuit dans la cité et le plus secrètement possible. Tous, obéissant aux ordres de leur suzerain, furent bientôt à Liége, et, vers minuit, Notger les ayant réunis dans son palais, leur communiqua ses desseins qui furent unanimement approuvés. On fit alors les préparatifs nécessaires, et, en peu d'heures, chacun fut prêt à jouer le rôle tracé par l'évêque[3].

[1] ANSELME, apud CHAPEAUVILLE. — JEAN D'OUTREMEUSE

[2] ID., *ibid.* — ID.

[3] ID., *ibid.* — ID.

Le lendemain matin, on vit sortir de Liége une longue procession de prêtres et gens de religion, ayant chapes, robes longues et surplis. La riche croix de Saint-Lambert, portée par des serviteurs de la cathédrale, précédait ce nombreux cortége, derrière lequel venait l'évêque entouré de quelques religieux.

Après avoir côtoyé pendant quelque temps la petite rivière de Vesdre, on arriva enfin au pied du roc, et les gens d'église s'aventurèrent alors un à un dans l'étroit sentier qui conduisait au château. Le seigneur Idriel, du haut de l'une de ses tours, avait aperçu dans le lointain la longue procession qui s'approchait; il avait aussitôt donné l'ordre de lever la herse et attendait l'évêque en dehors même de la porte principale [1].

Le cortége qui précédait Notger entra peu à peu, chaque moine ayant la tête baissée, le capuchon rabattu sur le visage et marmottant des prières à voix basse. Enfin le sire de Chèvremont aperçut Notger; il le salua courtoisement et l'introduisant dans la cour : « Seigneur évêque, lui dit-il, soyez ici le bienvenu!... — Par ma foi, répliqua Notger, qui n'avait pas encore proféré une parole, oui, je suis cette fois ici le bienvenu à mon intention, puisque j'ai le château d'où tu fais tant de mal à mes gens et les tiens en prison; çà, qu'on me le rende, seigneur châtelain, ou de gré ou de force [2]!... »

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Chronique inédite* déjà citée.
[2] ID. — *Ibid.*

Idriel resta un moment confondu, puis tout à coup ses yeux étincelèrent, son corps frémit d'indignation, et, d'une voix entrecoupée par la fureur: « Tu mens, faux prêtre, s'écria-t-il, tu mens; hors de ma maison, sur-le-champ, ou tu seras mis en geôle et pendu ce soir à la plus haute de mes tourelles!... Mais c'est moi qui t'ai mandé, et c'est pourquoi je ne veux en rien forfaire à l'honneur... va-t'en, te dis-je, v'a-t'en [1] !... »

L'évêque le contempla en souriant d'un air de mépris et de vengeance satisfaite : « Que je m'en aille ! non, non, messire, répondit-il; quelles gens penses-tu donc que j'aie amenés avec moi ? Il n'y a ici ni doyen ni prêtre ! » s'écria-t-il d'une voix tonnante, rejetant en arrière sa chape et son surplis, et tirant son épée cachée sous sa robe : « Il n'y a ici ni doyen ni prêtre, répéta-t-il, mais bien cinq cents braves chevaliers armés de fer et qui sauront te mettre à la raison; or donc, méchant sire, rends le château avant qu'on te tue [2]. »

C'était le signal convenu et chacun des moines, laissant tomber sa robe, saisit sa hache et son épée... On eût cru voir, dit la chronique, une troupe d'anges vengeurs ayant le glaive à la main [3] !...

Au bruit des armures qui s'entre-choquaient, succéda le plus profond silence. Quelques soldats

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chronique inédite* déjà citée.
[2] Id. — *Ibid.*
[3] Id. — *Ibid.*

d'Idriel s'étaient élancés au-devant de leur maître et n'attendaient qu'un mot pour commencer une lutte terrible, mais qui ne pouvait rester un instant douteuse. Le seigneur de Chèvremont, acculé sur un quartier de roc isolé qui dominait un effrayant précipice, jetait des regards de fureur sur l'évêque et paraissait adresser en même temps un dernier adieu à ses tourelles, à sa femme, à son pauvre petit enfant !... « Prêtre félon, homme faux et vilain, » murmura-t-il sourdement, puis il ajouta : « Hélas, noble maison, longtemps vous ai gardée et maintenant serez détruite ; mais je ne veux point le voir [1] !... » En achevant ces mots, il s'élança du rocher ; son corps roulant sur les aspérités de la montagne et tout brisé par cette chute effroyable, alla se perdre dans les eaux de la Vesdre qui coulait au-dessous, calme et paisible.

« Et maintenant, cria l'évêque, courez sus aux meurtriers qui ont occis mes gens et larronné mes domaines [2]. »

Alors il y eut une mêlée horrible. Le désespoir triplait le courage des hommes d'armes d'Idriel ; poursuivis par les chevaliers liégeois dans toutes les parties du château et jusque sur les tours, ils y engageaient des luttes désespérées, puis on voyait un corps lancé dans les airs, retomber lourdement sur les pointes du roc et rouler dans l'abîme [3].

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chronique inédite déjà citée.*

[2] Id. — *Ibid.*

[3] Id. — *Ibid.*

Quant à la noble dame Isabeau, on assure qu'en apprenant de ses femmes la trahison de l'évêque et la mort de son époux, elle sortit précipitamment de son lit, serrant son fils dans ses bras, et alla se jeter dans le puits du château, où on retrouva le lendemain les deux cadavres.

Tout fut pillé, provisions de bouche, joyaux de prix, riches armures! Tout fut démoli, murailles, tourelles, églises. Notger ne voulut pas qu'une seule pierre de l'édifice restât debout!.... Voilà comment le château a fait place à la chapelle, comment aux chansons joyeuses ont succédé les prières, au fracas des clairons, le silence des tombeaux.

LA WARDE DE STEPPES

OU

LE TRIOMPHE DE SAINT LAMBERT.

— 1213 —

Or comenche l'histoire cy endroict del saincte victoire triumphale que Diex et sainct Lambert prist des Brabanchons en la warde de Steppes, por la vengeance des Liégeois, tout ainsi qu'il advient, sans prendre ny mettre, en tele manière que l'éveske Hue de Pierpont le jetat en escript en ses cronicques, ainsi que vous orez.

JEAN D'OUTREMEUSE, *Chronique en prose.*

I.

LE SAC DE LIÉGE.

On sait que les deux fils du comte de Moha, revenant du célèbre tournoi d'Andennes, en 1201, l'imagination remplie des hauts faits d'armes dont ils avaient été témoins, voulurent, eux aussi, s'essayer dans ces sortes de combats et se tuèrent malheureusement l'un l'autre. Depuis lors, un deuil profond régnait au château du comte Albert; plus de refrains joyeux dans la salle du repas, plus de joutes sur l'esplanade, plus de chasses bruyantes dans les forêts qui avoisinaient le castel; tout était devenu morne et silencieux; le comte et sa dame ne cessaient de pleurer les deux fils bien-aimés qui leur avaient été ravis d'une manière si imprévue et si douloureuse.

Se voyant sans héritier et désespérant d'en avoir jamais, le comte Albert céda, en 1204, à Hugues de Pierrepont, évêque de Liége, la seigneurie de Moha et de Waleffe. Il était stipulé dans la lettre de cession, que le noble sire Albert continuerait de jouir de son comté pendant le restant de sa vie, et que, s'il venait à mourir sans laisser d'enfants, la seigneurie appartiendrait à l'Église de Liége, à l'exclusion de tout autre; que, dans le cas contraire, ses héritiers relèveraient le comté en fief des évêques et leur prêteraient foi et hommage [1].

Albert mourut en l'an 1212, mais, contre son attente, il laissa une fille en bas âge, la gente Gertrude, celle-là même qui, plus tard, devait s'unir au célèbre Thibaut de Champagne, et lui inspirer ses plus belles chansons [2]. Cependant par un accord entre l'évêque et Frédéric, duc de la haute Lorraine et tuteur de la jeune comtesse, la donation de 1204 fut ratifiée et la seigneurie passa dès lors à l'Église de Liége.

Henri, comte de Louvain, duc de Brabant, et

[1] Gilles d'Orval, apud Chapeauville, II, p. 202. — *Triumphus S. Lamberti martyris in Steppes obtentus*, ibid., p. 605. Gilles d'Orval n'a souvent fait que copier l'auteur du *Triumphus*, contemporain des événements qu'il raconte.

[2] On a dit et répété que ces chansons furent composées en l'honneur de Blanche de Castille, mère de saint Louis, mais c'est une erreur qui a été fort bien combattue par M. Duplessis, dans un article de la *Biographie universelle*, et qui l'eût encore été mieux, si cet écrivain avait eu connaissance des amours du comte Thibaut avec Gertrude de Moha.

neveu d'Albert, se voyant à regret frustré d'un si bel héritage, n'eut pas plutôt appris la mort de son oncle, qu'il vint à Liége exiger de l'évêque l'entrée du château de Moha et la jouissance des revenus de cette seigneurie jusqu'à l'entier payement d'une somme qu'il prétendait lui être due par le feu comte; mais Hugues de Pierrepont, devinant les projets de Henri, répondit que Thibaut de Lorraine, fils de Frédéric et fiancé à Gertrude, avait seul des droits à la succession d'Albert, et que l'Église de Liége ayant fait un accord avec lui, elle déclinait les prétentions du comte de Louvain. Celui-ci se retira furieux et bien résolu à saisir avidement l'occasion de se venger; elle se présenta peu de temps après.

Le pape Innocent III, héritier du génie de Grégoire VII, continuait avec hardiesse et fermeté l'œuvre commencée par ce grand pontife. L'empereur Othon IV, excommunié, s'était retiré à Nuremberg et y avait convoqué une diète afin d'engager les princes de l'Empire à le seconder dans ses desseins contre le jeune Frédéric, que l'assemblée de Coblentz, influencée par le Pape, venait d'élever à la dignité impériale [1].

Le duc de Brabant, partisan d'Othon, ne manqua pas de se rendre à Nuremberg, mais l'évêque de Liége refusa, alléguant qu'il ne pouvait prêter secours à un excommunié. Henri sut profiter

[1] *Triumphus S. Lamberti.* — Gilles d'Orval. — Fisen. — Foullon. — Bouille et nos autres historiens.

adroitement de la colère que ce refus fit naître chez l'Empereur ; il en obtint, sans peine, l'autorisation d'attaquer les Liégeois et de les ramener, comme il disait, à l'obéissance qu'ils devaient à leur suzerain [1]. D'un autre côté, cependant, il s'engagea envers Philippe le Noble, comte de Namur, dont Hugues avait invoqué la médiation, à borner son expédition militaire au siége des châteaux de Waleffe et de Moha, et promit d'épargner les autres parties du territoire liégeois.

Malgré les préparatifs de Henri, l'évêque conservait donc une funeste sécurité, et s'était simplement attaché à bien garnir les châteaux qu'il présumait devoir être attaqués par les Brabançons. Mais bientôt Hugues de Pierrepont apprit que le duc s'avançait à la tête d'une armée beaucoup plus considérable qu'il n'était nécessaire pour une invasion dans le seul comté de Moha. La frayeur fut grande alors dans la cité ; on sonna la cloche du ban, les bourgeois s'assemblèrent à la hâte, et l'on remit le vieil étendard de Saint-Lambert au vaillant Raes Des Prez, avoué de Hesbaye. Selon la coutume, ce chevalier était couvert d'une armure complétement blanche ; après avoir reçu l'illustre bannière des mains des chanoines, *sur les degrés de la cathédrale*, il jura de la rapporter devant le maître-autel ou de mourir en la défendant [2].

Quelques centaines de bourgeois et d'hommes

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti*, p. 607.
[2] Id.

des métiers avaient suivi Raes et l'évêque, mais la plupart des chevaliers et des gens d'armes de la Hesbaye, séduits par les promesses fallacieuses du duc, avaient refusé de venir en aide à leur suzerain. Les Liégeois s'avancèrent néanmoins en bon ordre jusqu'au village de Horion, à trois lieues de Liége, et y trouvèrent Eustache de Herstal, bailli de Franchimont, qui venait les rejoindre. On ignorait tout à fait les mouvements de l'ennemi ; Hugues de Pierrepont dépêcha sur-le-champ Eustache à l'effet d'éclairer la marche du duc de Brabant.

Le bailli de Franchimont se dirigea donc vers Moha. Il n'avait pas fait deux lieues, qu'il rencontra sur son chemin une nonne du Val-Notre-Dame qui lui dit : « Gentil sire, retournez ou vous êtes mort ; le comte de Louvain arrive à grande assemblée, et ne sais où il veut aller, mais il passera tantôt ici... — Dame, Dieu vous garde, répondit le chevalier, mais j'irai en avant, car je l'ai promis à mon seigneur !... » Et il continua de chevaucher[1].

Ce n'était pas le duc qui se trouvait à quelque distance, mais bien son frère Guillaume de Perweis, surnommé *Longue Épée*, avec un corps de cinq mille hommes. Henri de Louvain, ayant appris que l'évêque s'était arrêté à Horion, et que si l'on différait de l'attaquer, il y aurait en peu de jours réuni plus de trente mille bourgeois et gens d'armes, avait envoyé son frère pour disperser les

[1] Jean d'Outremeuse.

Liégeois avant que l'évêque eût concentré toutes ses forces sur ce point. Longue Épée s'était donc mis en marche, et c'était lui que la nonne du Val-Notre-Dame avait pris pour le duc de Brabant. Eustache ne tarda pas à voir briller au loin les lances et les armures, et, rebroussant chemin, il courut annoncer à l'évêque que l'ennemi approchait.

Hugues de Pierrepont résolut d'aller à sa rencontre et de lui livrer bataille. Les Liégeois aperçurent bientôt les soldats de Longue Épée, et poussant leur cri de guerre : *Saint Lambert! Saint Lambert!* ils se précipitèrent dans les rangs de l'armée brabançonne. La mêlée fut sanglante; près de six cents hommes y périrent; le reste, poursuivi par les Liégeois, s'enfuit à travers les champs.

Après le combat, l'évêque rassembla ses barons, et leur dit : « Beaux sires, c'est aujourd'hui la veille de l'Ascension et nous devons demain assister aux offices de la fête; il est bien tard pour retourner à Liége, allons plutôt loger à Huy. » Chacun applaudit à ces paroles, et, se remettant en marche, l'armée liégeoise atteignit en peu de temps cette ville. On y trouva Hugues de Florinnes, qui venait avec son monde, et qui fut tout triste de n'être pas arrivé à temps pour prendre part à l'affaire [1].

Le duc de Brabant apprit par les fuyards la défaite de Guillaume son frère et il en fut extrême-

[1] Jean d'Outremeuse.

ment courroucé ; mais informé en même temps que l'évêque, après sa victoire, au lieu de défendre les approches de sa capitale, était allé se reposer à Huy pendant la solennité du lendemain, il chevaucha aussitôt vers Liége, dont il savait que les remparts étaient en ruines, et arriva le lendemain matin, vers neuf heures, sur les hauteurs de Sainte-Walburge.

A la nouvelle de l'approche des Brabançons, un tumulte effroyable régna dans la cité ; partout on entendait la *hahay*, dit le chroniqueur Jean d'Outremeuse; on appelait ainsi le cri d'alarme que poussaient les bourgeois dans les moments de danger; les uns se sauvent du côté de l'Ardenne, emportant ce qu'ils ont de plus précieux ; les autres courent aux portes et aux murailles, pour s'y défendre, mais il n'est déjà plus temps !... Les cris de victoire et de détresse ne tardent pas à se confondre ; quinze à vingt mille Brabançons se précipitent comme un torrent dans la ville de saint Lambert, et leurs clameurs forcenées viennent porter l'épouvante jusque dans le cœur des bourgeois les plus hardis ! La soldatesque se disperse dans les rues, brisant les portes, pillant les maisons, dérobant jusqu'aux saintes reliques des temples. En même temps, le duc de Brabant faisait crier, par son hérault d'armes, dans les différents quartiers de la cité : « Bonnes gens, ce qui a lieu ici, je le fais par le commandement de l'Empereur, parce que votre évêque le regarde comme un excommunié, et aussi parce qu'il n'a pas voulu me payer la

somme d'argent qu'il me doit. » Et le duc Henri ajoutait en s'adressant aux siens : « Prenez tout, car qui rien laissera, sera pendu [1]. »

Il n'était pas besoin de le leur recommander, car jamais soldats ne se conduisirent avec tant de cruauté ; ils enlevaient jusqu'aux vêtements des femmes et des enfants ; les prêtres étaient tués au pied des autels ; le sang ruisselait dans les rues et sur les places publiques; partout on foulait aux pieds les victimes [2] !

Mais laissons un instant ces scènes de désolation et de carnage, et voyons ce qui se passait à l'armée de Hugues de Pierrepont.

Eustache de Herstal et Hugues de Florinnes avaient quitté Huy dès cinq heures du matin, pour aller annoncer à Liége la victoire de la veille. Ils étaient accompagnés de quelques chevaliers et de six cents de leurs gens. Ils arrivèrent sur les hauteurs de Saint-Gilles, vers midi, sans avoir rien appris des événements de la matinée. De temps à autre, ils entendaient bien, il est vrai, d'affreuses clameurs s'élever dans le lointain, et ne savaient qu'en penser; les fuyards avaient tous pris la route des Ardennes. Arrivés en Publemont, nos chevaliers furent arrêtés par un chanoine de Sainte-Croix qui leur cria dès qu'il les vit : « Fuyez, mes bons

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Sur les atrocités commises à Liége par les Brabançons, on peut consulter le *Triumphus S. Lamberti*, Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse.

amis, le duc de Brabant est entré dans Liége avec plus de vingt mille hommes et y met tout au pillage. — Par ma foi, répliqua Hugues de Florinnes, je me recommande à Dieu, car plutôt que de fuir, je courrai sus aux Brabançons. » Eustache de Herstal et Hubin Puilhes, seigneur de Ferme, jurent de suivre son exemple, mais ils en sont empêchés par leurs compagnons et forcés de rebrousser chemin. Ils n'étaient guère éloignés de l'abbaye de Saint-Laurent, lorsqu'ils aperçoivent une multitude de gens d'armes qui se disposaient aussi à entrer dans la cité ; c'étaient les débris du corps battu la veille. Longue Épée était parvenu à arrêter les fuyards, et apprenant que son frère s'était dirigé sur Liége, il venait l'y rejoindre. « Vrai Dieu ! s'écrie Eustache de Herstal en apercevant les Brabançons, il ne sera pas dit que nous ayons passé près de ceux-ci sans les festoyer dignement. » Et les Liégeois se précipitent aussitôt au milieu de leurs ennemis. Alors on vit de merveilleux faits d'armes ; il n'y avait ni heaume ni haubert qui pût résister aux coups terribles portés par le bailli de Franchimont, Hugues de Florinnes, Hubin Puilhes et les autres chevaliers liégeois. Longue Épée fut lui-même très-grièvement blessé [1].

Près de cinq cents Brabançons avaient déjà succombé, lorsque le duc Henri arriva au secours de son frère. A son approche, Eustache s'écria :

[1] Jean d'Outremeuse

« Barons, voici le comte de Louvain, à grandes gens, il nous le faut combattre ou passer outre sur nos ennemis; que vous convient-il de faire? — Par la bonne Vierge Marie, dit Hugues de Florinnes, il nous faut fuir et je voudrais bien être ailleurs qu'ici [1] ! »

Aussitôt les Liégeois se ruent à travers les soldats de Guillaume, renversent tout ce qui se trouve devant eux et parviennent à se dégager; ils sont bientôt sur les hauteurs de Saint-Gilles, gagnent en toute hâte Tilleur et arrivent à Jemeppe. Alors ils sont sauvés et ils se dirigent vers Huy en côtoyant la Meuse.

Ils ne tardèrent pas à rencontrer Hugues de Pierrepont, qui, après la célébration des offices de l'Ascension, avait quitté Huy et venait à Liége prendre de nouvelles mesures contre son redoutable adversaire. Ils lui racontèrent ce dont ils avaient été les témoins. Au même moment arrivaient Henri de Jache, Thomas de Hemricourt et quelques autres chanoines de Saint-Lambert qui confirmèrent leur récit et donnèrent de nouveaux détails plus affreux encore : « Sire, pour Dieu, lui dirent-ils, n'allez pas à Liége, car vous y trouveriez la mort : vingt mille Brabançons y mettent tout à feu et à sang. Retournez à Huy et attendez qu'ils aient quitté le pays pour en tirer vengeance, par la force ou par la loi !... » L'évêque ne voulait rien entendre : « J'irai y mourir, s'écriait-il, et m'y

[1] JEAN D'OUTREMEUSE

venger de la trahison de ces gens du Brabant[1] ! »
Mais les barons, saisissant son cheval par les rênes, le forcèrent à revenir à Huy.

Cependant le carnage n'avait pas cessé dans Liége ; le meurtre et la dévastation la plus inouïe continuèrent d'y régner pendant la nuit entière ; le lendemain matin, la ville fut livrée à de nouveaux ennemis : le comte Thierry de Gueldre, qui venait avec ses hommes d'armes au secours du duc de Brabant, entra dans la cité, et ceux-ci firent pis encore que les Brabançons. Le trésor de Saint-Lambert seul fut épargné : Longue Épée, moins cruel que son frère, chassa du temple les soldats qui s'étaient déjà emparés des vases saints et des châsses précieuses que l'on y conservait.

Quand tout fut pillé, le comte de Gueldre conseilla au duc de mettre le feu à la cité, et celui-ci venait d'en donner l'ordre : mais le grand-bailli de Brabant, châtelain de Bruxelles, Adrien Balhez, l'entendant, s'avança vers le duc et s'écria : « Messire, que faites-vous ? Par Notre-Dame, vous avez commencé la plus mauvaise œuvre qui soit au monde, et celui qui vous a conseillé de brûler Liége a tout perdu, bonté, honneur et franchise ; en lui est noire trahison. Messire, si vous brûlez la ville, méchef vous aviendra en vérité. Faites proclamer dans les rues que chacun vienne devant vous prêter foi et hommage à l'Empereur ; celui-ci

[1] Jean d'Outremeuse.

en sera bien plus content que si vous lui livriez une ville détruite et déserte [1]. »

Le duc se rendit aux remontrances du châtelain de Bruxelles et agit selon son conseil. Le lendemain matin donc, tous les habitants qui n'avaient pas eu le temps ou les moyens de s'enfuir, furent convoqués au palais. Le pillage avait été tel que la plupart d'entre eux étaient presque nus; les chroniqueurs assurent que Henri de Brabant lui-même fut touché de compassion à la vue de ces visages consternés, de ces hommes si piteusement vêtus et qui lui criaient merci. On leur fit à tous prêter hommage à l'empereur Othon ; puis le duc alla briser les halles, enleva le drap qui s'y trouvait encore, et voyant qu'il n'y avait plus rien à prendre, il résolut d'abandonner Liége.

Le lendemain, dimanche, les trompes et les tambours sonnèrent par toute la ville. Henri Ier rassembla ses larrons, dit Jean d'Outremeuse, et donna le signal du départ. D'immenses chariots, chargés de butin, précédaient l'armée. Le duc avait résolu de faire, en passant, une tentative sur le château de Moha, mais réfléchissant qu'il lui faudrait trop de temps pour s'en emparer, il prit le chemin le plus court et regagna précipitamment sa bonne ville de Louvain où ses soldats entrèrent en chantant :

Les brabançons n'ont que des fleurs ;
Pour les Liégeois sont les douleurs [2].

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti.*

[2] *Triumphus.* — Gilles d'Orval. — Jean d'Outremeuse.

II.

LA WARDE DE STEPPES.

La nouvelle des excès commis à Liége par les gens du Brabant et ceux du pays de Gueldre se répandit bientôt au loin. Hugues de Pierrepont impatient de se venger, s'empressa de convoquer tous ses feudataires et de réclamer leur assistance. Usant en même temps des armes redoutables de l'Église, il lança l'excommunication contre les deux princes alliés et leurs adhérents [1]. Dans chaque temple, l'image du Christ fut détachée des murs et couchée au milieu de la nef sur un lit d'épines, avec les châsses des saints placées à côté;

[1] *Triumphus S. Lamberti*, p. 614.

on défendit de célébrer l'office divin jusqu'à ce que vengeance eût été tirée du comte de Louvain; chaque dimanche on prononçait l'anathème contre les coupables: « Seigneur, disait le prêtre, regarde-nous du trône où tu es assis et prête l'oreille à nos prières. Vrai Dieu, ouvre les yeux et vois notre détresse! Que les noms de tous ceux qui ont pris part au sac de Liége soient effacés du livre de vie et ne soient pas confondus avec ceux des justes; que la mort descende sur eux tous et les conduise en enfer!... Ainsi soit-il! Ainsi soit-il!...[1]. »

En même temps que l'évêque s'occupait d'assembler ses vassaux, il faisait élever des murailles et des tours pour défendre les approches de la cité épiscopale, principalement du côté de Sainte-Walburge; il écrivit aussi au pape Innocent III et lui manda ce qu'il avait souffert par ordre de l'empereur Othon, l'excommunié. Le saint-père, touché des malheurs de l'Église de Liége, invita le roi de France à secourir l'évêque, et délia solennellement les Liégeois du serment qu'ils avaient prêté au faux empereur[2].

La puissante intercession du souverain pontife produisit son effet: trois mille hommes arrivèrent de France; d'autres princes promirent aussi leur assistance, et, de la sorte, Hugues de Pierrepont

[1] Jean d'Outremeuse. — Gilles d'Orval, et le *Triumphus*, p. 615.

[2] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti*. — Fisen. — Foullon. — Bouille et nos autres historiens.

fut bientôt en mesure de tenir la campagne. L'armée liégeoise, qui comptait dans ses rangs les comtes de Flandre, de Namur et de Looz et plusieurs seigneurs français, amis ou parents de l'évêque, français lui-même, pénétra alors dans le Brabant. C'était au commencement de l'été (1213); la chaleur était étouffante et laissait à peine aux soldats la force de tenir leurs armes; une poussière brûlante aveuglait cette multitude aussitôt qu'elle se mettait en mouvement; aussi le découragement commençait à la gagner quand un envoyé du duc Henri arriva dans le camp des Liégeois, arrêtés sur les bords du Piéton.

Le duc de Brabant, informé des grands préparatifs de l'évêque, envoyait implorer la paix, s'engageant à réparer les désastres soufferts par Liége, à renoncer à ses droits sur le comté de Moha, et promettant de venir à Saint-Lambert, avec ses nobles seigneurs, demander pardon, pieds nus et à genoux, des attentats qu'ils avaient commis l'année précédente.

Dans les malheureuses circonstances où ils se trouvaient depuis leur entrée en campagne, les princes alliés jugèrent ces conditions très-favorables à l'Église de Liége. Hugues de Pierrepont fut lui-même d'avis de les accepter, et les seigneurs qui étaient venus à son aide ne tardèrent pas à se séparer : les uns regagnèrent les comtés de Flandre et de Namur, les autres la France et le Hainaut.

Jamais Henri de Louvain n'avait eu l'intention d'exécuter le traité de paix; aussi perfide qu'il

s'était montré cruel, il n'avait cherché à diviser ses ennemis que pour mieux les attaquer ensuite.

Aussitôt qu'il vit l'évêque seul et abandonné à ses propres forces, il rassembla ses troupes le plus secrètement possible et fondit inopinément sur le pays de Liége. Il y avait juste un an et demi qu'il avait pris le même chemin, et il espérait bien y voir se renouveler ses succès et ses pillages. Il commence par incendier Tourrines et arrive ensuite à Waleffe-Saint-Georges qui éprouve le même sort. Le duc a juré de prendre encore une fois Liége : « J'y tuerai hommes, femmes et enfants! s'écrie-t-il, et forcerai bien ces orgueilleux bourgeois à demeurer désormais tranquilles. » Dans l'église de Waleffe il voit le crucifix gisant à terre sur les épines; il saisit aussitôt sa hache, met le crucifix en pièces et en jette les débris dans la boue : « L'évêque pense-t-il donc m'arrêter avec de semblables momeries, dit ce furieux, je veux lui causer tel dommage, que nul ne le croira par la suite [1]. »

Continuant sa marche à travers la Hesbaye ravagée par ses soldats, le duc s'arrête enfin devant Tongres. La terreur de son nom l'y avait devancé; les plus timides s'étaient réfugiés la veille dans Liége, emmenant les femmes et les enfants, et emportant les reliquaires et les objets les plus précieux [2]; le reste des habitants, com-

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti,* p. 620.

[2] *Triumphus S. Lamberti,* p. 620.

mandés par le vaillant Hubin Puilhes, sire de Ferme, qui était venu se jeter dans la place, résista courageusement; du haut de leurs murailles, les Tongrois faisaient pleuvoir une grêle de traits sur les assaillants et tuèrent beaucoup de monde aux Brabançons, ce qui mit le duc en grande colère. Un nouvel assaut est ordonné; les fossés sont comblés avec des fascines; le duc est déjà sur les remparts, malgré les efforts inouïs du seigneur de Ferme dont la hache fendait un homme à chaque coup. Les Tongrois reculent; les uns se dispersent çà et là, d'autres, en assez grand nombre, se réfugient dans l'église de Notre-Dame dont Hubin Puilhes, quoique blessé en plusieurs endroits, défend courageusement l'entrée, pendant que les bourgeois lancent des traits et des pierres du haut de la tour[1]. La journée se passa de la sorte sans que l'ennemi pût s'emparer de l'église, et bien des Brabançons avaient déjà trouvé la mort autour du temple : « Je ne sais, dit enfin le duc, qui est en cette maison, de Dieu ou du diable, mais que ce soit l'un ou l'autre il y sera brûlé[2]! » Et comme il craignait de passer la nuit dans la ville, il la quitta en y mettant le feu sur différents points. Bientôt des cris de détresse partirent de toutes les bouches; des tourbillons de fumée s'élevèrent au ciel, de longues gerbes de flammes éclairèrent les campagnes d'alentour, et des hauteurs qui cou-

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti*, p. 620.
[2] Id. — *Ibid.*

5.

ronnent Liége, on put apercevoir au loin la lueur rougeâtre de l'incendie!...

Un tel spectacle n'était pas fait pour apaiser les craintes des Liégeois ni calmer leur haine contre le Brabançon : „ Sire, criait-on de toutes parts à l'évêque, embrassez votre étendard et allez en avant; nous vous suivrons! „ Mais le prélat ne voulut point céder à cette généreuse impatience; il attendait les renforts que les gens de Huy et de Dinant avaient promis de lui amener, et comme il savait que les bourgeois de ces deux villes étaient déjà en marche, il leur envoya pendant la nuit des messagers pour leur dire de se hâter.

Tandis que l'évêque achevait ses préparatifs de guerre, le duc de Brabant, accompagné de cinq cents lances, avait devancé son armée et s'était approché de Liége, afin de juger par lui-même du point le plus avantageux pour donner l'assaut à cette place; mais quand il aperçut les murailles et les tours que l'évêque avait fait élever, les larges fossés qui avaient été creusés et qui défendaient de toutes parts la cité de saint Lambert, Henri de Louvain s'écria : „ Hélas! hélas! regardez Liége, mes barons, et voyez comme on l'a fortifiée depuis que nous l'avons prise; il nous faudra, je pense, renoncer à nous en emparer de nouveau, car je ne crois pas qu'il y ait de ville plus puissante au monde [1]. „

Ainsi parla le duc; puis, retournant sur ses pas,

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

il vint au village de Xhendremael où ses troupes l'attendaient.

Or, il s'était passé cette nuit même, à Liége, une chose extraordinaire dans la cellule d'un pauvre prêtre, homme religieux et de sainte vie, et qui s'appelait Guy de Torrent. Après avoir fait sa prière près de la châsse de saint Lambert, il était rentré dans sa chambre pour se livrer au sommeil; mais, à peine endormi, il eut une vision. D'abord, il aperçut sortant de la châsse du bienheureux martyr de la cité deux anges couverts de tuniques parfaitement blanches, tout resplendissants de lumière et qui tenaient en mains des cierges allumés; il les vit ensuite s'élever doucement au ciel. Cette apparition fut aussitôt remplacée par une autre : une procession de moines, chantant les *laudes,* s'avança sur le marché et entra dans la cathédrale; la *cloche du ban* retentit tout à coup dans les airs; les Liégeois s'assemblent en tumulte; ils s'arment à la hâte et se préparent à sortir de leurs murailles : « Hélas! hélas! s'écrie le visionnaire, où vont donc les pauvres bourgeois? » Pendant qu'il prononce ces mots, apparaît à ses yeux étonnés un jeune homme richement vêtu, qui lui dit : « N'aie point peur, je suis Lambert, l'évêque martyr, ton patron; lève-toi et recommande à mes nobles bourgeois de ne rien craindre; qu'ils sortent de la cité et aillent combattre le faux duc brabançon; je les conduirai et ferai en sorte qu'ils remportent la victoire [1]. »

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

Le prêtre, en s'éveillant, crut encore entendre les sons de la *cloche du ban;* il se leva donc et parcourut les rues, annonçant la vision dont il venait d'être favorisé. D'autres personnes assurèrent avoir eu la même apparition que Guy de Torrent. Quoi qu'il en soit de ces bruits, la plus vive confiance commença dès lors à se glisser dans le cœur des Liégeois, et la nuit se passa au milieu des préparatifs de l'expédition.

Le lendemain, au lever de l'aurore, les Hutois, les Dinantais, les gens de Fosse, de Thuin et de Ciney entrèrent dans Liége. Au même instant arrivaient, par la porte de Saint-Léonard, le comte de Saive, et par celle du pont-des-Arches, Waleran, duc de Limbourg. Par la porte d'Avroy, entraient également Hugues de Florinnes et Raes Des Prez, avoué de Hesbaye, qui, en cette qualité, devait porter l'étendard de Saint-Lambert; Thierry de Walcour, avoué de Ciney, Arnould de Morialmé, le sire d'Argenteau, le comte de Clermont, son fils Enguerrand et maints autres chevaliers ne tardèrent pas à paraître, chacun avec une suite nombreuse [1].

L'évêque alors donna le signal du départ et l'on sortit de la cité. On portait devant l'armée les châsses des saints, comme le divin tabernacle en allant vers Jéricho. Il y avait en ce moment sous l'étendard de la noble Église de Liége, vingt-six fils de comtes et vingt-huit fils de barons et gen-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

tilshommes, *francs de tous côtés, tous chanoines de Saint-Lambert,* dit le chroniqueur Jean d'Outremeuse. La plus vive ardeur se manifestait dans les rangs de l'armée liégeoise où chacun désirait en venir aux mains avec les Brabançons. Les Liégeois n'avaient pas fait une lieue qu'ils rencontrèrent messire Hubin Puilhes, venant de Tongres, le corps ensanglanté et l'armure toute bossuée, pour prendre part à la bataille.

Cependant, l'évêque n'était pas sans concevoir les plus vives inquiétudes; les Dammartin lui faisaient défaut; et des cinq cents nobles du Hesbaing, quinze seulement étaient dans les rangs de son armée [1]. Mais ces chevaliers couards et félons, qui étaient restés sourds à la voix de la patrie, en furent bien punis : leurs châteaux et leurs terres furent complétement ravagés par les armées des deux partis.

Les Liégeois continuèrent d'avancer et s'attendaient d'un moment à l'autre à voir l'ennemi, lorsqu'ils furent rejoints par Eustache Des Prez qui amenait soixante braves chevaliers de son lignage. Les Brabançons, par ruse, faisaient semblant de fuir devant leurs adversaires et brûlaient tout sur leur passage... Les barons liégeois frémis-

[1] C'étaient, dit Jean d'Outremeuse, Hubin Puilhes, sire de Ferme, et ses deux frères, les sires de Lexhy, d'Awans, de Waroux, de Villers, de Hozemont, de Berses, de Warfusée, de Kemexhe, de Bolsée, de Hollogne, de Foux et de Hollengnoulle.

saient de colère, et l'avoué de Ciney, Thierry de Walcourt, s'écriait en voyant au loin les flammes des villages incendiés : « Courons-leur sus et faisons-leur bon visage; mieux vaut mourir en honneur que vivre dans la honte [1]. » Un seul homme ne partageait pas cette ardeur; c'était Waleran, duc de Limbourg, oncle et parrain de Henri de Louvain. Vassal de l'Église de Liége, il s'était vu obligé de se rendre à l'appel de son seigneur, mais il eût donné gros pour faire échouer l'entreprise : « Les gens du Brabant sont nombreux et aguerris, disait-il, et nous n'avons pas besoin de tant nous presser pour les combattre. »

Un émissaire du comte de Looz arriva quelque temps après au camp des Liégeois, et leur annonça que le comte Louis les attendait avec ses gens, à Brusthem. L'évêque prend aussitôt toutes ses dispositions; il divise son armée en trois corps et donne à Hugues de Florinnes et à Arnould de Morialmé le commandement du premier, où il a placé tous les bourgeois de Huy. Les Dinantais, les habitants de Fosses et de Thuin sont compris dans le second corps, à la tête duquel se trouvent Thierry de Walcour, Anseal de Soumagne et Guillaume d'Orchimont. Les Liégeois forment le centre et sont commandés par l'évêque lui-même. Il avait à ses côtés Albert, comte de Saive, Henri d'Argenteau, Arnould de Fauquemont, son frère Guy de Rochefort et d'autres chevaliers. Hugues leur

[1] Jean d'Outremeuse.

adressa la parole : « Nobles et preux vous êtes tous ! s'écria-t-il, et vous connaissez la guerre ; partant je vous prie de vous conduire vaillamment demain à la bataille et de donner bravement l'exemple à ceux que vous commandez. Raes Des Prez gardera l'étendard avec les soixante chevaliers de son lignage ; Thomas et Englebert de Jupille, Baré de Fléron, Oger de Mangnée les aideront au besoin. Quant à Hubin Puilhes, je lui confie ma bannière ; celle du prévôt de Saint-Lambert sera remise entre les mains d'Arnould Maillard et de ses sept frères [1]. »

L'armée de la commune campa cette nuit à Lens sur le Geer. Le lendemain elle se mit en mouvement de grand matin, et marchait depuis près de deux heures quand un nouvel envoyé du comte de Looz vint annoncer que les Brabançons les attendaient dans une plaine entre Montenaeken et Houtain, nommée la Warde de Steppes.

C'était la veille de Saint-Calixte, le 13 octobre et un dimanche. Hugues de Pierrepont rangea aussitôt son monde et dit à ses barons : « Or, messires, voici l'occasion arrivée de venger nos affronts ; allons donc en avant, car Dieu nous aidera ! » Puis, il dépêcha son chapelain à Liége, mandant aux clercs, aux femmes, aux enfants et aux vieillards de se prosterner dans les temples et d'y prier pour ceux qui allaient à l'ennemi... [2].

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id.

On ne tarda guère à rejoindre le comte de Looz, et Liégeois et Brabançons furent bientôt en présence. Des cris de haine et de vengeance partirent à la fois des rangs des deux armées, mais l'évêque, s'adressant aux siens leur dit : « Cette clameur ne vaut rien : songez plutôt à venger la honte qui pèse sur vous... » Et tous répondirent : « Courons-leur sus, nous en aurons bientôt fini !... » Cette ardeur plut singulièrement à Hugues : « Mettez-vous à genoux, mes bons amis, leur dit-il, joignez les mains, et placez-vous en la garde de Dieu, de la Vierge Marie et du bienheureux martyr de la cité, saint Lambert ; priez-les de vous accorder la victoire [1]. » Alors il parcourut les rangs, donnant à ses soldats l'absolution de leurs péchés, et les bénissant trois fois ; puis il ajouta : « Bonnes gens, je vous enjoins, comme pénitence, de vous montrer ici preux, hardis et fiers ; souvenez-vous de votre honte et tâchez de la laver dans le sang brabançon ; je promets, sur le péril de mon âme, que celui qui mourra à cette bataille, autrement qu'en fuyant, sera reçu auprès de Dieu, et que son corps sera enterré avec toutes les cérémonies de l'Église !... [2]. — Merci, merci ! s'écrièrent les bourgeois, mais courons sus à ces traîtres, c'est trop attendre !... » Pendant qu'ils poussent ces cris, ils aperçoivent une blanche colombe planant au-dessus de l'armée, et chacun de puiser de nou-

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Id.

velles forces dans ce favorable augure et de dire : « C'est le Saint-Esprit qui vient combattre avec nous... » Saint Lambert, revêtu d'une brillante armure, apparut dans le ciel, à Liége, disent les chroniqueurs, se dirigeant vers la Warde de Steppes pour y secourir les Liégeois. Dans le camp, plusieurs chevaliers prétendirent aussi l'avoir vu [1].

Pendant que les Liégeois sentaient à chaque instant grandir leur confiance, disons ce qui se passait dans le camp du duc Henri. Voyant d'abord leurs ennemis se prosterner, les Brabançons commencèrent à en deviser tout haut entre eux et à en faire des railleries : — « Voyez, voyez, s'écriaient-ils, ces chétifs Liégeois ont tant de peur, qu'ils se mettent à genoux pour implorer merci [2]. » Mais Guillaume Longue Épée qui observait attentivement la contenance assurée des Liégeois, quoique ceux-ci fussent moins nombreux que l'armée du comte de Louvain, dit à quelques chevaliers qui l'entouraient : « Par ma foi, la journée est à eux, et je crains fort leur vengeance. »

Henri de Brabant avait rangé son monde sur une petite éminence et de manière à placer l'ennemi en face du soleil, mais, par un hasard que les Liégeois ne manquèrent pas de considérer comme un miracle, un épais nuage vint en intercepter la

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus S. Lamberti.*
[2] Id.

vue dès le commencement de la bataille, et le soleil ne reparut plus de toute la journée [1].

L'armée brabançonne était divisée en quatre corps, le premier commandé par le comte Thibaut de Bar; le deuxième par le comte de Clèves; le troisième par Guillaume de Perweis; le duc s'était réservé le commandement du dernier. Quand il vit ses gens prêts à fondre sur l'ennemi : « Dirigez tous vos efforts sur le vaillant comte de Looz, leur dit-il, lui mort, le reste ne tardera pas à s'enfuir. Ne faites quartier à personne, et si l'évêque lui-même tombe entre vos mains, tranchez-lui la tête. » En achevant ces mots, il donna le signal de la bataille, *et les ménestrels cornèrent,* dit Jean d'Outremeuse.

Bientôt la mêlée commença, et le comte de Looz, s'élançant le premier en avant, fendit jusqu'à la selle un chevalier brabançon; tous suivent l'exemple du valeureux comte Louis. Devant étaient les gens d'armes, le menu de l'armée venait derrière, rangé autour de l'étendard des échevins, car, alors, les métiers n'avaient pas encore de bannières. On se pressait si fort les uns contre les autres qu'il n'y avait pas moyen de reculer; aussitôt qu'un homme d'armes tombait, il était relevé par les bourgeois qui suivaient, mais si, au contraire, un Brabançon roulait à terre, ils se ruaient sur lui et l'achevaient avec leurs maillets. Les bouchers, armés d'espafuts, de couperets bien affi-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Triumphus S. Lamberti,* p. 626.

lés, se glissaient au milieu des chevaux, démontaient les cavaliers ennemis et les assommaient ensuite à grands coups de hache et de maillet, sans daigner les recevoir à rançon [1].

La terreur et le carnage régnaient dans les rangs attaqués par le comte de Looz. Les Brabançons reculent épouvantés devant cet homme à qui rien ne résiste. Quelques chevaliers du duc raniment le courage des soldats; ils attaquent tous à la fois le comte Louis et parviennent à le renverser. Mais en tombant, il s'est heureusement débarrassé de sa monture et lutte vaillamment contre les Brabançons qui le pressent de toutes parts. A chaque homme qu'il abat, il pousse son redoutable cri : *Saint Lambert! Saint Lambert!...* Eustache de Herstal et Henri de Duras l'entendent et parviennent à le dégager. Louis de Looz prend aussitôt un autre cheval et se jette de nouveau dans les rangs de l'armée brabançonne.

Les Hutois, les Dinantais et ceux de Fosses étaient aux prises avec les gens du comte de Clèves, et là aussi, messire Hugues de Florinnes faisait des prodiges de valeur. Les Liégeois et les Hesbignons avaient devant eux les hommes du Brabant et du pays de Gueldre; les gens de pied couraient parmi la plaine, achevant ceux qui n'étaient que blessés. Les houilleurs, les tanneurs et les bouchers s'étaient précipités à la suite du comte de Looz et se distinguaient par leur ardeur; l'his-

[1] Jean d'Outremeuse.

toire nous a même conservé le nom de l'un de ces terribles bouchers, Bastin Alard, qui, ayant renversé le fils du sire Dante, et celui-ci lui disant : « Je me rends, je suis plus noble et plus riche que le comte de Bar et vous aurez de moi quatre cents livres de gros de rançon, » répliqua : « Par ma foi, c'est moi qui vas te donner une fameuse rançon! » Et il l'assomma!...

Les chevaliers du noble lignage Des Prez entouraient le vieil étendard de Saint-Lambert, près duquel se trouvait l'évêque, et n'avaient encore pris aucune part à l'action; Eustache de Herstal arrive en ce moment, et s'adressant à Hugues de Pierrepont : « Messire, lui dit-il, allons planter la bannière au milieu des Brabançons, cela donnera grand cœur à nos gens. — Volontiers, répond l'évêque, et que Dieu et saint Lambert nous gardent de tous périls[1]!... »

Alors ce fut un beau spectacle à voir que tous ces chevaliers à la riche armure, maniant leurs coursiers avec adresse, poussant leur cri de guerre, et suivis d'écuyers agitant les pennons et les bannières de leurs maîtres. Ils se précipitent au milieu des Brabançons et la mêlée devient plus terrible encore. Le duc Henri s'est élancé du côté de l'étendard de Saint-Lambert, suivi de ses plus vaillants hommes d'armes; il s'est ouvert un passage jusque près de l'évêque autour duquel se pressaient les Des Prez, lorsque l'intrépide Hubin Puilhes le

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

frappe du fer de sa bannière et le renverse. Thierry de Walcour l'attaque à son tour et lui fait une large blessure à la tête, le duc est près de succomber, mais Longue Épée, qui veille avec soin sur son frère, parvient à l'arracher au danger qui le menace et le fait rentrer dans les rangs brabançons.

Cependant la bataille continuait sur tous les points, et l'ardeur ne s'était ralentie d'aucun côté. Le comte de Looz était toujours à la tête des siens, entouré de morts et de mourants, à tel point que son armure et son blason étaient couverts de sang et tout à fait méconnaissables. Renversé de cheval à deux reprises différentes, il s'était, chaque fois, relevé plus terrible et plus altéré de carnage. Attaqué en même temps par Thibaut de Bar et le comte de Clèves, Henri de Looz est de nouveau abattu et foulé aux pieds. Les bouchers qui ne le reconnaissent point, se précipitent sur lui, et, croyant voir un chevalier brabançon, ils vont l'achever sans doute, quand il s'écrie : « Bonnes gens des communes, je suis le sire de Looz, ne me tuez pas et tâchez de m'avoir un autre cheval[1] ! »

Pendant que le comte, entouré des gens des métiers, attend sa monture, le duc de Limbourg, qui l'a vu tomber, et qui, depuis le commencement de la mêlée, méditait contre les Liégeois quelque noire trahison, crie à ceux de Looz : « Mes amis, que faites-vous et pourquoi demeurer ici? L'évêque est prisonnier et voilà votre seigneur mort; sau-

[1] Jean d'Outremeuse.

vons-nous, par Dieu, où nous serons tous occis!... »
Mais le comte qui venait de retrouver un cheval, entendant ces paroles, se dresse sur ses étriers et s'écrie d'une voix tonnante : « Tu mens, faux traître et parjure, je suis ici vivant sur mon destrier, et monseigneur est au fort de la bataille où il combat vaillamment[1] ! »

Lorsque le duc de Limbourg entendit le sire de Looz, il pâlit et se mit à fuir à travers champs, suivi de ses gens et de ceux du comte qui ne reconnaissaient pas leur maître et le croyaient tué. Après avoir fait d'inutiles efforts pour les rallier, Louis rejoignit l'évêque qui dit en le voyant : « Vous avez été l'honneur de la bataille, cher comte bien-aimé, mais vos hommes d'armes se sont bien mal conduits [2] ! »

Cependant, sur d'autres points, la lutte continuait; messires de Beaufort, de Morialmé, Guy d'Awans, le comte de Clermont, Bertrand de Hamal, Anseal de Soumagne, le comte de Saive, les Des Prez et Eustache de Herstal faisaient des prodiges de valeur; deux fois déjà le duc Henri avait été renversé de son destrier et n'avait été sauvé que par le dévouement de ses gens. Tout à coup les Liégeois croient apercevoir dans les airs la Vierge Marie et saint Lambert, vêtus de blanc

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Triumphus*, p. 623. — RENIER, moine de Saint-Jacques, écrivain contemporain, apud CHAPEAUVILLE, II, p. 227.

[2] JEAN D'OUTREMEUSE.

tous deux, et ce dernier brandissant une épée flamboyante. A la vue de ce miracle, l'évêque s'écrie : „ Frappez, frappez, barons, la victoire est à nous ! „ Ces paroles ajoutent encore à l'ardeur générale; tous se précipitent vers la bannière de Brabant dont un Dinantais, nommé Jean Lossengnour, parvient à s'emparer... Alors la confusion fut générale, et le duc, au désespoir, se vit obligé de fuir; il n'échappa à une mort certaine, qu'en changeant d'armure avec l'un des siens, le sire Henri de Holdeberg, sur qui tous les efforts se dirigèrent, et qui paya de sa vie le salut de son maître [1].

Vers six heures, la victoire était décidée. Après avoir poursuivi l'ennemi pendant environ une lieue, les Liégeois revinrent sur le champ de bataille; un affreux spectacle les y attendait. Les gens du comte de Looz, fatigués de courir, avaient fini par tourner la tête, et ne voyant personne derrière eux, mais apercevant au contraire, dans le lointain, les Brabançons en pleine déroute, ils se hasardèrent de nouveau sur le lieu du combat, et se mirent en devoir de dépouiller les morts et de piller tout ce qu'il y avait de précieux. Près de quatre mille hommes presque nus, la plupart horriblement mutilés et tout dégouttants de sang, montraient combien la mêlée avait été affreuse; on avait fait un pareil nombre de prisonniers. Les Liégeois, au contraire, ne perdirent que peu de monde;

[1] Jean d'Outremeuse.

s'il faut en croire quelques-uns de nos chroniqueurs, cette perte ne s'élevait guère au delà de trois cents hommes; mais, il y a tout lieu de penser que le nombre des morts a été considérablement diminué, afin de prouver d'autant mieux le miracle opéré par le patron de la cité.

Le duc de Brabant, fuyant toujours; ne s'arrêta qu'à Tirlemont, puis il se dirigea vers Louvain avec les débris de son armée. A quelque distance de cette ville, il rencontra des femmes et des enfants qui venaient, en pleurs, au-devant de lui et s'écrièrent en le voyant : « Au nom de Dieu, messire, d'où venez-vous ainsi, presque seul? Où sont nos pères, nos frères, nos maris et nos enfants qui sont partis avec vous? Hélas, hélas, quel déplaisir nous avons de ne pas les voir ici! — Taisez-vous, méchantes gens, leur répliqua le duc courroucé! Quand Liége fut pillée naguère, vous en avez eu tout l'or et toutes les richesses : alors j'étais, à votre avis, meilleur que le roi de France. Il en est autrement aujourd'hui que j'ai perdu avoir et honneur! Eh bien, regardez, voilà tout ce qui reste de mes gens [1] !... »

Quant à Hugues de Pierrepont, après avoir rendu sur le champ de bataille des actions de grâces au Seigneur, il envoya des messagers à Liége, annoncer la grande victoire qu'il venait de remporter. On dormit sur le lieu même du combat, et le lendemain, les Liégeois pénétrèrent dans le

[1] Jean d'Outremeuse. — *Triumphus, S. Lamberti,* p. 626.

Brabant et brûlèrent Hannut; Jodoigne, prise par le comte de Clermont, fut livrée en pillage aux Hutois et aux Dinantais; Gembloux, Nivelles, Leuwes, Landen et Tirlemont devinrent successivement la proie des vainqueurs [1].

Le duc de Brabant, voyant ainsi brûler ses villes et ses domaines, les uns après les autres, implora la médiation du comte de Flandre, et, d'après quelques historiens, il paraîtrait que celui-ci se la fit bien payer. La paix fut enfin conclue le 2 février de l'année suivante, mais elle ne plut guère aux Liégeois, qui soupçonnèrent Hugues de Pierrepont de s'être aussi laissé corrompre, et partout, dans la cité, on s'en allait disant de l'évêque, *qu'il avait pris de l'argent pour la mélancolie qu'il avait contre le duc* [2].

Quoi qu'il en soit, le dimanche qui suivit la conclusion de la paix, le peuple de Liége se pressait en foule à l'entrée de l'église cathédrale. Dans le chœur on apercevait assis l'évêque et tout son chapitre, avec les comtes de Looz, Hugues de Florinnes, Arnould de Morialmé, Hubin Puilhes, le sire d'Argenteau, Raes Des Prez, Thierry de Walcour, Eustache de Herstal, et tous les comtes, les barons, et les nobles seigneurs du pays. On y vit bientôt arriver le duc de Brabant, accompagné seulement du comte de Flandre et du duc de Lim-

[1] Jean d'Outremeuse. — Renier, moine de Saint-Jacques. — Gilles d'Orval et le *Triumphus*.

[2] Jean d'Outremeuse.

bourg ; sa suite avait dû rester en dehors des murailles. Quand il fut au milieu du temple, le duc s'agenouilla, ôta son chaperon devant le crucifix qui gisait toujours à terre sur un tas d'épines, et s'écria d'une voix forte et retentissante : « Oyez, oyez, je suis ce Henri, duc de Brabant, qui pris Liége, la pillai et y commis tant de méchancetés, ce dont j'ai été par la suite bien puni à la *Warde de Steppes*. Me repentant de ces iniquités, je prie Dieu et le bienheureux saint Lambert de m'accorder merci, et j'implore la même grâce de monseigneur l'évêque, de son chapitre, et de tous ceux qui sont dans cette église, grands ou petits !... » Aussitôt l'évêque, se levant, donna la bénédiction au duc, et tous deux s'embrassèrent... Henri, prenant alors le crucifix et le portant lui-même, le remit de ses propres mains à la place qu'il occupait auparavant [1].

[1] Jean d'Outremeuse. — Nous aurions pu, dans ce travail, multiplier les citations, mais nous n'avons voulu puiser qu'aux sources originales, aux historiens contemporains. Jean d'Outremeuse appartient, il est vrai, au quatorzième siècle, mais la partie de son livre où il est parlé de la *Warde de Steppes*, a été empruntée, en entier, à un ouvrage malheureusement perdu pour nous, aux Chroniques de Hugues de Pierrepont, lui-même. C'est ce qui résulte du passage suivant, que j'ai déjà signalé dans mes *Recherches sur la vie et les ouvrages* de Jean d'Outremeuse, et que j'ai pris pour épigraphe de ce récit : « Or commenche l'histoire cy endroict del saincte victoire triumphale que Diex et sainct Lambert prist des Brabançons en la *Warde de Steppes*, por la vengeance des Liégeois, tout ainsy qu'il advient sanz prendre ny

C'est ainsi, disent les chroniqueurs, que Henri Ier, comte de Louvain et duc de Brabant, expia le sac de Liége, à la *Warde de Steppes*, par l'intercession du bienheureux saint Lambert.

mettre, en tele manière que l'éveske Hue de Pierpont le jetat en escript en ses cronicques, ainsi que vous orez.

HENRI DE DINANT

OU LA

RÉVOLUTION COMMUNALE A LIÉGE.

— 1252-1257 —

A ceïy temps estoit li gouvernanche del citeit de Liége fait par les grans et nobles... Car ilh n'avoit homme à Liége de la commone, jà tant fort riche d'avoir ne poissant d'amis, quy osast là parleir de chouse quy appartenoit al gouvernanche del citeit ne soy entremelleir. Et estoient tenus desous piés en servage des esquevins, et des nobles et des clercs.

JEAN D'OUTREMEUSE, *Chronique en prose*

HENRI DE DINANT

OU LA

RÉVOLUTION COMMUNALE A LIÉGE.

I

Robert de Langres, évêque de Liége, était mort le 16 octobre de l'an 1246, et, depuis près d'une année, le siége demeurait vacant. Un grand désaccord régnait parmi les chanoines du chapitre de Saint-Lambert touchant l'élection du nouvel évêque. Dans la première assemblée tenue à cet effet, les voix ne se portèrent pas sur moins de douze candidats; enfin, les suffrages se réunirent sur les deux principaux d'entre eux : Henri de Gueldre et Eustache de Rethel.

Le peuple de Liége eût préféré ce dernier que recommandaient son affabilité et sa douceur; de

plus, il appartenait au lignage de l'évêque Hugues de Pierrepont qui avait vaincu les Brabançons à la Warde de Steppes, cette grande victoire populaire dont les bourgeois gardaient avec orgueil le glorieux souvenir. Henri de Gueldre, au contraire, était détesté de tous, grands et petits ; on ne l'appelait dans la cité que Henri de Montfort ou Henri l'Allemand. C'était, disait-on, un homme qui tenait en grand mépris les pauvres gens des communes. Ses ancêtres avaient trahi les Liégeois à la Warde de Steppes, après en avoir été aidés plus d'une fois contre les ducs de Brabant. On ne manquait pas d'ajouter, que les gens du duché de Gueldre étaient presque toujours en guerre avec ceux de Liége [1].

Ces propos et beaucoup d'autres encore, étaient répétés publiquement dans les rues ; mais Henri avait de puissants amis à Rome et à la cour des Othon ; peu de temps après, malgré la vive opposition qui se manifestait contre lui, il reçut du pape sa confirmation à l'évêché, et l'empereur lui accorda ses lettres d'investiture.

Henri était fils de Gérard III, comte de Gueldre, et de Marguerite de Brabant. Trop jeune pour recevoir l'ordre de prêtrise, il obtint une dispense du souverain pontife, afin de pouvoir gouverner ses États ; aussi, ne l'appela-t-on d'abord que *l'élu de Liége* [2]. C'était un seigneur peu propre aux

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Hocsem, apud Chapeauville, II, p. 276. — Zantfliet, apud Martène, *Amplissima collectio*, V, p. 103.

fonctions spirituelles qu'on venait de lui conférer. Incapable de modérer ses passions, il se prostitua dans les débauches les plus honteuses, se livra à d'odieuses représailles contre son peuple, dilapida les biens de l'Église, et fit trafic des bénéfices, les donnant au plus offrant ou comme prix de quelque infamie. Chevalier plutôt que prêtre, il fut continuellement en guerre avec ses voisins et ses sujets. Il aimait le luxe et la parure, et ne se montrait en public que vêtu de riches fourrures et couvert de bijoux précieux. Enfin il était peu instruit et savait à peine lire [1].

Le règne de ce prince devait être l'un des plus orageux de notre histoire. C'est alors que commencèrent les révolutions dont la ville de Liége fut le sanglant théâtre pendant près de cinq cents années. Mais, afin de mieux comprendre les événements qui vont suivre, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière et de bien déterminer l'état de la cité à cette époque et la condition sociale de ses habitants.

Les premières chartes stipulant des priviléges en faveur de la bourgeoisie liégeoise, datent de la fin du douzième siècle. En 1198, l'évêque Albert de Cuyck, qui s'était endetté envers le comte de Hainaut dans les démarches qu'il dut faire pour assurer son élection, trouva moyen de prélever une assez forte somme en accordant à ses sujets

[1] *Epistola Gregorii papæ Henrico episc. leodiensi*, apud Hocsem, p. 302.

une charte, où il ne fit, il est vrai, que consacrer des coutumes et des franchises dont jouissaient déjà les bourgeois, mais que ceux-ci ne furent pas fâchés de voir sanctionner par le prince d'une manière authentique et solennelle. Ces libertés, presque aussi anciennes que la cité elle-même, se composaient de traditions plus ou moins effacées du régime municipal romain, fondues avec la loi salique et les capitulaires des rois carlovingiens ; aussi, la réunion des différentes dispositions du droit coutumier de Liége était connue autrefois chez nous sous le nom de *Loi Charlemagne*.

La grande charte d'Albert de Cuyck, confirmée, l'an 1208, par l'empereur Philippe II, et renouvelée trente ans plus tard par Henri VII, renfermait les points suivants qui devinrent comme le fondement du droit public liégeois [1].

Les *citains* ou bourgeois ne doivent ni tailles, ni écots, ni services militaires, ni aucune chevauchée, même pour les biens qu'ils possèdent à la campagne. Si quelque château de l'Église ou quelque maison fortifiée est assiégé ou envahi, l'évêque doit rassembler ses gens d'armes, ses chevaliers, ses hommes de fief et les surséants du plat pays pour faire réparer le dommage.

Quand l'évêque prévoit que la guerre se prolongera au delà de quinze jours, espace de temps pendant lequel il est obligé de la faire seul avec ses

[1] On trouve cette charte dans le *Recueil des édits* de Louvrex, et dans la plupart des historiens liégeois.

gens, il doit en informer les bourgeois de Liége et les engager à se tenir prêts, afin de lui porter secours après l'expiration de la quinzaine.

Alors, il envoie dans la cité l'avoué de Hesbaye, accompagné de quarante chevaliers, pour y recevoir l'étendard de Saint-Lambert et prêter serment de bien le garder ou de mourir en le défendant. Les bourgeois tiennent ensuite la campagne avec l'évêque, jusqu'à ce que justice soit obtenue et le forfait amendé à l'honneur de l'Église.

Aucun voué ne peut exiger de taille ou de service des bourgeois sous quelque prétexte que ce soit. Ils ne sont justiciables que des échevins, leurs juges naturels, et ne peuvent être soumis au tribunal de la Paix ou à tout autre justice exceptionnelle. Pour les arrêter, il faut un jugement préalable des échevins.

On ne peut confisquer les biens d'un criminel; ils appartiennent de droit à sa femme et à ses enfants. Quand un serf meurt à Liége, sa femme et ses enfants sont également ses héritiers.

Il n'est point permis au maïeur ni aux échevins d'entrer dans une maison de la cité ou de la banlieue, quelque chétive qu'elle soit, si ce n'est du consentement de celui qui l'habite. Ce droit d'asile s'applique également aux églises, aux tavernes et aux maisons claustrales.

Les bourgeois de Liége sont gens libres et servent de témoins en cette qualité; on ne peut les attraire en justice dans les huit jours qui pré-

cèdent ou qui suivent la Noël, les Cendres et les Pâques.

Aucun *afforain* (étranger), aucun champion n'a le droit d'appeler un bourgeois en champ-clos pour venger son injure; s'il a quelques prétentions à faire valoir, il doit les exposer devant l'échevinage.

Enfin cette charte précieuse détermine le prix des objets les plus nécessaires à la subsistance du peuple.

Liége offrait alors l'aspect général des villes de la Belgique au moyen âge; elle était entourée de remparts et de bastions et renfermait dans son enceinte quelques grands édifices, tels que des églises, des monastères, un hôtel de ville, le palais de l'évêque et la maison des échevins ou le *Destroit*. Elle était, en majeure partie, peuplée de marchands et d'artisans, venus là pour s'abriter, derrière ses fortes murailles, contre les vexations et la rapacité des seigneurs féodaux vivant dans les campagnes. Les rues, non pavées, étroites, tortueuses, inégales, se composaient d'habitations peu élégantes et presque entièrement bâties de bois. Chaque profession, placée sous le patronage de quelque saint, occupait une rue ou un quartier séparé; ici étaient les rues des foulons, des febves, des boulangers, des bouchers; là celles des cloutiers, des tanneurs, des pêcheurs, des drapiers et des tisserands. Les ouvriers des mêmes métiers formaient des confréries, des corporations organisées séparément, ayant à leur tête des *gouverneurs*

ou doyens ; mais elles ne possédaient pas encore de bannières particulières, elles n'obtinrent ce privilége qu'en 1297 [1].

Au commencement du treizième siècle, la cité était divisée en six grands *vináves* ou quartiers, distingués les uns des autres par leurs blasons et leurs cris d'armes. C'étaient le quartier de l'Ile, ceux du Marché, de Souverain-Pont, appelé autrefois Neuvice, de Saint-Johanstrée, de Saint-Servais et des Des Prez. Les habitants de ces vinâves, à l'exception du dernier, se divisaient en *grands* et en *petits* [2].

Les *grands* étaient les riches bourgeois qui suivaient les chevaliers à la guerre et les aidaient même, au besoin, dans leurs entreprises contre le bas peuple. La plupart d'entre eux, gros marchands trafiquant dans les *halles*, oubliant peu à peu leur modeste origine, se faisaient vaniteusement appeler *seigneurs*. Ils portaient des vêtements de couleurs verte et grise, relevés sur les épaules d'une étoffe bigarrée, à la manière des bannerets. Ceux qu'on appelait les *petits* étaient les artisans des communs métiers, vaste assemblage de douleurs et de misères, gens opprimés de tout temps par les nobles, ayant sans cesse à redouter de nouvelles taxes ou des amendes qui les ruinaient, en

[1] Fisen, *Historia leodiensis*, pars IIa, p. 35.

[2] Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*. Brux., 1673, in-fol , p. 209. — Fisen, pars IIa, p. 1.

proie à tout ce que l'arbitraire et le despotisme offrent de plus odieux [1].

Mais que pouvaient ces malheureux, sans chefs, sans argent, contre la puissante noblesse qui vivait à cette époque au pays de Liége? Un chroniqueur, presque contemporain, assure qu'il s'y trouvait alors cinq à six cents chevaliers dont la guerre était l'unique occupation, et qui *poursuivaient* partout joutes et tournois afin d'y recueillir honneur et profit [2]. Ces chevaliers avaient un nombreux train d'écuyers et d'hommes d'armes, et pouvaient, au besoin, former une armée toute bardée de fer, qui eût facilement écrasé la faible *piétaille* des communes.

La plupart de ces nobles habitaient le vinâve des Des Prez, séparé de la cité par la Meuse, et solidement fortifié contre les attaques imprévues de la bourgeoisie. Ils avaient fait construire, le long de la rivière, une haute muraille, dans laquelle il y avait deux portes massives avec des ponts-levis, l'une devant la rue des tanneurs, l'autre devant celle des pêcheurs. De la sorte, ils pouvaient, à volonté, empêcher les communications entre les deux rives du fleuve et se retrancher dans leur vinâve [3].

Ces précautions étaient nécessaires : les nobles, occupant seuls toutes les dignités du pays, avaient

[1] JACQUES DE HEMRICOURT. — FISEN.
[2] ID., p. 2.
[3] ID., p. 209.

plus d'une fois abusé de leur pouvoir. C'était parmi eux que l'on élisait les échevins, magistrats qui n'étaient pas seulement des juges, mais qui gouvernaient aussi la cité. Chaque année, ceux-ci choisissaient dans leur corps les deux chefs de la commune, alors appelés *maîtres-à-temps* et connus plus tard sous le nom de bourgmestres. Ces hommes, presque toujours imbus des préjugés de leur caste, avaient en profond mépris les pauvres artisans et autres gens des métiers. Tenant la bourgeoisie dans un état de vasselage fort dur, ils y fomentèrent, peu à peu, ces ressentiments profonds, ces haines concentrées, dont il furent plus tard les victimes au milieu des émeutes et des insurrections de la populace [1].

L'Église avait bien tenté parfois de mettre un terme à cet immense désordre social, mais elle ne l'avait essayé que faiblement et s'était même souvent alliée avec la noblesse contre la bourgeoisie. Dès l'avénement de Henri de Gueldre, les choses changent complétement de face : à côté de ces deux grands pouvoirs qui s'étaient jusqu'alors partagé la richesse et les honneurs, il en naît un troisième plus fort, plus énergique, qui finit par les dompter et reste seul maître à son tour.

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

II.

A cette époque (1252), vivait à Liége un homme qui joue un grand rôle dans les événements que nous allons raconter. On le nommait Henri de Dinant; les bourgeois le disaient né dans cette ville de parents nobles qui vinrent par la suite s'établir dans la cité épiscopale, on ne sait pour quel motif. C'était un jeune seigneur de bonne mine, parlant volontiers aux gens des petits métiers et s'en faisant toujours écouter avec plaisir, car il les entretenait de leurs priviléges qu'on n'observait point, des statuts de la cité qu'on paraissait mettre en oubli, et leur expliquait souvent en langage vulgaire la belle charte que leurs pères avaient

achetée de l'évêque Albert de Cuyck, et que les échevins se gardaient bien de leur faire connaître, de peur qu'elle n'éveillât, dans l'esprit des petits, des idées de liberté que ces magistrats avaient si grand intérêt à étouffer [1].

Henri de Dinant échauffait ainsi l'imagination des bourgeois, et les préparait insensiblement à secouer la tyrannie des nobles et des clercs, sous laquelle ils gémissaient depuis tant d'années. Une figure expressive, un caractère noble et élevé, un courage à toute épreuve, une éloquence entraînante le rendirent bientôt l'idole du peuple. Il ne fallait plus au futur tribun qu'une occasion favorable pour exécuter ses vastes desseins; des circonstances fortuites, et qu'il sut habilement exploiter, le rendirent enfin maître des destinées de son pays.

Gérard de Vinalmont, varlet d'un chanoine de Saint-Lambert, ayant eu querelle sur la place du Marché avec un certain Renier de Féronstrée, ramassa la première pierre qu'il trouva sous la main et en asséna un coup violent sur la tête du bourgeois, qui tomba sans connaissance à ses pieds [2].

A l'aspect de cet homme renversé, le visage couvert de sang, la populace pousse un cri de ven-

[1] *Chroniques manuscrites.* — JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN. — HOCSEM, *passim.* — CORN. ZANTFLIET, apud MARTÈNE, *Amplissima collectio*, V, p. 99.

[2] JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM. — JOAN. PRESBYTER, apud CHAPEAUVILLE.

geance et se met à la poursuite de l'assassin. Mais Gérard, se précipitant aussitôt vers l'église des frères mineurs, y arrive heureusement avant qu'on ait pu l'atteindre, et nul n'osa le suivre dans le moustier.

Sur le marché, les clameurs continuaient; un rassemblement nombreux entourait le corps de la victime et lui prodiguait des secours, tout en jurant contre le meurtrier qui, grâce au droit d'asile, allait échapper à la justice civile des échevins. Du Destroit où ils siégeaient, ceux-ci avaient été témoins de l'affaire et venaient d'arriver sur le lieu du crime. Fiers de leur autorité, excités d'ailleurs par les imprécations de la foule, ils oublièrent les immunités ecclésiastiques, consacrées par les anciennes chartes du pays, et, ordonnant à ceux qui les accompagnaient de briser les portes du temple, ils s'avancèrent vers le maître-autel où Gérard se tenait cramponné. Ce fut à grand'peine que les frères mineurs, furieux de cette violation de leurs privilèges, parvinrent à refouler la multitude au dehors et à retirer le coupable de ses mains [1].

La coutume de Liége portait que les chanoines avaient seuls la juridiction sur leurs serviteurs; mais les échevins, voyant l'effervescence populaire, et contents de pouvoir porter ce premier coup à l'autorité de l'Église, revinrent au Destroit où ils condamnèrent Gérard de Vinalmont au ban-

[1] Jean d'Outremeuse.

nissement. La sentence fut immédiatement criée au perron [1].

Cependant Renier de Féronstrée n'était point mort, et, d'après les statuts, celui qui blessait un bourgeois avec un couteau ou tout autre arme, devait seulement payer un voyage de Vendôme et vingt-cinq sols d'amende ; le *wehrgeld* ou la compensation pécuniaire était même encore admise pour le meurtre, lorsque les parents de la victime y consentaient [2]. D'ailleurs, le jugement violait les priviléges des chanoines, et ceux-ci adressèrent aussitôt leurs plaintes à Henri de Gueldre, qui excommunia les échevins, et jeta l'interdit sur la ville jusqu'à ce qu'on eût amendé suffisamment le dommage.

Dans l'entretemps, l'empereur Guillaume, étant à Maestricht, y rendit, à la prière de l'élu, un décret qui annulait la sentence des juges et leur ordonnait de se désister de toute poursuite contre Gérard de Vinalmont [3]; mais, ces magistrats refu-

[1] Jean d'Outremeuse. — Hocsem, p. 280.

[2] *Anciens statuts de la cité*, dans les archives du *grand greffe des échevins*, au dépôt de Liége. On lit aussi dans Hemricourt, plusieurs passages qui montrent que le *wehrgeld* existait encore de son temps chez nous. D'après les *records* des échevins, conservés aux archives de la province, la compensation pécuniaire pour le meurtre aurait subsisté bien plus tard encore, et même jusqu'au seizième siècle.

[3] Charte de *Guillaume*, conservée aux archives de la province. Cette charte ne porte point de date, mais elle est de l'indiction XI, qui, d'après les bénédictins, correspond à l'an 1253. Les archives de l'ancien chapitre de Saint-Lambert renferment plu-

sèrent d'obéir, et l'interdit continua de subsister pendant plusieurs mois encore.

Au milieu de ces troubles et de ces désordres de toute espèce, Henri de Dinant n'avait pas un instant perdu de vue ses projets d'affranchissement; il tenait, avec ses amis et ses affidés, des conciliabules secrets où l'on parlait journellement des libertés populaires et des meilleurs moyens à employer pour établir une bonne commune où les petits ne seraient plus à la merci des grands; il irritait ou calmait à son gré les passions de la multitude et savait lui imprimer la marche la plus favorable au succès de ses desseins. Grâce à ses conseils, tantôt les bourgeois aidaient la noblesse, tantôt ils se jetaient dans le parti du clergé, et, de la sorte, ils affaiblissaient peu à peu, l'une par l'autre, ces deux puissances rivales [1].

Un second événement, à peu près semblable au premier, eut lieu le 25 octobre de l'an 1253. Ernekin de Vilhanche, maire d'Awans en Hesbaye, tua d'un coup de couteau, sur le marché, Anseaux de Warnant, bourgeois de Liége, et le coupable sortit de la ville, sans que personne fît mine de s'opposer à son évasion.

Un tumulte effroyable suivit le départ d'Ernekin; des groupes menaçants se formèrent tout à coup dans les environs du Destroit et de la cathé-

sieurs chartes de Robert de Langres et de l'empereur Guillaume relatives aux immunités ecclésiastiques.

[1] Jean d'Outremeuse.

drale, et l'on eût dit qu'il se préparait une violente émeute [1]. Henri de Dinant était arrivé, l'un des premiers, sur le lieu de la scène; il écoutait attentivement tout ce qui se disait, puis, quand il vit les esprits bien montés, il fit signe qu'il voulait prononcer quelques mots : « Par saint Lambert, notre patron, s'écria-t-il, ne voilà-t-il pas, mes maîtres, une belle cité que celle où l'on peut commettre impunément de tels crimes? Notre élu ne vaut pas un denier, puisqu'il laisse ainsi violer nos franchises et ne tire aucune vengeance des affronts que nous recevons chaque jour. Mais, qu'attendre de lui qui ne pense qu'à ses plaisirs? Allons lui remontrer ceci pourtant, et voyons ce qu'il décidera.... [2] »

La multitude applaudit et se dirigea tumultueusement vers le *Pré l'évêque;* on appelait ainsi la place qui se trouvait entre l'église de Saint-Lambert et le palais du prince. Henri de Gueldre, informé des causes du désordre, pensa que le moment était venu d'attaquer à son tour l'influence de la noblesse; il parut donc aux fenêtres de son palais, et s'adressant au peuple : « Mes amis, leur dit-il, sachez que j'ai grand désir de vous faire justice et de vous soutenir, même contre les riches et les puissants : mais ils vous ameutent secrètement contre moi. Quand je suis en ma demeure, puis-je savoir ce qui se passe dans la cité? Ceux

[1] Hocsem, p. 281.
[2] *Chronique manuscrite.* — Jean d'Outremeuse.

qui ne devraient jamais l'ignorer, ce sont les échevins et le maïeur que je vous ai donnés pour vous sauvegarder ; eux seuls sont les coupables ; mais, je ferai mon possible pour y mettre bon ordre [1]. »

Quand le peuple entendit ces paroles débonnaires, il en fut fort aise : « Monseigneur de Liége, s'écria l'un des assistants, dont la voix puissante et sonore était bien connue de la bourgeoisie, prenez vengeance des échevins, nous vous y aiderons de toutes nos forces [2]. » Ensuite chacun se retira et tout rentra peu à peu dans le silence.

Huit jours après, Henri de Gueldre, voulant tenir la promesse qu'il avait faite aux bourgeois, ou plutôt poursuivant ses desseins contre les nobles, convoqua les échevins à une assemblée solennelle du chapitre. Là, il leur parla longuement des affaires de la cité, des meurtres qui s'y commettaient en plein jour et du peu de soin qu'ils prenaient de sa bonne ville ; puis, il ajouta en finissant : « Ce sera moi seul, messires, qui rendrai dorénavant la justice ; le peuple désire qu'il en soit ainsi, et je le ferai comme il m'en a prié. De la sorte, grands et petits seront également protégés, et de pareils troubles n'auront plus lieu [3]... »

Les échevins jetèrent les hauts cris à une proposition qui ruinait leur autorité ; ils apostrophèrent vivement l'élu, disant que c'était là une grande

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

[2] ID.

[3] ID. — HOCSEM, p. 281.

félonie de sa part, et jurant qu'ils le forceraient bien d'agir autrement : « Oui, s'écria l'un d'eux, nommé Franck de Visé, avant que le peuple, aujourd'hui notre vassal, devienne notre égal en puissance ou notre maître, nous serons tous morts ou chassés de Liége jusqu'au dernier [1]... » Et il frappait violemment du pied, gesticulait avec force et ajoutait d'autres propos que le tumulte empêchait d'entendre. Radus, l'archidiacre de Saint-Lambert, voulant calmer ce furieux, lui donna sur l'épaule un léger coup de la baguette qu'il tenait en main. Alors la colère de l'échevin ne connaît plus de bornes; il quitte précipitamment le chapitre et accourt au Destroit : « Or tôt, aux armes, messieurs les grands et les chevaliers, dit-il, voici la cité en douloureuse détresse; le chapitre veut passer au fil de l'épée tous les riches bourgeois et mettre le commun peuple au-dessus de nous; aux armes, vous dis-je, et courez vite assembler vos parents et vos amis [2]... » Lui-même il se dirige vers le quartier d'Outremeuse, habité par les Des Prez, et y a bientôt réuni un nombre considérable d'hommes déterminés.

Cependant, les sons lugubres de la cloche du ban retentissaient dans les airs; les boutiques se fermaient avec fracas; les artisans quittaient leurs ateliers, et les gens des petits métiers, ignorant la cause de ce tumulte, s'attroupaient à la hâte sur

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — Hocsem, *ibid.*

différents points de la cité. D'un autre côté, les nobles, se dirigeant vers le lieu des séances du chapitre, allèrent en briser les portes et cherchèrent à s'emparer des chanoines; mais ceux-ci s'étaient enfuis au premier son de la cloche, et le prince, voyant que la populace, loin de l'aider contre ses ennemis, se tenait dans une formidable inaction, s'empressa aussi de quitter Liége. La journée finit par le pillage de la maison du prévôt[1].

Pendant l'émeute, Henri de Dinant avait fait dire à ses amis de ne point bouger pour aider les échevins ou les chanoines, et de les laisser vider leur différend entre eux.

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM.

III.

La paix fut conclue peu de temps après, mais les nobles, soupçonnant les projets de l'élu, cherchèrent à les déjouer. A cet effet, ils résolurent de se liguer avec le peuple contre le prince, persuadés que, l'influence de l'Église abaissée, ils se débarrasseraient facilement de leurs nouveaux alliés. Ils allèrent donc trouver Henri de Dinant, dont ils connaissaient l'influence sur la bourgeoisie, et lui communiquèrent leurs desseins [1].

Henri, feignit de partager les ressentiments des nobles, et promit de les aider de son mieux,

[1] Jean d'Outremeuse. — Joan. Presbyter, apud Chapeauville, p. 282.

mais il ajouta qu'il avait peu d'espoir de réussir : « Les artisans et les gens des petits métiers, dit-il, ont également à se plaindre des échevins et de l'élu ; ils ne voudront point se mêler de vos querelles, à moins que d'y trouver quelque avantage. Vous créez chaque année deux maîtres-à-temps qui administrent les affaires de la cité ; laissez-les dorénavant choisir par le peuple en dehors du corps des échevins, cela satisfera la bourgeoisie. Je lui ferai accroire que cette nouveauté est dirigée contre vous ; mais, au fond, les maîtres ainsi nommés vous seront secrètement dévoués ; et quant à l'élu et au chapitre, nous obtiendrons, sans aucun doute, leur assentiment, car ils croiront que tout ceci est tramé pour vous nuire [1]. »

Les nobles approuvèrent ce plan et pressèrent Henri d'en hâter l'exécution. Celui-ci les avait à peine quittés qu'il se rendit auprès de ses affidés : « Le jeu est enfin bon pour nous, leur dit-il, et à notre tour nous serons les maîtres [2]. » Puis il raconte ce qui vient de se passer et les presse d'aller échauffer l'esprit des bourgeois et de les préparer à l'accomplissement de ses desseins ; lui-même parcourt les rues, entre dans les tavernes, et s'écrie partout que le moment est venu de briser le joug sous lequel le peuple gémit depuis si longtemps.

Le trouble et l'agitation régnèrent bientôt dans

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Id.

la cité; une foule innombrable d'artisans et d'hommes des métiers se portèrent sur la place du marché; pas un noble ne paraissait au milieu d'eux; ils croyaient, avec les échevins, que Henri agissait d'après leurs conventions; d'un autre côté, l'élu et le chapitre se réjouissaient de voir les passions de la multitude de nouveau déchaînées contre leurs puissants adversaires. Le tribun parcourait les rangs épais de la populace, pressait les mains calleuses qui s'avançaient pour saisir la sienne, contemplait avec bonheur ces figures où se peignaient une sombre énergie et l'espérance d'un avenir meilleur; puis, montant sur les degrés de Saint-Lambert, d'où il pouvait être aperçu de tous, il harangua pendant quelques instants les bourgeois et leur exposa le tableau des misères qui pesaient sur la bonne ville : « Il m'est avis que nous remédierions à ces maux, dit-il, en nommant nous-mêmes nos maitres-à-temps, et en leur faisant jurer de bien nous gouverner et de mieux observer nos priviléges; ainsi nous serions une franche et libre commune et nous n'aurions plus rien à craindre des échevins ni de l'élu [1]. »

Une approbation unanime accueillit les paroles de Henri de Dinant : « Il dit vrai et nous conseille bien, faisaient les uns, les bourgeois doivent nommer les maîtres de la cité. — Henri, Henri, ajoutaient les autres, soyez notre maître-à-temps et

[1] Jean d'Outremeuse.

veillez à nos libertés, nous avons pleine confiance en vous... » et une immense clameur sortit tout à coup des rangs de la multitude, répétant : « Henri, Henri, soyez notre maître-à-temps... »

— Que cela soit fait ainsi que vous le désirez, mes amis, répliqua le tribun ; je vous garderai bien, je vous le jure ; je promets de défendre vos priviléges et vos franchises et de vous rendre bon compte des deniers de la commune. »

Le peuple battit des mains à ce langage simple et énergique; les bourgeois se félicitaient entre eux d'avoir enfin secoué le joug des nobles et des clercs, et saluaient avec enthousiasme l'aurore de leur liberté [1].

Jean le Germeau, personnage entièrement dévoué aux vues de Henri de Dinant, lui fut donné pour collègue, et les deux nouveaux magistrats populaires se dirigèrent aussitôt après vers le Destroit où se trouvaient rassemblés les échevins, fort joyeux du succès apparent de leurs intrigues. Lorsque Henri de Dinant et Jean le Germeau entrèrent dans la grande chambre scabinale, ils aperçurent, au fond, le maïeur Adam de Neuvice, couvert de sa robe rouge et tenant en main la verge, emblème de sa haute dignité. Il avait à ses côtés Arnould Des Prez, Eustache de Fleron, Ogier du Lardier, Pierre de Hozemont, Jean d'Isle, Radus, sire de Chaynée, Gérard Mailhart de la Sauvenière, Thibault Clarembault, Enguerrand

[1] FISEN, pars IIa, p. 5.

Mailhart, Gilles de Rocourt, Collart de Haccourt, Lambert de Saint-Servais et Guy de Féronstrée. C'étaient tous nobles, tous chevaliers riches et puissants, et dont la plupart, dit Jean d'Outremeuse, *estoient fort mélancolieux, et haïoient les communes fortement.*

Le maïeur s'étant levé dans le dessein d'adresser ses félicitations à celui qu'il considérait toujours comme le complice des échevins, Henri ne lui laissa pas le temps de parler, et s'adressant à tous ceux qui étaient là présents : « Messires, leur dit-il, les bourgeois de cette cité m'ont nommé leur maître-à-temps, et je viens, en cette qualité, requérir de vous tous le serment d'observer les franchises qui nous ont été octroyées par les empereurs et par Monseigneur de Liége, Albert de Cuyck, de bonne mémoire, vous enjoignant de bien les garder, et de ne prononcer jugements que d'après nos vieilles coutumes et nos anciens statuts [1]. »

Les échevins ne firent d'abord que rire de ce qu'ils croyaient être une comédie; mais ils furent bientôt détrompés par l'air ferme et décidé du tribun. Un affreux soupçon pénètre tout à coup dans leur âme, et quelques mots outrageants de Henri achèvent de leur dessiller les yeux. Alors, ce fut à qui lancerait la plus grossière injure à celui qui les avait ainsi joués : « Parjure, faux traitre, s'écrient-ils, tu as contre nous entrepris grande folie, car nous saurons abattre avant peu

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

ton outrecuidance, et tirer de toi une vengeance éclatante. Quant au serment que tu oses venir exiger de nous, va dire aux bourgeois, tes pareils, que nous mourrons tous avant de nous abaisser à le prêter. — Eh! eh! mes maîtres, reprit Henri, en ricanant, un vieux rat, quand il est tombé dans les rets, est aussi aisément tenu qu'un jeune. Maintenant que vous voilà pris au piége, vous vous en tirerez comme vous pourrez; mais soyez sûrs que, jamais plus, vous ne redeviendrez aussi puissants que vous l'avez été jusqu'à ce jour [1]. »

En achevant ces mots, Henri quitta le Destroit, suivi de son collègue, et vint de nouveau haranguer les bourgeois qui attendaient impatiemment son retour. — « Vous savez, leur dit-il, quelle était votre misère, et voilà que, à présent, grâces à mes efforts, notre cité va devenir une bonne et franche commune. Mais ne croyez pas que tous verront avec plaisir ce grand changement. Des adversaires puissants et nombreux se lèveront contre nous. Consultez-vous donc et voyez si vous préférez vivre en liberté ou rentrer dans votre ancienne servitude. — Nous voulons être libres, s'écria-t-on de toutes parts; montrez-nous ce qu'il faut faire... — Vous seriez invincibles, répliqua le tribun, si vous aviez à combattre un ennemi déclaré et du dehors; mais vos adversaires sont dans nos murs, et ils saisiront la première occasion favorable pour vous écraser à l'improviste.

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

Déjouez leurs projets par une union forte et durable; formez-vous en bandes de deux cents hommes, commandés par un brave capitaine; convenez, à l'avance, de certains points de rassemblement, et courez-y tous si quelque danger vient à menacer la commune. Qu'au premier son de la cloche du ban, personne ne reste en son logis; que chacun prenne ses armes et vienne sur la place publique recevoir les ordres de ses chefs. De la sorte vous serez plus forts que les nobles ne l'ont jamais été [1]. »

De bruyantes acclamations accueillirent ce discours, et, à l'instant même, les milices bourgeoises furent organisées d'après les conseils de Henri de Dinant.

Les échevins apprirent avec stupéfaction ce qui venait de se passer, et, en quittant le Destroit, le maïeur Adam de Neuvice ne put s'empêcher de dire à ses collègues : « Messires, nous avons brassé là une bien mauvaise affaire; Dieu veuille que grand mal n'en advienne à nous et à nos enfants [2] ! »

[1] Jean d'Outremeuse. — Hocsem. — Joan. Presbyter.
[2] Id.

IV.

Un nouveau pouvoir existait enfin dans l'État, celui de la commune, et l'évêque ne tarda pas lui-même à ressentir les effets de ce grand acte populaire auquel il avait d'abord applaudi.

Quelques jours après les événements que nous venons de raconter, des messagers de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, arrivèrent à Liége, implorant l'assistance de l'élu, et l'engageant, au nom de leur maître, à venir guerroyer avec lui contre Marguerite de Flandre, sa mère. Henri de Gueldre pensa qu'il ne pouvait refuser des secours à Jean d'Avesnes, qui relevait son comté de l'Église de Liége, et, comme c'était l'usage en pareille occurrence, il manda sur-le-champ tous ses cheva-

liers, et requit les échevins de rassembler les gens de pied et de faire tous les préparatifs nécessaires pour son expédition [1].

Ceux-ci, contents de pouvoir humilier les nouveaux maîtres de la cité, s'empressèrent d'exécuter les ordres du prince, et firent *crier* au perron que les bourgeois, grands ou petits, riches traficants ou simples artisans des métiers, eussent à se tenir prêts et appareillés au premier son de la cloche du ban pour suivre Monseigneur de Liége à la guerre.

A la nouvelle de ce qui se passait, Henri de Dinant vint sur-le-champ au Destroit, et, s'adressant aux échevins, il leur demanda de quel côté l'élu se proposait de conduire les gens de la commune : — « Que t'importe, faux traître, lui répliqua violemment Arnould, sire de Chaynée, tu le sauras assez à temps quand tu seras de retour. — Eh bien, puisqu'il en est ainsi, messires, s'écria le tribun, dites à notre élu que les Liégeois ne verseront pas leur sang pour une cause étrangère : d'après nos anciens statuts et les priviléges d'Albert de Cuyck, nous ne sommes tenus qu'à défendre le territoire de la principauté et les possessions de l'Église de Liége... » Puis, sortant du Destroit, Henri fit à son tour proclamer au perron que les bourgeois pouvaient demeurer tranquilles en leur logis et n'avaient point à se mêler des querelles particulières de leur évêque [2].

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — Hocsem, p. 286.

L'élu avait les passions très-vives et souffrait difficilement qu'on lui résistât ; il devint furieux en apprenant l'opposition du tribun à ses projets de campagne, et, le lendemain, il abandonna la cité, jurant de venger l'affront qui lui était fait par la bourgeoisie. Quant à Henri de Dinant, il poursuivait tranquillement son œuvre, l'émancipation du peuple, et ne négligeait aucune occasion de ravaler l'influence des échevins dans les affaires de la commune. Ceux-ci, de leur côté, lui avaient voué une haine mortelle ; ils épiaient avec soin l'occasion de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable, et l'un d'eux, Lambert de Saint-Servais, faillit même l'assassiner un jour en plein chapitre [1]. La populace exaspérée à cette nouvelle, se précipita tumultueusement vers la cathédrale et se mit à la recherche du coupable ; mais il parvint à s'échapper, et, la nuit suivante, les échevins et les membres du chapitre, ne se croyant plus en sûreté à Liége, allèrent rejoindre l'élu.

Dès ce moment la guerre civile commença. Henri de Gueldre lança de nouveau l'interdit sur la cité, et ravagea le plat pays. Ses troupes, commandées par Gérard de Herans, maréchal de l'évêché, étaient en grande partie composées de chevaliers et de barons, ennemis déclarés des communes. Dans l'entretemps, les milices bourgeoises, conduites par Henri de Dinant, ne restaient point inactives ; elles couraient les cam-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

pagnes pour brûler et démolir les châteaux des gentilshommes, et elles firent, de la sorte, un butin considérable. Mais, des deux côtés, on se borna à de légères escarmouches, et il n'y eut aucun engagement sérieux avant le mois de mars de l'an 1255 [1].

A cette époque, Henri de Dinant se mit à visiter les villes de la principauté, disant partout comment le peuple de Liége avait secoué sa pauvreté et sa misère et voulait vivre indépendant de la noblesse. Il racontait à la multitude, qui écoutait avidement ses paroles, ce que les gens de Liége avaient déjà accompli, et l'exhortait à se créer des maîtres-à-temps comme eux et à s'organiser en compagnies toujours prêtes au combat : « Lorsque les villes seront bien unies, ajoutait-il, qui pourra les soumettre? » Son éloquence entraînait les populations; à Huy, à Dinant, à Saint-Trond, partout les habitants suivirent l'exemple des Liégeois et jurèrent de tenir la campagne avec eux contre les troupes de l'élu [2].

Henri venait de quitter Saint-Trond et chevauchait avec son escorte vers Liége, quand il fut surpris, près d'Oreye, par cinq cents lances du parti de l'évêque. Le sire de Berlo, qui les commandait,

[1] Nous suivons la chronologie de Jean d'Outremeuse, qui paraît avoir écrit cette période de son livre sur de bonnes traditions conservées dans la famille des Des Prez, à laquelle il appartenait. Il existe, pour toute cette époque, une différence d'une année entre Jean d'Outremeuse et la plupart de nos historiens.

[2] Jean d'Outremeuse. — Hocsem, p. 287.

était un rude adversaire pour les pauvres gens des métiers, encore peu habiles à la guerre ; on le voyait, dit la chronique, couvert de sa brillante armure, se précipiter au milieu des compagnons du tribun, frappant d'estoc et de taille, et pourfendant ceux qui osaient se mesurer avec lui. De son côté, Henri de Dinant faisait merveille et était puissamment secondé par les hommes de son escorte. L'un d'eux, hardi boucher de Liége, armé seulement d'une hache, avait pénétré presque seul au milieu des chevaliers; là, saisissant le sire de Berlo par la jambe, il le renversa de cheval et il se disposait à l'achever, lorsque le seigneur d'Awans vint, fort à propos, au secours de son capitaine. D'un coup de sa bonne épée, il tua le boucher, et, relevant le sire de Berlo, il l'aida à se remettre en selle. Enfin, accablés par le nombre, les Liégeois s'enfuirent en désordre vers la cité [1].

Ce léger échec ne compromit point la popularité du tribun. L'élection annuelle des maîtres-à-temps eut lieu quelques jours après, et deux de ses partisans les plus dévoués, Mathieu d'Abée et Gérard Baisier, l'un boucher et l'autre sellier, furent choisis à son instigation ; on le nomma lui même chef des milices de toutes les communes confédérées [2].

Henri fit aussitôt crier au perron que les bourgeois se tinssent prêts à entrer en campagne, et

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — Fisen.

envoya des messagers à ses alliés des autres villes, les priant de se rendre immédiatement à Liége. Ceux de Huy arrivèrent les premiers et se logèrent dans les maisons des chanoines et des échevins fugitifs; ils s'occupèrent d'abord à vider les celliers de ces riches demeures, puis ils allèrent aider les gens de Liége à moissonner les blés de la Hesbaye, dont on fit de vastes approvisionnements. Ensuite, l'armée des communes, laissant la cité à la garde des habitants de la banlieue, se dirigea vers Neufchâteau sur l'Amblève, où le maréchal de l'évêché avait établi ses magasins et renfermé tout le butin fait dans la dernière campagne [1].

Neufchâteau était une place fortifiée par la nature et par l'art, et qui avait déjà soutenu plus d'un siége meurtrier [2]. De hautes et massives murailles, des bastions escarpés, des parapets menaçants, hérissés de palissades, des créneaux dentelés, des mâchicoulis, des barbacanes, voilà ce qui s'offrit aux regards étonnés des assiégeants. Dépourvues de machines de guerre, les milices bourgeoises ne pouvaient songer à s'en emparer autrement que par ruse; Henri de Dinant essaya donc de faire sortir les assiégés, les traitant de couards et leur criant de ne point se tenir enfermés comme larrons et gens de mauvaise vie. Tantôt il ravageait les alentours et tentait les ennemis par l'appât d'un butin facile; tantôt aussi, il rangeait

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN.
[2] FISEN, p. 6.

ses troupes comme pour livrer un assaut général; mais la garnison restait indifférente à ces démonstrations; seulement quelques archers s'exerçaient à lancer des flèches contre ceux qui s'approchaient imprudemment de la place, et, rarement, ils manquaient leur but [1].

Enfin Henri leva le siége et ramena ses troupes vers la cité. Mais le maréchal sire de Herans, qui, depuis le commencement de la campagne, épiait une occasion favorable pour attaquer les gens des communes, les surprit tout à coup au moment où ils s'y attendaient le moins. Les Liégeois soutinrent, avec courage, le choc de leurs ennemis, et fondirent à leur tour sur eux avec une ardeur indicible.

La troupe du maréchal se composait, en grande partie, de nobles et de chevaliers, qui avaient chacun à leur suite un certain nombre d'écuyers et d'hommes d'armes. Les chevaliers montaient d'excellents coursiers de bataille, dont les selles étaient fort hautes et sans étriers; sur les caparaçons de leurs montures, on voyait leurs blasons richement travaillés, et, sous le caparaçon, un tissu de mailles qui défendait le cheval. Tous ces seigneurs étaient couverts de cottes de mailles artistement jointes; plusieurs avaient, en outre, autour d'eux, des plaques de fer qui leur servaient de garde-corps. Ils brandissaient une lourde épée à deux mains et la redoutable hache d'armes pendait à leurs côtés. Les écuyers étaient moins bien vêtus et n'avaient

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN, p. 6.

que de simples cottes nommées *panchières*, avec un jupon de futaine par dessus. Ils suivaient leurs maîtres, agitant les bannières et faisant entendre le cri d'armes particulier à chacun d'eux [1].

Tous ces hommes étaient habitués au métier de la guerre et pouvaient exécuter d'habiles manœuvres, tandis que la milice des communes n'offrait guère d'autre aspect que celui d'une population armée au hasard, combattant en désordre et sans autre guide que son patriotisme et son courage. Un très petit nombre de ces soldats improvisés avaient des casques, des targes et des hoquetons. Le glaive, la pique, le coutelas, l'arc, l'arbalète, le maillet et le bâton ferré étaient leurs seuls moyens de défense. Les bouchers n'oubliaient point, il est vrai, leurs haches ni leurs espafuts ; les houilleurs emportaient leurs pics, leurs havresses, leurs rivelaines ; enfin, chaque ouvrier ajoutait à ses armes offensives quelques-uns des outils de sa profession. Mais, ce qui faisait la principale force de ces milices indisciplinées et devait les rendre, un jour, si redoutables à la noblesse féodale, c'était le sentiment énergique qui les animait, leur ardent amour de la *liberté*, mot magique, qui venait, pour la première fois, de retentir à leurs oreilles.

Malgré l'immense avantage qu'offraient aux chevaliers leur forte armure et leur grande habitude des combats, la lutte, longtemps indécise,

[1] J. de Hemricourt, pp. 354 et 355.

finit par leur être fatale. Le maréchal et les siens, pressés de tous les côtés à la fois, se virent contraints de prendre la fuite et abandonnèrent honteusement le champ de bataille. Ils avaient perdu, dans cette affaire, une cinquantaine de chevaliers, et un nombre beaucoup plus considérable d'hommes d'armes [1].

Le même jour où les bourgeois remportaient cette victoire, les troupes de l'élu essuyaient un autre échec devant la ville de Saint-Trond qu'elles avaient tenté de surprendre. La nouvelle de ce double succès arriva en même temps à Liége et y répandit la plus vive allégresse. Vieillards, femmes, enfants coururent au-devant des milices communales et le retour de Henri de Dinant dans la cité, fut un vrai triomphe [2].

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.
[2] ID. — FISEN, p. 6.

V.

La paix fut enfin conclue par l'entremise d'Othon, comte de Gueldre, et de Pierre Capuce, légat du pape ; mais il y avait tant d'éléments de troubles dans Liége qu'un accommodement ne pouvait être durable. Les dissensions intestines recommencèrent, avec plus de violence que jamais, au mois d'avril de l'année suivante. Afin de subvenir aux frais de la dernière guerre, Henri de Dinant avait fait adopter une taxe nouvelle, et il en exigeait le payement des nobles aussi bien que des bourgeois. Les échevins invoquèrent vainement leurs exemptions, Henri allait de porte en porte, percévant la taxe, et il osa même se présenter à cet effet au Destroit.

Les échevins y étaient assemblés, et parmi eux se trouvait Radus Des Prez, l'un des personnages les plus influents de Liége, jeune homme fier et impétueux, plein d'ardeur et de courage, et qui voyait que, si l'on n'y mettait ordre, toute chevalerie et seigneurie seraient bientôt détruites dans la cité. Furieux de la hardiesse du tribun, il s'avança vers lui, et le contemplant d'un air indigné : « Traître, lui dit-il, il y a longtemps que tu mines sourdement notre puissance et que tu médites notre ruine, mais sache-le bien, tu seras mort avant que pareille chose arrive [1]. — Donnez un marc, messire, ainsi que les bourgeois l'ont décidé, répliqua froidement Henri, ou tous ceux d'entre vous qui refuseront de payer la taxe seront déclarés *aubains* et bannis. — Toi, me chasser de Liége, s'écria Radus exaspéré, de Liége, où mes ancêtres sont en grand honneur depuis le temps de Charlemagne et d'Ogier l'Ardennois, tandis que les tiens n'étaient que de petits bourgeois de Dinant qui se réfugièrent ici, sans doute à cause de leurs méfaits ! n'y comptez pas, messire, il y a quelqu'un qui saura bien l'empêcher [2]. »

En achevant ces mots, Radus saisit le poignard qui pendait à sa ceinture, et, se jetant sur Henri, il lui en porta trois coups dans la poitrine. Le tribun tomba comme mort. A cet aspect, les échevins, épouvantés eux-mêmes de cet acte audacieux,

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — Zantfliet.

abandonnèrent précipitamment le Destroit, et regagnèrent le vinâve qu'ils habitaient à l'autre côté de la Meuse, et qui portait, comme nous l'avons dit, le nom de chaussée Des Prez. Prévoyant l'irritation de la populace, ils se préparent à bien se défendre; les uns parcourent les rues et donnent l'alarme aux barons; les autres tirent les ponts-levis qui se trouvaient à l'entrée du vinâve, en face du pont des Arches; il n'existe plus de la sorte d'autre moyen de communication entre les deux rives du fleuve, qu'un étroit passage formé par quelques poutres, et où cinq hommes à peine pouvaient marcher de front. Radus Des Prez et les gens de son lignage se tiennent à l'entrée de ce passage dangereux, jurant que pas un bourgeois, fût-ce le diable en personne, ne parviendra à le franchir [1].

Pendant ces préparatifs de la noblesse, une grande effervescence régnait dans la cité. La nouvelle du meurtre s'y était répandue avec la rapidité de l'éclair; les habitants accouraient en foule au Destroit, espérant que ce n'était qu'une fausse alarme; mais le corps inanimé de Henri de Dinant que l'on transportait dans sa demeure, s'offrit tout à coup aux regards de la populace exaspérée, et sema dans tous les cœurs le désir de la vengeance [2]. Les sons lugubres du tocsin se mêlent aux clameurs furibondes de la multitude; les bou-

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chroniques manuscrites.*
[2] Id.

chers et les drapiers ferment leurs halles; on envoie des messagers aux houilleurs de Publemont et de Saint-Gilles, qui arrivent bientôt, armés de leurs terribles instruments de mort. Les ateliers sont déserts; pas un bourgeois, pas un artisan ne reste en son logis; tous se précipitent vers la place du marché; puis la foule, s'avançant en masses serrées par les nombreuses ruelles qui aboutissent encore aujourd'hui à la Meuse, débouche enfin sur le pont qu'elle envahit aux cris mille fois répétés de : Liége! Liége! Saint-Lambert! Saint-Lambert!...

Radus Des Prez et les siens soutinrent bravement le premier choc des assaillants [1]. Debout, à l'entrée du vinâve des chevaliers, ils y formaient comme un mur de fer contre lequel venaient se briser tous les efforts des gens de la commune. La populace s'arrête un instant, étonnée, devant ce petit nombre d'hommes qui ose lui résister; elle contemple leurs armures déjà bossuées de toutes parts, leur contenance mâle et déterminée, puis se jetant de nouveau en avant avec furie, elle parvient enfin à enfoncer les rangs de Des Prez. Déjà plus de deux cents bourgeois ont traversé le pont; des masses d'ouvriers s'élancent à leur tour sur l'étroit passage formé, comme nous l'avons dit, par quelques poutres; mais, tout à coup, un horrible craquement se fait entendre; le bois fléchit et se brise avec fracas, entraînant dans la rivière une centaine

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

d'hommes des métiers, et laissant un gouffre profond entre les pauvres bourgeois qui s'étaient avancés sur la chaussée, et les masses populaires qui arrivaient toujours plus altérées de sang et de carnage [1].

Cependant les bourgeois qui se trouvaient sur l'autre rive, continuaient la lutte avec les nobles. Sans aucune chance de salut, ayant devant eux toute la chevalerie de Liége, et derrière, un abîme, ils veulent au moins vendre chèrement leur vie ; le désespoir redouble leur courage, et la foule qui encombre le pont les contemple avec anxiété et les anime par ses clameurs. Mais le nombre de ces malheureux diminue peu à peu ; leurs forces s'épuisent ; ils font de vains efforts pour rompre ce mur de fer que Radus et les siens opposent à leurs coups. Refoulés sur le bord du précipice, ils luttent encore quelques instants avec rage, puis, blessés, mourants, ils se laissent tomber dans les eaux qu'ils rougissent de leur sang. La Meuse fut leur tombeau [2].

Le peuple les a tous vus périr et jure de les venger. Heureusement pour les chevaliers, la nuit survint ; les gens des métiers, proférant d'horribles imprécations, abandonnèrent les avenues du pont et se retirèrent sur la place du Marché où ils

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chroniques manuscrites.*

[2] Jean d'Outremeuse nous a conservé la date de cette terrible journée qui fut pour le peuple ce que devint plus tard, pour les nobles, la Mal Saint-Martin : *là comenchat estour,* dit-il, *qui abassat les commones.* C'était le 19 avril de l'an 1256.

apprirent avec joie que Henri de Dinant n'était point mort et que ses blessures offraient même peu de danger. Ce fut une immense consolation pour les pauvres bourgeois au milieu du grand désastre qu'ils venaient d'essuyer, et cette bonne nouvelle releva singulièrement leur courage. On fit aussitôt tous les préparatifs nécessaires pour attaquer le vinâve des Des Prez, le lendemain au point du jour; mais les nobles, voyant le peuple tout entier déchaîné contre eux, abandonnèrent la cité pendant la nuit; l'élu suivit leur exemple, et il ne resta dans Liége, avec la bourgeoisie, que le prévôt de Saint-Lambert et quelques chanoines, dont les maisons avaient été, comme nous l'avons dit, pillées par les chevaliers, et qui, depuis lors, avaient franchement embrassé le parti de la commune [1].

L'élu, *gros de fiel et de passion*, dit un naïf chroniqueur, résolut enfin de mettre tout en œuvre pour dompter cette bourgeoisie rebelle. Il envoya des messagers à ses hommes de fief, leur ordonnant de venir le rejoindre sur-le-champ, et l'aider à écraser cette bruyante fourmilière de mutins. Il implora, en même temps, le secours des princes voisins, et engagea au duc de Brabant les villes de Hougarde et de Bavechine, moyennant une somme d'argent qui lui était indispensable pour entreprendre la guerre.

Pendant que Henri de Gueldre s'occupait sérieu-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Chroniques manuscrites.*

sement de ces préparatifs, il survint à Huy un événement qui généralisa de nouveau les troubles. Les échevins de cette ville, en jugeant six bourgeois, omirent une formalité stipulée dans la précieuse charte de commune accordée aux Hutois par l'évêque Dietwin, en l'an 1066. D'après cette charte, les juges ne pouvaient condamner l'une des parties avant de l'avoir ajournée à trois reprises différentes, et d'avoir convoqué la bourgeoisie au son de la cloche. C'est ce qui n'avait pas eu lieu [1].

Les bourgeois s'opposèrent donc à l'exécution du jugement et invitèrent Henri de Dinant à venir défendre leurs franchises devant le tribunal qui les avait violées. Celui-ci, que le diable aidait, dit Jean d'Outremeuse, et qui n'allait plus par la cité qu'escorté d'un grand nombre d'hommes des métiers, prêts à mourir pour sa défense, chevaucha droit à Huy, où il fut reçu avec pompe et honneur [2]. On lui exposa le débat, et, quand il fut bien informé de tout ce qui avait eu lieu, il exigea des échevins l'annulation de leur sentence. Mais ils refusèrent d'obéir, et allèrent rejoindre l'élu qui venait de lancer un nouvel interdit sur les deux villes insurgées, et qui se trouvait alors à la tête d'une armée assez considérable.

Parmi les principaux seigneurs qui en faisaient partie, on remarquait les comtes de Looz, de Ju-

[1] Jean d'Outremeuse. — Fisen, p. 8. — Hocsem, p. 287. — Zantfliet, apud Martene, V, p. 100.

[2] Jean d'Outremeuse. — Hocsem, p. 288. — Joan. Presbyter.

liers et de Gueldre; puis le duc de Brabant, le petit-fils de ce Henri, comte de Louvain, qui avait pris Liége en l'an 1212, et essuyé une si grande défaite, l'année suivante, à la Warde de Steppes. Les Liégeois ne s'effrayèrent point du nombre ni de la puissance de leurs ennemis. Conduits par Henri de Dinant, ils allèrent surprendre le château de Waremme et s'emparèrent de plusieurs manoirs dont les possesseurs avaient embrassé le parti de Henri de Gueldre. D'un autre côté, les Hutois attaquèrent Moha, et remportèrent d'abord quelques légers avantages; mais ils furent peu de temps après complétement battus, entre Vinalmont et Antheit, par le comte de Juliers qui leur tua près de huit cents hommes et les força de rentrer dans leur bonne ville. L'élu interrompit alors les communications entre Liége et Huy, au moyen d'un corps de troupes qu'il établit à Flône, sur les bords de la Meuse, et il vint lui-même camper dans les plaines de Vottem, près de Liége, jurant, par la sainte Croix, qu'il détruirait la cité de Saint-Lambert, et la livrerait en pillage à ses soldats [1].

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

VI.

Il y avait, par bonheur, dans l'armée de l'élu. des hommes qui n'avaient point oublié que Liége était leur mère; et cependant, ces hommes étaient peut-être les plus redoutables ennemis de la commune. Fiers de leurs richesses et de leur haute origine, ils méprisaient ce bas peuple qu'ils avaient tant de fois écrasé du sabot de leurs chevaux et frappé du tranchant de leur épée. Mais ils aimaient Liége, le berceau de leur enfance, le lieu où reposait la cendre de leurs pères, la cendre de ces *hauts-voués* qui jettent tant d'éclat et de poésie sur les commencements de notre histoire.

Connaissant les projets de l'élu, et redoutant les

excès de la soldatesque, Arnould Des Prez, Radus son fils et tous les chevaliers de cette puissante famille, vinrent trouver Henri de Gueldre, et, quand ils furent près de lui, ils s'agenouillèrent humblement et se prirent à pleurer [1]. L'évêque surpris, courut à eux, et les relevant aussitôt, il s'écria : « Qu'est-ce, mes barons ; que voulez-vous de moi? — Seigneur, répliqua Radus, le lignage des Des Prez, le plus noble et le plus ancien du pays, vient implorer votre merci. On assure que vous avez dessein de détruire Liége ; eh bien, messire, nous le proclamons hautement, celui qui vous a donné pareil conseil est un vilain sans cœur. Vous avez le pouvoir d'agir de la sorte, assurément, mais à qui sera le dommage alors, si ce n'est à vous et à la plupart de ceux qui vous accompagnent et sont ici pour vous aider. C'est sur Henri de Dinant, l'auteur de ces dissensions, que vous devez faire tomber votre vengeance, et non sur les pauvres gens de la cité, qui se sont laissé séduire par ses paroles menteuses. Mettez-le en jugement, et que les échevins le condamnent ainsi que tous ceux qui vous empêchent de rentrer dans votre bonne ville épiscopale [2]. »

L'élu, après avoir écouté ce discours, contempla quelques instants l'orateur, dans le plus grand silence, puis, il s'écria : « Radus Des Prez, brave et noble combattant, vous m'enseignez la vraie

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — *Chroniques manuscrites.*

route que je dois suivre, et, par le saint Sacrement, j'agirai ainsi que vous le désirez [1]. »

Le lendemain même, Henri de Gueldre assembla les échevins qui se trouvaient tous dans les rangs de son armée, et, contrairement aux statuts qui défendaient à ces juges de siéger ailleurs qu'au Destroit, près du perron de la cité, et après convocation du peuple au son de la cloche du ban, il établit leur tribunal à Vottem. Aussitôt le mayeur fit crier dans le camp par ses *boutilhers* ou sergents que le dix août, il tiendrait un *plaid* solennel et public où il prononcerait sentence contre les rebelles de Liége [2].

Au jour fixé, une foule immense de chevaliers, d'écuyers et d'hommes d'armes de l'armée de l'élu, se dirigèrent tumultueusement vers le lieu désigné pour cette imposante cérémonie, impatients d'assister aux curieux débats, annoncés d'une manière tout à fait inusitée.

Sur le plateau qui sépare aujourd'hui les houillères dites d'Ans et de Gaillard-Cheval, on avait construit une vaste estrade, au milieu de laquelle se dressait fièrement le perron de Liége. Derrière le perron, étaient assis le mayeur et les échevins, revêtus de longues robes rouges, attendant l'ouverture du plaid et l'arrivée de Radus Des Prez qui devait remplir l'office de mambour ; c'est ainsi qu'on désignait le plaignant. Devant

[1] Jean d'Outremeuse.
[2] Id. — Zantfliet.

ces magistrats était le clerc de l'échevinage, et aux deux côtés de l'estrade, les *boutilhers* [1].

De ce plateau, le site le plus riche et le plus varié se déroulait aux yeux de la multitude et ajoutait encore à la majesté de cette grande scène. L'armée avait à ses pieds l'admirable fond des *Tawes*, alors beaucoup plus boisé qu'à présent, mais où l'on voyait déjà de verdoyantes prairies et quelques-uns des charmants *cottages* qui y sont si nombreux aujourd'hui. A gauche, les eaux argentées de la Meuse, longeant les prés marécageux de Droixhe et de Saint-Léonard, allaient, en serpentant, baigner les villages de Jupille et de Herstal, ce grand et poétique berceau des rois carlovingiens. Dans le fond, on distinguait, à travers une légère vapeur blanchâtre, les riantes collines qui environnent Liége, et l'on apercevait même une partie de la cité. Les chevaliers contemplaient silencieusement les clochetons et les tourelles de leurs demeures, maudissant le tribun qui les en avait chassés et se demandant quand ils pourraient de nouveau habiter leur vinâve.

Les diverses émotions de la foule, en présence de cet imposant spectacle, firent bientôt place à la curiosité la plus vive, quand on vit Radus Des Prez monter d'un pas ferme les marches de l'es-

[1] On trouve des renseignements fort curieux sur les formes des différentes judicatures liégeoises au moyen âge, dans l'ouvrage de Jacques de Hemricourt, intitulé : *le Patron de la temporalité*.

trade et venir se placer debout devant le mayeur. Un calme profond régna tout à coup parmi cette multitude naguère si bruyante et si agitée, et, sur un signe des échevins, le mambour s'exprima en ces termes :

« Seigneurs, partant que vous êtes ici pour rendre jugement, comme vous avez accoutumance de le faire, je vous requiers humblement de déclarer si vous êtes en lieu convenable pour siéger.... [1]. »

Les échevins se consultèrent quelques instants, puis, l'un d'eux, s'adressant au mayeur : « Messire, dit-il, nous *recordons* que tous jugements rendus ici par nous seront fermes et sans appel, et nous vous prions de mettre notre déclaration en garde de loi.... ; » ce que le clerc de l'échevinage fit sur-le-champ.

Le mambour prit alors de nouveau la parole : « Seigneurs, ajouta-t-il, d'une voix forte et sonore, moi, Radus Des Prez, je suis ici présent, devant vous, pour me plaindre de plusieurs méchantes gens qui ont brûlé et ravagé le pays de monseigneur l'élu, et causé à nous tous grands dommages. Je requiers justice et vous supplie de prononcer sentence contre Henri de Dinant, Gérard Baisier, Arnold de Borlé, Guy du Pont, Aymery de Pierreuse et leurs principaux adhérents au nombre de douze [2]. »

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Id.

Le mayeur écouta attentivement la plainte, puis la fit mettre en garde de loi par le clerc de l'échevinage; ensuite, il dit quelques mots aux deux boutilhers qui, s'avançant à chacun des coins de l'estrade, crièrent à haute voix et à trois reprises différentes : « Henri de Dinant, Gérard Baisier et autres accusés par messire Radus, si vous êtes ici, venez en avant pour venger votre honneur et y être jugés à l'enseignement des hommes... [1]. »

Les trois citations furent répétées sans que personne parût. Alors, les échevins se parlèrent quelque temps à voix basse, puis l'un d'eux, montant sur les degrés du perron, appela de nouveau Henri de Dinant et ses complices, les déclarant traîtres et félons, indignes de posséder aucun fief du pays, privés de leurs charges, offices, honneurs et dignités, et permettant à chacun de leur courir sus [2].

Des acclamations bruyantes accueillirent ces paroles, après lesquelles l'assemblée se dispersa peu à peu. On n'aperçut bientôt plus dans la plaine que de petits groupes de soldats et d'écuyers, devisant du plaid, ou s'arrêtant pour entendre répéter la sentence des échevins que les boutilhers criaient par tout le camp.

Henri de Dinant, informé de ce qui venait de se passer à Vottem, sentit que l'union des communes

[1] Jacques de Hemricourt, *le Patron de la temporalité*. — Jean d'Outremeuse.

[2] Jean d'Outremeuse et Jacques de Hemricourt.

pouvait seule arrêter les projets de vengeance de l'élu et des nobles; il dépêcha donc, sur-le-champ, des émissaires à Huy et dans les autres villes, exhortant les habitants à ne point séparer leur cause de celle des Liégeois et à ne conclure, avec le prince, aucune paix particulière.

L'élu devint furieux en apprenant ces nouvelles; il n'en fut que plus résolu à comprimer sévèrement la révolte, et, pour mieux y réussir, il attaqua et soumit successivement les confédérés des autres villes, pendant qu'une partie de ses troupes pressait vivement le siége de la cité et cherchait à la réduire par famine. Les Hutois, battus près d'Awans, durent eux-mêmes implorer la merci de l'évêque, qui se hâta d'enlever aux Liégeois ces redoutables alliés. La paix se fit par l'entremise de l'abbé de Neufmostier : les bourgeois de Huy s'engagèrent à réparer les dommages qu'ils avaient causés à Waremme et à Waleffe; leur tour de Damiette fut mise à castel et leur cloche du ban brisée en morceaux.

Henri de Gueldre revint alors à Vottem, suivi de toute son armée, et bien décidé à en finir avec ces méchantes gens de la cité, cette *misérable ribaudaille*, comme il les appelait.

VII.

Une affreuse disette régnait dans Liége; les vivres y manquaient depuis longtemps, les greniers étaient vides, et les troupes de l'élu interceptaient toutes les communications avec le dehors. Cependant, malgré leur extrême détresse, les bourgeois, confiants dans l'alliance des autres villes, continuaient de se défendre; mais, quand ils apprirent les succès de l'évêque et l'isolement dans lequel ils allaient se trouver, leur ardeur fit place à un profond découragement : « Voilà ceux de Huy qui nous abandonnent, s'écriaient-ils; le prince les a reçus à merci; qu'allons-nous devenir ? [1] »

[1] Jean d'Outremeuse. — Hocsem, p. 289.

Henri de Dinant et ses amis ne désespéraient cependant pas encore de la cause populaire et voulaient que l'on s'ensevelît sous les ruines de la cité plutôt que d'implorer la miséricorde de l'élu. La bourgeoisie, épuisée, était loin de partager leur enthousiasme et désirait la paix. Le tribun, satisfaisant à regret au vœu de la multitude, vint lui-même trouver les maîtres-à-temps et les engagea à traiter avec l'évêque : « Monseigneur de Liége m'exceptera de la paix, je le sais bien, dit-il, il me hait parce que je soutiens vos droits et vos priviléges, mais tâchez au moins d'obtenir des conditions équitables pour la commune. — Henri, répliquèrent les maîtres, soyez assuré que nous n'épargnerons ni soins ni veilles pour vous préserver de tout mal ; nous nous y emploierons aussi autant que cela sera en notre pouvoir.[1] »

Les maîtres-à-temps, accompagnés des abbés de Saint-Jacques, de Saint-Gilles et de Saint-Laurent, sortirent alors des murailles et se rendirent auprès du prince qui avait établi son quartier-général à Sainte-Walburge. Henri de Gueldre fit bon accueil aux députés et les reçut avec courtoisie, mais il ne voulut entendre parler d'aucun arrangement : « Je ne puis traiter avec ces mauvaises gens, disait-il, jusqu'à ce que je les aie à merci pour faire couper la tête à ceux que je voudrai. Ils ont ruiné les maisons de mes serviteurs, chassé mes officiers, brûlé mes châteaux et j'en aurai vengeance. »

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

Radus Des Prez assistait à la conférence ; ce brave seigneur, dont le caractère était si noble et si chevaleresque, prit encore une fois la défense de la commune : « Messire, dit-il, à l'évêque, laissez-vous fléchir par les prières de ce pauvre peuple qui a follement suivi les conseils de quelques hommes pervers, et daignez le prendre en pitié. — Il m'est avis, cher Radus, répliqua l'élu, que je ferais bien de châtier ces rebelles; mais je ne veux agir que d'après les conseils de mes barons [1]. »

Henri de Gueldre consulta un instant les chevaliers et les échevins qui l'entouraient; s'adressant ensuite aux députés, il leur parla en ces termes : « Seigneurs, qui êtes ici venus de la part de mes gens pour conclure la paix, voici mes conditions, et sachez que je n'en veux point d'autres : Henri de Dinant et tous ceux qui, comme lui, ont été déclarés traîtres et félons, dans le plaid de Vottem, me seront livrés pour en faire ce que bon me semblera ; les statuts de la cité seront abolis ; les compagnies et les milices bourgeoises seront dissoutes; seulement, comme preuve de ma clémence, je laisserai au peuple l'élection de ses maîtres-à-temps [2]. »

Les députés répondirent qu'ils n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions et regagnèrent les portes de la cité où les attendait la multitude : « Eh bien! cria-t-on de toutes parts,

[1] Jean d'Outremeuse
[2] Id.

donnez-nous des nouvelles et dites-nous comment vous avez parlementé à Sainte-Walburge? Les maîtres baissèrent tristement la tête : « Allez sur la place du Marché, répliquèrent-ils, nous vous y ferons tantôt connaître le résultat de nos démarches. »

Quand on apprit les prétentions de l'élu, il y eut une désolation générale; c'était grande pitié de voir hommes et femmes pleurer, gémir, et se tordre les mains de désespoir : « Oh! le méchant sire, s'écriaient les pauvres bourgeois, que faire en ce péril? » Leurs lamentations devinrent encore plus vives et plus bruyantes lorsqu'ils aperçurent Henri de Dinant, qui se préparait à les haranguer. Aussitôt qu'il put se faire entendre : « Bonnes gens, leur dit-il, je vous ai loyalement servis nuit et jour; c'est à cause de vous que je me trouve en pareil mal; je vous suis pourtant toujours aussi dévoué, et je viens vous offrir mon corps, que vous pouvez aller porter à l'élu. Mais, soyez en sûrs, moi mort, vous retomberez dans un servage pire qu'auparavant; d'ailleurs, pensez à la honte qui rejaillira sur la commune, si vous faites la paix sans y comprendre tous vos concitoyens; il vaudrait mieux pour elle être complétement ruinée que déshonorée [1]. »

En prononçant ces mots, Henri versait des larmes abondantes, et sa vive émotion se communiquant à la foule, celle-ci éclata bientôt en san-

[1] Jean d'Outremeuse.

glots et manifesta sa profonde douleur par de longs gémissements et des cris de détresse.

Parmi les assistants, se trouvaient quelques partisans de l'évêque, entre autres, un riche bourgeois, fort considéré, qui adressa tout à coup ces paroles au tribun : « Henri, si l'on avise attentivement ce qui se passe ici, on verra que vous nous avez fait tomber bien bas par vos manœuvres ; vous avez détruit l'honneur de la cité et nous allons être beaucoup plus misérables que nous ne l'étions avant d'avoir suivi vos conseils ; soyez donc honni ! Cependant si l'on peut faire aussi votre paix avec l'élu, je le préfère et je désire que cela soit [1]. » — Messire Escarbot a bien parlé, s'écrièrent faiblement deux ou trois voix, mais elles furent à l'instant étouffées par l'immense clameur qui sortit du sein de la multitude ; les uns proféraient des menaces contre messire Escarbot, d'autres répétaient le nom de Henri avec enthousiasme ; enfin, après de longs et tumultueux débats, il fut décidé que l'on chercherait à obtenir de l'élu des conditions plus favorables, et l'on désigna pour conclure un arrangement définitif, trente bourgeois notables à l'avis desquels le peuple déclara se soumettre à l'avance. Ces trente arbitres s'adjoignirent les trois abbés qui avaient apporté les premières propositions de Henri de Gueldre, puis tous se rendirent au couvent des frères mineurs, où la cité pos-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

sédait une grande salle destinée aux délibérations extraordinaires de la commune [1].

Le tribun avait un assez bon nombre de ses partisans parmi les arbitres. Ceux-ci commencèrent par déclarer qu'avant de s'occuper de dresser les conditions de la paix, il fallait que l'élu cassât le jugement prononcé à Vottem contre Henri, puisque, d'après les statuts, les échevins ne pouvaient siéger ailleurs qu'au Destroit [2]. Les trois prélats furent chargés de transmettre cette décision préliminaire à l'évêque, qui ne put s'empêcher de rire, en apprenant cette nouvelle outrecuidance : « Je ne hais point mes gens de Liége, dit-il ironiquement, mais avant d'annuler la sentence de Vottem, j'aurai fait mourir dix mille bourgeois des communes; j'aurai tout ce que j'ai demandé et plus encore; le prévôt et les chanoines de Saint-Lambert, qui font cause commune avec les factieux, seront aussi exclus de la paix; j'aurai plus encore, car la cité reconnaîtra à moi et à mes successeurs le droit de prononcer jugement à Vottem, en tout temps et quand il nous plaira. Allez dire cela à mes bonnes gens de Liége, messeigneurs, et gardez-vous de revenir avec un refus de leur part; en ce cas, j'exi-

[1] Jean d'Outremeuse. — Nous avons dit ailleurs pourquoi la commune avait le droit de s'assembler aux frères mineurs. — Voy. *Liége pittoresque ou description historique de cette ville et de ses principaux monuments.* Bruxelles, 1842, in-8°, pp. 200 et 201. — Fisen, p. 101.

[2] Jean d'Outremeuse. — Fisen.

gerais le double de ce que je réclame aujourd'hui [1]. »

Les députés revinrent à Liége, plongés dans un grand abattement. Quant à Henri de Gueldre, laissant le commandement de l'armée à Radus, il s'en alla à Bierset attendre la réponse des Liégeois. La trève accordée pour les négociations expirait le lendemain matin.

Les propos menaçants de Henri de Gueldre firent quelque impression sur l'esprit des arbitres. Dix d'entre eux penchaient déjà pour le parti de la paix, mais les vingt autres refusèrent obstinément d'accepter de pareilles conditions : « L'élu est un félon et un traître, s'écrièrent quelques-uns d'entre-eux, il ne nous reste plus qu'à faire une glorieuse défense ; sonnons la cloche du ban ; c'est le moment où les bourgeois doivent savoir mourir avec honneur pour le maintien de leurs franchises [2]. »

Ces paroles firent, un instant, renaître l'enthousiasme, mais, le lendemain, le découragement s'empara de nouveau des bourgeois, et la populace, toujours inconstante, oubliant les généreuses résolutions de la veille, se mit à parcourir les rues, criant : Merci ! merci ! Les gens des métiers avaient envahi le Pré-l'évêque et encombraient les avenues du palais et de la cathédrale de Saint-Lambert. L'abbé de Saint-Laurent vint alors les haranguer : « Désirez-vous vraiment la paix, leur

[1] Jean d'Outremeuse. — Fisen. — Hocsem.
[2] Id. — *Chroniques manuscrites.*

dit-il, en ce cas, sachez-le bien, il vous faut approuver la sentence de Vottem et tout ce que monseigneur de Liége exigeait hier; il a juré, par tous les saints, qu'il ne vous recevrait pas autrement en grâce, voyez donc ce que vous voulez faire. » Les bourgeois répondirent tout d'une voix : « Nous voulons la paix, sans plus attendre et quelles qu'en soient les conditions [1]. »

A ces mots, Henri de Dinant, qui se trouvait au milieu de la foule, ne put contenir sa douleur ni son indignation : « Eh! Dieu, mes maîtres, s'écria-t-il tout à coup, qu'il fait bon aider les gens des communes! voilà le prix qui vous en revient; je suis honni à cause de vous tous qui demandez honteusement pardon, sans penser à vos chefs; c'est pour vous que je perds tous mes biens, et vous allez m'abandonner.... !

— Henri, répliquèrent les bourgeois attendris, ne craignez rien; une fois la paix faite, nous prierons humblement le prince de vous faire grâce; nous intercéderons même auprès de l'empereur d'Allemagne, et vous demeurerez ici... [2].

— Non pas, fit tristement le tribun, il me faut quitter Liége, je ne puis vivre ici en confiance ni en sûreté; l'élu sait comment j'ai défendu vos priviléges, et la haine lui en demeurera toujours dans l'âme. »

En achevant ces mots, il traversa lentement

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chroniques manuscrites.* — Fisen.
[2] Id.

les rangs de la foule, suivi de ses amis les plus dévoués et s'éloigna sur-le-champ de son ingrate patrie [1].

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.— *Chroniques manuscrites*.— FISEN.

VIII.

La paix fut conclue le jour même à Bierset, mais à des conditions plus dures encore que celles dont Henri de Dinant voulait le rejet. La commune se vit enlever la plupart des priviléges pour le maintien desquels elle avait déjà bravé tant de dangers et de misères : indépendamment des milices et des confédérations des villes qui furent dissoutes, les bourgeois durent encore approuver le plaid de Vottem et reconnaître aux échevins le droit de siéger en dehors de la cité; le prévôt, quelques chanoines et les principaux chefs populaires furent bannis; l'élu se réserva, en outre, le château de Sainte-Walburge qui devint une citadelle, se fit payer trois cents livres d'argent

pour les frais de la guerre, et exigea une assez forte amende de la cité, parce qu'on ne lui livrait point Henri de Dinant, comme il l'avait d'abord demandé [1].

Les chevaliers et les nobles rentrèrent dans Liége à la suite de Henri de Gueldre; les bourgeois jurèrent de le servir loyalement et de lui être dorénavant soumis, sans jamais enfreindre la paix; de son côté, l'élu promit de les mener par loi et raison, et de traiter sur un même pied les *grands* et les *petits*.

Afin de payer les grosses sommes que le prince avait imposées et qu'il réclamait impérieusement, les maîtres de la cité levèrent des maltôtes dans tout l'évêché, et, sans avoir égard aux immunités ecclésiastiques, ils taxèrent les villages dont le chapitre de Saint-Lambert était seigneur. Ce fut la cause de nouveaux troubles entre le clergé et le bas peuple des communes sur qui, en réalité, presque toutes les charges de la capitation retombaient, et qui voulait y faire participer indistinctement tous les habitants du pays. Mais les bourgeois n'étaient plus organisés militairement; ils n'avaient pas de chefs et ressentaient d'autant plus vivement leur servitude présente, qu'ils avaient joui naguère d'une très-grande liberté. Peu à peu, ils en vinrent à regretter celui qui souffrait alors les douleurs de l'exil, en récompense de son dévouement à la cause populaire : « Ah! si Henri était encore

[1] Jean d'Outremeuse. — Fisen, p. 10. — *Paix de Bierset.*

ici, disaient-ils, les choses n'iraient pas de la sorte et l'on nous craindrait un peu plus qu'on ne le fait aujourd'hui. » Le mécontentement augmenta de jour en jour ; de nouveaux complots s'ourdirent et l'on finit par envoyer secrètement des émissaires au tribun, le suppliant de revenir aider le peuple contre les seigneurs et les clercs qui accablaient la bonne ville [1].

Cinq mois à peine s'étaient écoulés depuis le départ de Henri. Il avait encore présent à la pensée le honteux abandon dans lequel on l'avait laissé lors des négociations qui avaient amené la paix, mais il oublia tout quand il apprit ce qui se passait dans Liége et se laissa facilement persuader d'y rentrer.

Le dix-sept du mois de mars de l'an 1257, il se présenta aux portes de la ville, accompagné seulement de quelques-uns des proscrits; une multitude innombrable, prévenue de son arrivée, s'était portée à sa rencontre, avide de le revoir, et l'appelant le *père de la patrie* [2]. Le tribun fut reconduit en triomphe jusqu'à sa demeure où une garde d'amis dévoués veilla à la sûreté de sa personne, car on craignait un coup de main de la part des échevins et des nobles qui délibéraient en ce moment sur ce qu'il convenait de faire dans les graves circonstances où l'on se trouvait.

Quelques jours se passèrent au milieu des prépa-

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN, p. 11.
[2] FISEN, p. 11.—JEAN D'OUTREMEUSE. — *Chroniques manuscrites.*

ratifs de l'un et de l'autre parti. Une nouvelle catastrophe était imminente, lorsque le doyen et le chapitre de Saint-Lambert vinrent trouver Henri de Dinant et lui remontrèrent combien sa présence, loin d'être utile à la commune, allait encore aggraver ses maux : « Les bourgeois sont affaiblis, ruinés et incapables de résister longtemps à l'élu, lui dirent-ils, ils se décourageront bientôt et vous abandonneront ou vous livreront pour faire leur paix. Laissez-nous donc et prévenez de la sorte les affreux malheurs qui menacent votre patrie... [1]. »

Henri avait pu juger par lui-même de l'état réel des esprits; il savait que les riches bourgeois voyaient son retour avec peine, comme étant le précurseur d'autres orages; il comprit que son devoir, en de telles circonstances, était d'éviter une effusion de sang inutile, et se sacrifiant de nouveau à la tranquillité générale, il quitta la cité dans la nuit du trois au quatre avril, engageant les autres proscrits à suivre son exemple [2].

L'élu était alors absent. Quand il apprit ce qui se passait à Liége, il s'écria : « Ah! les maudites gens, le diable les tient, je n'aurai jamais la paix tant que ce Henri sera parmi eux, » et il se hâta de revenir; mais, déjà, le tribun avait renoncé à ses desseins. L'évêque résolut néanmoins de châtier avec sévérité tous ceux qui avaient pris part

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Chroniques manuscrites.* — FISEN.
[2] ID. — FISEN.

aux derniers événements. Les bourgeois, effrayés, se rendirent près de lui, et implorèrent à genoux sa miséricorde, lui disant de traiter à sa volonté tous ceux qui avaient comploté pour ramener Henri, mais d'épargner la bonne ville. Content de cette soumission, le prince se borna à faire pendre les plus mutins, et à défaut de Henri de Dinant qu'il eût si volontiers tenu en son pouvoir, il s'acharna sur sa demeure. Faisant usage du *droit d'arsin et d'abattis* que les statuts lui accordaient, il décida que la maison du coupable serait détruite et brûlée. Le jour même les bannières furent déployées et arborées aux halles, et le mayeur fit crier au Destroit que les bourgeois devaient se tenir prêts, le lendemain matin, pour escorter les échevins et assister à la vengeance de monseigneur de Liége [1].

Dès le point du jour, les sons de la cloche convoquèrent les habitants à la cérémonie annoncée la veille. A huit heures, le cortége s'achemina vers la demeure du proscrit, en Féronstrée; des chariots transportaient les instruments nécessaires à la démolition et à l'arsin. Quand on fut arrivé, le mayeur publia un ban à haute voix et appela par trois fois Henri de Dinant, afin qu'il fît amende honorable. On répéta ces cris à chacune des issues de l'habitation, et, le coupable ne paraissant point, l'abattis eut lieu à la requête des échevins. Quelques hommes, munis de crocs et d'autres engins, ruinèrent de fond en comble la maison du tribun

[1] Jean d'Outremeuse.

et mirent ensuite le feu aux débris qui jonchaient la terre. On ne conserva que deux ou trois poutres qui furent à l'instant même transportées ailleurs, sans que l'on sût d'abord à quel usage elles étaient destinées; mais, après la cérémonie, lorsque les bourgeois repassèrent par la grande place du Marché, ils aperçurent, sur le point le plus élevé de la prairie des frères mineurs, un gibet auquel était suspendu le corps du maître-à-temps Gérard Baisier, l'un de leurs chefs, et l'ami le plus dévoué de Henri de Dinant[1].

Celui-ci avait échappé aux persécutions de l'élu en se réfugiant près du comte de Namur, où il paraissait ne plus aspirer qu'à vivre en paix; mais ce n'était point là l'affaire de Henri de Gueldre : « Je veux le tenir en geôle, disait-il, et ne serai content qu'après m'être vengé de ce vilain. » Il essaya, en effet, de diverses ruses pour le surprendre; heureusement toutes échouèrent devant la fermeté ou la prudence du tribun. L'évêque fit alors redemander son vassal à la comtesse de Namur, Marthe de Brienne, qui gouvernait cette province en l'absence de Baudouin de Courtenay, son mari, la priant de lui renvoyer son sujet rebelle bien enchaîné et sous bonne garde; la comtesse n'en fit rien : « Allez à Valenciennes, dit-elle à Henri de Dinant, vous y trouverez Marguerite de Flandre; je sais qu'elle a bonne mémoire des services que vous lui avez au-

[1] Jean d'Outremeuse. — *Chroniques manuscrites.* — Fisen, p. 12.

trefois rendus ; elle vous recevra bien, car elle n'a rien à redouter de monseigneur de Liége [1]. »

Henri suivit l'avis de la comtesse et partit accompagné d'une forte escorte de bourgeois de Namur. Marguerite fut ravie de voir l'homme qui avait empêché les Liégeois de prendre parti contre elle, lors de ses démêlés avec Jean d'Avesnes. Elle reçut Henri avec distinction et courtoisie, et offrit même de lever quelques compagnies pour aller combattre avec lui les gens de Liége. Mais, à cette proposition, celui-ci fit bien voir toute la noblesse et la loyauté de son caractère : « Oncques n'ai fait de trahison, dit-il à la comtesse de Flandre, oncques n'en ferai. L'élu est mon seigneur, et le pays de Liége est mon pays ; je ne guerroierai jamais avec vous ni contre l'un ni contre l'autre. — Ami, répliqua Marguerite, je ne vous ai parlé de cela que pour vous tenter ; je vois que vous êtes prud'homme, restez ici et soyez de mon conseil, car je fais grand cas de vous [2]. »

Henri de Dinant ne reparut jamais dans nos contrées et l'on ne sait ce qu'il devint plus tard : un voile impénétrable couvre les derniers jours de cette existence, d'abord si agitée, et qui s'acheva tristement dans les douleurs de l'exil. Nous aurions voulu suivre le proscrit sur la terre étrangère,

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — *Chroniques manuscrites.* — FISEN, p. 12.

[2] JEAN D'OUTREMEUSE.

l'entendre regretter Liége, nous associer à ses vœux, partager ses espérances; mais celui qui trouva tant d'historiens pour ses succès n'en a point eu pour ses malheurs. Le peuple seul garda fidèlement sa mémoire, et son nom, répété d'âge en âge, servit plus d'une fois encore à réveiller l'enthousiasme de la bourgeoisie aux grands jours de ses combats pour la liberté.

AYNECHON ET FALLOZ

OU

LE DUEL DE LA PLACE VERTE.

— 1298 —

Ilh at eut continuellement en dit pays cink ou scieiz cens chevaliers demourans qui parsiwoyent les armes et l'oneur de monde, et astoient tous riches eas et leurs hoirs, dont à présent, assavoir l'an de grâce milh trois cens nonante owit, ilh n'en y at point quarante...

Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles.*

AYNECHON ET FALLOZ

OU

LE DUEL DE LA PLACE VERTE [1].

Le 15 du mois de juillet de l'an 1298, la ville de Liége s'éveilla au milieu d'une rumeur extraordinaire ; grand nombre de seigneurs et d'hommes d'armes entraient en ce moment dans la cité, et les cris de guerre de chaque noble baron se confondant avec les acclamations de la multitude, le piétinement des chevaux et le roulement des lourds chariots chargés de marchandises, occasionnaient un

[1] Le duel de la Place Verte eut lieu en 1298, mais nous n'avons pu trouver la date exacte de cet événement ; celle que nous donnons est approximative.

mouvement et un tumulte inaccoutumés. Les chevaliers montant des coursiers richement enharnachés, et suivis de leurs écuyers et de leurs varlets, traversaient fièrement les rues, poussant devant eux le peuple, du poitrail de leurs destriers, et s'ouvrant un chemin à travers la foule. Les uns avaient le corps entièrement couvert de brillantes armures et n'étaient reconnaissables qu'à leurs blasons brodés sur les caparaçons de leurs montures ; d'autres avaient revêtu de longues robes de velours, aux manches fendues et pendantes sur des justaucorps de couleur, et portaient le chaperon au lieu de casque à visière baissée ; les bannerets, suivant l'usage adopté à Liége, vers cette époque, avaient, presque tous, des habits de couleur verte ou grise, relevés, sur le haut des épaules, d'une étoffe bigarrée.

Tout ce monde suivait la même direction, et paraissait se rendre à l'église cathédrale de Saint-Lambert. Les bourgeois, se pressant aux fenêtres et aux portes de leurs demeures, ou s'aventurant au milieu des chevaux fougueux, regardaient avidement cette belle chevalerie, et se montraient, en les désignant tout haut par leur nom, les vaillants seigneurs qui arrivaient dans la bonne ville... « Voyez, voyez, criaient les uns, voici messire Humbert Corbeau d'Awans, portant sur son écu le blason de sa noble famille, vairé d'argent et d'azur au lion de gueules ; messires Perwez d'Othée, de Hognoulle, Arnould de Dammartin, Libert Butoir, le brave sire de Waremme le suivent avec tous

ceux de Geneffe et de Montferant!... Noël! Noël! vivent les Dammartin et les bons chevaliers d'Awans!... "

Sur d'autres points, au contraire, les bourgeois laissaient passer en silence les membres de ce haut lignage, et ne poussaient leurs acclamations qu'à la vue de quelques chevaliers du parti des Waroux!... Ceux-ci arrivèrent bientôt en grand nombre ayant à leur tête Guillaume le Jeune, accompagné d'Eustache Persant de Haneffe, de Thierry de Seraing, d'Arnould de Xhendremael, de Jean de Dammartin, dit le Polain de Waroux, et suivi d'écuyers bannerets faisant retentir l'air des cris mille fois répétés : Waroux! Waroux! et agitant leurs pennons portant de gueules au lion d'or.

Vers huit heures du matin, le concours de monde était si grand, qu'à peine pouvait-on circuler dans les rues; c'était un murmure universel; des paroles qui s'échangeaient rapidement dans les groupes; des brocards adressés à quelque cavalier maladroit, des imprécations lancées contre les hommes d'armes qui frayaient trop brusquement le passage à leurs maîtres [1].

Pourquoi donc tout ce bruyant appareil? L'émeute n'avait pas de nouveau envahi nos rues; la joie brillait au contraire sur les visages. Ce n'était pas la fête du patron de la cité, elle n'avait

[1] Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye.* Bruxelles, 1673, p. 333.

lieu que le 17 de septembre, et d'ailleurs, on n'apercevait nulle part ces longues processions de moines qui, en pareille occurrence, sillonnaient Liége en tout sens. Ce n'était pas non plus jour d'élection des *maîtres-à-temps*, ni réunion des confréries de métiers ; pourquoi donc tout ce bruyant appareil?

C'est que, après quinze jours d'une vive attente, les bourgeois allaient enfin être témoins d'un duel à outrance entre messire Aynechon, de la famille des Awans, et messire Falloz, l'un des braves chevaliers du parti des Waroux. Chacun s'acheminait à la hâte vers le lieu du combat, la *place Verte*, dans l'intention de s'y établir convenablement pour assister à la lutte des deux vaillants champions ; et les nombreux alliés des deux nobles lignées auxquelles ils appartenaient, arrivaient en foule à Liége, afin d'y encourager les combattants par leur présence et d'applaudir aux glorieux faits d'armes de la journée.

Elle était riche et puissante, à cette époque, la noblesse liégeoise ; les chevaliers de la Hesbaye, surtout, par leurs prouesses et leur bonne contenance dans les tournois, avaient acquis un grand renom dans les contrées voisines [1]. Mais cet éclat allait bientôt s'évanouir devant le pouvoir nouveau qui s'élevait alors ! La grande charte, fondement des libertés liégeoises, octroyée par Albert de Cuyck (1198), et l'élection des maîtres de la cité

[1] Hemricourt, *passim*.

par les bourgeois (1252), hâtèrent le mouvement démocratique. Henri de Dinant, le grand tribun, venait de mourir, il est vrai, dans l'exil; mais l'impulsion était donnée, et le char populaire devait achever sa course, broyant tout sur son passage. Un troisième événement, arrivé l'an 1297, organisa enfin la commune sur des bases plus solides encore, et plaça bientôt le peuple au premier rang dans l'État.

Un héritier des projets de Henri de Dinant, Henri le Pair, ennemi acharné des nobles, et s'associant volontiers aux émeutes, ne cessait depuis quelque temps d'exciter les bourgeois à se soulever contre les puissants et les riches : « Vous êtes opprimés par quelques seigneurs, leur disait-il, ce sont eux qui occupent tous les emplois, qui administrent les affaires de notre bonne ville à leur volonté et sans prendre le moindre souci du bien-être général; c'est là une tyrannie qu'il vous faut secouer; rappelez-vous les conseils du brave Henri de Dinant; unissez-vous! Que tous ceux qui exercent un même métier se liguent entre eux par serment et conviennent de se rassembler en armes toutes les fois que les circonstances l'exigeront; alors, mes bons amis, vous serez les maîtres [1]... »

Le peuple applaudit vivement à ce discours, et, sur-le-champ, s'organisa en confréries ou métiers, avec des bannières particulières à chacun d'eux.

A la nouvelle de ce qui se tramait, l'évêque Hu-

[1] Fisen, pars 2ª, pp. 34 et 35.

gues de Châlons, disent nos chroniqueurs, se prit d'une grande colère ; mais Henri le Pair connaissait la sordide avarice de ce prince, et, moyennant une somme assez considérable fournie par la commune, il apaisa le courroux de l'évêque, et obtint son assentiment à la création définitive des confréries populaires [1].

Que faisait alors la noblesse liégeoise? Au lieu de s'unir contre l'ennemi commun, elle se décimait elle-même par des luttes privées, et depuis six ans, les descendants de Raes de Dammartin s'entretuaient dans les plaines de la Hesbaye.

Des dissensions s'étaient élevées, vers l'an 1292, entre messire Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, et Guillaume le Jeune, seigneur de Waroux, touchant le rapt d'une jeune serve. Une guerre désastreuse s'ensuivit, à laquelle toutes les familles nobles finirent par se trouver mêlées, guerre qui dura près d'un demi-siècle, et dont le duel, que nous nous proposons de décrire, n'est qu'un simple épisode [2].

Il y avait dans la famille d'Awans, un chevalier de renom, appelé messire Aynechon, et plus com-

[1] Fisen, pars 2a, pp. 34 et 35.

[2] Hemricourt nous a laissé l'histoire de cette guerre ; c'est un tableau animé et fidèle de nos mœurs chevaleresques au moyen âge. Nous n'osons pas dire que le célèbre Ducange n'a pas connu cet ouvrage, qu'est-ce que Ducange a ignoré ? Mais s'il l'avait consulté, il y aurait puisé plus d'un fait curieux pour son excellente dissertation intitulée : *Des guerres privées et du droit de guerre par coutume.*

munément encore le bon bâtard de Hognoulle. C'était l'un des plus hardis, des plus braves et des plus entreprenants de son lignage. Comme il s'était distingué plus d'une fois dans la défense des châteaux, dans les embuscades et dans les combats en rase campagne, on le craignait plus que tout autre. Ce vaillant homme de guerre habitait le village de Russon, et n'avait pour se loger qu'une maison plate, assez petite, et non un château fort avec pont-levis et tours crénelées; mais il s'était pratiqué dans cette demeure une caverne souterraine d'où il pouvait braver impunément les efforts de ses nombreux ennemis [1].

Une de ces trêves, connues chez nous sous le nom de *quarantaine*, avait été publiée entre Aynechon et les sires de Hamal, avec qui il était en guerre. La veille du jour où elle expirait, le bon bâtard de Hognoulle, ayant rassemblé quelques-uns de ses amis et de ses alliés, courut sus à l'un des partisans des Hamal, le tua, et enleva une bonne partie de ses troupeaux. Des plaintes furent aussitôt adressées à monseigneur de Liége. On accusait Aynechon d'avoir enfreint la quarantaine. Celui-ci, confiant dans la terreur qu'il inspirait, se contenta de répondre que, s'il avait été à l'encontre de la trêve, c'est que la lune qui brillait cette nuit-là même comme le soleil, lui avait fait supposer qu'il était déjà jour, et que, partant, tout avait été accompli en temps et heure convenables. Personne

[1] Hemricourt, p. 332.

n'osa venir témoigner contre le bâtard de Hognoulle, tant il était redouté, et monseigneur Hugues se vit contraint de le renvoyer, sans lui imposer d'amende en compensation du meurtre qu'il avait commis [1].

Ainsi qu'on le pense bien, les ressentiments furent loin d'être complétement éteints par cette décision forcée de l'évêque; les esprits s'aigrirent, au contraire, davantage de jour en jour, et plusieurs membres de la noble famille des Hamal n'attendaient plus qu'une occasion de se venger. Parmi ceux qui n'épargnaient pas Aynechon dans leurs discours, il faut surtout mentionner un damoiseau du lignage des Waroux, nommé Falloz. C'était un homme grand et robuste, habitué au maniement des armes, et qui s'était aussi fait remarquer en maintes rencontres : « Le bâtard de Hognoulle est un guerrier prudent, disait-il, et qui se garde bien d'attaquer son ennemi loyalement et en plein jour; à ce brave chevalier, il faut des embûches et les ténèbres; mais, qu'il ose se mesurer avec moi; ma bonne épée aura bientôt châtié, comme il le mérite, ce félon, cet infâme assassin!... »

Ces paroles injurieuses furent rapportées à messire Aynechon, qui, sur-le-champ, accepta le défi qu'on lui proposait. L'évêque fit d'abord son possible pour accorder les deux adversaires; n'ayant pu y réussir, il leur adjugea le champ de bataille

[1] Hemricourt, p. 332.

selon les formalités ordinaires. On choisit pour lice la place Verte, près de l'église cathédrale de Saint-Lambert. Pendant les jours qui précédèrent le duel, les parrains des combattants s'occupèrent de tous les détails de l'affaire. On construisit sur le lieu désigné, des barrières et des clôtures solides, et, en dehors de ces barrières, des échafauds ornés de riches tapisseries, pour les nombreux spectateurs qui ne manqueraient pas d'assister à cette espèce de tournoi. Aux côtés qui faisaient la largeur de la lice, on éleva des galeries destinées aux parents et aux amis des deux chevaliers ; près de ces galeries était tendu le pavillon de chacun des champions, celui de l'appelant à main droite, et celui du tenant à gauche.

Nous avons déjà dit combien de monde il arriva dans Liége, au jour fixé pour le combat. Une multitude innombrable, désireuse de contempler un spectacle si intéressant pour elle, encombrait de bon matin les avenues étroites et tortueuses de la place Verte ; dès huit heures, il n'y eut presque plus moyen d'avancer à travers cette immense cohue, et ce fut à grand'peine que les chevaliers des deux lignages ennemis parvinrent à se frayer un passage jusqu'aux galeries qui leur avaient été réservées. La place Verte offrait alors un coup d'œil ravissant : de riches banderoles aux couleurs variées flottaient au-dessus des armures polies et damasquinées des hommes d'armes, se confondaient avec les ajustements somptueux des damoiselles et des châtelaines, et contrastaient merveil-

leusement avec les vêtements bruns de la foule qui se pressait autour de la lice. Il y avait des bourgeois à toutes les fenêtres, sur tous les toits, et jusque sur les deux vieilles tours de sable de la cathédrale.

Au milieu de cette agitation générale, de cet empressement universel, on remarquait avec surprise, sur l'un des côtés de la place même, une maison d'assez riche apparence, hermétiquement fermée, et où régnait un silence de mort... C'était cependant la demeure d'Arnould d'Awans, chanoine de la cathédrale, cousin d'Aynechon. Pourquoi donc le noble chanoine ne venait-il pas, lui aussi, encourager par sa présence le guerrier de son lignage? C'est ce que tout le monde se demandait.

Le maïeur et les échevins étaient arrivés depuis près d'une heure ; ils occupaient une galerie adossée au grand portail de l'église cathédrale, y attendant la venue des combattants. Des acclamations prolongées, les cris mille fois répétés de : Messire Falloz!... messire Falloz!... annoncèrent enfin l'approche de celui-ci.

Il parut bientôt, précédé du baron de Hamal qui portait son écu, sa hache d'armes et son épée. Les hérauts lui ayant ouvert la lice, il salua courtoisement les nombreux spectateurs qui se penchaient en dehors des galeries, afin de mieux le voir, puis il entra dans le pavillon de droite qui lui avait été préparé.

Le silence qui s'était établi, comme par enchantement, dans la foule, à l'arrivée du sire de Falloz,

fit aussitôt place à l'agitation la plus bruyante; chacun se récriait sur la bonne mine du champion des Waroux; on vantait sa courtoisie, son air noble et martial, l'apparence de vigueur qui régnait dans toute sa personne : « Où est donc le bâtard de Hognoulle, s'écriait-on, et pourquoi se fait-il aussi longtemps attendre? Le guerrier de la maison plate de Russon a-t-il enfin eu peur?... » Les chevaliers d'Awans ne disaient mot; mais, quoique confiants dans la valeur d'Aynechon, ils paraissaient cependant fort intrigués de ce long retard.

Tout à coup, un calme profond régna de nouveau parmi la multitude, les échevins venaient de se lever de leurs siéges; ils descendirent lentement dans la lice, et le maïeur se plaçant au milieu d'eux s'écria d'une voix forte et retentissante : « Messire Falloz, si tu es ici, montre-toi, et remplis ton devoir à l'encontre du bon bâtard de Hognoulle, à l'enseignement des hommes et des juges présents dans ce champ-clos... » Il achevait à peine ces mots, que le brave Falloz, armé de pied en cap, parut sur le seuil de son pavillon. Il sauta lestement sur son destrier, et le faisant caracoler avec beaucoup de grâce et d'adresse, il parcourut la lice, saluant ses parents et ses amis qui poussaient les plus vives acclamations [1].

Quand les échevins eurent *mis en garde de loi* leur

[1] Nous avons puisé, en partie, les détails que nous donnons sur la forme de ce duel judiciaire, dans une pièce inconnue à nos historiens; elle est intitulée : *l'Ordonnance des champions*. Nous

premier appel, et constaté la présence de l'appelant, le maïeur prit de nouveau la parole : « Seigneur Aynechon, s'écria-t-il, si tu es ici, viens en avant, et fais de même ton devoir à l'encontre de messire Falloz... »

Aucune voix ne répondit; les chevaliers d'Awans portaient de tous côtés leurs regards inquiets, tandis que la populace continuait à lancer des brocards et des injures contre le bâtard de Hognoulle. Après quelques moments d'une attente qui parut bien longue aux spectateurs, les échevins *mirent en garde de loi* la déclaration du maïeur, et celui-ci se prépara à renouveler son appel.

Une seconde fois, la voix du magistrat se fit entendre, sans que rien annonçât la venue du champion que l'on attendait. Il était près de midi; de toutes parts on criait aux échevins que l'adversaire de Falloz avait pris la fuite, et qu'il fallait *décerner le droit à celui-ci*. Les sires d'Awans, seuls, protestaient qu'Aynechon ne manquerait pas à la parole donnée, et que, d'ailleurs, il n'était point encore midi, qu'on le pouvait bien voir au soleil [1].

On attendit donc encore quelque temps, mais en vain; Aynechon ne paraissait pas. Le maïeur redescendit dans l'arène et se préparait à y faire

avons découvert ce document intéressant dans un recueil copié par le héraut d'armes Lefort sur les manuscrits précieux de Jean de Platea, doyen et chanoine de Saint-Jean. (*Archives de la province de Liége.*)

[1] Hemricourt, p. 332.

son troisième et dernier appel, lorsque tout à coup la porte massive de la maison du chanoine Arnould d'Awans s'ouvrit avec fracas, et l'on en vit sortir le bâtard de Hognoulle, richement armé, et précédé d'Arnould de Jehain, frère du châtelain de Waremme, qui portait l'écu, la hache et l'épée du tenant. Le chanoine lui-même, entouré de quelques membres de son lignage, parut aux fenêtres de sa demeure, et se prépara à être témoin du combat à outrance. C'était par son conseil qu'Aynechon n'était pas venu plus tôt : « Rendez-vous secrètement chez moi, lui avait-il dit, et n'en sortez pas, quelque chose qu'on fasse ; laissez votre adversaire, exposé au soleil et accablé sous le poids de son armure, se fatiguer dans une longue et pénible attente ; vous en aurez alors meilleur marché[1]. »

Le bâtard de Hognoulle s'avança fièrement dans la lice ; c'était un homme grêle et d'assez mince apparence, mais cette chétive enveloppe cachait une âme ardente, un corps de fer, et un courage à toute épreuve ; il salua son adversaire, puis entra dans son pavillon. Les échevins, en l'apercevant, allèrent se rasseoir sur leurs siéges ; le maïeur seul resta debout au milieu du champ-clos.

Dès l'instant où le second champion parut, le plus profond silence régna de nouveau dans la foule ; un vif intérêt se peignait sur tous les visages ; chacun, selon ses désirs, formait des vœux pour l'un ou l'autre des combattants. Tous les

[1] HEMRICOURT.

yeux étaient fixés sur le maïeur dont la voix devait bientôt donner le signal de l'action.

Les hérauts qui se tenaient à l'entrée du champ, se rapprochèrent en ce moment du chef des échevins : « Amenez les champions, leur cria-t-il, qu'ils viennent prêter le serment. »

Messires Falloz et Aynechon sortirent incontinent de leur pavillon, et s'avançant vers les autels construits selon l'usage aux deux côtés de la lice, ils s'y agenouillèrent. Le maïeur s'approcha gravement du *demandeur* : « Vous jurez, lui dit-il, sur les saints qui sont ici présents, et par tous ceux du paradis, que vous avez, à bonne et raisonnable cause, appelé messire Aynechon en champ-clos, et vous prouverez par la hache et l'épée qu'il est vraiment coupable du meurtre dont vous l'avez accusé [1] ?... — Je le jure et le prouverai, répliqua le damoiseau de Waroux. – Et vous, Aynechon, ajouta le maïeur en venant vers celui-ci, vous jurez aussi, par tous les saints du paradis, que vous êtes innocent du crime qui vous est imputé, et vous vous en défendrez à l'enseignement des hommes... — Je le jure sur ma vie et sur mon honneur, et je m'en défendrai, répondit de son côté le bon bâtard de Hognoulle. — Partant, s'écria le maïeur, faites-vous justice, et gardez-vous de fraude, sortiléges et maléfices [2]... »

Après ces mots, les deux adversaires vinrent au

[1] *Ordonnance des champions,* déjà citée.
[2] *Ibid.*

milieu du champ; là le maïeur leur ôta les gantelets et leur prenant à chacun la main droite, il la plaça sur un crucifix : « Vous, messire Falloz, *demandeur,* dit-il avec majesté, et vous, messire Aynechon, *défendeur*, vous voyez la très-vraie remembrance de notre Sauveur Dieu Jésus-Christ, qui mourut et bailla son sang précieux pour vous sauver ; requérez-lui merci, le priant que, en ce jour, il vous veuille aider, si droit avez, car il est souverain juge... » Les champions prêtèrent de nouveau le serment, puis firent à genoux leur prière et leur confession [1].

Pendant ce temps les parrains visitaient les armes; cette cérémonie achevée, le maïeur remonta sur son estrade où il se tint debout, et les hérauts, se retirant aux côtés de la lice, s'écrièrent par trois fois : « Videz, videz, videz, et que nul sous peine d'avoir le poing coupé, s'il est bourgeois, ou de perdre son cheval, s'il est noble, ne s'avise de troubler les combattants par un cri, par un mot, par un geste... »

L'attention était extrême ; les poitrines se soulevaient haletantes à l'approche du moment décisif; enfin, le maïeur leva solennellement la verge rouge qu'il tenait en main, et après quelques instants d'un profond silence, il laissa tomber ces paroles : « Or, messires, faites votre devoir [2]... »

[1] *Voy.* aussi WULSON DE LA COLOMBIÈRE, *le Théâtre d'honneur et de chevalerie.* Paris, 1648, 2 vol in-folio, qui donne d'amples détails sur toutes les espèces de combats en champ-clos.

[2] *Ordonnance des champions.*

Les deux ennemis fondent aussitôt l'un sur l'autre, et se portent des coups terribles, dont le bruit, retentissant sur leur armure, jette l'épouvante jusque dans l'âme des spectateurs les plus intrépides. Falloz est plus robuste que Aynechon ; son épée, qu'il manie avec une admirable dextérité, menace à chaque instant la poitrine du bon bâtard de Hognoulle ; mais celui-ci, agile comme le tigre, esquive tous les coups de son adversaire, et le fatigue par une résistance habilement calculée. Déjà le sang commence à couler ; loin de se calmer à cette vue, les deux champions sentent redoubler leur ardeur. Les glaives à demi brisés sont jetés comme inutiles, et chacun des combattants a saisi sa hache d'armes... Mais les coups du damoiseau de Waroux sont moins sûrs ; ses forces s'épuisent ; Aynechon qui s'en aperçoit le presse à son tour vivement, et l'attaque de tous les côtés à la fois...

Le combat fut acharné, et la victoire demeura longtemps incertaine. Une pénible anxiété dominait la foule, naguère si tumultueuse et si insouciante... Enfin le bâtard de Hognoulle, levant sa hache à deux mains, en déchargea sur Falloz un si grand coup, entre le col et la tête, qu'il l'étendit mort à ses pieds [1]...

« Noël ! Noël ! vociféra la populace, qui, quelques minutes auparavant, paraissait prendre tant d'intérêt au champion des Waroux, et accablait

[1] HEMRICOURT, p. 334.

d'injures son adversaire; Noël! Noël! honneur au bon bâtard de Hognoulle et honte à ses ennemis!... »

Les échevins descendirent dans le champ-clos, examinèrent avec soin le cadavre de Falloz, puis le maïeur, levant de nouveau la verge rouge, emblème de sa dignité, s'écria d'une voix retentissante : « Oyez, oyez, nobles et bourgeois, clercs et chevaliers, femmes et enfants de notre bonne ville de Liége, oyez; ceci est le jugement de Dieu; messire Aynechon est innocent du meurtre dont on l'accusait; partant nous le renvoyons de céans, complétement absous!... »

Messire Guillaume le Jeune, Persant de Haneffe, Arnould de Xhendremael et les autres alliés de Falloz se retirèrent alors dans un morne silence, pendant que les chevaliers d'Awans, se précipitant au-devant du bon bâtard de Hognoulle, le reconduisirent en triomphe dans la maison de son cousin le chanoine.

Tel fut le dénoûment du duel de la place Verte; l'innocent y périt et le jugement de Dieu laissa vivre le coupable. Quarante années d'une guerre affreuse vont suivre cette journée; puis arrive enfin la *paix des douze* ou *des lignages;* mais c'est quand la noblesse liégeoise est presque entièrement détruite, c'est lorsqu'il n'existe plus un seul des chevaliers spectateurs du combat d'Aynechon et de Falloz.

LA MAL SAINT-MARTIN,

OU

LE PEUPLE ET LES NOBLES.

— 1312 —

Et ne seront point cheaz qui revenront en la vilhe de conselhe de la vilhe, silh ne vuelent estre de mestier.

PAIX D'ANGLEUR (1313).

LA MAL SAINT-MARTIN,

OU

LE PEUPLE ET LES NOBLES.

Le grand mouvement communal du moyen âge a été l'objet des méditations des principaux historiens de notre temps. C'est, en effet, un magnifique spectacle et un noble sujet d'études que cette compréhension instinctive de la liberté qui apparaît partout à la même époque, et cet élan spontané des masses pour la conquérir. On aime à suivre, dans ses vastes développements, ce grand drame où s'élaboraient nos destinées, et l'intérêt redouble quand on s'aperçoit que c'est à cette source qu'il faut principalement puiser la connaissance de l'état politique des nations modernes.

Ce fut au onzième siècle que se manifestèrent

pour la première fois les idées d'affranchissement, et que se produisit nettement cette formidable pensée de l'égalité, qui a fait battre tant de nobles cœurs; mais avant qu'elle se fît jour à travers les obstacles, avant que l'établissement des communes devînt un fait accompli, bien des efforts courageux, quoique impuissants, furent tentés, et nous ne saurons jamais que de longs jeûnes il fallut à nos pères, que d'épouvantables crises ils ont traversées pour nous amener là où nous sommes. Dès l'an mille, les chroniqueurs signalent des rassemblements de paysans à qui sans doute l'oppression des seigneurs avait rappelé qu'eux aussi étaient hommes. Ils osèrent demander la liberté d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, d'être maîtres chez eux, toutes choses qui constituent maintenant notre vie commune; mais leurs tentatives furent trop isolées pour réussir; les comtes et leurs soldats coururent les campagnes, dispersèrent les vilains, leur coupèrent les pieds et les mains; il n'en fut plus parlé.

La liberté commença par les villes; l'isolement féodal les avait livrées à tous les genres de brigandage; elles prirent les armes pour veiller à leur conservation, réparèrent les brèches de leurs murailles, et, quand elles se sentirent assez puissantes pour résister aux seigneurs, elles se déclarèrent libres; au dehors, des forteresses; des *fraternités* au dedans, voilà quels furent leurs premiers moyens de défense.

Des villes, la soif d'affranchissement s'étendit

aux bourgs, aux habitants des campagnes, populations que rien ne défendait, exposées à tous les périls, en proie à de continuelles vicissitudes. Trop faibles contre l'aristocratie féodale, les malheureux se rançonnèrent eux-mêmes; en échange de priviléges, ils offrirent de l'argent et surent en trouver, tout indigents et misérables qu'ils étaient. De pauvres artisans, forgerons ou tisserands, accueillis par grâce au pied d'un château, serfs réfugiés autour d'une église, tels ont été les fondateurs de nos libertés, dit un célèbre historien moderne, *et, pour les obtenir, ils s'ôtèrent les morceaux de la bouche, aimant mieux se passer de pain* [1].

Les villes de la Belgique furent non-seulement celles qui déployèrent le plus d'énergie dans la conquête et le maintien de leurs priviléges; elles furent aussi des premières à aplanir aux autres peuples les voies pacifiques du progrès. En peu de temps, les communes acquirent chez nous une puissance redoutable; de leur sein sortirent des hommes énergiques, des tribuns comparables à tout ce que l'antiquité nous offre de grand; des faits d'un intérêt puissant et universel signalèrent leur règne; et cependant, le nom de ces hommes est aujourd'hui presque inconnu, le souvenir de leurs actes est presque entièrement effacé; le peuple n'a pas une larme pour ces premiers défenseurs de nos libertés; il leur a manqué un Homère!... Le livre qui offrirait l'histoire com-

[1] Michelet.

plète de la Belgique au moyen âge, retracerait bien des événements remarquables et fournirait plus d'un enseignement précieux. A l'œuvre donc, vous tous qui êtes appelés à reconstruire l'édifice d'un passé si splendide : remuez la cendre des six cents Franchimontois; interrogez les Henri de Dinant, les Artevelde, les Jean de Ville; dites à ces cadavres de sortir de leurs tombes; touchez ces débris; rejoignez ces ossements épars; recouvrez-les de chairs vivantes; montrez-nous les martyrs de Rosebecque, de Brusthem et d'Othée!... Voilà de hauts faits à raconter, de grandes figures à peindre, de beaux noms à ressusciter. Comment, avec de si puissants moyens d'éveiller les sympathies d'un peuple, pas un historien ne s'est-il encore levé pour redire ces antiques merveilles?

La liberté germa vite en Belgique, surtout dans l'ancien pays de Liége; nulle part la réaction communale n'apparaît sous un aspect plus dramatique. Puissances rivales, la noblesse et le clergé descendent les premières dans l'arène; des luttes sanglantes s'engagent entre elles; le peuple y intervient et en sort toujours plus redoutable; chaque *paix* lui apporte de nouvelles libertés et de nouveaux priviléges. La noblesse épuisée succombe enfin! Mais le peuple a pris goût à cette vie d'émeutes; les ateliers sont déserts; les métiers plantent leurs bannières sur la place publique; il faut une nouvelle pâture à ces populations remuantes!... Le combat recommence plus furieux entre

le clergé et la bourgeoisie, et, malgré les sanglantes exécutions des ducs de Bourgogne, après cinq cents ans de divisions intestines, le système démocratique l'emporte enfin sous Ferdinand de Bavière, pour être bientôt entièrement anéanti par Maximilien et la constitution de 1684. Toute cette période de l'histoire de Liége est pleine de vie et de mouvement.

La *Mal Saint-Martin* est l'une des journées les plus sanglantes qui signalèrent chez nous ces luttes séculaires. Pour bien comprendre cet épisode de notre histoire, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les événements qui le préparèrent; nous allons les résumer le plus brièvement possible.

A la mort d'Adolphe de Waldeck, successeur de Hugues de Châlons, Liége fut en proie à une anarchie complète. Le comte de Looz, le plus ferme soutien des priviléges de la noblesse, parvint à se faire nommer *mambour;* on appelait ainsi celui qui était chargé de l'administration temporelle du pays pendant la vacance du siége épiscopal. Fiers de ce succès, assurés de l'appui du comte, les nobles conçurent un moment l'espoir de ressaisir leur ancienne puissance; les échevins prorogèrent le terme de l'impôt sur la bière décrété par la *paix des clercs,* augmentèrent même cette taxe et en frappèrent d'autres sur les denrées de première nécessité. Il devenait de plus en plus évident qu'un vaste complot se tramait contre les libertés de la commune et qu'une nouvelle crise était imminente.

La tête couverte de chaperons blancs à larges bords, marque distinctive de leur parti, les nobles parcouraient chaque jour les rues de la cité, maltraitant les bourgeois et les rançonnant, le poignard à la main. Le chapitre de l'église cathédrale de Saint-Lambert fit quelques tentatives auprès des échevins pour obtenir le rétablissement de l'ordre, mais elles furent infructueuses. Alors, il recommanda aux doyens des métiers de tenir le peuple constamment armé, même pendant les heures de travail [1].

Dans un pareil état d'exaspération, des rixes violentes devaient souvent ensanglanter les rues de Liége; nous n'en citerons qu'un seul exemple.

L'an 1302, le jour de la Saint-Barthélemi, plusieurs chaperons blancs s'aventurèrent dans la halle aux viandes, s'arrêtant devant chaque étal et y exigeant le payement des nouveaux impôts. Un boucher, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, s'y refusa : sa contenance déterminée, ses formes athlétiques, l'expression sauvage de ses regards, la hache qu'il tenait en main, tout annonçait qu'il saurait résister à la violence. Une légère indécision se fit remarquer parmi les nobles ; cependant l'un d'eux, apercevant de l'argent sur l'étal, avança la main pour le saisir, mais d'un coup de hache, le boucher la lui abattit. Une lutte sanglante s'engagea aussitôt entre les chaperons

[1] MELART, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*. Liége, J. Tournay, 1641, in-4°.

et les bouchers, et de part et d'autre, il y eut grand nombre de tués et de blessés [1].

La paix se rétablit enfin dans la cité, mais les nobles y laissèrent encore quelques lambeaux de leur autorité : les échevins s'engagèrent à ne plus accorder de dons ni de levées de milice sans le consentement du peuple, à ne plus créer de nouveaux impôts et à rendre un compte exact du dernier qu'ils avaient perçu ; il fut en outre stipulé que l'un des bourgmestres serait élu dans la classe des plébéiens [2].

Afin de contrebalancer l'influence croissante de la bourgeoisie, Thibaut de Bar, successeur d'Adolphe de Waldeck, s'allia à la noblesse et chercha à faire abroger les principaux articles du pacte qu'on venait de conclure; les métiers s'assemblèrent aussitôt, jurèrent de les maintenir, et le peuple en armes vint offrir le combat à l'évêque dans les plaines de Vottem. Le chapitre, toujours animé d'une haine profonde contre la noblesse, parvint à persuader au prince que de ses deux ennemis le peuple était le moindre; une forte somme d'argent, offerte par la bourgeoisie, afin d'obtenir la confirmation de ses priviléges, détruisit tous les scrupules de Thibaut; il sanctionna les libertés de la commune et augmenta même de vingt le nombre des métiers [3], qui fut, dès lors, porté à trente-deux.

[1] Fisen. — Foullon. — Melart.
[2] Fisen, Foullon, Melart et les *Chroniques manuscrites*.
[3] Hocsem, apud Chapeauville. — Fisen. — Joan. Presbyter.

La noblesse, ainsi réduite à ses propres forces, acquit bientôt la conviction de son impuissance à lutter contre les deux pouvoirs dont elle n'était même plus la rivale. Elle essaya alors de la ruse et de la trahison, et parvint à séduire l'un des principaux chefs populaires, Jeau Dupont, le premier bourgmestre d'origine plébéienne.

Dupont était un homme adroit, ambitieux, connaissant l'art de fomenter les passions des masses; il ne manquait pas d'une certaine éloquence, et ses déclamations contre les nobles lui avaient acquis une grande popularité. Dans l'espace de quelques années, il fut nommé quatre fois maître de la cité. En se voyant si souvent revêtu d'une dignité aussi importante, et qui, avant lui, n'était conférée qu'à des hommes de haute naissance, il méprisa ce peuple qui l'avait élevé si haut; il ambitionna les priviléges de la noblesse ; il rechercha l'amitié des grands. Quelques lettres interceptées, une fortune considérable, amassée en fort peu de temps, le firent soupçonner d'avoir sacrifié les intérêts de la cité, dans des contestations qui s'étaient élevées entre l'Église de Liége et la comtesse de Hainaut. Jean Surlet, dit du Lardier, l'un des principaux échevins, se procura même, paraît-il, des preuves de cette trahison, mais il garda le silence, en exigeant de Dupont la promesse d'aider les nobles dans leurs entreprises contre la bourgeoisie.

Un événement imprévu vint tout à coup relever les espérances de la noblesse et mettre de nouveau les partis en présence.

Thibaut de Bar, dont l'humeur chevaleresque eût mieux convenu à un homme de guerre qu'à un évêque, avait suivi l'empereur Henri VII en Italie. Dans un combat que les troupes impériales livrèrent aux Ursins, dans Rome même, l'évêque de Liége déploya la plus grande bravoure; il se précipita au milieu des rangs ennemis, et, quoique couvert de blessures, il continuait de combattre, lorsqu'un soldat lombard le renversa de son cheval et lui assena sur la tête un coup de hache dont il mourut la nuit même [1]. A la nouvelle de cette mort, le chapitre s'assembla sur-le-champ pour élire un mambour. De leur côté, les nobles crurent le moment favorable pour tenter un coup de main. Surlet vint trouver Dupont qui était alors bourgmestre avec Jean de Saint-Martin, et lui rappela sa promesse. Il sut en même temps flatter adroitement sa vanité en lui faisant espérer le titre de chevalier, et ne le quitta qu'après en avoir obtenu l'assurance qu'il seconderait une réaction contre le peuple et l'Église [2].

Certains de l'appui des chefs de la commune, les nobles s'opposèrent à l'élection du mambour par le chapitre seul. « Le clergé, dirent-ils, accaparait toutes les dignités de l'État, confondait les choses profanes avec les choses sacrées, tandis qu'eux ne se mêlaient en rien des affaires de l'Église; le mambour étant appelé à commander l'armée, ils

[1] Joan. Presbyter, apud Chapeauville, II, p. 355.
[2] Fisen, p. 49.

soutinrent que c'était là une charge convenant essentiellement à un chevalier, et que les chanoines ne pouvaient la conférer à personne sans la participation des grands. » Le chapitre répliqua avec aigreur, que puisqu'il nommait l'évêque, il avait aussi le droit de nommer son représentant, et il proclama mambour, Arnould de Blankenheim, prévôt de Saint-Lambert [1].

Arnould de Blankenheim, quoique appartenant à une famille patricienne, avait depuis longtemps embrassé le parti de la commune contre les prétentions de la noblesse; c'était un homme instruit et dont la parole savait très-bien se plier aux formes populaires; plus d'une fois aussi, il avait donné des preuves d'un grand courage et d'une valeur éclatante. Son élection fut donc très-bien accueillie par les bourgeois, qui tous y virent la garantie que, pendant la vacance du siége, leurs priviléges seraient respectés. Arnould le prouva effectivement quelques jours après : des chevaliers du parti des Waroux, ayant, malgré la *quarantaine*, fait des incursions sur les terres de ceux d'Awans, il sortit de Liége, à la tête de quelques gens d'armes, afin de châtier les audacieux qui avaient enfreint la trêve de l'évêque, prit et rasa la tour d'Hardoumont, et fit décapiter trois de ces chevaliers [2].

[1] FISEN. — MANTELIUS, *Historia lossensis*. — JEAN D'OUTREMEUSE. — ZANTFLIET, apud MARTÈNE, *Amplissima collectio*, V, p. 163.

[2] FISEN, p. 49.

Cet acte de sévérité irrita, au plus haut point, la puissante famille des Waroux; elle ne tarda pas à s'unir aux échevins et à toute la noblesse de la cité, pour déclarer aux chanoines qu'elle ne reconnaîtrait pas l'élection d'Arnould, et, dans une assemblée des nobles, tenue à Huy, la dignité de mambour fut conférée au comte de Looz.

A cette nouvelle, le chapitre mande le bourgmestre Dupont, Bouchard le Foullon, homme de cœur et le rival de Dupont dans la faveur populaire, Nicolas Balon et les autres membres du conseil de la cité; il leur rappelle l'étroite alliance qui unit le clergé et la commune depuis grand nombre d'années, leur parle du danger commun et demande s'ils sont toujours disposés à résister aux tentatives de la noblesse? „ Le danger est grand en effet, réplique Dupont aux chanoines, mais c'est vous qui l'avez provoqué; il ne vous reste qu'un seul moyen de l'éloigner; annulez une élection que vous n'êtes pas en état de maintenir par la force; car n'espérez pas que moi, dont le premier devoir est de veiller à la sûreté des gens de métiers, j'aille les exposer à une mort certaine, en les envoyant combattre les nobles [1]. „

Cette réponse inattendue surprit étrangement les chanoines; ils ne soupçonnaient pas encore une telle trahison, mais Bouchard qui en savait quelque chose, répliqua sur-le-champ : „ Et depuis quand, messire Dupont est-il si avare du sang des

[1] Fisen, p. 49.

bourgeois, lui qui n'a pas su réprimer les excès des chaperons blancs, lorsque chaque jour ils assaillaient les gens du commun dans les rues?... Croit-il que personne ne sache qu'il a trafiqué de ce sang dans la guerre avec le Hainaut?... Quant à nous, qui avons à cœur les priviléges de la commune, nous saurons les maintenir et déjouer les complots des traîtres. » Bouchard et Dupont échangèrent encore quelques paroles assez vives, et, malgré les réclamations du dernier, l'alliance de la commune et du clergé fut de nouveau jurée [1].

Par un hasard singulier, le lendemain, jour de la Saint-Jacques, les élections aux fonctions municipales avaient lieu; Bouchard fut nommé maître-à-temps en remplacement de Dupont. Exaspéré de cette nomination que ses intrigues n'avaient pu empêcher, celui-ci n'en fut que plus décidé à se ranger du parti des nobles, et s'empressa d'instruire le comte de Looz de ce qui se passait dans la cité.

Le comte s'était retiré à Huy avec toute la noblesse; il y avait mandé les échevins de Dinant, de Tongres, de Saint-Trond et des autres villes, et, dans une assemblée solennelle, il avait été décidé que la mambournie d'Arnould de Blankenheim était nulle et qu'elle appartenait de droit au comte. On chercha ensuite les moyens de mettre à exécution cette ordonnance, car on savait que non-seulement le clergé, mais tous les hommes de la commune

[1] Jean d'Outremeuse. — Fisen, p. 49.

étaient partisans de l'élection du prévôt. Attaquer la ville de vive force, c'eût été un acte de folie dont on ne pouvait espérer de succès. Y introduire des gens armés, puis tenter un hardi coup de main, était chose peu facile ; le peuple, prévenu par les démonstrations hostiles de la noblesse, était sur ses gardes. Enfin, on résolut de demander au chapitre qu'il réunît une assemblée générale pour y discuter les moyens d'accommodement ; que, ce point accordé, les nobles pourraient, sans exciter aucun soupçon, se rendre à Liége, accompagnés de parents et d'écuyers [1]. Le chapitre acquiesça aux désirs des barons, et l'assemblée fut fixée au 3 août suivant (1312).

Au jour indiqué, le comte se rendit à Liége, et y entra vers dix heures du matin, par la porte de Sainte-Marguerite. Il était à cheval ; une lourde hache d'armes pendait à l'arçon de sa selle ; on voyait à ses côtés les chevaliers Surlet, Thiry de Seraing, Jacques Chabot, Jean de Saint-Martin, Francquaire de Saint-Servais et beaucoup d'autres seigneurs, la plupart portant des chaperons blancs. A la vue de cet ancien signe de discorde, quelques murmures se firent entendre parmi les bourgeois, mais les nobles n'y prirent point garde. Fièrement campés sur leurs chevaux et suivis d'un grand nombre d'écuyers et d'hommes d'armes agitant les bannières de leurs maîtres, ils défilèrent lentement à travers les rangs épais de la multitude, et s'avan-

[1] FISEN, p. 50. — JEAN D'OUTREMEUSE.

cèrent jusqu'à l'église cathédrale de Saint-Lambert, où le chapitre était assemblé.

Après avoir échangé quelques mots avec le doyen, le comte prit la parole et discuta longuement ses droits à la mambournie du pays ; il soutint que cette dignité était héréditaire dans sa famille, et qu'il devait, sous peine de forfaire à l'honneur, la transmettre à ses descendants. Blankenheim n'eut pas de peine à réfuter cette singulière prétention ; le comte, dont le seul désir était de traîner les affaires en longueur, feignit d'avoir besoin de quelques heures pour examiner mûrement les assertions du prévôt, et demanda à être de nouveau entendu le lendemain. Le chapitre y consentit ; mais, en sortant, le comte prit à part les chevaliers Surlet, Thiry de Seraing, le maïeur Goffin des Changes, et leur dit : « Messires, il est temps de mettre à exécution ce dont nous sommes convenus à Huy ; partant, soyez prêts cette nuit et je vous secourrai de telle sorte que nous aurons le tout à notre volonté. » Il quitta aussitôt la ville, promettant à ses complices d'y rentrer pendant la nuit avec ses gens d'armes [1].

A huit heures du soir, les principaux chefs du complot, Surlet, de Saint-Martin, Thiry de Seraing et le traître Dupont lui-même, se réunirent dans la demeure du maïeur Goffin [2]. Surlet, l'un des plus chauds partisans de la candidature du comte

[1] *Vieille chronique manuscrite.* — FISEN.

[2] JEAN D'OUTREMEUSE.

de Looz, proposa d'attaquer les bourgeois dans la nuit même, et Dupont l'appuya vivement : « Il faut en finir avec ces bourgeois que je hais autant que meurtriers et larrons, s'écria ce dernier ; partant soyons tous à minuit sur la place du Marché, et que chacun se fasse accompagner de ses gens ; quelques torches, jetées dans la halle aux viandes, suffiront pour y mettre le feu, et nous aurons bon marché des bourgeois qui accourront pour l'éteindre ; pris à l'improviste, sans armes, sans moyens de défense, ils ne sauraient nous opposer une résistance sérieuse, et s'il s'en trouve qui veuillent tenter les chances d'un combat, nous n'aurons point de peine à les disperser. Pendant ce temps, messire de Looz arrivera à notre aide avec des renforts qui assureront notre triomphe. » Les nobles applaudirent à cet exécrable projet ; et après avoir concerté plusieurs autres mesures qui devaient assurer la réussite de l'entreprise, on se quitta en promettant d'être à minuit sur le marché [1].

Cependant Arnould de Blankenheim veillait au salut de la commune ; il s'était ménagé des intelligences parmi les conjurés, et ceux-ci avaient à peine quitté la maison du maïeur que le prévôt fut informé du complot. Il prend aussitôt toutes les mesures propres à le déjouer. Il envoie le maître de la cité, Bouchard, prévenir les gouverneurs des métiers et faire mettre la bourgeoisie

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — FISEN.

sous les armes; les chaînes des rues sont tendues dans les différents vinâves; les bouchers emportant leurs haches et leurs espafuts, viennent secrètement occuper la halle aux viandes; les drapiers, les vignerons, les tanneurs et les autres confréries populaires ont ordre de s'avancer vers le marché au premier signal qui leur sera donné par la cloche Henri. Enfin, le mambour lui-même, revêtant son armure, s'enferme dans la cathédrale avec la plupart des chanoines et leurs nombreux varlets, et tous y attendent avec résolution les événements qui se préparent[1].

Onze heures et demie venaient de sonner à la grosse cloche de l'église de Saint-Lambert; le marché commençait à se remplir de nobles et de gens armés. En se rendant au lieu du rendez-vous, les conjurés avaient bien remarqué quelque agitation dans la cité, mais ils l'attribuèrent aux événements de la journée et nul n'y prit garde. A chaque instant, de nouveaux arrivants débouchaient par les rues qui avoisinent le marché. Enfin, le maïeur, Surlet et les autres chefs du complot parurent accompagnés d'un grand nombre de leurs gens. Le rassemblement était alors de plus de douze cents personnes.

La halle aux viandes que les nobles se proposaient d'incendier était un sombre et vaste édifice en bois, contigu au marché et voisin de l'église cathédrale. Le plus profond silence y régnait, et

[1] Fisen.

pas un des conjurés ne se doutait que les bouchers fussent dans leurs loges. Des torches sont enfin allumées et lancées dans l'intérieur du bâtiment ; c'était le signal impatiemment attendu. Tout à coup les portes de la halle s'ouvrent avec fracas, et les bouchers, poussant d'épouvantables clameurs, se précipitent avec furie sur les nobles. Quoique surpris par une attaque aussi imprévue, ceux-ci ne reculent point ; les épées reluisent, les haches se lèvent, le combat s'engage, et le bruit des coups tantôt sourds, tantôt retentissants, se mêle aux cris de guerre des chevaliers, aux hurlements des bouchers et aux sons lugubres du beffroi, qui retentit tout à coup, appelant la commune à la défense de ses droits et de ses libertés.

Arnould de Blankenheim et ses amis, retirés, comme nous l'avons dit, dans la cathédrale, attendaient l'arrivée des métiers avant d'aller prendre part eux-mêmes à la mêlée. Cependant l'un des chanoines, Gauthier de Brunshorn, conçoit l'espoir d'arrêter cette grande effusion de sang ; il se fait ouvrir les portes du temple, et, se jetant au milieu des chevaliers : « Barons, leur crie-t-il, que venez-vous faire ici ? Pourquoi ces armes et ces clameurs forcenées ? Ayez pitié de ce pauvre peuple, je vous prie, et retournez en vos demeures !... » On ne le laisse point achever ; les nobles l'entourent de toutes parts ; l'un d'eux le frappe au côté ; un autre à la tête, et le malheureux Gauthier, qui essaie en vain de se défendre, succombe accablé par le nombre de ses adversaires.

La mort du chanoine accroit la fureur des bouchers ; ils se précipitent derechef sur les barons, et se fraient un chemin sanglant jusqu'au maïeur qui tombe à son tour mortellement frappé. Au même instant arrive Bouchard à la tête des drapiers, des febves, des vignerons et des tanneurs ; le prévôt fait alors ouvrir les portes du temple, et poussant le cri de *Notre-Dame et Saint-Lambert*, tous fondent à la fois sur les chevaliers. Mais, quoique cernés de toutes parts, les barons conservent une attitude menaçante ; calmes et impassibles, ils opposent leurs armures et leur habitude des combats à la sauvage impétuosité de cette populace déchaînée.

L'ardeur du peuple diminuait cependant à mesure qu'il voyait l'inutilité de ses efforts, et le bourgmestre qui s'en aperçut expédia sur-le-champ des émissaires pour réclamer le secours de tous les hommes de la banlieue.

Le jour commençait à poindre et vint bientôt éclairer ce sanglant spectacle. La foule, quoique grossissant d'heure en heure, avait ralenti ses attaques, et par une espèce d'accord tacite, il s'était conclu entre les deux partis une trêve de quelques instants. Dupont, qui jusqu'alors était demeuré dans sa maison, écoutant de sa fenêtre ouverte le bruit de la bataille, et s'informant de ce qui se passait, ne tarda pas à se convaincre que, sans une puissante diversion, les nobles ne pourraient plus

[1] Fisen, p. 51. — Jean d'Outremeuse.

résister longtemps à ces masses, sans cesse repoussées et revenant sans cesse plus nombreuses et plus terribles [1]. Il se hasarda donc lui-même au dehors, et se glissant dans la foule, il chercha à décourager le peuple en semant les bruits les plus alarmants. Quelques lâches, redoutant un danger dont rien cependant ne motivait l'existence, crient déjà qu'il faut demander merci, mais Bouchard et le prévôt arrivent; ils apprennent les tentatives de Dupont, démasquent le traître, raniment le courage des métiers et ordonnent de continuer le combat [2].

Les nobles, affaiblis, épuisés par ces attaques réitérées, et ne voyant pas arriver le comte de Looz, songent enfin à la retraite. Mais l'échevin Surlet qui dirigeait leurs mouvements, et qui n'avait pas cessé de se distinguer, ne peut s'y résoudre. Il presse, il encourage ses compagnons; il leur démontre que s'ils parviennent à gagner Publemont, ils sont sauvés; que de cette position élevée et naturellement fortifiée, ils pourront longtemps encore braver les bourgeois et y attendre en sûreté l'arrivée du comte.

Les nobles se dirigent, en effet, vers Publemont, mais lentement et sans cesser de faire face à leurs adversaires.

Le prévôt, que cette résistance opiniâtre irrite, fond de nouveau sur les nobles avec un redoublement d'énergie, en tue plusieurs, et parvient jusqu'à

[1] Jean d'Outremeuse.

[2] Fisen. — Jean d'Outremeuse.

Surlet. Par malheur, quelques bourgeois seulement avaient osé s'aventurer avec lui dans les rangs de la noblesse; il est entouré de toutes parts; adossé contre une muraille, il se fait un rempart des ennemis qu'il immole; ses forces s'épuisent cependant; son sang coule abondamment de plusieurs blessures : il tombe enfin aux pieds de Surlet, qui lui assène sur la tête un coup de hache à deux tranchants; un second coup l'achève, et son corps est mis en pièces, malgré les efforts héroïques du peuple pour se faire jour jusqu'à lui [1].

La mort du prévôt a relevé le courage des nobles. Un premier renfort de quatre à cinq cents hommes d'armes, envoyé par le comte de Looz et annonçant sa prochaine arrivée, entre à l'improviste dans la cité par la porte de Sainte-Marguerite. Les métiers, épuisés par un combat qui durait depuis plus de dix heures, lâchent pied à leur tour. Une circonstance accablante vient encore augmenter leur découragement : Dupont, dont jusqu'alors les tentatives de démoralisation avaient échoué contre l'extrême irritation du peuple, rentre aux yeux de tous, dans les rangs de la noblesse.

Cependant Bouchard cherche à rallier les bourgeois; il épuise son éloquence pour en obtenir un dernier effort; mais ses paroles expirent, perdues dans les murmures de la foule consternée. Tout à coup une formidable clameur s'élève; de nouvelles masses populaires arrivent; les habitants de la

[1] Fisen. — Jean d'Outremeuse.

banlieue, prévenus pendant la nuit par le maître de la cité, accourent prendre part à l'action, et ce secours inespéré change la face des choses.

Brisés par cette lutte affreuse qui durait depuis plus de huit heures, les nobles reculent enfin, et fuient en désordre vers les faubourgs ou cherchent un refuge dans les habitations. Le plus grand nombre s'efforce de gagner l'église de Saint-Martin dont la position à l'extrême pointe de Publemont, pouvait encore permettre de faire une assez longue résistance.

Au même instant arrivent, d'un côté, les paysans de Vottem, armés de tridents et de faux, de l'autre, les houilleurs d'Ans et de Montegnée, munis de leurs pics, de leurs havresses et de leurs rivelaines, et précédés de bannières où brille l'image de saint Léonard, leur patron. A l'aspect de ces hommes à la figure noircie, semblables à des démons sortant des entrailles de la terre, trois cents nobles, saisis de terreur, se jettent dans l'église [1]. Dupont veut s'y élancer à son tour; mais ils le repoussent. « Va-t'en, traître, s'écrient-ils, c'est à tes perfides conseils que nous devons tout ceci, va demander grâce aux bourgeois, tes pareils, nous ne te voulons pas avec nous. »

Se voyant en butte à la haine des deux partis, Dupont furieux veut au moins se venger avant de mourir; il saisit une pièce de bois et la poussant entre les deux battants de la porte, de manière à la

[1] Fisen. — Jean d'Outremeuse. — Melart.

tenir entr'ouverte : « Par Dieu et saint Lambert, messires, s'écrie-t-il, puisqu'il en est ainsi, aucun de vous n'en réchappera, et nous boirons tous au même hanap [1]. » Voulait-il, en agissant ainsi, donner le change au peuple sur sa trahison? C'est ce que prétendent plusieurs chroniques manuscrites. Quoi qu'il en soit, les nobles se barricadent aussitôt dans l'église, tandis que la populace, se précipitant sur Dupont, le massacre et met son corps en lambeaux.

La vaste et belle église de Saint-Martin, célèbre dans toute la chrétienté par l'institution de la Fête-Dieu, avait été bâtie au dixième siècle par l'évêque Eracle, prédécesseur de Notger. Située à l'ouest de la cité, elle dominait presque tous les points environnants. Souvent elle avait été témoin de grandes et imposantes cérémonies, mais jamais elle n'avait vu un spectacle si étrange. Un peuple furibond l'étreignait de toutes parts et faisait des efforts inouïs pour y pénétrer. Voyant que le choc des poutres les plus lourdes, des blocs de pierre les plus énormes en ébranlait à peine les portes, les bourgeois changèrent de projet. Un instant, les nobles se crurent sauvés, mais cet espoir ne tarda pas à s'évanouir. Des amas de bois et de paille, des tonneaux de goudron et d'autres matières inflammables, sont amoncelés sous les murs de l'église. Le feu y est mis aux acclamations de la multitude, et le corps mutilé et déchiqueté de

[1] *Chroniques manuscrites.* — FISEN.

Dupont est la première proie qu'il dévore [1]. Bientôt l'incendie se propage; les vitraux éclatent; quelques têtes de nobles apparaissent dans les intervalles vides des cadres de fer; mais le peuple qui les aperçoit les repousse impitoyablement. Déjà les flammes serpentent dans l'intérieur du temple et gagnent la charpente. D'inutiles tentatives sont faites par les nobles pour en arrêter les progrès ; les murailles se lézardent, des pièces de bois enflammées tombent au milieu d'eux ; une fumée suffocante les enveloppe, les aveugle et les fait trébucher à chaque pas contre les débris des statues et des autels qui se renversent. Les chevaliers, cependant, gardent une contenance intrépide; l'extrême danger qui les environne n'a point affaibli leur courage; du haut de la tour où quelques uns sont montés, ils promènent sur la foule un regard fier et dédaigneux. Tout à coup un affreux craquement se fait entendre. L'église éntière s'ébranle et s'écroule avec un épouvantable fracas, ensevelissant sous ses décombres fumants, non-seulement les barons qui s'y étaient réfugiés, mais encore un grand nombre d'hommes du peuple qui s'en étaient approchés de trop près [2].

Le comte de Looz parut en ce moment à l'entrée du faubourg ; il avait vu de loin les flammes de

[1] Melart. — Fisen.

[2] ... Les brulans et fricassans tous, sans qu'aucun eschapast de ceste incendie... Melart. — Zantfliet, apud Martène. — *Chroniques manuscrites.* — Fisen. — Foullon, etc.

l'incendie, mais il n'apprit que là les événements de la nuit et le résultat de la lutte. Aussitôt il rebroussa chemin; mais sa retraite ne s'effectua pas sans difficulté : les paysans de Grâce, de Saint-Nicolas, de Montegnée et des villages voisins l'attaquèrent, lui tuèrent près de trois cents hommes et mirent le reste en fuite.

Les passions populaires, excitées par le ressentiment d'une longue injustice et par l'instinct de la vengeance, se déchaînèrent alors avec une effroyable férocité. Les gens des métiers coururent piller les hôtels des échevins et des chevaliers; ils les traquèrent eux-mêmes par toute la ville comme des bêtes fauves, et massacrèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Ce fut à grand'peine que le maître de la cité Bouchard et le chapitre arrêtèrent enfin ces épouvantables réactions.

La *Mal Saint-Martin*, comme on appela par la suite cette sanglante journée, porta un coup terrible à la chevalerie liégeoise; elle ne s'en releva jamais. Six mois après, un arrangement fut conclu à Angleur, entre le peuple et les nobles; on y lit cette clause importante : « Désormais nul ne pourra faire partie du conseil de la commune, s'il n'appartient aux métiers. »

C'est ainsi qu'à Rome, autrefois, le patricien qui aspirait au tribunat, devait d'abord descendre, par l'adoption, dans une famille plébéienne.

LA PAIX DES DOUZE

OU

LES AWANS ET LES WAROUX.

— 1335 —

Puis l'an 1335 que pais fust faicte des lynages dessurdis, sont tous chis lynages oblieis, et tout amour, charnaliteit et serviche refroidie, car chevaliers et escuwiers des lynages dessurdis n'ont besongne de nul serviche, partant qu'il ne soy puelent werier por le loyen del pais des Douze, se n'ont cure de savoir qui sont leur cuziens.

JACQUES DE HEMRICOURT.

LA PAIX DES DOUZE

OU

LES AWANS ET LES WAROUX.

L'administration des villes par l'aristocratie féodale allait désormais faire place au gouvernement des communes par les métiers. L'échevinage même, que les nobles avaient jusqu'alors possédé sans partage, finit par tomber entre les mains des bourgeois. Adolphe de la Marck, successeur de Thibaut de Bar, remplaça les échevins morts à la Mal Saint-Martin par des hommes pris dans le commun peuple : « Il transféra le grand sang de la nation dans les métiers, s'écrie douloureusement l'un de nos chroniqueurs, et ainsi disparut peu à peu tout honneur de chevalerie [1]. »

[1] JEAN D'OUTREMEUSE.

L'avénement de la bourgeoisie au maniement des affaires publiques fut marqué par d'importantes tentatives d'améliorations sociales : la liberté civile et politique des Liégeois reçut en même temps une consécration écrite et solennelle par la paix de Fexhe, conclue le 18 juin de l'an 1316. Cette paix célèbre confirma derechef les garanties personnelles mentionnées dans la grande charte d'Albert de Cuyck ; elle déclara que les bourgeois ne pouvaient être distraits de leurs juges naturels, et que chacun devait être mené par loi et jugement des échevins ; elle stipula, en outre, certaines pénalités contre les violateurs de la loi, proclama formellement le grand principe de l'intervention populaire dans l'administration de l'État, et décida que le pouvoir législatif résidait tout entier dans la nation [1].

« Partant, y est-il dit, que chacun, selon sa condition, est tenu de travailler autant qu'il est en lui à ce que la chose commune soit réglée et maintenue de manière que tous puissent vivre paisiblement et que les malfaiteurs soient punis, nous l'évêque et le chapitre, nous les chevaliers et nous les communautés du pays, avons ensemble or-

[1] La paix de Fexhe a été publiée dans la plupart des recueils qui ont rapport à l'histoire de Liége. L'original n'existe point aux Archives de la province, mais on en trouve des copies fort anciennes dans les registres *aux paix et concordats*, qui font partie du grand greffe des échevins. Cette paix est aussi transcrite dans le beau *cartulaire de Sainte-Croix*, conservé aux Archives de l'État, à Liége.

donné et ordonnons que les franchises et les anciens usages des bonnes villes et du pays de Liége soient dorénavant maintenus et préservés de toute atteinte; que chacun soit mené et traité par loi et jugement d'échevins ou d'hommes, et pas autrement, excepté les cas appartenant à la hauteur de l'évêque, à savoir l'homicide et le droit de brûler la maison du coupable.

" Et afin que cette ordonnance soit mieux observée, nous évêque, et nos successeurs, devons et devrons commander à tous nos officiers, maréchaux, baillis, prévôts, gouverneurs de châteaux, maïeurs, et à tous autres qui tiendront de nous quelque office, et leur ferons jurer, à leur réception, de traiter chacun, par loi et jugement, comme il est dit ci-dessus.

" Et s'il arrivait, puisse-t-il n'arriver jamais! que l'un de ces officiers contrevînt à cette ordonnance, c'est-à-dire qu'il menât quelqu'un hors loi et jugement, il sera tenu d'indemniser celui à qui il aura causé préjudice en agissant de la sorte. S'il récidive, nous et nos successeurs devrons le punir selon la gravité de son délit.

" Et si nous ou nos successeurs, évêques de Liége, ou notre mambour en cas d'absence, étant requis de la part de celui qui aura souffert le dommage ou par tout autre, négligions de faire réparer l'attentat dans la quinzaine après que la plainte aura été adressée, l'offensé pourra exposer ses griefs à notre chapitre, lequel, en pareil cas, devra incontinent, et sans malengien, nous requérir de

les faire redresser dans la quinzaine suivante, ou de réparer le tout en fournissant le dommage à nos dépens.

„ Et si nous ne déférons pas à la requête de notre chapitre dans cette seconde quinzaine, alors celui-ci se mettra avec le pays contre nous, afin de nous y contraindre de la manière qu'il trouvera la plus convenable, et il enjoindra en même temps à tous les juges de cesser leurs fonctions jusqu'à ce que l'atteinte portée à la loi ait été réparée.

„ Il a été en outre convenu par nous tous que si, en aucun cas, les loix et les coutumes paraissent trop faibles, trop rigoureuses ou trop obscures, il y sera remédié en temps et lieu par le *sens du pays*, „ c'est-à-dire, par l'avis et le consentement unanimes des trois ordres de l'État, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie.

La paix de Fexhe ramena quelques moments de calme dans nos provinces, mais ils ne furent pas de longue durée. Une rivalité de commerce entre deux villes voisines l'une de l'autre, Dinant au pays de Liége, sur la rive droite de la Meuse, et Bouvigne, sur la rive gauche du même fleuve, dans le comté de Namur, interrompit de nouveau la tranquillité publique [1].

La place de Bouvigne avait jadis beaucoup plus d'importance qu'à présent, et son château passait même pour une excellente forteresse; du côté de

[1] JEAN D'OUTREMEUSE. — HOCSEM. — JOAN. PRESBYTER.

la plaine, la ville était entourée d'épaisses murailles, ce qui la rendait, en temps de guerre, d'un accès extrêmement difficile. Dinant était aussi alors bien plus renommée qu'aujourd'hui ; elle faisait un trafic considérable avec la haute Meuse et le nord de la France; elle exportait au loin, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs ses cuivreries si renommées, ces admirables *dinanderies* dont on possède encore aujourd'hui quelques précieux restes [1]. C'était, pour le commerce et l'industrie, la première ville du pays après Liége.

La rivalité de Bouvigne et de Dinant datait de loin et avait à diverses époques occasionné des démêlés sanglants. Ce furent cette fois les Dinantais qui commencèrent les hostilités : le 2 novembre 1319, ils prirent tout à coup les armes, entrèrent dans Bouvigne et allèrent y piller les manufactures. A leur tour, les Bouvignois, renforcés par un certain nombre de soldats, que leur avait envoyés secrètement le comte de Namur, cherchèrent à surprendre leurs ennemis [2]. Ils se partagèrent en deux corps, et pendant que le premier faisait mine de s'avancer résolûment vers Dinant, comme pour l'attaquer, l'autre se plaça en embuscade dans un petit bois qui longeait le chemin.

Les choses se passèrent ainsi que les habitants de Bouvigne l'avaient présumé; les Dinantais,

[1] *Voy.* les fonts baptismaux de Saint-Barthélemi, à Liége.

[2] Jean d'Outremeuse. — Hocsem. — Joan. Presbyter.

voyant l'ennemi au pied de leurs murailles, sortirent incontinent de la ville et tombèrent avec impétuosité sur les assaillants qui se replièrent aussitôt vers le lieu de l'embuscade; les Dinantais, s'étant lancés imprudemment à leur poursuite, allèrent se jeter au beau milieu de l'ennemi [1]. Un grand nombre d'entre eux sucombèrent; il n'y eut de merci pour personne, pas même pour les prisonniers, qui furent tous inhumainement égorgés.

L'évêque de Liége alors prit fait et cause pour les Dinantais; de son côté, le comte de Namur déclara qu'il soutiendrait ses gens de Bouvigne, et la guerre fut déclarée. Le duc de Brabant interposa heureusement sa médiation et la paix fut enfin conclue le 13 novembre 1322.

Les difficultés avec le pays de Namur venaient à peine d'être assoupies que la guerre privée des Awans et des Waroux, qui durait depuis si longtemps, recommença avec une nouvelle fureur; des rencontres sanglantes eurent lieu à Waremme, à Berlo, à Saint-Trond; mais loin d'amortir le feu des dissensions, le nombre des victimes ne faisait qu'augmenter celui des combattants. A l'expiration de chaque quarantaine, on voyait des barons, qui jusqu'alors s'étaient abstenus de prendre les armes, venir se ranger du côté des uns ou des autres [2]; les villes elles-mêmes finirent par s'inté-

[1] Jean d'Outremeuse. — Joan. Presbyter. — Hocsem.
[2] Hemricourt, p. 345.

resser à cette grande querelle de la noblesse ; Liége embrassa le parti des Awans, tandis que Huy se déclarait pour les Waroux.

La plupart des anciens chefs qui avaient entrepris cette guerre étaient morts ou avaient été remplacés par d'autres. A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1325, le capitaine des Awans était Guillaume, châtelain de Waremme; Henri, seigneur de Hermalle, commandait les Waroux. La haine que se portaient ces deux puissants barons n'était ni moins vive, ni moins profonde que celle qui, trente ans auparavant, divisait messires Humbert Corbeau d'Awans et Guillaume le Jeune de Waroux. Comme eux, ils étaient sans cesse à s'épier, et cherchaient à se nuire le plus possible [1].

Un jour que Henri de Hermalle, accompagné de ses gens, se rendait au village de Herck, près de Tongres, il tomba dans une embuscade que lui avait dressée le châtelain de Waremme, et il y fut tellement maltraité qu'il ne donna bientôt plus signe de vie. Après l'avoir tourné et retourné en tous sens, ses assassins, le croyant mort, remontèrent à cheval et s'en allèrent [2].

Ils étaient déjà loin quand l'un d'eux, messire Arnould de Jehain, frère du châtelain de Waremme, et qui haïssait le seigneur de Hermalle plus que tout autre, s'avisa de revenir sur ses pas

[1] Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye.*
[2] Id., *ibid.*, p. 340.

afin de bien s'assurer s'il n'était plus en vie. Il retrouva le corps dans la même posture où il venait de le laisser ; néanmoins il tira derechef son épée, et lui en porta un coup terrible de bas en haut, en s'écriant : « Sire de Hermalle, sire de Hermalle, tu t'étais vanté que je périrais un jour de ta main, mais ton orgueil est abattu et ta parole faussée, car te voilà frappé de la mienne. » Puis il s'éloigna et courut rejoindre ses compagnons [1].

Cependant, les valets du sire de Hermalle recueillirent leur maître et le transportèrent à Herck, où il guérit de ses nombreuses blessures. Le chef des Waroux n'eut plus alors un moment de trêve qu'il ne se fût vengé. Il manda les chevaliers de son lignage et beaucoup d'autres encore, leur remontra la violence qu'on lui avait faite, et comme il était riche et fort remuant, il embrouilla tellement les affaires, dit Hemricourt, qu'il eut mis en peu de temps tout le pays en feu [2].

Les quarantaines prescrites par l'évêque, à la suite des dernières rencontres, expiraient le 24 août 1325 ; le sire de Hermalle, prenant l'initiative, envoya défier le châtelain de Waremme, et lui fit savoir que le dimanche suivant, jour de la Saint-Barthélemi, il irait abattre la porte de son château de Haneffe. Des deux côtés, on se prépara donc à la guerre. De tous les points de la Hesbaye et du Condroz les barons arrivèrent avec leurs gens

[1] Hemricourt, p. 340.
[2] Id., p. 341.

d'armes et leurs vassaux; les Berlo, les Gaillard de Chaynée, les Des Prez de Neuvice, les Colonster, les Chabot, les Julémont, les Charneux, les de Cerf de Huy, les Chantemerle et beaucoup d'autres vinrent se ranger sous la bannière du sire de Hermalle, tandis que les Surlet de Liége, les Chauveau de Vivegnis, les Diavelos de Herstal, les sires de Rummen et de Villers-aux-Tours, les Haneffe et les Hozemont se joignirent au châtelain de Waremme [1].

Au jour de la bataille, les Awans se trouvèrent réunis au nombre de plus de deux cent soixante et dix chevaliers; il y en avait trois cent cinquante parmi les Waroux, sans compter une foule de gens de pied qui accompagnaient leurs seigneurs.

Les deux troupes ennemies se rencontrèrent le 25 août dans la plaine de Dammartin. Aussitôt le châtelain de Waremme se fit armer de toutes pièces. Le chef des Awans était un homme extraordinairement gros et fort, et de la plus haute stature qu'il y eût dans le pays [2]. Quand on lui amena son grand cheval de combat, Moreau de Dave, il eut besoin de deux hommes vigoureux pour se mettre en selle. Quelques-uns de ses amis le blâmaient d'avoir revêtu une armure tellement pesante qu'il lui était presque impossible de se mouvoir : « Or ça, taisez-vous, leur dit-il, et ne

[1] HEMRICOURT, *Guerres d'Awans et de Waroux.* — JEAN D'OUTREMEUSE.

[2] HEMRICOURT.

vous mettez pas en peine, je vous jure que s'il en a fallu deux pour m'y placer, quatre et plus ne m'en feront pas descendre. Laissez faire Dieu et monseigneur saint Georges à qui je me recommande [1]. »

Pendant ces préparatifs du chef des Awans, les capitaines avaient rangé leur monde; les bannières des lignages avaient été déployées, et les pennonceaux flottaient au vent. Les chevaliers et les écuyers s'étaient placés en avant et sur une seule ligne, chacun tenant son heaume suspendu à l'arçon de la selle de son cheval; les gens de pied se trouvaient derrière la cavalerie, comme cela se pratiquait généralement alors.

On allait en venir aux mains lorsque on vit paraître entre les deux armées Gérard Sougnet et Goffin de Fetinne, tous les deux hommes de fief de l'évêque, et qui, haletants et couverts de sueur, accouraient proclamer la quarantaine de par monseigneur de Liége; mais les barons ne firent pas semblant de les entendre, ils se couvrirent aussitôt de leurs heaumes, et donnant violemment de l'éperon dans le ventre de leurs destriers, ils se précipitèrent les uns contre les autres et engagèrent le combat [2].

Le premier choc fut terrible et coûta la vie à plus d'un baron; les gens de pied donnèrent à leur tour; ils se jetèrent résolûment au milieu des che-

[1] Hemricourt, p. 356.

[2] Id.

vaux, des lances et des armures, s'efforçant de désarçonner les cavaliers et les assommant ensuite à grands coups de maillet.

Les chefs des deux partis opposés se rencontrèrent enfin et s'attaquèrent avec un acharnement inouï. Le sire de Hermalle était petit de taille, mais brave outre mesure [1] : il montait un excellent destrier et avait à ses côtés ses cousins Raes et Eustache, sires de Chantemerle, qui ne s'occupaient qu'à parer les coups dirigés contre lui. Robert de Trugnée et Thomas de Hemricourt remplissaient le même office auprès du châtelain de Waremme.

La lutte des deux champions durait depuis quelques instants, lorsque le cheval de sire de Hermalle s'abattit et renversa son cavalier. Aussitôt Arnould de Jehain saute à terre, monte sur le corps du chef des Waroux et lui brise la tête d'un coup de hache. Mais, au même instant, il tombe lui-même ainsi que son frère Butoir, frappé par les Chantemerle [2]. Alors le combat fut une vraie boucherie ; furieux de la mort des siens, le châtelain de Waremme se précipite au travers des rangs ennemis, renverse tous ceux qui osent se mesurer avec lui, et fait des Waroux un horrible carnage. Les Berlo et les de Ville abandonnèrent les premiers le champ de bataille; les autres se défendirent quelque temps encore avec vigueur, mais

[1] Hemricourt.
[2] Id.

la victoire appartint décidément aux Awans [1].

Depuis cette sanglante rencontre, dit Jacques de Hemricourt, les chevaliers des deux lignages se renfermèrent dans leurs châteaux et n'adressèrent plus aucun mandement général à leurs amis pour s'assembler et se battre à certains jours fixés, comme cela s'était pratiqué jusqu'alors. Il n'y eut plus entre eux que des défis isolés et de simples escarmouches sans grande importance.

Enfin, après trente-huit années de guerre, un arrangement fut conclu entre les Awans et les Waroux, le 13 mai 1335. Les chefs des deux partis, au nombre de douze, s'étant assemblés à l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége, y convinrent des points suivants [2] :

« Il y aura paix éternelle entre les familles, et amnistie générale des guerres, meurtres, combats, haines, rancunes, dépits, injures, dommages, crimes, larcins, incendies et d'autres méfaits, sans en excepter qui que ce soit, et sans que personne puisse jamais adresser aucunes plaintes à monseigneur de Liége au sujet de ces dom-

[1] Hemricourt. — Jean d'Outremeuse. — *Li bataie di Dommartin,* vieille chanson publiée dans le *Choix de chansons et poésies wallonnes,* recueillies par MM. B. et D. Liége, Félix Oudart, 1844, in-8°.

[2] Le texte bien complet de la Paix des Douze se trouve dans la Chronique de Jean d'Outremeuse, manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, vol. 11, fol. 298 et suiv. Salbray, l'éditeur de Jacques de Hemricourt, n'en a publié qu'une traduction, et en a retranché plusieurs pièces qui doivent y être jointes.

mages, lesquelles plaintes sont déclarées nulles pour l'avenir.

„ En mémoire perpétuelle de la réparation des désordres qui ont pendant si longtemps désolé le pays, il sera construit, en lieu convenable, une église consacrée à la Vierge, mère de Dieu, et aux douze apôtres. Les chevaliers du lignage des Waroux, par forme d'amende et en expiation de leurs crimes, contribueront à la construction de cette église pour une somme de trois mille cinq cents livres, en bonne monnaie de Liége; le lignage des Awans fournira également pour sa part quatre mille livres de même monnaie, lesquelles sommes compenseront les pèlérinages auxquels les coupables devraient être condamnés.

„ Pour tout ce qui surviendra par la suite, au pays et diocèse de Liége, entre les familles divisées, comme mort d'homme, membre mutilé ou estropié, plaie ouverte, effusion de sang, blessure, combat, coups, paroles outrageantes ou autres injures, les coupables seront punis comme pour de nouveaux attentats, et ne seront compris dans le châtiment que ceux-là mêmes qui auront commis le mal, laissant en liberté tous leurs adhérents, afin de ne point renouveler ces funestes dissensions.

„ Les infractions à la paix seront punies de la manière suivante :

„ L'homicide recevra la mort, s'il est prouvé par les informations qu'il la mérite réellement. Dans le cas contraire, il sera chassé du pays et

sujet à la poursuite de monseigneur de Liége. Les amis et les parents de la victime n'entreprendront aucune guerre à ce propos, sous peine de bannissement.

„ Quiconque privera quelqu'un d'un membre devra perdre ce même membre. Si le coupable échappe, il sera banni du diocèse et soumis à la poursuite de monseigneur de Liége, pendant un espace de vingt ou de quarante années ; au bout de ce terme, il aura seulement satisfait à la justice de l'évêque, et, pour rentrer dans le pays, il devra également satisfaire à celle du seigneur particulier du lieu où le crime aura été commis.

„ Pour ce qui concerne les offenses ou autres injures, le plaignant pourra avoir recours à la loi du pays dans le délai fixé, ou s'adresser au *tribunal des douze,* institué par la présente paix, et dont les membres, nommés à vie et choisis par moitié parmi les Awans et les Waroux, seront juges de tous les différends qui s'élèveront désormais entre les descendants de Raes de Dammartin[1]. „

La *Paix des Douze,* comme on nomma cet arrangement, brisa les liens qui jusqu'alors avaient uni entre eux les membres d'un même lignage, et devint une cause de ruine pour la chevalerie liégeoise, dont la puissance, à dater de cette époque, alla déclinant de jour en jour[2].

[1] *Paix des Douze,* dans Jean d'Outremeuse. Nous ne donnons que la substance des principaux articles de cette paix.

[2] Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye,* p. 267.

Ce fut précisément à la fin de cette longue guerre des barons, et comme au soir même de la bataille, que naquirent à Liége les deux chroniqueurs qui devaient nous conserver le souvenir de tous ces preux et nous raconter les temps héroïques de la patrie : Jacques de Hemricourt vit le jour en 1333; Jean d'Outremeuse cinq ans plus tard.

JEAN SANS PITIÉ

OU

LA BATAILLE D'OTHÉE.

— 1408 —

Très-bonnes gens qui chu liseis, entendeis quelles terribles venganches, et en quantes manieres fut flagelleis tou li paiis de Liége et del conteit de Louz, et fut mys à grant povreteit et en grant seirvage.... dont tant de milhes d'hommes périrent, et tant de mals avinrent et accrurent desqueiles en grant doleur nos récitons.

JEAN DE STAVELOT.

JEAN SANS PITIÉ

OU

LA BATAILLE D'OTHÉE.

Le règne d'Adolphe de la Marck et celui d'Englebert de la Marck, son successeur, furent très-agités et donnèrent lieu à plus d'une insurrection sanglante, et à des répressions qui ne le furent pas moins. Mais, bien loin d'être étouffé, l'esprit municipal, l'esprit de liberté civile se fortifiait et devenait plus énergique dans son développement, à mesure qu'on lui opposait de plus fortes entraves. Aucuns revers n'ébranlaient ces âmes courageuses, ces artisans infatigables à poursuivre la grande œuvre de leur indépendance. A la plus légère atteinte portée aux priviléges des villes, les métiers se soulevaient; ceux qui unissaient leurs bras pour le travail ne les retiraient point au jour du combat.

L'évêque, privé de ses milices féodales par la ruine du patriciat, et ne recevant aucune assistance de l'Empire, alors cruellement déchiré par des divisions intestines, n'avait en définitive que des forces insignifiantes à opposer aux communes. S'il parvenait, à l'aide de ses alliances et des renforts qu'elles lui procuraient, à soumettre les bourgeois, son triomphe n'était qu'éphémère ; bientôt éclataient de nouveaux orages, et le fruit de plusieurs années de luttes sanglantes et d'efforts surhumains disparaissait en un seul jour.

Sous Jean d'Arkel et Arnould de Horne, la bourgeoisie atteignit enfin au but qu'elle poursuivait depuis plus de deux siècles. Une loi consacre la responsabilité des agents du pouvoir exécutif à tous les degrés, et organise d'une manière définitive le célèbre tribunal des Vingt Deux (1372); la noblesse est exclue de toute participation à la magistrature; on proclame que nul ne sera nommé bourgmestre à moins qu'il ne soit affilié à quelque métier (1384). La principauté de Liége, comprenant le Condroz, la Hesbaye, le comté de Looz, le marquisat de Franchimont, la seigneurie de Bouillon et l'Entre-Sambre-et-Meuse, forme alors une sorte de république fédérative; le pouvoir, après avoir appartenu à l'aristocratie et à l'épiscopat, est déféré à la nation, représentée par les trois états du pays; la souveraineté est exercée par tous. Liége, dit avec raison un écrivain moderne, présente en ce moment l'image de la plus complète égalité qui se soit rencontrée jamais ; les petits métiers votent

comme les grands, les ouvriers comme les maîtres, les apprentis même ont suffrage. Le conseil de la cité épiscopale compte lui seul plus de deux cents membres [1].

L'exercice des droits populaires est une grande école de patriotisme; il élève l'âme, développe dans le cœur de l'homme des vertus sublimes, et produit parfois les plus héroïques dévouements. La suite de ces Récits nous en fournira plus d'un éclatant exemple.

Pendant qu'à Liége l'esprit démocratique se développait avec tant d'énergie, un nouvel État s'était formé dans l'ancienne Lorraine, celui des ducs de Bourgogne, à qui échurent successivement la Flandre, l'Artois, la Franche-Comté, Rethel, Nevers, Malines, Anvers, le comté de Namur, les duchés de Brabant et de Limbourg, enfin, en 1433, les comtés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, et, dix ans plus tard, le duché de Luxembourg. Ces riches possessions placèrent naturellement la maison de Bourgogne au premier rang parmi les plus considérables de l'Europe.

Il ne fallut pas moins qu'une aussi grande puissance pour venir à bout des Liégeois; ce petit peuple d'ouvriers, enserré de tous les côtés à la fois par ce redoutable voisin, voyant par lui dépérir peu à peu son industrie et se fermer les canaux de son ancienne prospérité matérielle, ne cessa pas de résister avec une constance, une

[1] MICHELET, *Histoire de France.*

intrépidité vraiment admirables. Il succomba, mais aucune nation n'a fait à sa liberté d'aussi belles funérailles.

L'épiscopat de Jean de Bavière, successeur d'Arnould de Horne, ouvre cette longue série de vicissitudes tour à tour pénibles ou glorieuses, au milieu desquelles s'acheva l'orageuse existence des communes liégeoises.

Jean de Bavière, fils d'Albert, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut promu à l'évêché de Liége par le chapitre de Saint-Lambert. Le peuple vit ce choix avec peine ; l'élu était un prince allié à plusieurs maisons souveraines; l'une de ses sœurs avait épousé Jean, duc de Bourgogne; l'autre était femme de Wenceslas, empereur d'Allemagne; les bourgeois comprenaient que leur indépendance courrait des risques avec un tel évêque; mais le pays de Liége était terre d'église; une bulle pontificale approuva l'élection et tout fut dit.

Le 10 juillet 1390, jour de l'entrée solennelle du prince dans la cité, un bourgeois, qui assistait au banquet offert à l'élu, s'étant permis contre lui quelques plaisanteries assez piquantes, l'imprudent paya cher sa franchise : traîné à l'instant sur la place du Marché, il y fut battu de verges, ensuite on lui coupa le poing, *pour refréner et arrester la pétulance des langues semblables*, dit à ce sujet un de nos plus naïfs chroniqueurs [1].

[1] Mélart, *Histoire de la ville et du château de Huy.*

Le caractère ardent de Jean de Bavière, son penchant au plaisir, une soif excessive de l'or, lui eurent bientôt aliéné le cœur des Liégeois. La résistance énergique qu'opposèrent aux volontés du prince les *Heydrois*, on désignait sous ce nom les partisans de la cause populaire, fut suivie de nombreuses exécutions, et ces mesures violentes, loin de calmer l'effervescence, aigrirent de plus en plus les esprits. Un moment, les sages dispositions de la paix des *Seize*, conclue à Tongres, parurent devoir ramener la tranquillité, mais la conduite légère du prince ne tarda pas à soulever de nouveaux troubles. On accusait publiquement l'élu de s'être ligué avec le duc de Bourgogne et d'avoir traité secrètement avec ce dernier pour qu'il l'aidât à s'emparer des villes du pays et à séculariser la principauté ; on lui reprochait surtout de conserver le caractère de laïque, malgré la promesse qu'il avait faite de prendre les ordres sacrés quand son âge le lui permettrait. Le prince resta sourd à ces remontrances et le soulèvement devint général. Les communes renouvelèrent leurs anciennes alliances, jurant de s'entr'aider contre tous ceux qui oseraient attenter à leurs franchises et à leurs priviléges ; les *Heydrois* proscrits furent rappelés, les partisans du prince bannis, et le prince lui-même, forcé d'abandonner Liége, se réfugia à Maestricht [1].

[1] BOUILLE. — FISEN. — FOULLON. — ZANTFLIET, apud MARTÈNE, *Amplissima collectio.* — SUFFRIDE, apud CHAPEAUVILLE.

Les états du pays assemblés procédèrent aussitôt à l'élection d'un mambour ; tous les suffrages se portèrent sur Jean de Rochefort, personnage influent et renommé pour ses grands talents militaires ; mais le sire de Rochefort était encore plus prudent que brave ; il refusa le périlleux honneur qu'on voulait lui déférer, et reprit incontinent le chemin de son château.

Alors on jeta les yeux sur Henri de Horne, sire de Perwez, et parent de ce même Rochefort. C'était un bon et respectable seigneur, déjà vieux il est vrai, mais qui avait passé sa vie entière dans les camps, et très-capable encore de bien conduire une armée [1]. Jean de la Chaussée, bourgmestre de Liége, se chargea de cette négociation ; il feignit un pèlérinage à la bonne vierge de Halle, et se rendant secrètement auprès du sire de Perwez, il lui exposa l'état des affaires : « Le peuple, lui dit-il, est las du Bavarois et veut se donner un autre évêque ; consentez à devenir mambour, et votre fils Thierry est alors certain de réussir ; il obtiendra tous les suffrages. »

Henri de Horne repoussa d'abord les propositions de Jean de la Chaussée ; l'élu, objectait-il, avait tout récemment encore pourvu son fils de l'archidiaconat de Hesbaye ; se mettre à la tête de ses ennemis lui semblait un acte de félonie, indigne de son honneur et de son nom. Mais la dame de Perwez, femme ambitieuse, qui exerçait un

[1] ZANTFLIET, apud MARTÈNE, *Amplissima collectio.*

grand empire sur son mari, intervint à son tour et le décida enfin à accepter.

Les états du pays furent convoqués de nouveau; ils proclamèrent le sire de Perwez mambour et donnèrent l'évêché à Thierry, son fils, malgré les remontrances du clergé contre l'irrégularité d'une semblable élection; on ne pouvait, prétendait-il, nommer un évêque que lorsque le siége était vacant, et, en pareil cas, le choix du nouveau prélat appartenait exclusivement au chapitre. Thierry de Horne publia le jour même un mandement portant que les chanoines et autres gens d'église qui, avant le coucher du soleil, n'auraient pas adhéré à la décision prise par l'assemblée des états et qui refuseraient de faire cause commune avec les villes, seraient chassés de la cité et réputés ennemis du pays.

A cette époque il y avait schisme dans l'Église; pour obtenir ses bulles de ratification, Thierry de Horne s'adressa naturellement à celui des deux papes contre lequel s'était déclaré Jean de Bavière; il obtint ensuite des lettres d'investiture de l'empereur Wenceslas, mais ni les chanoines ni les échevins ne voulurent le reconnaître en qualité d'évêque; presque tous préférèrent abandonner Liége, et se retirèrent les uns à Louvain, les autres à Maestricht, près de l'élu.

Le peuple, alors, n'étant plus retenu par rien, donna un libre cours à ses ressentiments : les biens des fugitifs furent confisqués, et leurs offices ou leurs prébendes conférés aux partisans du nouvel

état de choses ; une troupe de cavaliers parcourut les campagnes, sous la conduite du mambour, et ravagea les châteaux et les fermes de ceux qui refusaient d'embrasser le parti des communes ; le sire de Horion, et son fils, le seigneur de Corswarem, Nicolas Tector, ancien bourgmestre, et Jean de Saint-Martin, accusés de conspirer en faveur du Bavarois, furent décapités sur un échafaud dressé au pied des degrés de Saint-Lambert.

Cependant l'élu était allé solliciter des secours en France et en Allemagne ; il revint ensuite s'enfermer dans Maestricht, les autres villes de la principauté étant toutes au pouvoir des insurgés.

L'armée des communes mit le siége devant cette place, et en battit les murailles depuis le 23 novembre jusqu'au 7 janvier 1408, époque à laquelle les Liegeois furent contraints de retourner chez eux, à cause de l'excessive rigueur de l'hiver. On ramena les chariots sur la Meuse qui resta fermée pendant près de trois mois [1].

Vers la fin de mai, le mambour reprit le blocus de Maestricht. Jean de Bavière, désespérant de vaincre les Liégeois ou ne voulant peut-être que

[1] L'hiver de cette année fut le plus terrible que l'on eût éprouvé en Europe depuis cinq siècles ; aussi l'a-t-on surnommé le *grand hiver*. Le greffier du parlement de Paris a rapporté sur ses registres que la saison était si rigoureuse qu'il ne fut pas possible d'enregistrer les arrêts, et que l'encre gelait dans sa plume de trois mots en trois mots, malgré le grand feu qu'on entretenait continuellement dans les chambres. PEIGNOT, *Essai sur les hivers rigoureux*, 1821, in-8°, p 46.

gagner du temps, écrivit aux communes pour les engager à rentrer dans le devoir, promettant, de son côté, d'oublier le passé et de respecter leurs franchises et leurs priviléges, à la condition, toutefois, que les principaux fauteurs des troubles seraient bannis de la principauté.

En réponse à ses propositions, l'élu reçut, trois jours après, un paquet plié en forme de lettres missives, auquel étaient appendus sept sceaux de matière immonde; dans le paquet, il n'y avait qu'un fragment d'écorce d'arbre. Indigné de ce nouvel outrage, le prince se fit amener les prisonniers liégeois qui étaient en son pouvoir, ordonna de pendre les uns à des potences dressées en face des assiégeants, fit crever les yeux aux autres, et, par la plus affreuse des dérisions, renvoya ces malheureux au camp ennemi conduits par un borgne [1].

Il n'y avait plus de réconciliation possible. Jean de Bavière s'adressa de nouveau à tous ses alliés, implorant de prompts renforts. Guillaume IV, son frère, comte de Hainaut, s'avança par l'Entre-Sambre-et-Meuse : le sire de Jumont, qui conduisait les gens du comte, brûla Couvin, Florennes et Fosses, n'épargnant ni femmes, ni enfants, ni vieillards. D'un autre côté, le duc de Bourgogne, qui venait de faire assassiner le duc d'Orléans, quitta Paris, pour se rendre au pays de Liége; il avait mandé sa chevalerie de Picardie et des Pays-

[1] Fisen, pars IIa, p. 171.

Bas, ses hommes d'armes de Bourgogne et de Flandre, avait pris à sa solde un corps d'Écossais commandé par le vaillant comte de Mar, et avait indiqué le Tournaisis comme lieu de rendez-vous.

C'est là que vinrent le trouver Guichard, dauphin d'Auvergne, le sire de Tignonville et maître Guillaume Bouratier; ils dirent au duc qu'ils étaient envoyés par le roi et son grand conseil afin de lui enjoindre de se désister de toute entreprise contre les Liégeois et de laisser cette affaire à l'arbitrage du monarque : « De plus, ajoutèrent-ils, la duchesse d'Orléans a porté plainte contre vous, monseigneur de Bourgogne, et il vous est commandé de comparaître en personne, pour répondre à ses accusations.

— Messires, répliqua le duc, je fais grand cas des commandements du roi, et je tiens fort à lui obéir, mais mon beau-frère, l'évêque Jean de Bavière, m'a requis de lui porter secours contre ses communes révoltées qui le tiennent assiégé et l'ont mis en grand désarroi; c'est là un mauvais exemple qu'il faut punir, afin qu'il ne soit pas suivi par toutes les communes contre les seigneurs. Quant à l'assassinat du duc d'Orléans, j'irai trouver le roi à mon retour, et ferai tout ce qui convient à un fidèle sujet et à un bon parent. » Puis s'adressant à messire Guichard : « Vous avez, lui dit-il, rempli votre charge d'ambassadeur, maintenant aidez-moi à soutenir mon honneur à la journée que nous aurons sous

peu[1]. « Les chevaliers y consentirent de grand cœur et l'armée s'avança par cette ancienne voie romaine qui traverse le pays de Liége et qu'on nomme *la chaussée Brunehault*.

Les Liégeois continuaient à presser vivement Maestricht, mais en apprenant que le duc de Bourgogne et le comte de Hainaut s'approchaient, détruisant tout sur leur passage, ils levèrent précipitamment le siége et rentrèrent dans la cité. On tint aussitôt un grand conseil de guerre, à la suite duquel le mambour fit publier, au perron et dans toute la banlieue, que ceux qui pouvaient porter les armes n'avaient qu'à s'assembler le lendemain matin, au son de la cloche du ban, qu'il les conduirait à l'ennemi. Il s'en trouva de trente à trente-cinq mille, dont cinq à six cents cavaliers seulement et cent vingt archers anglais. Ils sortirent de la ville, suivis d'une grande quantité de chariots portant les bagages : « Mes amis, leur dit alors le sire de Perwez, je vous ai remontré plus d'une fois que livrer bataille à nos ennemis, c'était s'exposer à grand péril ; ce sont tous nobles hommes, accoutumés et éprouvés à la guerre, et qui ne sont mus que par une seule volonté ; il n'en est pas de même chez vous, simples gens de métiers. Il eût mieux valu demeurer dans nos villes et dans nos forteresses, les laisser courir la campagne, les attaquer à notre avantage et les détruire ainsi peu à peu ;

[1] Saint-Remy, cité par M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.*

mais vous avez désiré la journée, et nous y ferons de notre mieux. Soyez unis, je vous en conjure, et préparez-vous à mourir, s'il le faut, en défendant vos vies et votre pays [1]. »

Les Liégeois, pleins d'enthousiasme, se dirigèrent vers Tongres et allèrent camper dans les plaines d'Othée, dont les Bourguignons n'étaient plus qu'à une faible distance. Le sire de Perwez disposa son monde sur une colline nommée communément la *grande tombe d'Othée*, et y fit élever à la hâte quelques retranchements.

L'armée bourguignonne se montra bientôt dans le lointain (23 septembre 1408). Tout aussi nombreuse que celle des communes, elle l'emportait de beaucoup sur elle par les éléments qui la composaient; trente-cinq mille hommes bien disciplinés, et rompus au métier de la guerre, se trouvaient en présence de trente-cinq mille bourgeois, soldats de la veille.

Le duc envoya son écuyer, Robert le Roux, reconnaître la position des ennemis; voyant qu'ils ne faisaient pas mine de bouger, et se bornaient à lancer quelques bombardes, il résolut de les forcer dans leur camp; mais auparavant, il détacha quatre cents cavaliers et mille hommes d'armes pour les attaquer en flanc et par derrière, lorsque le combat serait bien engagé.

Au moment de donner le signal, il adressa quelques mots à cette vaillante chevalerie qui l'entou-

[1] MONSTRELET.

rait : « Marchez hardiment contre ces gens des communes de Liége, rebelles à leur évêque et seigneur, leur dit-il, ne craignez rien de cette sotte et rude multitude qui met toute sa confiance dans son grand nombre; ce sont gens qui ne sont propres qu'à la manufacture et à la marchandise [1]. » Il était une heure, l'armée bourguignonne s'ébranla.

Les Liégeois répondirent par des cris d'impatience et d'allégresse aux mouvements des Bourguignons, et voyant les quatre cents cavaliers et les mille gens de pied se détacher du corps de bataille, ils s'imaginèrent tout d'abord que la journée était pour eux : « Voyez, voyez les couards, s'écrièrent-ils, les voilà qui se sauvent. » Mais le sire de Perwez, qui connaissait la guerre, leur dit aussitôt : « Mes très-chers amis, cette compagnie à cheval qui est là devant vous, ne s'enfuit pas ainsi que vous croyez; mais quand cette autre compagnie beaucoup plus nombreuse, comme vous pouvez voir, sera venue vous assaillir et vous combattre, alors les gens à cheval arriveront en belle ordonnance vous prendre par le travers et s'efforceront de vous séparer. Ainsi, mes très-chers amis, nous sommes à la bataille que je vous ai toujours déconseillée et que vous avez désirée de tout votre cœur comme si vous étiez sûrs de la victoire : mettez donc votre espoir

[1] *Le Religieux de Saint-Denis,* cité par M. DE BARANTE. — MONSTRELET.

en Dieu et attaquez hardiment vos ennemis [1]. »

Ayant parlé de la sorte, le sire de Perwez réunit une compagnie de gens d'armes, afin d'aller à la rencontre de ceux qui s'avançaient pour les surprendre ; mais les Liégeois, qui ne comprenaient rien au mouvement des Bourguignons, retinrent le mambour : « Traître, s'écrièrent-ils, est-ce que tu veux passer du côté de l'ennemi ? Viens ici, il te faut combattre et vaincre ou mourir avec les communes. »

Le sire de Perwez supporta patiemment les injures de cette multitude ignorante ; il rangea son armée, mit au premier rang ses meilleures troupes, les hommes de trait au centre, et abrita les moins aguerris derrière un rempart de chariots ayant servi à transporter les bagages. Le mambour alla ensuite se placer à la tête des bourgeois, suivi de son fils et des principaux seigneurs qui avaient embrassé le parti des communes [2].

La lutte commença bientôt et fut d'un acharnement terrible ; pendant plus d'une heure la victoire resta indécise. Les Liégeois avaient pénétré résolûment au milieu des ennemis, luttant corps à corps, et la poitrine nue, contre les chevaliers bourguignons, tout bardés de fer. Le fort de la bataille se porta principalement du côté où se trouvait la bannière du duc ; celui-ci, monté sur un petit cheval, courait des uns aux autres, encou-

[1] Monstrelet. — De Barante.

[2] Monstrelet. — Sauvage, *Chronique de Flandres*, p. 185.

rageant tout le monde, et combattant avec le plus grand sang-froid au milieu des traits qui se croisaient de toutes parts. Quant au sire de Perwez, il avait poussé droit à l'étendard de Bourgogne. Le nouvel évêque Thierry et beaucoup d'autres seigneurs avaient suivi le mambour et se conduisaient bravement à ses côtés [1].

Cependant les quatre cents cavaliers et les mille hommes de pied que le duc avait détachés dès le commencement de la bataille, arrivèrent sur les Liégeois et les assaillirent, ainsi que l'avait bien prévu le seigneur de Perwez. Les chariots et les bagages jetèrent un instant du désordre parmi les Bourguignons, mais se ralliant aussitôt, ils tombèrent avec furie sur les gens des métiers et en firent un grand carnage ; ils réussirent même à séparer du gros de l'armée un corps d'environ six mille combattants qui se mit à fuir dans toutes les directions, et qui fut taillé en pièces.

Les vainqueurs revinrent ensuite sur leurs pas et attaquèrent de nouveau l'ennemi à dos, ce qui occasionna une grande confusion. Enveloppés de tous les côtés à la fois, ne pouvant plus ni avancer ni reculer, la plupart de ceux que le fer n'atteignit point périrent étouffés ou foulés aux pieds par leurs compagnons. Ce fut ce dernier choc, dit le chroniqueur Monstrelet, qui décida la victoire ; sans lui les Liégeois l'auraient peut-être emporté, et de

[1] Fisen. — Foullon. — Suffride, apud Chapeauville. — Zantfliet, apud Martene. — Sauvage.

l'aveu même du duc de Bourgogne, jamais on ne vit gens se battre si bien et tenir si longtemps [1].

Le mambour et son fils tombèrent morts, à côté de la bannière de Bourgogne; un grand nombre de seigneurs, le comte Henri de Salm, entre autres, qui portait l'étendard de Saint-Lambert, furent frappés à la même place. Il paraît certain que près de vingt-cinq mille hommes des communes périrent dans cette sanglante journée. « Les morts, dit un contemporain, étaient plus nombreux que les épis de blé au temps de la moisson. » Le duc avait recommandé de ne faire quartier à personne et d'en finir avec les rebelles [2].

Le lendemain matin, Jean de Bavière arriva de Maestricht au camp des princes; on lui présenta, au bout d'une pique, la tête du mambour et celle de son rival l'évêque Thierry. Ensuite, il alla repaître ses regards des cadavres qui couvraient la plaine, et fit pendre ou écarteler quelques Heydroits qu'on y découvrit cachés parmi les morts.

La nouvelle de la défaite avait été rapidement connue à Liége; elle y répandit le trouble et la

[1] Monstrelet. — Lettre du duc de Bourgogne écrite à son frère le duc de Brabant, le surlendemain de la bataille; cette lettre est insérée dans les *Analectes* de M. Gachard. — Zantfliet.

[2] Monstrelet. — Zantfliet. — Sauvage. — Les chroniqueurs varient sur le nombre des morts; les uns portent ce nombre à treize mille, d'autres à vingt-huit mille; Suffride va plus loin encore: après avoir dit que l'armée des Liégeois était de cinquante mille hommes, il prétend que trente-six mille d'entre eux périrent dans la mêlée.

consternation. Comme il ne restait aux bourgeois aucun moyen de résistance, ils se décidèrent à implorer la clémence du prince. Jean de Bavière fut implacable et se livra aux plus horribles représailles : il obligea d'abord les Liégeois à venir à sa rencontre lui demander pardon, à genoux, la corde au cou ; puis il fit, en présence du peuple assemblé, trancher la tête à cent vingt des principaux factieux. Après quoi, le sire de Jeumont, entrant dans la cité, y présida à d'autres exécutions non moins atroces ; le légat de l'antipape Benoit, le suffragant de l'évêque Thierry de Horne et une infinité de bourgeois, de prêtres, de femmes même, parmi lesquelles se trouvait la dame de Perwez, furent précipités par son ordre dans la Meuse. Les massacres et les noyades continuèrent pendant plusieurs jours, et chaque ville compta un grand nombre de victimes : « L'évêque, plutôt tigre que pasteur, dit Mezerai, ne pouvait se soûler de carnage. Leur soumission n'apaisa pas sa rage sanguinaire. Quand il fut rétabli, il s'acharna non-seulement sur les coupables et sur les chefs, mais sur les femmes et sur les enfants, sur les prêtres et sur les religieux. On ne voyait tout autour de Liége et des villes qui en dépendent, que des forêts de roues et de gibets, et la Meuse regorgeait de la foule de ces malheureux qu'on y jetait deux à deux liés ensemble [1]. »

Jean *sans Pitié*, c'est le triste nom dont l'histoire

[1] MEZERAI, *Histoire de France.*

l'a flétri et que jamais homme ne mérita mieux que lui [1], Jean *sans Pitié* parut un moment dans la cité puis courut rejoindre l'armée des princes, traînant à sa suite cinq cents otages des différentes villes du pays. Après avoir ordonné la destruction des murailles de Dinant, de Huy, et d'autres places, monseigneur de Bourgogne, l'élu et le comte de Hainaut se dirigèrent vers Lille. C'est là que fut prononcée, le 24 octobre 1408, cette fameuse sentence qui enlevait aux communes du pays de Liége toutes leurs vieilles chartes et leurs franchises, qui supprimait les métiers et jetait au feu leurs bannières, qui ravissait aux Liégeois leurs glorieuses conquêtes de trois siècles !... Mais on n'efface pas ainsi trois siècles de la vie d'un peuple, on n'enchaîne pas ainsi son avenir, surtout quand ce peuple veut une grande et sainte chose : la liberté !... Dix ans plus tard, les Liégeois avaient déjà reconquis tous leurs priviléges. Quant à Jean de Bavière, après avoir souillé pendant plusieurs années encore le siége dont il n'était pas digne, il résigna son évêché, et alla épouser Élisabeth de Gorlitz, veuve d'Antoine, duc de Bourgogne. Il mourut empoisonné six ans plus tard.

[1] On sait que le duc de Bourgogne gagna de son côté le nom de *Jean sans Peur,* à cette terrible bataille d'Othée.

LE JOUR DES ROIS

OU LA

CONSPIRATION DE WATHIEU D'ATHIN

— 1433 —

Waltier Datin estoit si gran et si orgulheux qu'ilh ne tenoit riens de nulluy quant bon li sembloit, ne de sangnour, ne del englieze, ne des chevaliers, ne des escuwiers de pays, auxquels mult ilh desplaisoit qu'ilh estoit si sormonteis deseur eaux, que nuls ne poioit avoir droit ne raison, quant il voloit.

JEAN DE STAVELOT, *Chronique.*

LE JOUR DES ROIS

OU LA

CONSPIRÀTION DE WATHIEU D'ATHIN.

A Jean sans Pitié succéda Jean de Valenrode, issu d'une illustre maison de Franconie; à des jours d'orages et de misères succédèrent des jours de calme et de bonheur; mais hélas! ils ne furent pas longs! Après avoir rendu aux Liégeois leurs libertés et leurs priviléges, après avoir rétabli les métiers et les assemblées populaires, Jean de Valenrode mourut, jetant un dernier regard sur ces nobles bannières qu'il avait relevées et qui flottaient de nouveau sur la place du marché. Ce prince n'avait régné que pendant onze mois!

Jean de Hinsberg chercha, comme son prédécesseur, à cicatriser les plaies du pays qu'il était

appelé à gouverner; ils s'aperçut bientôt que le relâchement dans l'administration de la justice était la principale cause des troubles qui avaient eu lieu : les lois furent donc le premier objet de ses soins. Il fit revivre le tribunal des Vingt-Deux, et publia, en 1424, le fameux *règlement* qui porte son nom, règlement qui organisait les élections sur des bases moins larges qu'auparavant.

Alors vivait à Liége un homme dont l'autorité contrebalançait presque celle de l'évêque. La place qu'il occupe dans le récit qui va suivre, exige que nous le fassions un peu mieux connaître.

Wathieu d'Athin, c'était son nom, était petit-fils de ce d'Athin dont parle Henricourt, et qu'on surnomma le *houilleur de Montegnée*, à cause des nombreuses fosses à houille qu'il possédait dans ce village. Ayant eu l'art de faire accroire au peuple que c'était surtout à ses intrigues qu'on devait le rétablissement des anciens priviléges, sous Jean de Valenrode, il en avait acquis un tel ascendant sur la multitude qu'un jour, ayant eu à se plaindre du chapitre de Saint-Lambert, il fit défense aux métiers de travailler pour les chanoines, et aux marchands de leur rien vendre, ni pain, ni vin, ni viande, jusqu'à ce qu'il eût reçu satisfaction des membres du clergé; et pas un ne lui désobéit.

Promu aux plus hautes charges de l'État, nommé tour à tour bourgmestre, échevin, puis grand maïeur, Wathieu d'Athin ne mit bientôt plus de bornes à son ambition, et donna un libre cours à

l'insatiable cupidité qui le dévorait. On le vit trafiquer publiquement de son pouvoir, recourir, pour augmenter ses richesses, aux moyens les plus vils et les plus sordides, et, oubliant le peuple qui l'avait élevé si haut, devenir pour les bourgeois un impitoyable tyran. Sa popularité ne tarda pas à en souffrir : mille bruits sinistres coururent sur son compte, on lui reprochait de vendre au plus offrant les lois et les franchises, d'altérer à son gré le sens des anciennes paix, et d'appliquer des peines et des amendes qui n'étaient pas spécifiées dans les statuts. On en vint même au point de prétendre qu'il donnait asile, dans un de ses châteaux, à une bande de malfaiteurs dont il partageait les rapines.

Ces propos minaient sourdement la domination du redoutable maïeur; une occasion s'offrit enfin de la secouer tout à fait.

Un bourgeois de la corporation des febves (forgerons), ayant été condamné par lui à une amende, prétendit que cette amende dépassait de beaucoup celle que statuait la loi pour le délit dont il s'était rendu coupable. Il assembla les compagnons, n'eut pas de peine à les intéresser à sa propre cause, et comme le métier des febves était le premier de la cité, tous les autres s'unirent à lui pour exiger la réparation de l'injustice commise par le maïeur [1].

La corporation des houilleurs, à laquelle Wa-

[1] Fisen.

thieu d'Athin était affilié, demeura seule fidèle au chef des échevins; les houilleurs formaient un métier très-considérable, et pouvaient mettre sur pied plus de dix mille combattants. Cependant, malgré cet appui, malgré ses richesses et le grand nombre de ses créatures, Wathieu d'Athin ne put conjurer l'orage qui le menaçait, il fut banni de la cité. Mais des événements plus graves vinrent pour quelque temps distraire les Liégeois de ces dissensions intestines.

Philippe le Bon, qui avait acheté le comté de Namur du comte Jean III, moyennant la somme de 132,000 couronnes d'or, venait d'entrer en possession de ce nouvel État (1429), et la haine qui subsistait, depuis la bataille d'Othée, entre Liége et Bourgogne, se réveilla bientôt plus terrible que jamais. Le voisinage du duc était dangereux pour les Liégeois; des précautions étaient nécessaires avec un pareil ennemi. Les Dinantais réparèrent donc et fortifièrent aussitôt la tour de Montorgueil, rasée par ordre de Jean sans Peur, en 1408, et, malgré les remontrances du duc de Bourgogne, ils refusèrent de l'abandonner. L'irritation s'accrut encore par les intrigues des ministres du roi de France Charles VII, qui n'était pas fâché de susciter des embarras au duc Philippe. Une guerre qui donna lieu à d'horribles déprédations s'engagea alors et se continua pendant plusieurs mois; il y eut, de part et d'autre, plus de trois cents villages et châteaux pillés ou brûlés. Enfin les Liégeois, battus successivement dans plusieurs rencontres,

se virent contraints de conclure la paix. Elle fut signée à Malines, le 15 décembre 1431. Les Liégeois s'obligèrent à démolir la tour qui avait été le sujet de la guerre; à payer au duc une somme de cent mille nobles à la rose; à venir nu-pieds, au nombre de vingt, l'évêque en tête, lui demander pardon.

La nouvelle de cet accommodement suscita un grand tumulte dans Liége, et les partisans de Wathieu d'Athin ne manquèrent pas d'exploiter dans leur propre intérêt le mécontentement général; ils se mêlent au peuple, parcourent les rues et les différents quartiers de la ville, proférant d'horribles menaces et accusant les bourgmestres de trahison; l'évêque n'échappe lui-même à cette multitude furieuse qu'en se blottissant dans l'une des caves de l'hôtel de ville. Des clameurs sauvages retentissent au dehors de la Violette et viennent porter la consternation dans le cœur des magistrats assemblés et qui ne savent quel parti prendre : « A la mort, à la mort, crie la populace, jetez les maîtres par la fenêtre, ils nous ont vendus! » Et çà et là le nom de Wathieu d'Athin, *le proscrit*, circule dans la foule; on le signale au peuple, comme le seul homme qui puisse sauver le pays.

Dans cette extrémité, les bourgmestres s'adressent à Guillaume, frère de Wathieu; ils le supplient d'user de son influence pour apaiser le tumulte. Guillaume, qui n'attendait que ce moment, s'avance au balcon de l'hôtel de ville, et d'un geste

imposant silence aux bourgeois : „ Que demandez-vous, mes maîtres, s'écrie-t-il, et pourquoi tout ce tumulte?... — A bas le nouveau règlement, vocifèrent les gens de métiers, rendez-nous nos anciens priviléges! — Vous les entendez, dit Guillaume, se tournant vers les magistrats, que leur dirai-je?... — Et notre serment, répliquent ceux-ci, qui nous en déliera? — Qu'à cela ne tienne, reprend aussitôt Guillaume, les Liégeois sont libres, et c'est au peuple seul qu'appartient le pouvoir de faire et d'abroger les lois! „ La multitude applaudit bruyamment à ces paroles qui flattaient si bien ses passions; tout ce qu'elle réclame lui est accordé, et, au jour fixé, les élections eurent lieu comme au temps d'Arnould de Horne, c'est-à-dire par les suffrages individuels de tous les gens de métiers. Guillaume d'Athin et Jean de Borlé furent proclamés bourgmestres.

Cependant, malgré tout ce bruit, il fallut accepter le traité. La France, qui avait promis des secours, n'en envoyait point, et Liége se sentait trop faible pour lutter seule contre le *grand-duc d'Occident*, comme on appelait déjà alors Philippe le Bon. Les partisans de Wathieu avaient d'ailleurs atteint le but qu'ils désiraient : Guillaume, depuis qu'il était bourgmestre, ne songeait plus qu'à faire rappeler le maïeur. Ses ouvertures à cet égard ayant été mal accueillies par les métiers, il résolut, pour réussir, d'avoir recours à la violence. Sa demeure devint alors le théâtre de conciliabules nocturnes; un vaste complot fut tramé dans

l'ombre, et la *nuit des Rois* (5-6 janvier 1433) fut désignée pour le mettre à exécution [1].

L'instant fatal arriva sans que rien eût transpiré de ce coupable projet. Il était dix heures du soir; le silence de la nuit n'était interrompu que par les sifflements aigus du vent, qui s'engouffrait dans les rues étroites et tortueuses de la vieille cité et ébranlait les ais mal joints des portes et des auvents; une neige fine et glacée frappait avec violence les fenêtres des habitations où quelques bourgeois paisibles, encore assis au coin du feu et entourés de leur famille, s'entretenaient de la fête du lendemain. La nuit était sombre, froide, et favorisait les projets des conjurés. Ils se dirigent en silence vers les lieux de rendez-vous, et pénètrent dans les différentes maisons où des armes avaient été préparées à l'avance. Les houilleurs des villages d'Ans et Mollin, de Grâce et de Montegnée, séduits par l'or et les promesses de Wathieu d'Athin, entrent par petits pelotons dans la cité et viennent grossir le nombre des factieux.

Cependant, quelques compagnons attardés avaient remarqué çà et là des groupes d'hommes s'introduisant mystérieusement dans les maisons de plusieurs bourgeois suspects, et s'étaient empressés d'aller communiquer leurs craintes au gouverneur des febves. A tout hasard, celui-ci met sur pied la corporation. Une partie des conjurés

[1] Pour le récit qui va suivre, la source principale à consulter est la chronique de JEAN DE STAVELOT.

viennent de se répandre dans le vinâve habité par les forgerons ; ils croient n'avoir affaire qu'à des gens plongés dans le sommeil ; mais des torches éclairent subitement les rues ; des masses d'hommes armés apparaissent et se précipitent sur les assaillants, et bientôt les factieux, pressés, entourés de toutes parts, se voient contraints de chercher leur salut dans une prompte fuite.

Malgré le peu de succès de cette première attaque, Guillaume d'Athin ne perd pas courage ; les conjurés étaient nombreux ; les houilleurs occupaient déjà l'une des portes et différents points de la cité ; tous paraissaient animés de la plus vive ardeur ; les autres métiers, d'ailleurs, ignoraient encore ce qui se tramait contre eux ; rien n'était donc désespéré.

Minuit venait de sonner à la grande horloge de Saint-Lambert, il n'y avait plus à balancer. Guillaume envoie des ordres à tous les chefs, et lui-même arrive aussitôt, avec une partie de son monde, sur la place du marché, où, pour donner le change aux bourgeois, il fait planter la bannière et les pennonceaux de la cité. Maîtres de cette position importante, cernant l'hôtel de ville, interceptant toutes les communications qui y aboutissent, les conjurés paraîtront n'agir que d'après les ordres des magistrats de la commune, ce qui ne peut manquer de jeter le trouble et l'indécision dans les rangs de leurs adversaires.

Mais déjà des compagnons du métier des febves, traversant la Meuse en bateaux, avaient prévenu

les corroyeurs, les pêcheurs et les meuniers. Ceux-ci occupent à l'instant les avenues du pont de bois établi provisoirement sur la rivière, depuis la chute du pont de pierre, en 1409; ils envoient des messagers dans la banlieue d'Amercœur, et bientôt arrivent des masses nombreuses armées de pioches, de faucilles et de ces longs bâtons ferrés appelés *picots de Haccourt*, dont on faisait alors un si fréquent usage à Liége. Des acclamations bruyantes saluent les nouveaux venus et vont porter l'épouvante dans le cœur des conjurés.

Pendant que, d'un côté, les gens des métiers rassemblaient leurs forces pour attaquer les factieux, de l'autre, Guillaume d'Athin ne négligeait aucun des moyens propres à s'assurer la victoire : on le voyait tour à tour pérorant au milieu des groupes nombreux de ses complices, faisant barricader avec soin toutes les rues qui aboutissent au marché, ou postant des arbalétriers aux fenêtres du Destroit. Si les membres du conseil, gardés à vue et inquiets de ces préparatifs, se hasardaient à en demander le motif au bourgmetre : « Ne voyez-vous pas, répondait-il, que toute la ville est en armes; les métiers méditent sans doute quelques projets hostiles et dangereux, je dois donc prendre toutes les précautions nécessaires pour les déjouer. » A la lueur des torches qui éclairaient faiblement le marché, on pouvait apercevoir, aux fenêtres des maisons, bon nombre de bourgeois, curieux sans doute de voir ce qui allait se passer, et, comme cela arrive d'ordinaire, attendant peut-être

l'issue du combat pour se joindre aux vainqueurs. Le métier des houilleurs était posté en deçà de la Meuse, en face du rivage des Pêcheurs, prêt à soutenir les d'Athin, au premier signal : « Chose affreuse, dit un de nos historiens du dix-septième siècle, toute une ville est en armes, la fureur est empreinte sur tous les visages, mais ce n'est pas le désir de chasser l'étranger qui anime ces gens ; ce sont des amis, des frères qui vont s'entr'égorger, la main droite va trancher la gauche ! Hommes insensés, dont le cœur ne bat plus au doux nom de patrie, et qui, dans leurs dissensions sacriléges, vont déchirer les entrailles de la mère qui les a nourris... Que de maux peut produire parfois l'ambition d'un seul homme [1] !... »

Le jour commençait à poindre, et le jour, c'était la mort pour les d'Athin. Les métiers, dont les forces s'étaient considérablement accrues pendant la nuit, s'aventurent alors dans les différents passages qui conduisent à la Violette ; les febves, partagés en deux corps, s'avancent par les rues du Pont et de Féronstrée ; les tisserands, les bouchers, les brasseurs, les vignerons se joignent à eux en chemin ; les corroyeurs et les pêcheurs traversent le pont des Arches ; les bannières sont fièrement déployées au vent ; partout on entend les cris : « Mort aux d'Athin !... sus au bourgmestre !... à l'eau les traîtres !... » Le torrent populaire vient frapper contre les barricades et les emporte en un

[1] Fisen, p. 199.

instant; ces masses furieuses et altérées de sang débouchent enfin sur la place du marché... La lutte alors devient affreuse. Les arbalétriers, postés par Guillaume aux fenêtres du Destroit, font grand mal aux gens des métiers; les bâtons ferrés bossuent les armures, les haches retentissent contre les haches, les têtes sont broyées sous les pavés qu'on lance du haut des maisons; des deux côtés, on combat avec rage et l'issue de la lutte est quelque temps douteuse; mais le nombre des assaillants grossit de minute en minute; la populace du quartier d'Outre-Meuse vient prendre part à l'action et se précipite à son tour sur les factieux; les meuniers arrivent aux cris de Notre-Dame et Saint Lambert... Les d'Athin perdent alors tout espoir de vaincre. Les courages mollissent; la frayeur s'empare peu à peu de leurs esprits, et bientôt on les voit fuir dans toutes les directions... Quelques-uns croient trouver un asile dans l'enceinte de la cathédrale, mais les portes du temple sont fermées; les chanoines ont voulu enlever aux conjurés jusqu'à cette dernière chance de salut... Les malheureux fuient; çà et là on les voit tomber, et le peuple s'acharne sur sa proie; le peuple n'a point de pitié; il tue; il tue ceux qui fuient et ceux qui essaient encore de se défendre; il tue ceux qui se traînent sur les genoux et implorent merci... et le corps de chaque ennemi tombé est bientôt méconnaissable, tant il est horriblement mutilé.

Arrivés près du Chaffour et de la rue Cheravoye,

les métiers victorieux rencontrent les houilleurs qui viennent au secours des d'Athin. Sur la bannière portée par l'un d'eux, brille l'image de leur patron; aux cris de *Saint Léonard, saint Léonard*, poussés par les houilleurs, les bouchers, les brasseurs et les vignerons répondent par ceux de *Saint Théodard, saint Arnold* et *saint Vincent*. La lutte recommence; des scènes de carnage plus terribles encore que les précédentes se renouvellent sur ces différents points; deux à trois mille combattants se pressent dans le Chaffour; tour à tour vainqueurs ou vaincus, ils avancent, reculent et reviennent à la charge avec un acharnement sans égal; les houilleurs se défendent avec désespoir et abattent tous ceux qui osent les serrer de près; les gémissements des blessés, le cliquetis des armes, les cris des métiers se mêlent et se confondent; les rues sont encombrées de morts et de mourants. Mais le nombre toujours croissant de leurs adversaires accable enfin les houilleurs; il faut fuir; le peuple, enivré de carnage, se montre encore plus cruel qu'au commencement de la mêlée; ceux qui ont cherché un abri dans les maisons, sont précipités du haut des toits; partout règne l'image affreuse de la destruction [1].

Guillaume d'Athin, Gérard le Goreux et quelques-uns de leurs complices sont parvenus à s'évader, mais des bandes nombreuses, que n'a pas

[1] Fisen. — Bouille. — Foullon. — Corn. Zantfliet. — Jean de Stavelot et nos autres chroniqueurs.

encore rassasiées tout le sang répandu, se mettent à la poursuite des fuyards ; les habitations où l'on soupçonne que quelques-uns ont pu trouver un refuge sont dévastées et livrées au pillage; les suspects sont massacrés! Pendant que cette expédition a lieu au dehors, les métiers campent sur les places publiques; des guets parcourent les rues; une potence est dressée au milieu du marché; de nouvelles victimes sont froidement immolées; Liége semble être une ville prise d'assaut et en proie à toutes les fureurs de la guerre. En contemplant ce triste spectacle, on ne peut que répéter les paroles de l'historien Fisen : « Que de maux peut produire parfois l'ambition d'un seul homme!... »

Le 15 avril 1433, trois mois environ après cette malheureuse journée, une grande agitation régnait de nouveau dans Liége; les cloches sonnaient en branle depuis le matin; les boutiques étaient fermées; çà et là on apercevait des groupes de bourgeois devisant entre eux d'affaires qui paraissaient vivement les intéresser; tous se dirigeaient en hâte vers la Violette. La grande place du Marché était couverte d'une foule innombrable qui s'agitait en sens divers; au balcon du Destroit, on pouvait voir les échevins, gravement assis sur des siéges élevés, et revêtus de leurs longues robes garnies de riches fourrures; aux fenêtres des maisons voisines de l'hôtel de ville, apparaissaient de nombreux spectateurs. A l'air de contentement

qui éclatait sur les visages, au costume de fête dont chacun avait eu soin de se parer, on jugeait sans peine qu'il ne s'agissait pas ce jour-là d'une insurrection populaire, mais bien de quelque cérémonie importante qui attirait la foule. La veille, on avait annoncé, *à son de trompe*, que le lendemain, 15 avril, à onze heures du matin, à *la baille* de la Violette, il serait fait au peuple lecture de la sentence portée contre les factieux de *la nuit des Rois*.

Les maîtres et les jurés de la cité parurent en effet bientôt au balcon de l'hôtel de ville; messire Bauduin du Lardier, bourgmestre, tenait en mains une grande pancarte en parchemin, à laquelle appendait le grand sceau de la cité : *La condamnation de Wathieu d'Athin et de ses complices!* s'écria-t-il d'une voix forte, et le plus grand silence régna sur-le-champ dans cette multitude naguère si tumultueuse; tous les regards étaient dirigés vers le sire du Lardier, toutes les bouches paraissaient répéter chacune des paroles du bourgmestre.

Messire Bauduin commença :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront et oront, nous les maîtres, jurés, conseil et députés des trente-deux bons métiers de la noble cité de Liége, faisons savoir que nous avons condamné et condamnons Guillaume d'Athin, Gérard le Goreux, Jean de Harche, Wathieu d'Athin le jeune, Jean de Hesbaigne, et tous ceux qui, dans la nuit des Rois, sont venus armés sur le marché de Liége, *avec un pannoncheau de la cité, combattant, stichant,*

tirant d'arcs et arbalestres, etc., les déclarons aubains, proscrits et bannis perpétuellement, comme perfides et déloyaux, et traîtres à leur patrie, oppresseurs de leurs compatriotes, destructeurs des droits et des franchises de la cité, et coupables de plusieurs cas vilains; ordonnons que tous ceux qui les aideront, les soutiendront ou leur procureront confort, aide et assistance, de quelque manière que ce soit, seront déclarés aubains et bannis comme eux [1]... »

Des acclamations unanimes accueillirent les paroles du bourgmestre! « Vive Liége! s'écria la foule, et que Notre-Dame et saint Lambert protégent la bonne ville!... » Peu à peu les bourgeois reprirent le chemin de leur logis, et la cité redevint ce qu'elle avait été la veille, ce qu'elle devait être le lendemain, toujours bruyante et animée, il est vrai, mais ce bruit, cette agitation, ce n'était plus l'émeute, c'était le commerce et l'industrie!

Ni Guillaume ni Wathieu d'Athin ne revirent les murs de Liége; le premier fut assassiné à Namur cinq ans plus tard; Wathieu mourut à Louvain en 1457.

[1] *La condampnation de Wathieu d'Altin et ses complices*, dans les *Analecta leodiensia* de DE RAM.

LIÉGE ET BOURGOGNE

OU

LES SIX CENTS FRANCHIMONTOIS.

— 1468 —

Ils faisoient leur compte que s'il falloit qu'ils périssent pour une telle entreprise, ils prendroient la mort bien en gré.... Et n'étoient pas hors d'espérance d'avoir une bien grande victoire, ou, à tout le moins et au pis aller, une bien glorieuse fin.

Philippe de Comines, *Mémoires*.

LIÉGE ET BOURGOGNE

OU

LES SIX CENTS FRANCHIMONTOIS.

C'était une riche et puissante cité que Liége en 1465. Plus de cent vingt mille habitants, dit-on, se pressaient alors dans ses murs, et son industrie florissante rivalisait avec celle de tous les pays. Ses rues étroites et tortueuses offraient continuellement l'aspect le plus animé : on voyait y circuler en même temps et de nobles bourgeois, couverts de riches fourrures, et des moines de tous les ordres de la chrétienté, enfin, et en bien plus grand nombre, des gens de métiers, toujours prêts à quitter l'enclume et le marteau pour courir à la place publique et y maintenir par la violence leurs franchises et leurs priviléges.

Mais c'était surtout alors que quelque grand danger menaçait la commune, c'était quand la cloche d'alarme, tonnant dans les airs, appelait les citoyens à la défense de leurs droits et réclamait le courroux populaire, qu'il eût fallu voir Liége. L'esprit public s'était si puissamment développé chez nous, que rester simple spectateur de la lutte, eût été aux yeux de tous un acte de lâcheté. Celui qui désirait s'abriter derrière les remparts de la commune et jouir de ses priviléges, devait aussi savoir les défendre et mourir au besoin pour elle.

Le 5 juillet de l'an 1465, on voyait donc la populace se diriger tumultueusement vers le marché, car le tocsin sonnait depuis sept heures du matin, et les métiers avaient reçu de leurs doyens l'ordre de s'assembler sur-le-champ. La grande place ne tarda pas à être encombrée, et le peuple se répandit dans les rues qui avoisinaient l'hôtel de ville et l'église de Saint-Lambert; des clameurs bruyantes s'élevaient de tous les groupes, et laissaient facilement deviner l'esprit qui animait la foule... — « A bas l'interdit, s'écriaient les uns, donnez-nous des messes, mariez nos enfants et ensevelissez nos morts! — Vive Raes de Heers et Baré de Surlet, hurlaient d'autres voix, vive Marc de Bade et notre mambour; à bas Louis de Bourbon; à bas l'*évêque mendiant!...* » Voici quelle était la cause de cette agitation.

Louis de Bourbon avait été nommé évêque en 1456, âgé seulement de dix-huit ans. C'était un prince bien fait et de bonne mine, d'humeur facile

et enjouée, et rien en lui n'annonçait la méchanceté ; mais „ son caractère léger, dissipé, ennemi du travail, dit un de nos historiens, son goût pour les plaisirs et l'argent, la fierté que lui inspirait sa naissance, le peu de considération qu'il témoignait à la noblesse liégeoise et son dédain pour les libertés publiques, eurent bientôt détruit ce prestige. Il débuta par un emprunt forcé sur les monastères ; puis il fit fabriquer de nouvelles monnaies de cuivre, auxquelles il supposa une valeur exagérée. Le petit peuple que cela concernait particulièrement, lui donna gaîment, à cette occasion, le titre d'*évéque mendiant* ou de *premier mendiant du pays.* Il poursuivit les usuriers, dans l'intention, disait-il, de les faire punir, mais, en effet, pour s'attribuer la confiscation de leurs biens. Puis il repartit pour la brillante cour de son oncle, afin d'aller y dépenser, en s'amusant, les sommes qu'il avait extorquées. „

Ces premiers actes de Louis de Bourbon avaient excité contre lui un mécontentement très-vif ; des conflits de juridiction qui éclatèrent quelque temps après entre le prince et la cité, accrurent encore l'irritation publique, et donnèrent lieu aux plus violents murmures : „ Qu'avons-nous donc fait à cet enfant? disaient les bourgeois, voilà un an, à peine, qu'il nous gouverne, et dejà il nous hait à la mort. „

En effet, jamais prince de Liége n'avait moins respecté les franchises et les libertés des communes ; jamais les droits et les prérogatives des

magistrats municipaux ne furent plus outrageusement violés. Fier de l'appui de son oncle, et jaloux à l'excès de la souveraineté temporelle qu'il prétendait tenir du saint-siége, l'élu voulait agir en maître absolu et traitait de factieux et de rebelles ceux qui osaient lui résister; la plus légère remontrance le mettait en fureur : « Je poursuivrai mon droit! s'écriait-il, je ne céderai point! Le pape et mon oncle de Bourgogne sauront me faire raison de ces mutins! » En effet, il chassa les vieux conseillers de l'évêque Hinsberg, les remplaça par des jeunes gens connaissant peu les affaires du pays, et malgré les vives instances qu'on lui fit de prendre les ordres, il s'y refusa constamment [1]. Il y avait là tous les éléments d'une guerre civile, il ne manquait au peuple que des chefs; Raes de Heers et Baré de Surlet parurent.

« Raes de la Rivière, seigneur de Heers, de Lintre et d'Arschot, dit le savant auteur des *Révolutions de Liége, sous Louis de Bourbon*, eut une jeunesse fort désordonnée. Son père, à qui il avait soustrait une somme d'argent considérable, l'ayant banni de sa présence, il l'assiégea de vive force dans son château de Heers; il l'y aurait fait mourir de faim, si l'évêque n'était intervenu pour le faire désister de cet attentat impie. Audacieux, rusé, cruel au besoin, doué d'une éloquence virulente et populaire, il se trouva bientôt mêlé à toutes les affaires et y joua les premiers rôles. Il dénonça et poursuivit,

[1] Fisen. — Foullon. — Melart. — de Gerlache.

avec une ardeur extrême, les malversations commises par les agents du fisc dans le comté de Looz. L'activité qu'il mit à les dévoiler et à les faire punir accrut sa réputation plébéienne. Comme il parlait sans cesse à la multitude de ses libertés et de ses droits, elle l'aima d'amour folle ; et il exerça bientôt sur elle une autorité despotique et sans bornes. »

Tel était en effet Raes de Heers, actif, entreprenant, laborieux et populaire. S'inquiétant peu des obstacles qu'il pouvait rencontrer dans l'accomplissement de ses desseins, il marchait droit à son but, et malheur à ceux qui se trouvaient sur son chemin. Baré de Surlet n'avait peut-être ni l'activité, ni l'énergie brûlante de son collègue, mais c'était un homme à qui sa naissance, sa fortune et son mérite personnel donnaient une grande influence ; il sut adroitement en profiter pour augmenter le nombre de ses partisans, et bientôt les deux tribuns soulevèrent la populace à leur gré et prirent en mains l'administration de toutes les affaires.

D'abord, et ce fut l'une des choses qui irrita le plus Louis de Bourbon, ils séquestrèrent les biens de la mense épiscopale : « Ces biens, dirent-ils, appartiennent à la commune, et ne doivent pas être abandonnés à ceux qui combattent contre elle. » Ensuite, ils firent nommer évêque et mambour les deux princes de Bade, alliés à l'empereur Frédéric III. D'un autre côté, les deux chefs populaires entretenaient des relations secrètes avec

Louis XI, roi de France; ce monarque étant alors en guerre avec les grands vassaux de la couronne, et désirant susciter des embarras à la puissante maison de Bourgogne, avait successivement envoyé à Liége son *compère*, le fameux Tristan l'Ermite, et une députation composée de Louis de Laval, seigneur de Châtillon, de Aimar de Ponthieu, bailli de Mantes, de Jean de Vergier, président au parlement, et de Jacques de la Royère, son secrétaire. Ces députés proposèrent aux Liégeois une alliance contre leurs ennemis communs, et les intrigues de Louis XI la firent conclure. Le traité secret fait à ce sujet, traité que le roi de France n'avait aucune envie d'exécuter, portait : " 1o Que le roi fournirait et solderait deux cents lances, à trois hommes et trois chevaux par lance; 2o que Louis XI userait de tout son crédit auprès du pape et des cardinaux pour faire confirmer Marc de Bade en qualité d'évêque de Liége; 3o qu'il ne signerait aucun accord avec le duc de Bourgogne sans y comprendre les Liégeois; que ceux-ci, de leur côté, ne traiteraient point séparément; 4o que le roi attaquerait le Hainaut avec des forces imposantes, et qu'en même temps les Liégeois entreraient dans le Brabant; 5o que Louis leur enverrait une quantité de poudre suffisante pour faire la guerre, et qu'il leur fournirait deux maîtres bombardiers pour diriger leur artillerie [1]. "

[1] On conserve ce traité secret aux Archives de l'État, à Bruxelles.

Pendant ces événements, Louis de Bourbon s'était adressé au pape, avait réclamé son appui, et bientôt on afficha, aux portes de l'église Saint-Servais à Maestricht, une sentence d'interdit fulminée contre les Liégeois. Ceux-ci en appelèrent au saint-père mieux informé, l'interdit fut suspendu et de nouvelles négociations s'ouvrirent à Rome : mais Bourbon y avait de nombreux partissans; Paul II fut favorable à l'évêque et adressa au clergé de Liége une bulle qui, rappelant les griefs des Liégeois envers leur prince, finissait par déclarer celui-ci, chef spirituel et temporel de tout le pays et maître absolu de la cité. C'était la nouvelle de ce grave événement qui mettait la ville en émoi; on savait que les principaux membres du clergé avaient déclaré qu'il fallait se soumettre à la décision du souverain pontife, et qu'ils venaient d'en adresser copie au conseil de la cité, lui enjoignant de s'y conformer, sous peine d'un nouvel interdit [1].

Les bourgmestres s'étaient donc empressés de convoquer le peuple au son de la cloche, et la foule immense qui s'agitait le long des avenues de l'hôtel de ville, attendait impatiente et continuait ses cris... « Vive Raes!... Vive Baré!... A bas Louis de Bourbon!... Livrez-nous les chanoines qui parlent de se soumettre à la bulle!... » Mais ceux-ci s'étaient enfuis et l'on n'avait pu retenir que le doyen de Saint-Pierre.

[1] Fisen. — Foullon. — De Gerlache et autres.

Raes parut alors au balcon de la Violette; il avait à ses côtés Baré, deux ou trois membres du conseil de la cité, et le doyen de Saint-Pierre qu'il se proposait de donner en spectacle à la populace. Des acclamations unanimes accueillirent le tribun, puis il se fit un profond silence, car chacun était avide d'entendre ses paroles.

„ Riches bourgeois, gens des métiers, et vous tous, membres de la libre commune de Liége, s'écria-t-il d'une voix forte, écoutez ce que notre saint-père le pape a bien voulu décider touchant les justes remontrances que vous lui avez adressées; vous me direz ensuite ce que vous êtes disposés à faire; voici M. le doyen de Saint-Pierre, qui se chargera de porter votre réponse!... „ Un cri s'éleva de toutes les bouches à la fois. „ A bas la sentence!... Mort au doyen!... „ Mais un geste de Raes imposa de nouveau silence à la multitude : „ Vous savez tous, reprit-il, que sans faire droit à nos plaintes, Louis de Bourbon a abandonné la cité, que l'interdit a été fulminé contre nous, et que, pendant longtemps, on nous a laissés privés du saint sacrifice de la messe; nous avions espéré obtenir justice, et voici ce qu'on nous envoie! „

Un sourd et long murmure parcourut la foule, pendant que Raes de Heers déroulait la sentence du pape : „ Notre saint-père rappelle d'abord les événements qui ont précédé l'élection du mambour, s'écria de nouveau le tribun en jetant les yeux sur le parchemin qu'il tenait en mains, et voici entre autres choses ce qu'il ajoute : „ Nous

avons appris avec douleur que le peuple de Liége, dans son aveuglement, a osé se choisir un nouveau chef; que de grands excès se commettent journellement dans la cité; que des proclamations séditieuses y ont été affichées; que les édifices publics et les maisons des particuliers n'y sont pas à l'abri des dévastations; que les membres des états se sont assemblés contrairement aux ordres de l'élu; que les portes des prisons ont été brisées, et les criminels mis en liberté; que des rixes violentes ont lieu chaque jour et font couler le sang dans les rues; qu'on a forcé les prêtres à administrer le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ aux excommuniés et aux interdits; que les villes ont conclu entre elles des alliances dans le dessein de résister aux ordres de notre bien-aimé fils Louis de Bourbon; que les bannières des métiers ont été déployées pour des expéditions que n'avait pas autorisées le prince; et, voulant arrêter un tel débordement de licence, nous annulons formellement tous ces actes; nous les cassons de notre propre autorité, de même que tout ce qui a pu se commettre de contraire aux droits de l'évêque; nous condamnons en outre la commune à payer une amende de cinquante mille florins d'or, destinée à solder les troupes qui feront partie de la croisade contre les Turcs; et, après avoir invoqué les lumières du Très-Haut, nous déclarons enfin, au sujet des discordes qui agitent le pays de Liége, que la suzeraineté pleine et entière, tant au temporel qu'au spirituel, appartient en ce pays au

prince-évêque seul, et non aux bourgmestres ou à quelque autre. Telle est notre sentence; et, si quelqu'un s'oppose à son exécution, qu'il sache que l'indignation des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul retombera sur lui[1] ! »

Un frémissement universel succéda à la lecture de cette pièce importante ; la fureur se peignit sur tous les visages; des exclamations désordonnées, des cris de rage éclatèrent à la fois de toutes parts. Raes de Heers et Baré de Surlet contemplèrent en souriant ces masses rugissantes qui appelaient la vengeance et la mort sur Bourbon et sur ses partisans. Puis se tournant vers le doyen de Saint-Pierre, qui était là tremblant à ses côtés : « Nommez-nous, lui dit Raes, l'auteur de la soi-disant sentence du pape, où l'on fait une si complète énumération de nos prétendus attentats contre Louis de Bourbon, sans dire un seul mot de nos justes griefs? Oseriez-vous affirmer que le saint-père a pu dicter un jugement si contraire aux anciennes libertés de notre pays? Qui donc a fabriqué ce décret? — Le souverain pontife, répondit le doyen en balbutiant, ne l'a sans doute pas rédigé de sa propre main, mais ses secrétaires... » On ne lui laisse pas le temps d'achever. « Entendez-vous, bourgeois de Liége, s'écrie Baré,

[1] Cette sentence, connue sous le nom de *Pauline*, joue un grand rôle dans notre histoire. On la trouve dans Fisen, et dans d'autres recueils, notamment dans la réfutation de l'ouvrage de Rausin, par Zorn, Ingolstadt, 1630, in-4°.

entendez-vous ! Le pape n'a pas rendu le décret; la lettre est fausse !... — La lettre est fausse ! crie à son tour la populace, la lettre est fausse, c'est Bourbon qui l'a faite ; mort à l'élu et à ses partisans !... » Et la multitude se disperse aussitôt de côté et d'autre, brisant les fenêtres et dévastant les maisons de tous ceux qu'on soupçonnait d'être les ennemis de la cause populaire [1] !

Il n'y avait plus guère de réconciliation possible entre Louis de Bourbon et les Liégeois ; Raes de Heers et Baré, confiants dans les promesses fallacieuses de Louis XI, résolurent donc de déclarer la guerre à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et ils lui envoyèrent à cet effet un héraut d'armes avec des lettres de défi [2].

Mais, pendant qu'on disputait à Liége sur le plan de campagne à adopter, les métiers sortirent de la ville en armes et sans chefs, et allèrent ravager le Limbourg. Les princes de Bade les rejoignirent peu de temps après avec quelques compagnies de lansquenets ; mais, effrayés des impiétés commises par ces gens des communes, qui ne respectaient ni les vases sacrés ni les saintes hosties, ils se retirèrent en Allemagne, laissant les Liégeois seuls en face de la formidable maison de Bourgogne. La sanglante bataille de Montenaeken où plus de deux mille bourgeois périrent, et, surtout, la nouvelle que le roi de France, l'instigateur

[1] Fisen, p. 237. — De Gerlache.

[2] *Mémoires* de du Clercq.

de cette guerre, avait conclu la paix à Conflans, sans penser à comprendre ses alliés dans le traité, les obligèrent à se soumettre. Un accord fut donc signé à Saint-Trond, le 22 décembre 1465 ; une seule ville était exceptée de la paix, c'était Dinant[1] !...

Dinant, que son commerce de cuivrerie avait rendue puissante et riche, était, de toutes les villes du pays de Liége, celle où la maison de Bourgogne avait été le plus outrageusement insultée. Pendant que le comte de Charolais, connu plus tard sous le nom de Charles le Téméraire, faisait la guerre en France, les Dinantais avaient fabriqué un mannequin qu'ils allèrent attacher à une potence devant les murs de Bouvigne, ville qui appartenait au duc, et là ils crièrent aux habitants : « Voyez, c'est le prétendu fils de votre duc, le faux comte de Charolais, que le roi de France a fait ou fera pendre comme il est ici pendu. Il se dit fils de votre duc, mais il ment; ce n'est qu'un vilain bâtard de Hinsberg, notre évêque, et de votre bonne duchesse[2] ! Ah ! ah ! le traître, il pensait renverser le roi de France, mais il a été renversé lui-même ! » Le comte de Charolais avait juré

[1] Les sources ne manquent pas pour l'histoire de cette époque ; elles sont plutôt trop nombreuses. Piccolomini, le faux Amelgard, Adrianus de Veteri Busco, Suffride, Monstrelet, du Clercq, Philippe de Comines, Angelus de Curribus, Mélart, et d'autres, parmi lesquels nous distinguerons l'historien Fisen, fournissent sur ce sujet de précieux renseignements.

[2] *Mémoires* de Jacques du Clercq.

qu'il leur ferait payer cher ces outrages, et lorsque la paix fut conclue avec Louis XI, il vint mettre le siége devant Dinant.

D'abord les Dinantais, retranchés derrière leurs fortes murailles et comptant sur le secours de Louis XI, rirent des grands préparatifs du comte de Charolais et du vieux duc de Bourgogne qui s'était fait porter en litière à Bouvigne, afin d'assister à la prise de la ville. Du haut de leurs remparts, ils provoquaient les soldats bourguignons et leur lançaient force brocards. « — De quoi s'est donc avisé votre vieux monnart de duc? s'écriaient-ils; n'a-t-il donc tant vécu que pour venir céans finir de vilaine mort? Et votre comte Charlotteau, que fait-il ici? Qu'il s'en aille plutôt combattre à Montlhéry le noble roi de France qui nous viendra secourir et ne nous manquera pas; il nous l'a bien promis! Votre comte a le bec trop jaune pour nous prendre, et ceux de Liége ne tarderont pas à le déloger honteusement [1]. »

Ils avaient aussi placé sur les murailles la statue d'une femme filant, avec cette inscription :

Quand de filer cette femme cessera,
Le duc Philippe cette ville aura.

Mais bientôt leur jactance fit place à l'inquiétude la plus vive. Aucun secours n'arrivait de France; Louis XI restait sourd aux supplications de ceux qu'il avait soulevés par ses perfides intri-

[1] *Mémoires* de du Clercq. — De Gerlache.

gues et qui imploraient alors sa pitié [1]. Les Liégeois, quoique liés par le traité qu'ils venaient de conclure, ne purent, eux, se résoudre à abandonner lâchement les Dinantais à la vengeance du duc de Bourgogne : cinq cents hommes des métiers pénétrèrent dans la place assiégée, et les bourgeois de la cité se préparèrent à sortir de leurs murailles pour aller attaquer les Bourguignons; mais cette diversion vint trop tard et fut inutile : le comte de Charolais avait poussé le siége avec vigueur et foudroyait la ville de sa puissante artillerie. On pensa à se soumettre; le grand bâtard de Bourgogne s'était engagé à obtenir la vie sauve aux habitants, mais le vieux duc avait juré de laver l'injure faite à son écusson. Après avoir été livrée au pillage pendant quatre jours, après qu'une soldatesque ivre se fut gorgée de sang, la ville devint la proie des flammes; sept à huit cents bourgeois, parmi ceux qui avaient échappé aux massacres, furent attachés deux à deux et précipités dans la Meuse; les femmes, les petits enfants et les gens d'église seuls, abandonnèrent, désolés, une ville qu'ils ne devaient plus revoir et où ils laissaient leurs pères, leurs maris, leurs parents livrés aux fureurs des gens de guerre. On démolit tout ce que le feu avait épargné, et, quelques jours après, l'étranger se promenant à l'endroit où s'élevait naguère cette

[1] *Lettre des Dinantais à Louis XI*, apud Gachard, *Collection de documents inédits*. Bruxelles, 1834, II, p. 282.

ville importante, a pu se demander : Où fut Dinant [1]?...

Le sort des Dinantais effraya les habitants de Liége; ils promirent de se soumettre au traité; mais " *les Liégeois,* dit Olivier de la Marche, *ne sont pas bien coutumiers de tenir ce qu'ils promettent,* " et les sourdes menées de Louis XI ne tardèrent pas à rallumer le feu de la discorde. Et puis, il faut le dire, bien d'autres causes alimentaient chez nous ces cruelles dissensions : il y avait, entre Liége et Bourgogne, une haine qui sommeillait depuis longtemps, mais qui n'était pas éteinte; le nom d'Othée était encore murmuré tout bas avec un serment de vengeance, et les tombes qui recouvraient nos plaines, attendaient toujours une expiation!... Cependant, ce fut en vain que le sang coula de nouveau à Brusthem [2], que l'étendard sacré de Saint-Lambert fut déployé au milieu des bannières des métiers, Liége succomba, et une sentence bien plus terrible encore que la *Pauline*

[1] Du Clercq, p. 124. — Charles paya des ouvriers chargés de détruire jusqu'aux fondements de la ville; on conserve aux Archives de l'État, à Bruxelles, les *comptes de la démolition de Dinant.* — Jean de Hennin, dont M. de Reiffenberg a publié une partie des Mémoires (VI[e] volume de son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*), dit froidement au sujet de la prise de Dinant : « Et fust plus doulcement traictée qu'elle n'avoit desservy, car je ne sçay que *à froid sang* on aye tué nulluy. »

[2] Baré de Surlet se fit tuer à cette bataille ; Raes de Heers fut loin de s'y conduire aussi vaillamment; il prit l'un des premiers la fuite.

fut prononcée contre les pauvres gens de la commune [1]. Les tours et les remparts de la cité furent rasés, et de nombreux proscrits allèrent peupler les bois et y attendre le moment de se venger.

Le nombre de ces malheureux fugitifs s'accrut encore par les violences du sire d'Humbercourt que le duc Charles avait laissé à Liége. Un coup de main audacieux les rendit maîtres de la cité. Enhardis par ce succès, les proscrits, commandés par le capitaine Jean de Ville, se dirigèrent vers Tongres, y pénétrèrent pendant la nuit, et firent prisonniers l'évêque, avec quelques chanoines et le sire d'Humbercourt lui-même [2].

Le duc de Bourgogne se trouvait alors à Péronne. Le roi de France venait aussi d'arriver en cette ville, sur la foi d'un sauf-conduit, pour traiter des conditions de la paix. Le bruit s'y répandit tout à coup que les Liégeois révoltés de nouveau avaient surpris Tongres et massacré leur évêque; on assurait même que le sire d'Humbercourt avait péri dans la mêlée.

A cette nouvelle Charles entra dans une violente colère contre Louis XI : « C'est lui, s'écriait-il c'est lui qui a excité ces méchantes gens de Liége, mais, par saint Georges, ils en seront punis et il aura sujet de s'en repentir [3] !... »

[1] Cette sentence est du 18 novembre 1467. L'original existe aux archives de l'État, à Liége.

[2] Fisen. — Foullon. — de Gerlache.

[3] Philippe de Comines. — Amelgard. — De Barante.

On sait comment le roi, pour échapper à ces projets de vengeance, fut contraint de signer l'abandon de tout ce que ses prédécesseurs avaient disputé aux ducs de Bourgogne, et d'accompagner le Téméraire dans son expédition contre les Liégeois. Louis XI n'avait avec lui que les Écossais de sa garde, mais l'armée bourguignonne était puissante et nombreuse, et formée de valeureux hommes d'armes de la Flandre, de la Picardie et de la Savoie, du Luxembourg, du Limbourg, du Hainaut et du pays de Namur. Le roi et le duc arrivèrent le 27 octobre devant Liége, et, pendant qu'une partie des troupes investissait la ville de différents côtés, ils prirent leurs quartiers au milieu du faubourg Sainte-Walburge.

La plus grande détresse régnait à Liége, et cependant, on y songeait à résister! Pauvre cité, qui n'avait plus, pour se défendre, ni ses portes solides, ni ses fortes murailles, ni ses fossés profonds! Tout avait été démantelé dans la dernière guerre. Pas un seul chevalier, pas un noble pour conduire les bourgeois au combat [1]! Tous se sont enfuis ou sont morts, le peuple seul est resté, mais hélas! c'est sans aucun espoir de vaincre! il ne lui reste plus qu'à mourir!...

Les Liégeois se conduisirent vaillamment et tuèrent d'abord beaucoup de monde au duc dans plusieurs sorties, mais tous prévoyaient l'issue de cette guerre, et la crainte des horribles cruautés

[1] Philippe de Comines.

qui avaient signalé la prise de Dinant, chassait chaque jour de la cité quelques-uns de ses défenseurs. On voyait des familles entières, des femmes traînant leurs enfants, se diriger vers l'Ardenne, implorant Dieu pour ceux qui restaient devant l'ennemi [1]. Il n'y eut bientôt plus à Liége que les proscrits, le petit peuple et six cents hommes du pays de Franchimont, commandés par deux braves capitaines, Vincent de Bueren et Georges Strailhe [2].

Le désespoir ranime leur courage : « Liége succombera demain, disent ces braves gens ; demain, Liége sera la proie du farouche Bourguignon, et il ne nous restera d'autre abri que les forêts de l'Ardenne ! Ne vaut-il pas mieux mourir ici pour son pays ! Tentons un dernier effort, et, si nous n'avons une belle victoire, nous aurons du moins un glorieux trépas [3] !... » Les Franchimontois, tous gens de cœur et bien armés, s'assemblent vers dix heures du soir et se glissent le long des remparts détruits : ils sont guidés par les deux hôtes des maisons qu'occupent le roi et le duc. La nuit est sombre ; ils marchent en silence dans le creux vallon qui longe les hauteurs de Sainte-Walburge, surprennent et égorgent quelques sentinelles, et parviennent au centre de l'armée ennemie sans avoir été découverts. Mais, au lieu de pousser droit aux demeures qui abritaient Charles de Bourgogne

[1] Amelgard. — Angelus de Curribus. — Piccolomini.
[2] Philippe de Comines.
[3] Id.

et le roi de France, ils s'arrêtent devant le pavillon du duc d'Alençon, et ce retard suffit pour jeter l'alarme dans le camp. Bientôt il y règne un affreux vacarme; les uns crient : « Liége, Liége et saint Lambert! » Les autres : « Vive Bourgogne! vive France et tuez! » Il n'y avait dans la maison du duc qu'une douzaine d'archers qui veillaient et jouaient aux dés; ils se précipitent vers la porte où se ruaient déjà les Franchimontois. Philippe de Comines passe à la hâte son haubergeon au duc; tous deux descendent dans la rue où l'on combattait aux flambeaux; des renforts arrivaient au même instant et dégageaient l'habitation de Charles le Téméraire.

D'un autre côté, le logis du roi de France était aussi vivement pressé, mais les archers écossais le défendent avec vigueur et repoussent à coups de flèche tous ceux qui se présentent, tuant indistinctement et Liégeois et Bourguignons. Cependant, on reconnaît bientôt le petit nombre des assaillants, à la tête desquels Vincent de Bueren et Georges Strailhe font des prodiges de valeur; les Franchimontois sont enveloppés, accablés de toutes parts sous les coups d'une armée innombrable, mais ils ne cessent point de combattre; ces braves tombent un à un sur les corps des ennemis qu'ils immolent, et des six cents, pas un seul ne rentra dans Liége [1]!...

[1] Philippe de Comines. — Piccolomini. — Angelus de Curribus et les autres écrivains contemporains.

Franchimont, Franchimont, honneur à toi! Tu as vengé le sang d'Othée; tes généreux enfants sont morts; ils ont obtenu le glorieux trépas qu'ils ambitionnaient; mais leur souvenir vivra éternellement dans nos cœurs et honorera ton nom dans les siècles à venir!!...

Il s'en fallut de bien peu que cette glorieuse entreprise ne réussît, dit Philippe de Comines, et si les Liégeois avaient été directement aux maisons du roi de France et du duc de Bourgogne, nul doute que les deux princes n'eussent été tués et que l'armée n'eût été entièrement détruite.

Le peu d'hommes valides qui restaient à Liége abandonnèrent la ville au point du jour; Charles y entra sans résistance. Quarante mille Bourguignons se ruèrent avec lui dans la cité; riches maisons de bourgeois, humbles demeures de prêtres, vieilles et saintes églises, et jusqu'au marbre des tombeaux, tout fut pillé, détruit, profané! Les flammes dévorèrent ces tristes ruines, et, de cette ville naguère si puissante et si orgueilleuse, il ne resta bientôt plus que sa noble et antique cathédrale, quelques églises et maisons de clercs, et cinq à six habitations bourgeoises. Puis, quand cette soif d'or et de sang paraissait devoir être assouvie, le duc alla dans les forêts traquer les malheureux qui s'y étaient réfugiés et qui n'attendirent pas, hélas! le fer des Bourguignons pour mourir, tant le froid était vif et la disette affreuse! Près de cinquante mille personnes péri-

rent, dit-on, dans cette effroyable catastrophe [1] !

Ce fut la dernière expédition des ducs de Bourgogne contre les bourgeois de Liége ! !...

[1] On trouve dans Piccolomini et dans Angelus de Curribus des détails fort curieux et bien circonstanciés sur la prise de Liége, par le duc Charles.

LE

SANGLIER DES ARDENNES.

— 1485 —

Je veiz la fière barbe
Qui tant se rebarbat,
Doulx comme sainte Barbe,
Quant on le desbarbat.
Sans couvrechieff qui bue
A Trect fut desbarbé
De sa barbe barbue
Quand il vint à jubé.

Jean Molinet, *Recollection*.

LE

SANGLIER DES ARDENNES.

La fin du quinzième siècle vit s'opérer de grands changements dans l'administration intérieure des États européens. Les libertés communales disparaissent peu à peu et font place à un système nouveau, celui de la centralisation et de l'autorité monarchique : « Les gouvernements s'affermissent, a dit un illustre écrivain, et les peuples s'apaisent [1]. »

La principauté de Liége, si durement éprouvée par la conquête, ne pouvait rester étrangère à ce mouvement général des esprits ; mais, nulle part,

[1] Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe.*

le sentiment des libertés publiques ne fut aussi difficilement comprimé. Lorsque partout, dans l'Occident, l'unité et la permanence du pouvoir s'établissent sur les ruines des institutions démocratiques, les communes liégeoises ne cessent d'opposer la plus énergique résistance à la domination toujours croissante de l'épiscopat. Il fallut trois siècles pour les abattre. C'est le récit de ces luttes nouvelles que nous allons entreprendre, luttes moins dramatiques, moins émouvantes, sans doute, que celles dont nous avons, jusqu'ici, placé le tableau sous les yeux du lecteur. C'est, néanmoins, un spectacle qui n'est pas non plus sans grandeur, que cette longue agonie d'un peuple, que ces efforts désespérés pour arrêter la décadence et la chute de la patrie....

Les premières années qui suivirent le sac de la cité par les Bourguignons, furent pour les Liégeois une période d'affreuse oppression : leurs anciens priviléges abrogés, les magistratures populaires anéanties, les juridictions régulières remplacées par des tribunaux exceptionnels, les confiscations, les bourgeois et les paysans écrasés d'impôts, voilà les fruits de cette guerre impie qu'avait excitée Louis de Bourbon et qui livra le pays à l'étranger. Applaudissant à ces excès, au lieu de les maudire, l'évêque alla complimenter et remercier le duc Charles; puis, au mépris de la capitulation qu'il avait jurée à son avénement, il aliéna au profit de monseigneur de Bourgogne

tout un quartier de sa ville épiscopale, l'autorisant à y élever telle forteresse qu'il jugerait convenir [1].

Des remparts et des bastions se dressèrent bientôt au centre même de la cité de Saint-Lambert, que l'on n'avait pas cessé de craindre, bien que détruite. Aussi, les bourgeois ne se hâtaient point d'y rentrer; reniant jusqu'au bout l'esclavage, ils continuaient de vivre dans cette vaste forêt d'Ardenne, dont les profondeurs avaient tant de fois abrité les défenseurs des libertés liégeoises, et où les rigueurs d'Humbercourt ne pouvaient les atteindre.

Pendant longtemps Liége demeura dans cet état d'abandon et de détresse, et lorsque, deux ans plus tard, l'évêque prit la résolution d'y rentrer, les rues étaient toujours encombrées de ruines et de débris [2]. Bourbon lui-même, assurent les chroniqueurs, ne put retenir ses larmes, à l'aspect de cette terre désolée.

Le clergé intervint enfin et supplia le prince d'avoir pitié de son peuple. Mais, en réclamant l'appui du Téméraire, l'évêque s'était donné un maître plutôt qu'un allié. Tout ce qu'il en obtint, ce fut de laisser rebâtir à Liége quatre cents maisons. Puis, soit qu'il voulût calmer ses remords, soit afin d'échapper aux censures dont le menaçait

[1] Lettres de Louis de Bourbon, données à Maestricht le 1er juillet 1469, conservées aux Archives de l'État, à Liége.

[2] Adrianus de Veteri Busco, apud Martene, IV, p. 1350. — Joannis de Los *Chronicon*, p. 65.

la cour de Rome, le duc fit à l'église de Saint-Lambert de magnifiques présents : un saint Georges en or massif, des dalmatiques, de chapes et de riches chasubles [1].

Cependant, le pays continuait d'être accablé sous le poids de la plus dure tyrannie : c'était au nom de monseigneur de Bourgogne qu'on rendait la justice; c'étaient ses officiers qui collectaient les taxes et qui présidaient aux exécutions; l'évêque n'avait plus aucune autorité. Tous ceux chez qui le sentiment de l'indépendance nationale n'était point étouffé, reprochaient au prince ce profond abaissement : « Mais, comment espérer qu'il prenne en mains nos intérêts, disait-on, n'est-ce pas lui qui est la cause de nos malheurs, lui qui a fomenté la guerre, et qui a ouvert le pays aux Bourguignons? Qu'il soit maudit [2]!... »

Il y avait alors à Liége, un homme qui se faisait remarquer entre tous par l'énergie de sa haine contre la domination étrangère. Guillaume de La Marck d'Aremberg, c'était son nom, descendait d'une ancienne et puissante famille, dévouée de tout temps à la France. Son aïeul, Éverard III, avait un jour osé défier seul le duc Philippe le Bon. Guillaume n'était ni moins entreprenant ni moins brave. Doué d'une vigueur de corps extraordinaire, violent, emporté, unissant un courage

[1] Adrianus de Veteri Busco, p. 1352. — Joannis de Los *Chronicon*, p. 66.

[2] Fisen, p. 281. — *Chroniques du temps.*

indomptable à une merveilleuse facilité de parole, grand dépensier, possédant, en un mot, les qualités et les défauts qui séduisent d'ordinaire la multitude, d'Aremberg acquit bientôt sur elle un immense ascendant. Il aspira dès lors à remplacer les anciens chefs populaires qui avaient péri pendant les troubles ou qui gémissaient encore dans l'exil, et médita la délivrance de la patrie.

Aussi longtemps que les Bourguignons occupèrent la cité, le sire de La Marck cacha soigneusement ses desseins, n'agissant que par des affidés en qui il avait pleine confiance et dont les sourdes menées entretenaient sur tous les points du territoire une agitation nécessaire à la réussite de ses projets. Mais le duc Charles s'étant engagé dans de nouvelles guerres qui réclamaient l'emploi de toutes ses forces, Guillaume jugea le moment opportun et donna le signal de l'insurrection. Cette première tentative ayant échoué, le sire de La Marck alla implorer l'assistance du roi Louis XI et de l'empereur Frédéric ; puis, à la tête des réfugiés de l'Ardenne et de nombreux routiers recrutés en France et en Allemagne, il rentra dans le pays, et y vécut pendant longtemps en vrai chef de bandes, courant les bois et les montagnes, pillant les châteaux des partisans de l'évêque, et faisant aux étrangers une guerre sans relâche. Le *Sanglier des Ardennes*, c'est le surnom que lui valut cette vie errante et sauvage, autant que son caractère farouche et la barbe hérissée qu'il avait laissée croître, devint bientôt ainsi un objet de terreur pour les Bourguignons.

Mais tout bas, le peuple l'appelait son libérateur et faisait des vœux pour son triomphe.

Sur ces entrefaites, on apprit à Liége la mort du duc Charles, tué sous les murs de Nancy, le 5 janvier 1477. A cette nouvelle, les proscrits rentrèrent en foule dans la cité : le payement des impôts fut suspendu, et les bourgeois demandèrent à grands cris le rétablissement des anciens priviléges [1]. Bourbon qui se trouvait alors à Gand comprit la nécessité de se réconcilier avec ses sujets, et souscrivit à toutes leurs demandes. De son côté, Marie de Bourgogne, voulant s'attacher les Liégeois, leur fit remise des sommes considérables qu'ils s'étaient engagés à payer au feu duc, et renonça, au profit de l'évêque, à tous les droits de souveraineté que son père s'était arrogés sur eux [2]. Louis de Bourbon crut pouvoir alors regagner son évêché ; il s'y était fait précéder de l'acte de renonciation que venait de signer la princesse Marie, ce qui lui valut partout bon accueil [3]. Le *Sanglier* lui-même se porta à sa rencontre, et l'on convint, de part et d'autre, de jeter un voile sur le passé.

Après dix ans de servitude, les Liégeois se retrouvaient libres ; mais le pays était ruiné et la cité continuait d'offrir un aspect désolé. On n'apercevait partout que maisons chétives, construites de pierres brutes ou d'argile ; que rues sombres

[1] Joannis de Los *Chronicon*, p. 74.
[2] Louvrex, I, p. 186. — De Ram, *Analecta*, p. 623.
[3] Adrianus de Veteri Busco, p. 1360

et tortueuses, et qui s'étaient formées comme au hasard : tristes vestiges, dont quelques-uns devaient arriver jusqu'à nous, encore marqués du sceau de la conquête.

Mais, au milieu de ces ruines et de ces débris, s'agitait une population pleine de vie et d'ardeur, des hommes nés pour le travail et la liberté et que le malheur ne sut jamais abattre. Le jour où l'on rapporta de Bruges le perron que le duc Charles y avait fait transporter après le grand désastre de 1468, il sembla que tous les maux de la patrie étaient réparés.

Cependant Louis XI, à la mort du Téméraire, s'était mis en mesure de réunir aux domaines de la couronne les principaux fiefs compris dans l'héritage de ce puissant vassal. Ses troupes envahirent la Picardie, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, et le succès couronnant ses premiers efforts, il chercha également à s'emparer de la Flandre, du Hainaut et du comté de Namur.

Pendant que ses généraux agissaient, le roi avait recours à ses moyens ordinaires et intriguait partout : il achetait l'inaction de l'Angleterre, il négociait la possession d'Arras; il travaillait en secret les Gantois et les excitait contre leur jeune souveraine. Tout lui réussissait. Au milieu de ces prospérités, une seule chose lui manquait, l'alliance des Liégeois. C'était en vain qu'il les sollicitait de s'unir à la France : « Nous sommes maintenant trop faibles et trop pauvres pour songer à la guerre, répondaient ceux-ci, et nous

voulons rester étrangers aux querelles de nos voisins. »

Mais cette sage résolution dura peu, et les divisions ne tardèrent point à renaître. Les uns, fatigués des dissensions civiles, et satisfaits des concessions de Louis de Bourbon, ne demandaient qu'à vivre en paix ; les autres, n'ayant point confiance en ses promesses, voulaient qu'on tentât de nouveau les hasards de la guerre : « Jamais plus, disaient-ils, on n'aurait une aussi belle occasion d'abaisser la maison de Bourgogne et de rendre au pays son antique splendeur. »

Chargé de dignités et d'honneurs par l'évêque, qui le craignait, Guillaume de La Marck fut d'abord un ardent partisan de la neutralité; mais son humeur guerrière ne lui permit pas de vivre longtemps en repos. Le *Sanglier des Ardennes* avait pris goût à cette vie aventureuse et libre qu'il avait menée pendant près de dix ans, et que la guerre seule pouvait lui rendre, en même temps qu'il y trouverait une occasion d'assouvir sa haine contre les Bourguignons. Il finit par écouter Louis XI, vanta publiquement l'alliance française, et grâce à l'influence dont il jouissait, parvint à la rendre populaire.

Cependant la victoire que l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, remporta sur les Français à Guinegate, rendit les Liégeois plus circonspects, et le parti qui voulait le maintien de la neutralité ayant un instant repris le dessus dans la cité, l'évêque en profita pour accuser

Guillaume au tribunal des échevins et l'y fit déclarer ennemi de la patrie [1].

Le sire de La Marck venait précisément de se rendre en France pour s'y concerter avec Louis XI et y lever quelques compagnies, quand il apprit ce qui se passait à Liége. Il revint aussitôt, à la tête de quinze cents cavaliers auxquels se joignirent tous les mécontents qui infestaient la frontière. C'étaient la plupart d'anciens soldats du *Sanglier*, habitués depuis longtemps au métier de la guerre et connaissant bien le pays. Rien ne put arrêter ces bandes, qui furent en quelques jours aux portes de la cité.

Bourbon, informé de leur approche, avait convoqué ses feudataires et fait crier l'ost au perron, mais peu de monde répondit à son appel. Guillaume d'Aremberg comptait toujours un grand nombre de partisans à Liége ; le peuple lui savait gré de la part qu'il avait prise au rétablissement de ses privilèges, et, en signe de ralliement à sa cause, beaucoup portaient publiquement la branche de chêne au chaperon [2].

Inquiet de ces dispositions hostiles, le prévôt de Saint-Lambert, Jean de Horne, conseillait au prince de ne point s'exposer en rase campagne et d'attendre l'ennemi derrière les murailles de la cité, mais Bourbon n'y voulut point consentir, et s'avançant au milieu des milices bourgeoises

[1] Adrianus de Veteri Busco.
[2] Fisen.

assemblées sur la place du Marché : « Mes chers enfants, leur dit-il, voici le moment de vous bien conduire ; songez que le triomphe du sire de La Marck serait votre ruine, et pis encore, ce serait votre déshonneur, si, comme il ose s'en vanter, et ce que je ne puis croire, vous m'abandonniez pour vous joindre à lui. Quant à moi, je veux vivre et mourir avec vous !... »

Les bourgeois accueillirent ces paroles d'un air sombre ; et comme l'évêque donnait le signal du départ, on lui cria de prendre les devants avec ses feudataires, et que les métiers suivraient[1]. Les choses avaient probablement été ainsi réglées à l'avance par les amis du *Sanglier*, car Bourbon venait à peine de quitter Liége, qu'il tomba dans une embuscade, et se vit enveloppé par une troupe de cavaliers, couverts de cottes rouges, qui se précipitèrent sur lui en criant : « A la mort, à la mort, le traître qui a vendu son pays aux Bourguignons ! »

Le prélat, séparé de son escorte, aperçut alors Guillaume de La Marck, qui s'avançait vers lui l'épée haute : « Grâce, grâce, monseigneur d'Aremberg, lui cria-t-il, je suis votre prisonnier. » Et comme celui-ci avançait toujours, sans rien lui répondre : « Grâce, grâce, mon cher seigneur, » répéta l'évêque, les mains jointes et le visage ensanglanté... Mais il ne put achever, le sire de La Marck lui plongea son épée dans la gorge, puis ordonnant à l'un des siens de l'achever, il

[1] SUFFRIDUS PETRI, apud CHAPEAUVILLE, p. 201.

s'élança à la poursuite des fuyards et pénétra dans Liége en même temps qu'eux [1]. Les métiers n'avaient point encore quitté la place du Marché, et quand le *Sanglier* parut tout à coup au milieu d'eux, ils l'accueillirent en ami, bien plutôt qu'en vainqueur.

Le lendemain, le sire de La Marck harangua les bourgeois assemblés en foule aux abords du palais épiscopal : « Bonnes gens, leur dit-il, vous savez si je vous suis dévoué et combien j'ai toujours eu à cœur vos franchises et vos priviléges. C'est pour vous les faire rendre que j'ai de nouveau pris les armes; et cette fois, j'en suis enfin venu à mon intention. L'auteur de tous vos maux, le traître qui vous avait vendus à l'étranger et qui a causé la ruine du pays est tombé hier sous mes coups, et désormais vous n'avez plus rien à craindre des Bourguignons. Qu'à partir de ce moment la justice reprenne son cours, et que personne ne s'avise de troubler la paix publique, s'il ne veut avoir affaire à moi ! »

L'élection d'un nouvel évêque eut lieu quelques jours après, et les suffrages du chapitre se portèrent sur Jean d'Aremberg, le fils du *Sanglier*. Lui-même prit en mains l'administration du pays avec le titre de mambour.

Pendant que Guillaume négociait avec Rome pour obtenir du souverain pontife la confirmation de l'élection de son fils, une partie des chanoines

[1] ADRIANUS DE VETERI BUSCO. — FISEN.

réfugiés à Louvain, contestèrent cette élection et procédèrent à un autre choix. Leurs voix se partagèrent entre Jacques de Croy et Jean de Horne, et ce fut en faveur de ce dernier que le pape se prononça.

Les discussions civiles se ranimèrent alors avec plus de violence que jamais. Le *Sanglier* porta la guerre dans le comté de Horne, et y mit tout à feu et à sang ; mais, après deux années de luttes sanglantes, battu à Hollogne-sur-Geer par l'archiduc Maximilien, il se décida enfin à conclure la paix. Elle fut signée à Tongres le 22 mai 1484. La cité de Liége, afin de l'indemniser des dépenses qu'il avait faites dans l'intérêt du pays, se reconnut débitrice envers Guillaume de La Marck d'une somme de trente mille livres de gros, monnaie de Flandre, pour sûreté de laquelle il reçut en gage la terre de Franchimont et le duché de Bouillon ; la sentence qui l'avait déclaré traître à la patrie fut cassée ; tous les actes de son gouvernement furent confirmés et les officiers à vie nommés par lui, maintenus dans leurs charges ; pour prix de sa renonciation à l'évêché, Jean de La Marck obtint une somme d'argent considérable ; les états s'obligèrent à protéger les d'Aremberg dans le cas où ils viendraient à être inquiétés au sujet de la dernière guerre ; enfin, le nouvel évêque, Jean de Horne, dut prêter serment d'observer les constitutions du pays et de s'abstenir désormais de toute alliance étrangère.

Jean de Horne fit sa joyeuse entrée à Liége en

grand appareil, accompagné d'une foule de seigneurs, et ayant à ses côtés Guillaume d'Aremberg lui-même, qui lui rendit en cette circonstance les services qu'un parent, vassal et sujet devait à son suzerain. La paix semblait définitivement assurée : « En effet, dit un contemporain, depuis ladite paix, jamais ne fut fait ni donné plus grand signe d'amour que les trois frères de Horne, pendant l'espace d'un an, n'en témoignèrent à messire Guillaume et à ses frères, et le peuple de Liége en était si joyeux et si content qu'il ne cessait de rendre grâces à Dieu de leurs bonnes accointances, espérant ne plus jamais voir guerre ni désaccord entre eux [1]. »

L'évêque et le sire de La Marck ne se quittaient plus ; ils mangeaient à la même table, couchaient dans le même lit, ce qui était alors parmi les grands la plus forte marque d'amitié qu'on pût se donner, et quand le prélat visitait l'un de ses châteaux ou quelqu'une de ses villes, il n'y allait jamais qu'en compagnie de messire Guillaume « lequel avait confiance en lui, dit la chronique, autant qu'en ses propres frères et amis [2]. »

Un jour qu'ils se trouvaient ensemble à Saint-Trond, à une fête que leur donnait l'abbé, arrivèrent le comte de Horne et le comte de Montigny, frères de l'évêque. Quand ce dernier vit d'Arem-

[1] *Les Moyens des princes et Mort de feu messire Guillaume de La Marck,* récit contemporain que nous avons publié dans nos *Mélanges.*

[2] *Ibid.*

berg : « Que je suis aise de vous rencontrer, mon cousin, lui dit-il, et que nous allons bien nous divertir. » Le banquet, les danses et les jeux se prolongèrent en effet ce jour-là fort avant dans la nuit.

Le lendemain, le comte de Montigny alla réveiller Guillaume, prétextant qu'il devait partir, mais qu'il voulait auparavant déjeuner avec lui. D'Aremberg se leva aussitôt, et les deux seigneurs allèrent d'abord entendre la messe. — « Mon cousin, dit Montigny, pendant qu'ils étaient à table, j'ai un manteau d'écarlate fait d'une nouvelle façon, je vous le veux donner pour la grande amitié qui nous lie. — Merci, mon cousin, répondit Guillaume, et quand j'aurai de mon côté quelque chose qui vous plaira, je ne manquerai pas de vous l'offrir aussi. »

Au moment du départ, l'évêque annonça qu'il reconduirait ses frères à quelque distance. D'Aremberg fit comme lui, et l'on se mit en route. Le sire de La Marck était suivi d'un seul valet, et sans armes. Quand on fut en plein champ, Montigny défia d'Aremberg à la course, et les deux seigneurs mirent aussitôt leurs chevaux au galop. Guillaume eut bientôt devancé son rival, et courant toujours, il arriva à la lisière d'un bois d'où sortit tout à coup une bande de cavaliers qui se précipitèrent sur lui et le firent prisonnier. Montigny arriva presque en même temps : « Ah, ah, messire d'Aremberg, s'écria-t-il, je vous tiens enfin où, depuis si longtemps, je vous ai désiré. — Montigny, répliqua Guillaume, je n'en serais point où je suis si j'avais

pu croire que vous fussiez un traître. J'aurais dû écouter les conseils du seigneur de Croy, il vous connaissait mieux que moi [1]. »

On garotta le *Sanglier* sur un méchant cheval, on lui couvrit la tête d'un large chaperon d'Allemagne, et on l'emmena par haies et par buissons, sans traverser aucun village, car on craignait qu'il ne fût reconnu et délivré par les gens du pays. « Où me conduisez-vous? demanda-t-il à l'un de ses gardiens. — A Maestricht, lui fut-il répondu. — C'est donc à la mort, reprit Guillaume, car mes plus grands ennemis sont là. »

On arriva le soir dans cette ville, et l'on prévint le prisonnier qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Le lendemain matin on le mena à la place de Saint-Servais. Un échafaud en pierre, orné de quatre lions de bronze, y était en permanence et servait à l'exécution des grands criminels. Cet échafaud appartenait exclusivement à la justice de l'évêque. D'Aremberg y monta, et apercevant à un balcon Jean de Horne, qui avait voulu le voir mourir, il lui reprocha sa perfidie et prédit que cette tête qui allait tomber laisserait une longue trace de sang. Il ôta lui-même son manteau et sa chaussure, les jeta au peuple, puis relevant sa barbe, il en couvrit son visage et tendit la tête au bourreau, qui la lui abattit d'un seul coup [2].

[1] *Les Moyens des princes*, etc. — *Analecta leodiensia.*

[2] *Ibid.* — *Ibid.* — Placentius, *Catalogus antistitum leodiensium.* — De Gerlache.

La prédiction de Guillaume de La Marck ne tarda point à se réaliser. Sa mort réveilla les factions qui commençaient à se calmer. Des flots de sang coulèrent de nouveau sur tous les points du territoire; et ce ne fut que sept ans après, en 1492, que se terminèrent les divisions des La Marck et des de Horne. Les chefs des deux partis convinrent d'une entrevue dans la plaine de Haccourt. Elle eut lieu pendant les fêtes de Pâques. L'évêque, sans armes, s'avança au-devant d'Éverard et de Robert de La Marck ; dès qu'il les aperçut, il descendit de cheval et s'adressant au comte Éverard, d'une voix tremblante, il lui cria par deux fois : « Je vous prie, seigneur Éverard, de me pardonner la mort de votre frère Guillaume ! » Et comme Éverard ne répondait rien, il reprit en pleurant : « Seigneur Éverard, pardonnez-moi la mort de votre frère, je vous en conjure, par la mort et la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ ! » Alors Éverard commençant aussi à pleurer et à sangloter, lui répliqua : « Vous me demandez pardon du meurtre de mon frère, au nom d'un Dieu mort pour nous tous. Eh ! bien, je vous l'accorde. » Il lui tendit la main; ils s'embrassèrent à plusieurs reprises [1]. Depuis lors, les deux maisons vécurent dans une union que rien ne vint plus troubler.

[1] FISEN. — DE GERLACHE.

LA

MUTINERIE DES RIVAGEOIS.

— 1531 —

Donc, si en escripvant ceste advenue, j'ay aulcunement erré, ou que mon stile ne vous soit agréable, je vous prie que tout ce soit prins en bonne part, recepvant mon petit labeur en greid et excusant l'imbécilité de mon entendement.

GUILLAUME DE MERFF, *La Mutinerie des Rivageoys.*

LA

MUTINERIE DES RIVAGEOIS.

Le long règne d'Érard de La Marck, tant vanté par la plupart de nos historiens, ne fut pas, cependant, exempt de troubles ni de commotions populaires.

Après Louis de Bourbon et Jean de Horne, les factions épuisées avaient besoin de repos; cela seul, peut-être, explique le calme dont jouit le pays de Liége au commencement de l'épiscopat d'Érard; c'était la lassitude d'un peuple brisé par de longues souffrances; mais cette tranquillité ne pouvait être durable chez une population aussi avide de nouveautés, et les doctrines du luthéranisme offrirent bientôt un nouvel aliment à cette agitation fébrile qui dévorait nos ancêtres.

La réforme pénétra chez nous de bonne heure; aux griefs religieux des nouveaux sectaires vinrent se joindre les plaintes adressées à l'évêque, touchant l'abandon de l'alliance française et les nouveaux traités conclus avec Charles-Quint, en 1521; il y eut même, à ce sujet, quelques troubles dans la cité, mais ils furent aussitôt réprimés; on se débarrassa des factieux en les faisant jeter dans la Meuse.

D'autres tentatives eurent lieu, sans plus de succès, les années suivantes. Toutefois, Érard, qui venait de promulguer dans son diocèse les édits impériaux contre les hérétiques, rencontra dans les métiers un esprit d'opposition auquel il ne s'attendait pas. Ils autorisèrent les enquêtes contre les nouveaux religionnaires, mais ils firent en même temps défense de procéder contre eux autrement que d'après les lois et les franchises du pays. Ce fut au mépris de leur volonté expresse, que des bûchers furent dressés, et que plusieurs personnes, imbues des nouvelles doctrines, furent arrachées à la juridiction des échevins et livrées au tribunal de l'officialité qui les fit brûler vives.

Les nombreuses vexations de ce tribunal, l'extrême misère du peuple, vinrent encore ajouter à ces ferments de discorde. De 1525 à 1531, il y eut disette absolue de grains dans toute la principauté. La populace reprochait hautement à l'évêque et au conseil de la cité de ne prendre aucune mesure pour remédier à sa détresse.

Afin d'apaiser ces plaintes, les magistrats publiè-

rent différents édits; ils ordonnèrent que tous les greniers fussent exactement visités, et que chaque ménage ne conservât que la quantité de blé nécessaire à ses besoins personnels; ils fixèrent en même temps le maximum du prix des grains et mirent des obstacles à leur libre circulation.

Le résultat de ces ordonnances ne tarda pas à se faire sentir; les fermiers envoyèrent leur blé dans les contrées voisines, où ils pouvaient le vendre à un prix beaucoup plus élevé qu'à Liége, et les magistrats furent contraints d'en revenir à la liberté du commerce. Le prix des grains monta tellement alors, qu'il fut impossible aux pauvres de s'en procurer. Le mécontentement des Rivageois, en particulier, prit un caractère alarmant, et se changea bientôt en une violente émeute [1].

Le 2 juillet 1531, une grande fermentation régnait à Tilleur, village situé à une lieue de Liége, sur la rive gauche de la Meuse. Un rassemblement nombreux de femmes et d'enfants stationnait devant la maison du maïeur, demandant à grands cris du pain et le maintien des ordonnances. Une centaine d'hommes, aux figures hâves et amaigries, tous armés de grands bâtons ferrés, de faux, de haches, et précédés de tambours, allèrent convoquer ceux de Jemeppe et des autres villages voisins : « A Liége! s'écriaient-ils, allons à Liége! Nos femmes, nos enfants meurent de faim, tandis

[1] Par *Rivageois*, on entend, chez nous, les habitants des bords de la Meuse.

que les bourgeois de la cité vivent grassement et dans l'abondance. » Le son du tambour eut bientôt accru le nombre des mécontents : *Tous y accouroient comme à une feste franche,* dit le naïf Melart, *il n'y avoit fils de bonne mère qui ne voulust estre de leur party ; fretin et harpaille se joignirent aussi à leur entreprise, ne fretillant qu'après le pillage* [1].

Vers trois heures de l'après-dînée, on apprit à Liége la nouvelle de ce soulèvement; le maïeur de Montegnée informait les bourgmestres messires Edmond de Schwartzenberg et Jean de Viron, dit le Polain, que plus de huit cents Rivageois étaient déjà réunis, et se dirigeaient vers la cité. Aussitôt on fit fermer les portes, et les bourgeois coururent aux murailles. Le bourgmestre Jean de Viron sortit de la ville, accompagné seulement de quelques hommes; il trouva les mécontents rangés en bataille sur les grands champs de Saint-Gilles, et s'approchant d'eux : « Pourquoi donc cet assemblement tumultueux, bonnes gens, leur dit-il, que demandez-vous? — Du pain, du pain! crièrent les Rivageois; nous voulons du pain d'abord; vous nous direz ensuite pourquoi l'on n'observe pas les ordonnances sur les blés? — Eh! bonnes gens, répliqua Viron, vous savez bien que cela est devenu impossible; d'ailleurs, pourquoi venir faire de pareilles demandes à main armée? Retournez dans vos villages, envoyez demain quelques députés; ils se concerteront avec messieurs

[1] Melart, *Histoire de la ville et chasteau de Huy,* p. 320.

des églises et de la cité, et l'on arrangera les choses le mieux qu'il se pourra pour le bien général. » Les Rivageois ne paraissaient pas goûter ces conseils; des menaces et les cris : « Assommons le bourgmestre ! » se firent même entendre au milieu de la foule; mais celui-ci, glissant quelques pièces d'or dans les mains des principaux chefs de l'émeute, parvint à les renvoyer tous chez eux, en promettant que le lendemain il serait fait droit à leurs pressantes réclamations.

Le même jour, vers la soirée, un compagnon d'Ans, Laurent Dechamps, surnommé *le malin Laurent*, battit le tambour par tout le village, et parvint à ramasser ainsi une trentaine d'hommes. Ils se dirigèrent alors vers Montegnée, où beaucoup de paysans se joignirent à eux, et vinrent descendre à Tilleur. Ils y trouvèrent quelques-uns de ceux qui avaient fait partie du soulèvement : « Ah ! ah ! s'écrièrent-ils, voici les méchantes gens qui se sont laissé séduire par de belles paroles et par la merci de quatre à cinq pièces d'or; que ferons-nous de ces couards et de ces poltrons [1]? » Ils les eurent bientôt décidés à recommencer, et tous ensemble se dirigèrent vers Jemeppe et les villages d'alentour; en un instant, le nombre des mécontents fut beaucoup plus considérable que dans la matinée.

Pendant ce temps, la nuit était venue, et sur la proposition de quelques-uns de la bande, les Riva-

[2] Melart et autres chroniqueurs.

geois avaient traversé la Meuse et s'étaient approchés de l'abbaye du Val Saint-Lambert, espérant s'y loger; mais la bonne contenance des moines les en empêcha; ils s'étendirent alors sur les prés environnants et firent demander des vivres à l'abbé, qui, n'osant les refuser, leur envoya sur-le-champ trois à quatre tonnes de bonne cervoise, du pain, de la viande et du fromage. Lorsqu'ils se furent bien repus, nos Rivageois commencèrent à deviser de leur conspiration; Michel Caltrou, de Tilleur, et Goffin, son frère, firent prêter aux insurgés le serment de ne se séparer qu'après avoir obtenu l'objet de leur demande, et de se défendre envers et contre tous; l'on convint ensuite d'aller, au point du jour, rassembler tous les paysans du voisinage, pour les engager à prendre part à l'entreprise qu'on méditait contre la cité.

En effet, le lendemain de bon matin, les Rivageois, divisés par bandes nombreuses, se dispersèrent dans les villages et convoquèrent au son de la cloche les habitants de Chokier, de Ramey, de Mons, de Hollogne, de Grâce, de Berleur, de Sclessin, d'Ougrée et de tous les endroits situés à trois lieues à la ronde. Vers huit heures, il y avait à la *Croix d'Herbyse,* lieu du rendez-vous, un rassemblement de plus de quatre mille personnes [1], *sans compter les femmes,* dit Guillaume de Meeff, *entre lesquelles il y avoit de bien maulvaises, qui avoient*

[1] Quelques-uns portent le nombre des mécontents à six mille.

appointé grands couteaulx pour esgorger, et des sacs pour remporter ce qu'elles auroient pillé et desrobé[1]. Le nombre des mécontents grossissait de minute en minute; Michel et Goffin Caltrou leur rappelèrent le serment de la veille et le firent renouveler : « Oui, oui, s'écrièrent tous les Rivageois en levant la main droite, nous voulons vivre et mourir ensemble ! » Et aussitôt, l'un des conjurés, Pirar Constant, de Tilleur, se mit à rédiger une lettre adressée à la cité par les insurgés.

Le conseil, informé de ce qui se passait à la *Croix d'Herbyse*, députa vers les Rivageois le comte d'Aremberg, homme fort estimé du commun, le comte de Horne, prévôt, messires Richard de Mérode et Edmond de Schwartzenbergh. En arrivant sur les hauteurs de Saint-Gilles, ces seigneurs virent les mécontents qui débouchaient de tous les côtés; ils leur adressèrent quelques mots de conciliation, mais les Rivageois furieux ne voulaient rien entendre et vociféraient d'affreuses menaces contre la cité : « Demeurez en paix pendant quelques moments encore, reprit Schwartzenbergh, messieurs des églises et de la cité sont assemblés pour faire de nouvelles ordonnances touchant les grains et d'autres affaires importantes; on vous

[1] J'ai donné sur Guillaume de Meeff et sa relation de la *Mutinerie des Rivageois*, une notice qui a été insérée dans la 2e livraison du *Messager des arts et des sciences* (1835), et tirée à part à quelques exemplaires ; depuis, j'ai publié la chronique originale de cet écrivain. Liége, 1835, in-8o de XII et 107 pages.

communiquera sur-le-champ un double des décisions qui seront prises. »

Mais déjà les insurgés ne l'écoutaient plus ; ils se ruèrent en avant, poussant toujours d'horribles clameurs, et la plupart descendirent vers Sainte-Marguerite, espérant entrer dans la ville par la porte de ce faubourg. En les voyant se diriger vers Liége, Ogier de Marneffe, l'un de ceux qui accompagnaient les seigneurs, mit son cheval au galop pour les y précéder et faire fermer les portes, restées ouvertes depuis la sortie du comte d'Aremberg et des autres députés. Les Rivageois arrivèrent presque en même temps que lui et pénétrèrent même au delà de la première entrée ; mais aux cris d'alarme, quelques bourgeois étaient accourus aux murailles, et leur bonne contenance préserva la ville d'une ruine certaine, *car il ne fault doubter*, dit un chroniqueur contemporain, *que les maulvais garsons qui estoient dedans icelle ne se fussent mis et joins avec les Rivageois, pour piller et desrober les gens de bien* [1].

Après avoir vainement essayé d'enfoncer la porte au moyen de lourds madriers, les mécontents cherchèrent à escalader les murailles, mais quelques coups d'arquebuse et une grêle de pierres lancées par les bourgeois les contraignirent bientôt à se retirer à distance. Quant aux comtes d'Aremberg et de Horne, voyant l'inutilité de leurs efforts pour rétablir la paix, ils ne tardèrent pas à rentrer ; le

[1] *Chronique* de GUILLAUME DE MEEFF.

seigneur de Hierges se retira dans l'abbaye de Saint-Laurent, Richard de Mérode resta seul au milieu des mutins.

L'issue malheureuse de leur première tentative pour surprendre la cité avait découragé les Rivageois; ils donnèrent à Richard de Mérode la lettre écrite en leur nom par Pirar Constant, et chargèrent ce seigneur de la remettre aux bourgmestres et aux trente-deux métiers, à qui elle était adressée : " Vous savez quelle est notre misère, écrivaient-ils, et cependant, vous ne faites rien pour y porter remède; les ordonnances que vous avez publiées touchant les grains ne sont pas même exécutées!! Nous vous prions instamment de les maintenir avec la plus grande sévérité et d'ordonner de nouveau la visite des greniers; nous exigeons, en outre, que l'on observe rigoureusement les priviléges de l'empereur Charles-Quint, et qu'il soit clairement stipulé que les procureurs de l'officialité n'ont aucun droit sur les bourgeois laïques, car notre seul juge est le tribunal des échevins. " Ils finissaient en annonçant qu'ils avaient juré de ne se séparer qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandaient : *Et si nous n'avons vostre responce en brieff*, ajoutaient-ils, *estons délibérés de faire nostre puissance, car nous ne pouvons plus endurer ces choses dorsenavant* [1].

En attendant la réponse du conseil, les Rivageois se tinrent près des murailles, empêchant les com-

[1] *Chronique* de GUILLAUME DE MEEFF.

munications avec la cité ; une partie d'entre eux se répandirent dans le voisinage pour butiner ; les uns entrèrent à l'abbaye de Saint-Laurent, d'où ils enlevèrent les vases sacrés, et où ils commirent *beaucoup d'irrévérences et d'insolences envers ledit saint ;* les autres s'introduisirent dans les maisons du faubourg, emportant tout ce qu'ils trouvèrent sous la main.

Pendant ce temps, messieurs des églises et de la cité s'étaient réunis. Il fallait se hâter de prendre une décision, car les mauvais garçons commençaient à se remuer dans la ville, et faisaient mine de se joindre aux mécontents : « Messires, s'écria le chancelier Gilles de la Blocquerie, accordons aujourd'hui tout ce qu'on nous demande, nous n'en ferons que ce qui nous paraîtra utile, et, dans l'entre-temps, nous pourrons aviser à d'autres moyens plus convenables; songeons seulement aujourd'hui à éviter les malheurs que pourrait amener une lutte entre la bourgeoisie et cette populace furieuse.

L'avis du chancelier fut adopté sur-le-champ, et vers six heures du soir, le comte d'Aremberg, le seigneur de Waroux et Guillaume de Meeff, greffier de la cité, se rendirent auprès des Rivageois : *Nous entrasmes entre eulx,* dit Guillaume de Meeff, dans la relation qu'il nous a laissée, *et leur démonstrasmes les choses devant escriptes, lesquelles je leur lisois publiquement et à haulte voix.* « Où sont vos chefs ? s'écria ensuite le greffier, que je leur donne copie des articles adoptés par le conseil. » Mais

nul ne s'avança, et tous crièrent qu'ils l'enverraient quérir le lendemain.

L'adhésion de la cité aux demandes des mutins ne les satisfaisait cependant pas complétement : " Gardons-nous de retourner dans nos villages, disaient les frères Caltrou, Pirar Constant et d'autres chefs ; à peine y serons-nous, qu'on violera de nouveau les ordonnances et l'on sévira contre tous ceux qui auront pris part à notre entreprise ; obtenons, au moins, l'assurance qu'aucun de nous ne sera poursuivi. " On en fit la demande aux seigneurs : " Mais ce serait avouer que vous avez commis quelque méfait, " répondit adroitement le comte d'Aremberg, " et vous n'êtes pas dans ce cas. — Il dit vrai, s'écrièrent les Rivageois, nous n'avons pas méfait, retournons donc tranquillement. "

Alors les insurgés commencèrent à se disperser ; les uns remontèrent la chaussée, et rançonnèrent en passant l'abbé de Saint-Laurent ; les autres descendirent vers la rue de la Fontaine, et allèrent piller les couvents des Cocquins, des Augustins, des Guillemins et du Val-Benoît. Quand on les vit s'avancer vers le pont d'Avroy, le bruit se répandit qu'ils passaient la rivière pour entrer dans la cité, et ce fut de nouveau une grande alarme parmi les habitants ; on sonna la cloche, les bourgeois accoururent, mais on ne trouva personne. Afin de mettre la ville à l'abri de toute surprise, le conseil et le chapitre ordonnèrent aux trente-deux métiers des guets extraor-

dinaires; de grands feux furent allumés pendant la nuit dans les rues, et la garde des dix hommes vint occuper la Violette, aux frais de la commune.

Un exprès fut envoyé le jour même à Bruxelles, pour annoncer au prince la tentative des Rivageois, et lui faire part des mesures qu'elle avait nécessitées. Dans le dessein d'éviter toute occasion de troubles jusqu'à l'arrivée d'Érard, le chapitre acheta des grains pour plus de six mille florins liégeois, et les fit revendre au peuple à bas prix, *ce qui fust une très-bonne invention et un merveilleux bien,* dit Guillaume de Meeff, *car sans cela, je crois fermement qu'il y eust eu quelque dangier de émotion ou mutinerie plus avant.*

Le dix du mois de juillet, l'évêque arriva à Liége; une foule innombrable s'était portée à sa rencontre, et manifestait un grand contentement de sa venue. Le lendemain eut lieu une assemblée générale, à laquelle le prince assista en personne : « Messieurs les bourgeois, dit-il, pendant que nous étions à Bruxelles, nous avons appris avec peine ce qui se passait dans nos états, et nous sommes venus aussitôt à votre aide; nous vous avons réunis afin d'aviser au châtiment qu'il est nécessaire d'infliger aux mutins, pour éviter le renouvellement de pareils actes; car vous n'ignorez pas le danger auquel eût été exposée la cité, si les Rivageois avaient réussi dans leur entreprise; messieurs les bourgmestres voudront bien convoquer les trente-deux métiers et appeler leurs délibérations sur ce sujet. »

La réunion des métiers eut lieu le lendemain ; il y fut décidé :

Que ceux qui avaient pris part à l'émeute seraient privés de tous priviléges, franchises, libertés et bourgeoisie de la cité, et punis sévèrement selon la loi et les *paix* du pays ; que, cependant, on recommandait à la clémence du prince ceux qui prouveraient y avoir été entraînés par menaces ;

Que si quelques-uns des coupables, par haine ou par malveillance, accusaient de complicité des bourgeois de Liége, ces bourgeois ne seraient jugés que d'après les lois concernant ceux de Liége ;

Qu'on élirait, dans chacun des trente-deux métiers, une personne chargée de communiquer avec le prince, touchant les vivres et le bien général de la cité ;

Que le tribunal de l'officialité se renfermerait à l'avenir dans ses attributions et n'empiéterait plus sur les priviléges des bourgeois, ni sur la juridiction des échevins.

Enfin, pour ôter tout élément de discorde et ramener la tranquillité et la paix, les métiers suppliaient Son Altesse d'agréer qu'à l'avenir, et à dater du 22 août, les gens d'église payassent les gabelles comme les autres bourgeois ; *ou donc*, ajoutaient-ils, *que autres bons moyens soient trouvés pour le deschargement de la cité, et que lesdits bourgeois ne soient toujours ainsi travailhiez à payer lesdites gabelles* [1].

[1] *Chronique* de GUILLAUME DE MEEFF.

La teneur de cette décision semblerait indiquer qu'il existait en effet parmi le peuple un sourd mécontentement, ou bien que les métiers voulurent profiter de l'embarras du prince pour procurer à la cité quelque allégement à ses charges : quoi qu'il en soit, peu satisfait de cette résolution, Érard fixa au dimanche suivant le jour d'une nouvelle assemblée et y convoqua *toute la généralité* des citoyens. Le prince, entouré de son conseil, y assista en habits pontificaux et parla longuement de l'énormité du crime des Rivageois : « Il n'y a plus de tranquillité possible, dit-il en terminant, si vous n'infligez aux coupables le châtiment le plus sévère. »

Le résultat de la délibération fut enfin conforme au désir manifesté par l'évêque; on décida : que l'on confisquerait les biens des principaux chefs de la sédition, de ceux qui avaient sonné la cloche dans les villages, des auteurs de la lettre adressée aux bourgmestres, de tous ceux enfin qui étaient venus en armes, près des murailles de la cité, proférant des cris séditieux; que leurs maisons seraient rasées, avec défense de bâtir sur ce terrain, pendant l'espace de cent ans, et que le prix des biens confisqués serait appliqué aux réparations et aux fortifications de la ville; que tous ceux qui avaient pris part à l'émeute, sans l'avoir provoquée, devraient achever la chaussée de Sainte-Marguerite, payer une grosse somme d'argent et faire amende honorable dans la cité; qu'ils seraient privés de toutes bourgeoisie et franchises;

qu'en outre, on leur intimerait la défense d'entrer dans la cité avec d'autres armes que des couteaux sans pointe, sous peine d'avoir le poing droit coupé ; enfin, une simple amende civile était prononcée contre tous ceux que des menaces pouvaient avoir entraînés dans la rébellion.

Guillaume de Meeff fut désigné par le prince, pour transmettre aux Rivageois la sentence portée par le peuple : *J'eus d'abord grand peur,* dit-il, *car ce n'estoit pas chose sans dangier, qu'une pareille commission près de gens encore eschauffés.* Cependant, on parvint à calmer ses craintes ; Érard expédia un mandement qu'il le chargea de faire exécuter par les cours de justice de chacun des villages, et le lendemain matin, de Meeff partit, accompagné d'un messager de la cité et de deux hommes de garde.

Le mandement du prince était ainsi conçu :

« Érard de La Marck, cardinal, archevêque de Valence, évêque de Liége, duc de Bouillon, comte de Looz, etc., à nos chers et bien-aimés maïeurs de Tilleur, de Jemeppe, d'Ougrée, de la Grande et Petite Flémalle, de Hollogne-aux-Pierres, de Mons, de Grâce, de Montegnée, de Berleur, d'Ans et Mollin, etc.

« Nous avons reçu la requête que nous ont adressée naguère grand nombre de Rivageois, requérant miséricorde et pardon de leur fait, disant qu'ils ont été séduits par mauvais conseil ; et comme notre intention est d'user de ladite miséri-

corde envers tous ceux qui sont dans ce cas, nous ordonnons qu'au reçu des présentes, vous fassiez convoquer tous les sujets de votre juridiction, et leur déclariez notre dessein, en les engageant à nommer les principaux chefs de l'émeute, ceux qui ont été sonner dans les villages, les auteurs de la lettre de défiance, tous ceux qui sont venus aux portes de la cité et qui ont proféré cris et langage séditieux ; qu'ils déclarent aussi et donnent par écrit les noms et surnoms de tous ceux qui sont dignes de pardon, et ce, sous peine d'être réputés coupables eux-mêmes et punis sévèrement comme tels ; vous nous adresserez ensuite votre rapport avant mercredi prochain, à midi, sous peine de notre indignation.

„ Donné en notre cité, sous notre signe manuel et signe secret, ce 16e de juillet, l'an mil cinq cent trente et un. „

ÉRARD.

Les maïeurs firent aussitôt une enquête générale, et signalèrent les principaux chefs aux seigneurs chargés de l'instruction de cette affaire.

Il fallait saisir les coupables ; il fallait agir partout au même instant, afin de ne pas donner l'éveil aux Rivageois ; les maïeurs reçurent des instructions secrètes, et le 24 juillet, à sept heures du matin, ils assemblèrent les paysans, dans le dessein de faire appréhender les principaux séditieux ; mais des trente-cinq désignés comme tels, douze seulement furent saisis ; les autres, prévenus à

temps, parvinrent à s'échapper. Les Rivageois prisonniers étaient : *le malin* Laurent et Pasquai Martinon, d'Ans, Denis Wasseige, de Tilleur, Jean Carodea, de Seraing, le crespoux Charlier et Thomas Germeau, de Jemeppe, Gérard, de Bois, Jean Doneal, de la Petite Flémalle, Jean Barbe, d'Ougrée, Thiry le Parmentier, de Mons, Jean, de Montegnée, et Joachim, de Berleur. Ils furent aussitôt conduits à Liége, mis à la torture et condamnés à mort, à l'exception de Jean Doneal, Jean, de Montegnée, et Joachim, de Berleur, qui, n'ayant pas été jugés assez coupables, furent mis en liberté, moyennant amende honorable.

Le 27 juillet, on dressa, au milieu du grand marché, un échafaud que la garde des dix hommes entourait de toutes parts; dans l'espace conservé libre ne se trouvaient que le mayeur, le bourreau et ses aides. Derrière les dix hommes se pressaient les bourgeois, avides d'assister à l'exécution qui se préparait. Vers onze heures, on vit s'avancer les neuf condamnés, accompagnés de leurs confesseurs, et le bourreau se mit bientôt à l'œuvre ; trois des patients étaient déjà exécutés, lorsqu'on s'avisa de remettre à un autre jour le supplice des six autres; on les reconduisit donc en prison, et les têtes du *malin* Laurent, de Jean Carodea et de Jean Barbe, furent clouées, dans l'après-dînée, à la porte de Sainte-Marguerite. Denis Wasseige, Gérard, Charlier, Germeau et Thiry le Parmentier furent décollés de la même manière le samedi suivant, et leurs têtes attachées aux portes d'Avroy et de

Sainte-Walburge. Il ne restait en prison que Pasquai Martinon ; ce fut son tour le lundi suivant, ainsi que celui d'un autre Rivageois, Gérard le sergent, de Ramey ; ce dernier, pris le jour même et amené à Liége vers neuf heures, fut confessé à l'instant et décollé à dix. La porte de Saint-Léonard eut aussi son hideux trophée,

Le 30, la *généralité* de la cité s'assembla de nouveau, par ordre du prince, et s'occupa de plusieurs ordonnances touchant le bien commun.

On interdit expressément toute exportation de grains ; on ferma toutes les tavernes situées dans les campagnes, comme étant des lieux de refuge pour les mauvais garçons, et l'on statua des peines sévères contre les brasseurs et les boulangers qui enfreindraient les règlements. En outre, comme beaucoup d'étrangers, de gens pauvres et bannis d'autres lieux, venaient à Liége *manger le pain des nécessiteux et y apporter des pestes et autres maladies*[1], il fut enjoint à ces sortes de gens de quitter la cité et la banlieue dans l'espace de trois jours, sous peine, la première fois, d'être fouettés aux quatre coins du marché et de perdre une oreille, la deuxième, d'avoir le poing droit coupé, et la troisième, d'être jetés à la rivière.

Il fut en même temps strictement défendu à tous les doyens des métiers, d'y admettre aucune personne avant de l'avoir présentée aux bourgmestres

[1] *Chronique* de Guillaume de Meeff.

et aux échevins, afin que ceux-ci pussent s'assurer si elle était digne d'y être reçue.

Sept à huit cents Rivageois avaient été condamnés à faire amende honorable; cette cérémonie devait avoir lieu le 1er août. Dès cinq heures du matin, une foule innombrable avait envahi les rues de la cité. Le peuple bordait les remparts et se pressait à la porte de Sainte-Marguerite, par où les séditieux devaient entrer. Vers huit heures, on les vit s'avancer, conduits par les maïeurs; les Rivageois étaient en chemise, pieds nus, tête nue et la corde au col. Ils attendirent au dehors pendant près de deux heures; enfin le bourreau parut, accompagné de sept à huit sergents; après avoir fait ouvrir la porte, il cria d'une voix retentissante et à trois reprises : *En avant, coquins!* Les mutins entrèrent en silence, se dirigeant, processionnellement, et deux à deux, à travers les rues de la cité; ceux de Tilleur marchaient les premiers, puis venaient ceux des autres villages.

Le prince Érard était assis sous un riche dais, dans le chœur de la cathédrale; les bourgmestres, les conseillers de la cité et les échevins étaient placés au balcon et aux fenêtres de la Violette; la compagnie des dix hommes et celle des arbalétriers, avec leurs bannières, entouraient la grande place du marché.

Arrivés dans l'église de Saint-Lambert, les Rivageois s'agenouillèrent, en pleurant, devant le prince, criant merci, et le suppliant de pardonner leurs méfaits : « Quoique vous m'ayez grandement

offense ainsi que les bourgeois de ma bonne cité de Liége, dit l'évêque, je veux bien vous faire grâce de la vie; et cependant, je sais combien vous êtes mutins et variables et de mauvaise intention; mais je saurai y mettre bon ordre et sévirai avec rigueur contre toute espèce de séditieux; allez maintenant implorer le pardon de messieurs les bourgmestres. » Les Rivageois sortirent de l'église et s'avancèrent vers le milieu du marché, où l'on avait dressé un échafaud. Parvenus au pied de l'instrument fatal, sur lequel on voyait debout le bourreau et ses sergents armés de haches, les suppliants se prosternèrent de nouveau; levant ensuite les yeux vers les bourgmestres et les échevins : « Seigneurs, s'écrièrent-ils, recevez-nous en grâce comme l'a fait monseigneur l'évêque; ayez pitié de nous, pauvres gens; nous vous serons désormais soumis et fidèles. » Leurs clameurs devinrent alors si lamentables qu'elles effrayèrent près de cent cinquante Rivageois qui n'étaient pas encore sortis de l'église; croyant que l'on assassinait leurs compagnons, ils cherchèrent à s'enfuir, mais on parvint à les rassurer.

Après que tous eurent fait amende honorable devant l'échafaud, ils se remirent en marche pour quitter la cité, traversèrent la rue du Pont-d'Ile et entrèrent bientôt dans la rue d'Avroy; le bourreau se tenait sur le pont, l'épée nue, et lorsqu'ils furent sortis, il baissa son glaive en figurant le signe de la croix, comme pour marquer, dit l'historien contemporain de cette émeute, que c'était à la

clémence du prince qu'ils devaient leur salut [1].

Le 3 août, Érard partit pour Bruxelles, laissant à son chancelier Gilles de Blocquerie le soin de veiller à l'exécution d'autres mesures, concernant les Rivageois qui n'avaient pas accompagné leurs complices et qui prétendaient se soustraire à l'obligation de faire amende honorable; ils se soumirent enfin, et le dimanche après la Saint-Laurent, ils vinrent demander grâce, comme l'avaient fait les premiers.

Beaucoup de chefs parvinrent à échapper au châtiment que leur préparait l'évêque; on remarque, entre autres, les deux Caltrou, Henri le Questeur, Pirar Constant et Michel Wasseige.

L'année suivante, cinq nouveaux Rivageois eurent la tête tranchée, l'un d'eux pour avoir porté une épée dans la cité, au mépris des ordonnances.

Le résultat de cette émeute fut un redoublement de rigueur contre les religionnaires, à qui on ne laissa pas d'attribuer une part dans ce mouvement. L'évêque publia de nouveaux édits contre tous ceux qui seraient convaincus d'*avoir proféré des paroles de blasphème contre la sainte Vierge et les saints, ou d'avoir nié l'existence du purgatoire et blâmé les cérémonies de l'Église romaine*. En vertu de ces édits, il y eut plusieurs bourgeois bannis et exécutés.

Érard de La Marck mourut le 16 février 1538.

[1] *Chronique* de GUILLAUME DE MEEFF.

Sans l'énergie que déploya ce prince dans la répression des tentatives de réforme faites sous son règne au pays de Liége, le luthéranisme aurait peut-être fini par s'y établir. Sleidan, l'historien de la réformation, qui avait connu notre évêque, pendant les quatre années qu'il séjourna à Liége, a dit de lui : « Érard, cardinal et évêque « de Liége, est mort; il en est peu, avant lui, qui « aient tourmenté tant de gens au sujet de la *nou-* « *velle doctrine.* »

LA JOYEUSE ENTRÉE

DE

FERDINAND DE BAVIÈRE.

— 1613 —

D'où m'arrive ce bonheur,
D'où m'aborde cet honneur,
Que chez moi, ta pauvre Liége,
Tu viens, quittant ta duché,
Laissant ton archevêché,
Planter les pieds de ton siége?...

Vieille poésie *du temps*.

LA JOYEUSE ENTRÉE

DE

FERDINAND DE BAVIÈRE A LIÉGE.

L'une des fêtes populaires où les Liégeois aimaient surtout à déployer beaucoup de magnificence, était la *Joyeuse Entrée* de leurs princes. Ce jour-là c'était grande liesse parmi les gens de la commune; les ateliers devenaient déserts; on fermait les boutiques; chacun revêtait ses plus beaux habits et prenait part aux réjouissances; nobles ou vilains, riches bourgeois ou pauvres artisans, femmes ou enfants, tous abandonnaient leurs logis, tous accouraient sur la place publique, non pour y faire encore gronder l'émeute, mais pour célébrer la venue du nouvel évêque.

Nous avons pensé qu'une narration fidèle de la joyeuse entrée de Ferdinand de Bavière ne serait pas sans quelque intérêt, et que ces détails de mœurs feraient une heureuse diversion aux scènes sanglantes dont l'histoire de Liége ne nous a que trop souvent offert le tableau [1].

Au commencement du mois de décembre de l'an 1612, on apprit dans la cité que le successeur d'Ernest de Bavière ferait sa *joyeuse entrée* le 27 janvier suivant. Les bourgmestres s'empressèrent alors de prendre toutes les mesures nécessaires pour que rien ne manquât à cette fête. On enleva la boue des rues que devait traverser Son Altesse; on y répandit du gravier, et l'on fit repaver la chaussée du faubourg Saint-Léonard jusqu'au pont Delle Creyr, près de Herstal.

Le nouvel évêque arriva dans la soirée du 26 janvier 1613 à Visé : il y fut reçu par le grand bailli de Hesbaye, et complimenté par les bourgmestres de cette ville et par les différentes députations venues de la cité.

Le lendemain, dimanche, dès le point du jour, Liége ne retentissait que du bruit des tambours et des trompettes; des salves de mousquetades et d'arquebusades, tirées par les compagnies de la

[1] Nos historiens imprimés donnent peu de détails sur ces fêtes; nous avons heureusement découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Liége, une *Joyeuse Entrée* du prince Ferdinand, et ce morceau, qui nous parait avoir été écrit par un témoin oculaire, offre une foule de renseignements curieux dont nous avons fait usage.

cité, se faisaient entendre dans toutes les directions ; on voyait çà et là des hommes armés, revêtus du costume de leur compagnie, courir aux divers lieux de rassemblement qui leur avaient été assignés.

Les bourgmestres Louis de Chokier et Herman de Trappé s'étaient rendus de grand matin à la Violette, afin d'y donner les ordres convenables. On vint bientôt les informer que les Franchimontois, au nombre d'environ cinq à six cents, et précédés de bannières vertes et blanches, étaient arrivés au pont d'Amercœur et demandaient à entrer dans Liége pour prêter au prince l'hommage qu'ils lui devaient. Les chefs de la cité se rendirent aussitôt à la porte d'Amercœur qu'ils firent ouvrir, et, après avoir donné leurs instructions au commandant de la troupe, ils la conduisirent jusque sur le marché, devant les degrés de la cathédrale, où elle se rangea en belle ordonnance, laissant un espace suffisant pour le passage des carrosses qui se rendaient au palais épiscopal.

Les quatre *compagnies sermentées* de la cité parurent quelque temps après [1] ; elles s'avancèrent pompeusement jusqu'à la porte de Saint-Léonard ; venaient ensuite le corps des banneresses et les députés des trente-deux bons métiers, au nombre d'environ neuf cents hommes, qui se placèrent

[1] Les vieux et les jeunes arbalétriers ; les vieux et les jeunes arquebusiers.

immédiatement après les quatre compagnies sermentées; enfin, et en dernière ligne, on voyait la garde des dix hommes, ainsi nommée parce qu'elle était formée de dix bourgeois choisis dans chacun des métiers; toute cette masse échelonnée formait une haie compacte de gens armés, depuis la porte de Saint-Léonard jusqu'à l'hôtel de ville.

Ces préparatifs étaient à peine achevés lorsque les bourgmestres apprirent que Son Altesse s'approchait. Ils allèrent aussitôt à sa rencontre, précédés des deux *messagers sermentés* de la cité, de huit trompettes à cheval, des huit serviteurs-secrétaires à pied, tous revêtus de leur livrée rouge et jaune, couleurs de la commune. Après les seigneurs bourgmestres venaient le grand greffier, les quatre conseillers, les sous-greffiers, les commissaires, en corps, et quantité de riches bourgeois. On s'arrêta au pont Delle Creyr, attendant l'arrivée du prince.

Ferdinand avait quitté Visé de bonne heure, accompagné du comte de Vaudemont, duc de Lorraine et d'une brillante noblesse, venue exprès pour embellir la joyeuse entrée de l'évêque. Tous les nobles seigneurs du pays l'attendaient sur la route, en un lieu nommé *au Gros-Chêne;* aussitôt qu'ils aperçurent le prince, ils le complimentèrent avec grande effusion, et formèrent le cortége dans l'ordre suivant :

Une troupe de chevau-légers hesbignons, conduits par le seigneur de Cortis, grand bailli de la cathédrale, ouvrait la marche. Immédiatement

après eux, venaient les varlets des gentilshommes vassaux, couverts de livrées riches et éclatantes ; ils étaient suivis de tous les nobles du pays, dont le costume brillant et le somptueux équipage n'étaient pas un des moindres ornements de la fête. En tête de la noblesse liégeoise marchaient les seigneurs Jean-Jacques Barbian, comte de Belle-Joyeuse, grand bailli d'Entre-Sambre-et-Meuse, Jean de Berlaymont, lieutenant des fiefs du pays et grand bailli de Moha, Huin d'Amsterradt, commandeur provincial de l'ordre Teutonique et de la commanderie des Joncs.

Venaient alors le train de la maison du duc de Lorraine et celui de Ferdinand, composés de nobles seigneurs et de nombreux hommes d'armes tous montés sur des chevaux richement harnachés. Les deux princes suivaient et ne se séparèrent qu'en arrivant dans la banlieue de Liége. Dès ce moment, le comte de Vaudemont marcha aussi en avant de l'évêque, que précédaient immédiatement Jean de Mérode, grand maïeur de la cité de Liége, portant la verge rouge, emblème de la justice, et le comte de Duras, tenant appuyée sur l'épaule une longue épée en qualité de grand maréchal du pays. Ferdinand était entouré de ses gardes et de ses valets de pied.

Lorsque le prince fut arrivé au pont Delle Creyr, où l'attendaient les bourgmestres, ceux-ci lui firent une très-humble révérence, et lui souhaitèrent la bienvenue dans sa bonne cité de Liége ; après quoi ils demandèrent à Son Altesse si elle était disposée

à prêter le serment que les évêques-princes devaient prononcer à leur joyeuse entrée et inauguration. Ferdinand ayant répondu qu'il était prêt, le grand greffier, Gérard de Fléron, s'approcha de lui, et ouvrant un livre in-folio, écrit sur parchemin et couvert de velours rouge, il lut à haute voix ce qui suit :

« Votre Altesse Sérénissime et Illustrissime jure solennellement en parole et en foi de prince, d'observer entièrement les conventions et les articles de la *paix de Fexhe*, les statuts et règlements de la cité et ses lois municipales ; elle jure, en outre, de maintenir ladite cité et les bourgeois dans tous leurs priviléges et libertés, sans les enfreindre ni souffrir qu'ils soient enfreints par d'autres. [1] »

L'évêque prit le livre et s'écria d'une voix forte : « Je le jure, par ma parole de prince, et que Dieu me soit en aide ! » Aussitôt des détonations nombreuses se firent entendre sur les collines avoisinantes ; la cité y répondit par des saluts d'honneur, et les bourgmestres se plaçant immédiatement derrière l'évêque, le cortége se mit de nouveau en mouvement.

Après les bourgmestres on voyait le grand prévôt de Cologne et Jean de Mérode, seigneur de Waroux ; puis suivaient le carrosse de corps, traîné par six chevaux gris magnifiques, les deux lieutenants du grand maïeur, le grand greffier, et quelques officiers de la chambre, serrés de très-près

[1] *Seriment de l'évesque de Liége*, in-4°.

par la compagnie des arquebusiers à cheval de la garde de Son Altesse, qui laissèrent derrière eux, en désordre et pêle-mêle, les seigneurs commissaires et d'autres officiers de la cité, faisant partie du cortége.

Le canon n'avait pas cessé de gronder, et la foule qui refluait vers Liége, annonçait aux habitants que l'évêque n'était plus qu'à une courte distance. En effet, le prince venait de passer à côté de l'église de Saint-Léonard, d'où quelques bannis, qui s'y étaient retirés invoquant le droit d'asile, vinrent se jeter à ses pieds, criant merci et réclamant leur pardon. Il les engagea à lui adresser une requête et promit de se montrer doux et compatissant, en l'honneur de ce beau jour [1].

Quand le cortége fut arrivé près du couvent des Carmélites de Saint-Léonard, les bourgmestres présentèrent à l'évêque les clefs des portes de la cité, attachées ensemble par un cordon de soie rouge et jaune. Ferdinand les reçut avec bonté, et les ayant quelque temps conservées, il les leur rendit, disant : « Vous les avez toujours bien gardées auparavant, messieurs, vous les garderez donc bien encore par la suite. » Les bourgmestres les donnèrent alors à l'un de leurs secrétaires sermentés, lui enjoignant d'aller commander aux chefs de la compagnie des arbalétriers qui gardaient la porte, de l'ouvrir sur-le-champ, ordre que ceux-ci s'empressèrent d'exécuter. Pendant ce temps, la

[1] *Manuscrit* déjà cité.

prieure du couvent des Carmélites s'était approchée de Son Altesse et l'avait priée d'accepter quelques mouchoirs brodés par les sœurs, ce que le prince agréa fort gracieusement [1].

On se remit en marche et l'évêque arriva enfin devant la porte de Saint-Léonard, où il fut salué par *l'empereur, le roi* et tous les officiers de la compagnie des vieux arbalétriers, et harangué par le noble et généreux seigneur René de Renesse, sire de Rocourt, qui était *roi* alors. Celui-ci termina son discours en disant qu'il était d'usage qu'un prince de Liége, à sa joyeuse entrée, prêtât en ce lieu serment à la compagnie, ce à quoi Son Altesse, prévenue à l'avance, consentit bien volontiers. Le greffier lut alors le serment, et le prince le prêta en posant la main sur la bannière qui lui fut présentée. Cette cérémonie fut suivie du cri : *Vive Son Altesse!* répété par les membres de toutes les compagnies, par la foule qui encombrait les rues voisines, et par les bourgeois et les dames qui se trouvaient aux fenêtres et jusque sur les toits des maisons.

Le prince avait alors devant les yeux un spectacle imposant : cette longue haie d'hommes armés, étroitement serrés les uns contre les autres, et qui s'étendait jusqu'au marché en ligne droite ; toutes ces figures joyeuses qui se pressaient derrière les compagnies et aux fenêtres, agitant des banderoles aux couleurs de la cité et jetant des

[1] *Manuscrit* déjà cité.

couronnes de fleurs ; tout ce peuple qui faisait retentir l'air de mille cris ; ces nombreux étendards de toutes les couleurs et portant les emblèmes des compagnies auxquelles ils appartenaient ; ces riches bannières des métiers, offrant, brodée en or, l'image du saint leur patron ; dans le lointain le marché, les degrés et le portail de Saint-Lambert ; enfin l'hôtel de ville, l'antique Violette, richement décorée, que chaque Liégeois saluait en passant comme la mère gardienne de ses libertés !...

On avait dressé, contre l'église de Saint-Georges, un arc de triomphe somptueusement orné, offrant des inscriptions grecques ou latines et différents emblèmes. Au-dessus de cet arc, et dans toute la largeur de la rue, il y avait une balustrade, percée à jour au moyen de dix-sept balustres, portant les armoiries de la cité et de seize des trente-deux bons métiers ; le blason de seize autres était peint sur la galerie opposée, du côté du marché. Au milieu était un échafaudage où l'on avait placé un nombreux orchestre [1].

Quand Son Altesse fut arrivée près de l'arc de triomphe, une jeune fille, assise dans un riche fauteuil, fut adroitement descendue du sommet de la balustrade au moyen de quelques fils de fer, et vint se poser devant l'évêque. Sa robe était de

[1] *Manuscrit* déjà cité. — On trouve le blason de chacun des trente deux métiers de la cité de Liége dans le recueil intitulé : *Chartes et Priviléges*, 2 vol. in-folio, ordinairement reliés en un. Liége, 1730.

satin rouge cramoisi et faite à l'italienne; elle avait un corselet d'une étoffe d'argent et un jupon de satin jaune, le tout richement brodé d'or. Sa tête était parée d'une *houppe à l'espagnole*, fort élégante et très-bien ajustée. Cette jeune fille représentait la ville de Liége [1]; elle se leva, fit un profond salut au prince, et lui récita ces vers, composés par l'un des beaux esprits du temps.

Grand prince, noble d'ayeux,
Prince délicieux,
En qui nature non chiche,
A comblé, ayant ouvert
Les trésors de l'univers,
Tout ce qu'elle avoit de riche.

Prince, lequel nay de sang
De triple Auguste tient le rang
Des plus souverains monarques
Où mis paroître tu fais,
Tel que tu es, par tes faits,
Digne d'éternelles marques.

Prince, lequel revêtu
De la robbe de vertu
A fait de ton cœur offrande
A cil qui sur un clin d'œil
A charpenté les cieux,
Bridé cette masse grande.

D'où m'arrive ce bonheur,
D'où m'aborde cet honneur,

[1] *Manuscrit* de l'université de Liége.

Que chez moi ta pauvre Liége,
Tu viens, quittant ta duché,
Laissant ton archevêché
Planter les pieds de ton siége?

Que parangonnant en mœurs,
En grandeurs, vertus, honneurs,
Mon Ernest de Bavière,
Héritier du même sang,
Tu viens sa même épousant
La tirant hors du bière?

Las, prince, je n'ai loyer
Digne de toi pour payer
Un si charitable office,
Si ce n'est un grand amour,
Duquel ton peuple à l'entour
Te fait déjà sacrifice!

Heureux, cent fois heureux
Sois-tu, prince généreux!
Heureuse soit ton entrée!
Reçois ce petit bouquet,
Venant du liégeois parquet,
Pour foi de ton épousée.

Reçois ce bouquet de fleurs,
Pour gage des loyaux cœurs
Des Liégeois de ce rivage,
Ils chanteront cependant
Vivat, vivat, Ferdinand
Auquel nous faisons hommage[1]!

[1] Nous avons trouvé cette pièce de vers dans un autre *Manuscrit* de la bibliothèque de l'université. Les continuateurs de Foullon, qui ont si bien connu l'histoire de Ferdinand, l'ont

Quand elle eut fini de parler, la gente demoiselle offrit à Son Altesse un bouquet de fleurs artistement faites en soie, au haut duquel était un perron et un cœur en or massif que le prince parut recevoir avec beaucoup de plaisir. Il loua fort aussi la belle poésie qu'on venait de lui réciter. Remontant alors sur la balustrade, la jeune fille convia les musiciens à célébrer les louanges de leur évêque, *ce que ceux-ci firent aussitôt avec force instruments, tels que cornets à boucquin, trompes, sacqueboutes*[1], *fagots, hautbois,* accompagnés d'une grande quantité de chanteurs, récitant aussi des vers en l'honneur de Son Altesse[2].

Le cortége continua sa marche et arriva sur la grande place du marché où l'on avait construit quatre théâtres spacieux, dressé trois hautes pyramides et allumé trois grands feux de houille qui s'élevaient jusqu'au second étage des maisons et qui brulèrent pendant trois jours entiers.

Sur le premier théâtre on voyait la figure de la Foi entre la sainte Église romaine et celle de Liége, *représentées en habits et forme propres et assorties;* elles étaient environnées des patrons de l'église cathédrale et des sept collégiales de la cité[3];

aussi publiée, III, pp. 3 et 4 de l'*Historia leodiensis* de Foullon.

[1] *Sacqueboutes* ou *sacquebuttes.* Espèce de serpent d'église, sorte de trompette. Roquefort, *Glossaire de la langue romane.*

[2] *Manuscrit* déjà cité.

[3] Il y avait neuf patrons ou prévôts d'églises collégiales, mais

chacun de ces patrons récitait des stances latines où il racontait les souffrances qu'il avait endurées pour la foi catholique, exhortant Son Altesse à tout supporter aussi pour la même cause, si l'occasion s'en présentait.

Sur le second, six jeunes garçons, *bien lestes et en belle ordonnance,* ayant à la main des épées nues, *dansaient à la grecque fort joliment et à la cadence des violons, et continuèrent bon espace de temps, diversifiant leurs postures :* ils entonnèrent alors un chœur, changeant de place et de marche, selon que l'exigeait le rhythme des vers qu'ils chantaient, avec la reprise suivante :

O noblesse esjouy-toy
Voy ce fleuron de Bavière,
Qui te servira de roy
Et de brillante lumière [1].

Le troisième théâtre n'était pas le moins intéressant à voir. Sur le devant de la scène étaient Apollon, Minerve et Vulcain, entourés de trente-deux jeunes gens figurant les trente-deux bons métiers de la cité, chacun habillé d'après la profession qu'il était censé exercer et portant les armoiries du métier qu'il représentait. Quand le prince parut, Apollon, Minerve et Vulcain engagèrent tous ces jeunes gens à lui prouver leur

sept seulement dans la cité ; les deux autres étaient le prévôt de Notre-Dame à Huy et celui de Saint-Feuillien à Fosse.

[1] *Manuscrit* déjà cité.

contentement, et ceux-ci, choisis parmi les meilleurs musiciens de la ville, commencèrent à chanter :

Vive, vive Ferdinand!
Vive le nom très-grand!
Des Liégeois le bonheur,
De l'Empire l'honneur;
Aux trente-deux bons métiers soit le très-bien venu!

La mesure était frappée sur une enclume par Vulcain qui forgeait en même temps les armes de Son Altesse et celles de la cité, *ce qui donnoit bonne grâce à la musique et estoit chose très-agréable à la vue et très-mélodieuse à l'oreille*, dit un témoin oculaire de ces fêtes brillantes[1].

Enfin, sur le quatrième et dernier théâtre, construit presque en face de la Violette, était Orphée, jouant de la lyre et attirant à lui les animaux sauvages, les satyres, les bois et les montagnes, *le tout fort proprement accommodé*[2].

On y voyait les bois et les montagnes, artistement figurés, sauter en mesure et des petits garçons habillés en satyres, danser, rentrer dans les cavernes, en sortir à diverses reprises, *le tout avec tant d'adresse*, continue notre auteur, *que c'était merveille à voir*. Mais, ce qui mit le comble à l'enthousiasme général, ce fut quand ces montagnes, ces bois, ces satyres, se confondant tout à coup, s'agencèrent

[1] *Manuscrit* déjà cité.
[2] *Ibid.*

en si bon ordre qu'ils représentaient exactement le nom de Ferdinand, surmonté des armoiries de la cité, du noble perron de Liége.

L'évêque s'arrêta quelque temps devant chacun de ces théâtres, paraissant s'amuser beaucoup à ce divertissement, puis il s'avança jusqu'aux degrés de Saint-Lambert, où il descendit de cheval. La belle monture du prince fut aussitôt livrée aux serviteurs du chantre de la cathédrale, à qui, d'après un usage immémorial, elle appartenait alors de droit [1].

Au-dessus des degrés, étaient rangés le prévôt, le grand doyen, les archidiacres et les chanoines de la cathédrale, ceux de Saint-Materne et de la Petite-Table, et les chapelains qui attendaient avec la croix [2]. Après les salutations et les compliments ordinaires, le grand maïeur avertit Son Altesse qu'elle devait se rendre au siége de la haute justice scabinale pour y prêter le serment requis.

On avait, à côté des degrés, pratiqué différentes galeries ornées de tentures; dans l'une d'elles se trouvaient les échevins ; Ferdinand y entra, suivi seulement du duc de Lorraine, du comte de Hohenzollern et des seigneurs de Bocholt et de Waroux.

[1] *Manuscrit* de l'université de Liége.

[2] Les chanoines de Saint-Materne et ceux de Saint-Gilles, ou de la Petite-Table, étaient deux colléges établis dans l'église cathédrale de Saint-Lambert, le premier de onze chanoines et le second de treize.

Le prince fut complimenté par le savant Oranus, vice-chancelier, et, pour cette année, maïeur; puis, il entra dans une autre galerie où il se débarrassa de ses vêtements séculiers, qui, selon la coutume, furent donnés aux cloîtriers de la cathédrale, excepté les bottes et les éperons, appartenant de droit aux huissiers de la justice scabinale [1].

Quand l'évêque fut revêtu de ses habits pontificaux, il rentra dans la galerie des échevins et y prêta serment. Chacun de ces magistrats s'approcha ensuite et vint baiser la main du prince; puis, celui-ci s'achemina vers l'église où il fut conduit par les seigneurs de la cathédrale et un grand nombre de nobles et de gentilshommes. A dater de ce moment, les bourgmestres reprirent leur rang; ils se placèrent chacun à côté du grand maïeur, en avant de Son Altesse.

Ferdinand s'avançait entre le grand prévôt et le doyen, et suivi de messieurs de la haute justice, en corps. Lorsqu'il fut sous la tour de l'église, il mit la main à un cordon de soie attaché à la grosse cloche, le tira, et la fit sonner en signe de possession et de son inauguration à l'évêché. Ensuite il fut conduit dans le chœur, où il demeura agenouillé pendant tout le temps que fut chanté le *Te Deum*.

Ces cérémonies achevées, le prince se leva, et, se tenant debout devant le maître-autel, il écouta

[1] *Manuscrit* déjà cité.

attentivement la lecture du *formulaire* que les seigneurs de la cathédrale faisaient jurer à chaque nouvel élu, et dont nous croyons devoir ici transcrire quelques articles :

« Votre Altesse jure de ne jamais résigner l'évêché de Liége ni les droits qui lui appartiennent; Elle promet aussi d'être fidèle à l'Église et à la patrie, et de n'aliéner aucun des biens de sa *mense épiscopale*.

« Elle s'engage à défendre, contre tout venant, le pays et le clergé, ainsi que les droits de Sainte-Marie et de Saint-Lambert; à conserver les priviléges et les coutumes bonnes et louables ci-devant observées. A cet effet, elle résidera dans le diocèse, et prendra, avant un an, au plus tard, l'ordre de prêtrise.

« Elle se rappellera qu'elle ne doit surcharger les surcéans d'aucunes tailles, subventions ou corvées, si ce n'est pour le soulagement de la commune nécessité, et du consentement des trois états du pays.

« Son Altesse ne nommera aux emplois que des hommes nés ou nationés Liégeois, ayant leurs biens dans la principauté, et professant la foi catholique et romaine.

« Elle n'entreprendra aucune guerre ou n'entrera dans aucune ligue sans le conseil et consentement des trois états.

« Enfin, elle jure surtout d'observer la *paix de Fexhe*, conclue l'an 1316, entre feu monseigneur

Adolphe de La Marck, évêque de Liége, et les bourgeois de cette cité [1]. »

Après cette lecture, Ferdinand fut conduit à un riche fauteuil où il demeura quelques moments assis. Pendant ce temps, le sire de Waroux jetait à poignées dans le chœur et dans la nef de l'église, des pièces d'or et d'argent, frappées au coin de Son Altesse, présentant, d'un côté, l'effigie du prince, et, de l'autre, ces mots : *Bavariæ dux civitatem suam Leod. ingrediens, in populum mittebat* [2].

Enfin l'évêque fut conduit au palais épiscopal. Avant l'incendie qui en a consumé deux ailes et détruit la belle façade, ce palais ne le cédait en magnificence à aucun des plus somptueux édifices de l'Europe. Le prince et le duc de Lorraine entrèrent dans la première cour, d'une architecture si bizarre et si grandiose à la fois ; ils montèrent dans la grande galerie, où, s'étant placés à une fenêtre, ils virent défiler devant eux toutes les compagnies dans l'ordre indiqué plus haut. Quand tout ce monde fut passé, comme il se faisait tard, les deux princes se retirèrent dans leurs appartements et ne tardèrent pas à se coucher ; mais, de toute la nuit, la ville ne retentit que du bruit des décharges d'armes à feu, de cris et de chansons joyeuses, des

[1] *Voy.* le *Seriment de l'évesque de Liége.* Liége, Ch. Ouwerx, 1639, in-4° de six feuillets.

[2] *Manuscrit* déjà cité. — M. DE RENESSE fait mention de ce jeton dans son *Histoire numismatique de la principauté de Liége.*

acclamations délirantes de la foule qui continuait d'encombrer les rues.

Le lendemain, de bonne heure, messeigneurs de la cathédrale, le grand maïeur, les bourgmestres et toute la noblesse allèrent trouver Son Altesse et le comte de Vaudemont au palais; de là ils les conduisirent à la messe dans l'église de Saint-Lambert; tout le clergé de la cité et grand nombre d'abbés du diocèse étaient rangés dans la vaste nef où l'on avait dressé deux dais particuliers pour les gens de Son Altesse et ceux du prince de Lorraine.

La messe achevée, on fit une belle procession, à laquelle assistèrent une quantité innombrable de prêtres, et beaucoup de bourgeois honorables, de gentilshommes et d'officiers, tenant en main des flambeaux. Le saint Sacrement était porté par M. le suffragant; *et pour honorer une action si pieuse par quelque religieuse galanterie assortie à cette sainte cérémonie*, on passa sur le marché, où furent représentées de nouvelles histoires, comme la veille, mais toutes empruntées aux livres saints [1].

Sur le premier théâtre, on voyait l'Agneau de Dieu entouré des vingt-quatre vieillards, figure tirée de l'Apocalypse.

Au second, apparaissaient les neuf chœurs des anges, chantant les louanges du Seigneur.

Sur le troisième, on apercevait la manne tombant au désert, et Moïse faisant jaillir l'eau du rocher.

[1] *Manuscrit* déjà cité.

Le quatrième représentait Abraham revenant de la guerre, et Melchisedech allant à sa rencontre pour lui offrir le pain et le vin, tous deux suivis de leurs gens, *le tout accompagné d'une action en vers latins* [1].

Après que la procession fut rentrée dans le temple, l'évêque se rendit au grand chapitre de l'église cathédrale où s'étaient assemblés les membres des trois états du pays; là, il donna lecture des *propositions* qui devaient être discutées dans la prochaine *journée;* ensuite il se retira dans son palais [2].

Il était près de deux heures, lorsque les bourgmestres, accompagnés des quatre conseillers, des greffiers, de tous les autres officiers de la commune, des maîtres des dix hommes et des sergents, s'avancèrent vers la demeure du prince. Ils étaient précédés de fifres, de tambourins et de trompettes, et suivis de varlets, portant la vaisselle d'argent que la cité allait offrir au nouvel évêque, et traînant après eux deux foudres de vin, six bœufs gras ayant les cornes dorées et soutenant les armoiries de Son Altesse, vingt-cinq moutons gras et trente muids d'orge portés par soixante hommes [3].

Les bourgmestres et les officiers de la commune

[1] *Manuscrit* déjà cité.

[2] On entendait par *journées*, au pays de Liége, les sessions des trois états. Au commencement de chaque session ou *journée*, on donnait lecture des *propositions* faites par le prince, et qui devaient être discutées pendant la réunion des états.

[3] *Manuscrit* déjà cité.

ayant été introduits dans les appartements de l'évêque, le grand greffier porta la parole et s'exprima en ces termes :

« Prince sérénissime,

« Les bourgmestres, jurés et conseil, et toute la généralité de cette cité, ne viennent pas présenter à Votre Altesse chose qui soit leur, puisque dès longtemps auparavant, et particulièrement le jour d'hier, ils lui ont fait offrande de leurs cœurs, et, par ce moyen, transmis tout ce qui était à eux ; mais puisqu'ils lui doivent présenter choses toutes siennes, ils la supplient de vouloir prendre en bonne part cinquante-trois marcs de vaisselle d'argent, pour témoignage de leur candeur et sincérité ; deux foudres de vin *Frenswin*, en signe de la joie et allégresse qu'ils ont de voir Votre Altesse, leur seigneur et prince ; six bœufs gras, en symbole de leur humble et douce servitude ; vingt-cinq moutons gras, pour hiéroglyphes de la prompte obéissance qu'ils apporteront à ses commandements ; trente muids d'orge, pour féliciter et faire prospérer de leurs vœux l'inauguration et l'heureuse continuation, pendant longues années, de Votre Altesse, au gouvernement et à l'administration de son évêché et principauté; bref, pour la supplier de les vouloir tenir pour jamais ses plus humbles, plus affectionnés et zélés serviteurs et vassaux [1]... »

[1] Nous donnons textuellement cette curieuse harangue qui se

Ferdinand remercia très-affectueusement les bourgmestres, et vint jusqu'à la fenêtre de la galerie donnant sur la première cour, pour y voir les présents; ce spectacle parut lui causer grand plaisir.

La journée se termina par un splendide dîner, auquel Son Altesse invita tous les hauts dignitaires de la principauté; il s'y trouvait plus de quatre-vingts personnes; la table avait été dressée dans la galerie supérieure de la seconde cour du palais, du côté de l'église cathédrale. Ce banquet se prolongea bien avant dans la nuit; le peuple assemblé au dehors continuait comme la veille de faire retentir l'air de ses acclamations, et les cris : „ Vive Ferdinand! vive notre prince bien-aimé! „ vinrent plus d'une fois frapper les oreilles des joyeux convives.

Ces fêtes brillantes durèrent encore un jour entier, car le lendemain, mardi, avait lieu le dîner offert au prince par la commune, dans la grande salle de la Violette.

Ce dîner ne le cédait en rien à celui de la veille; le prince manifesta plus d'une fois son contentement en buvant à la santé de ses bons et affectionnés sujets. Mais ce qui mérite surtout d'être décrit, c'est le *banquet de sucre*, présenté par les quatre compagnies sermentées de la cité, dans l'ordre suivant [1] :

trouve dans le manuscrit de l'université que nous avons déjà plusieurs fois cité.

[1] C'est encore à la narration originale dont nous avons fait

La compagnie des vieux arbalétriers, conduite par le lieutenant-capitaine, entra d'abord dans la salle; des officiers et quelques compagnons portaient plusieurs pièces de sucrerie, hautes et relevées sur des piédestaux ornés de devises et de rubans.

D'abord ils placèrent, au milieu de la table, le perron entre Notre-Dame et saint Lambert, armoiries de leur compagnie, et sur les côtés, l'aigle impériale, entre deux hommes vêtus à la romaine; les armoiries de Son Altesse, entre deux lions surmontés du chapeau ducal; celles de l'archevêque de Cologne, entre deux anges couverts du chapeau électoral; les armoiries du duché de Westphalie, entre deux chevaux ailés, surmontées aussi du chapeau ducal; enfin un jardin où l'on voyait des compagnons s'exercer au tir de l'arbalète; il était long de trois pieds et demi, et il s'y trouvait une maison entourée de dix à douze tireurs.

Venait ensuite la compagnie des vieux arquebusiers, conduits par leur capitaine. Ceux-ci offrirent le patron de la compagnie, un saint Christophe de haute taille, portant l'enfant Jésus sur les épaules; le perron de Liége, entre un lion et une licorne surmontés du blason des deux bourgmestres; les armoiries de Stavelot, entre deux loups; au-dessus de l'écusson traversé par une épée, était une mitre

mention au commencement de ce récit que nous avons puisé les curieux détails qui suivent.

et une crosse; le blason du duché d'Engheren, entre deux hommes armés de toutes pièces; celui du duché de Bouillon, entre deux guerriers couverts de longues cottes d'armes. Ils présentèrent aussi, comme les vieux arbalétriers, un jardin où l'on voyait des compagnons s'exercer au tir de l'arquebuse.

Enfin ils placèrent au milieu de la table, *une nymphe de la grandeur d'une fille jusques au nombril, faite au naturel le plus divinement qu'il se peut dire;* elle représentait Liége, *la fille unique de l'Église romaine.* Elle avait sur l'estomac un cœur en or, soutenu par l'aigle impériale, et aux deux côtés de ce cœur, les images de Notre-Dame et de saint Lambert, les patrons de la cité; au-dessus paraissait la Foi tenant dans l'une de ses mains une croix et dans l'autre un calice d'or.

Lorsque les vieux arquebusiers eurent fini, ce fut le tour des jeunes arbalétriers; ils entrèrent aussi dans la salle et rangèrent, en bon ordre, leurs offrandes : d'abord, l'image de saint Georges, leur patron, frappant le dragon de sa lance; puis, les armoiries de l'évêché de Munster entre deux nymphes; celles du marquisat de Franchimont, entre deux sauvages, surmontées de la couronne de marquis; les armoiries du comté de Looz, entre deux griffons, et celles du comté de Logne, entre deux léopards; enfin, un paradis terrestre avec Adam et Ève, où il y avait une infinité d'animaux, et clôturé tout à l'entour par des piliers, pareillement de sucre.

Les jeunes arquebusiers, conduits par leur capitaine, se présentèrent les derniers; outre des sucreries représentant les armoiries de l'évêché de Hildesheim, des comtés de Horne, de Clermont, de Moha et de Dasbourg, ils offrirent encore la chasse de saint Hubert, adorant à genoux l'image du Christ qui lui apparut entre le bois d'un cerf; on voyait plusieurs bêtes sauvages poursuivies par des chasseurs, avec leurs limiers, des chiens courants et des lévriers; le tout entouré de quatre belles haies aussi en sucre.

Il y avait encore cent quarante-quatre plats d'entremets, composés de fruits de toutes les espèces, *moulés en sucre, au naturel, et le plus naïvement que se pourrait dire,* comme melons, gros et petits artichauts, grenades, oranges, citrons, pommes, poires, pêches, prunes, abricots, raisins, noisettes, etc., et d'animaux tels que éléphants, rhinocéros, tigres, lions, léopards, loups, renards, chameaux, singes, cygnes et une infinité d'autres[1].

Le repas, comme on le voit, était splendide, et ceux qui étaient à l'hôtel de ville, avaient grandement raison de manifester leur allégresse.

Mais ce n'était pas là seulement qu'il y avait fête; la plupart des riches bourgeois et des nobles seigneurs avaient aussi réuni leurs amis chez eux; partout on célébrait la venue du prince, partout on se livrait à la joie la plus vive. Ce ne fut que bien avant dans la nuit que le calme et la tranquillité

[1] *Manuscrit* déjà cité.

régnèrent de nouveau dans Liége. Le lendemain, le peuple reprit ses habitudes de travail, et le bruit du marteau retombant sur l'enclume, le roulement des lourds chariots qui traversaient les rues, les cris des boutiquiers qui cherchaient à attirer les chalands, remplacèrent les pompes des trois jours précédents.

LE BANQUET DE WARFUSÉE

OU

LE MEURTRE DE SÉBASTIEN LA RUELLE.

— 1637 —

Peuple liégeois fidelle,
Pleurez d'un cœur dolent
La mort de La Ruelle,
Qui, si modestement,
D'un assez long espace,
Sans penser à nulle faute,
Nous at bien gouverné.
Mais la mort trop cruelle
Par ung traitre infidelle.
Luy at esté donné.

COMPLAINTE *du temps.*

LE BANQUET DE WARFUSÉE

OU

LE MEURTRE DE SÉBASTIEN LA RUELLE.

Ferdinand, lors de sa *joyeuse entrée,* n'avait prêté le serment accoutumé des évêques de Liége, et n'avait juré le *formulaire* de messieurs de la cathédrale qu'après avoir exigé des modifications à certains articles, et avoir commenté longuement les autres. Aussi, ne tarda-t-il guère à démasquer ses vues ambitieuses et despotiques [1].

L'impôt des *voirières* [2], et surtout l'abolition du règlement électoral de 1603, qui confiait directe-

[1] *Seriment de l'évesque de Liége,* in-4°.

[2] Impôt sur les fenêtres, en wallon, *impôt des veulires.*

ment l'élection magistrale aux métiers, furent les tristes précurseurs des nombreux orages qui signalèrent ce long règne de trente-huit ans. Le mécontentement devint bientôt général et une puissante opposition s'organisa.

L'évêque voulut justifier les mesures qu'il venait de prendre. Dans un long manifeste dirigé contre les bourgmestres et adressé à la chambre impériale de Spire, il se plaignit amèrement de la résistance du conseil et de ses nombreux empiétements sur l'autorité du prince. Des murmures violents éclatèrent de toutes parts à la publication de cette pièce, qui reparut plus tard sous le nom des *Cinquante-huit articles*. Les bourgmestres ne tinrent aucun compte d'ordres qui froissaient si évidemment les anciens priviléges de la cité, et l'on continua de procéder à l'élection des magistrats selon les formes populaires de 1603.

Après quinze années d'attente, la chambre impériale prit enfin une décision touchant les affaires du pays de Liége; elle était favorable au prince et celui-ci s'empressa de la faire signifier aux magistrats de la cité. Les métiers décidèrent qu'il serait formé opposition au rescrit de la chambre impériale et qu'une députation se rendrait auprès de l'Empereur, à Vienne; le bourgmestre Rausin et l'avocat Prié furent choisis pour remplir cette mission. D'un autre côté, les partisans du prince, sous prétexte de s'opposer aux incursions des soldats étrangers, mandèrent quelques corps de troupes allemandes qui, pendant sept mois, se

livrèrent à d'affreux brigandages, et ne quittèrent le pays qu'après s'être fait payer des sommes considérables.

Le 13 avril 1629, les députés obtinrent de l'Empereur une résolution favorable à la cité ; mais les ministres du prince et les gens de son conseil privé en détournèrent le sens par de perfides interprétations, et crurent qu'elle les autorisait à agir militairement contre la cité; l'Empereur déclara alors qu'il défendait toute exécution à main armée : « Apprenant, dit-il, que le pays de Liége est travaillé et rongé par les fréquentes vexations et les ravages des soldats étrangers qui arrachent les entrailles et la substance des pauvres; que lesdits soldats tiennent les voies publiques assiégées, empêchent le commerce, tuent, pillent et traitent fort mal nos sujets, et voulant porter remède à toutes ces misères, nous déclarons prendre ce pays sous notre sauvegarde [1]. »

Le jour de la Saint-Jacques approchait et tout faisait présumer que les élections seraient orageuses; elles le furent en effet, mais le parti populaire l'emporta, et les noms de Beeckman et de Sani furent proclamés au perron.

Guillaume Beeckman, seigneur de Vieux-Sart, était un homme de haute probité et d'un grand savoir. Nommé bourgmestre dès 1608, il avait depuis lors été appelé cinq fois à remplir ces impor-

[1] Cette pièce a été imprimée dans plusieurs pamphlets du temps; la plupart de nos historiens en font mention.

tantes fonctions. Pendant les dernières années du règne d'Ernest de Bavière, il fut chargé de différentes missions en Allemagne, près des États-Généraux, à la cour de Henri IV, et toutes lui acquirent des droits à la reconnaissance de son pays [1]. L'un des premiers, Beeckman devina les projets du prince Ferdinand, et dès ce moment il y eut entre ces deux hommes une lutte qui ne devait finir que par la mort de l'un des deux. Membre du conseil de la cité, le seigneur de Vieux-Sart y devint le chef du parti populaire, et résista noblement à toutes les tentatives de corruption, de même qu'aux menaces des conseillers du prince; aussi était-il devenu l'idole du peuple!

L'élection de cet homme, dans de pareilles circonstances, irrita Ferdinand au plus haut point, et s'il faut en croire plusieurs pamphlets de l'époque, on ne recula pas devant un crime pour s'en débarrasser; Beeckman fut empoisonné, mais d'un poison lent et qui ne devait pas laisser soupçonner le forfait : « Vous l'avez vu, Liégeois, dit un contemporain, vous l'avez vu ce grand personnage, à demi mort entre les vivants, sans vie et sans sentiment depuis les pieds jusqu'au milieu du corps, que le poison allait sourdement consumant! Rappelez-vous combien de fois vous avez porté entre vos bras cette pauvre carcasse, où il semblait que l'âme désirait s'éterniser pour bien-

[1] Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liége*, p. 360.

heurer l'État de son influence. Sa statue dressée en plein marché, tenant dans ses mains les trente-deux bons métiers, vous parle un langage muet, et publie à tous les siècles, qu'il semble vous avoir tous portés dans ses entrailles comme une mère charitable [1]. »

Beeckman mourut le 29 janvier 1631.

Beeckman était mort, mais Sébastien La Ruelle vivait, et La Ruelle continua avec fermeté l'œuvre entreprise par son ancien ami.

La Ruelle !... A ce nom tout cœur liégeois tressaille !... C'est que ce nom rappelle un grand citoyen et une grande catastrophe, et le peuple, souvent ingrat, n'a pas, cette fois du moins, oublié son tribun, et trouve encore pour lui des larmes...

Un mois s'était écoulé : l'évêque vint à Liége et publia un règlement militaire qui abolissait de fait l'ancienne constitution et restreignait les pouvoirs du tribunal des Vingt-Deux. Le conseil de la cité protesta énergiquement, mais le prince n'y prit point garde ; il ne pensait qu'à démolir, pierre par pierre, le vieil édifice des libertés liégeoises.

C'est vers cette époque qu'apparaissent pour la

[1] *Apologie de M. Barthélemy Rolant dit Bartel,* etc. Liége, 1649, in-4° (par JEAN DOMINIQUE DE LA CHAUSSÉE). On grava le portrait de Beeckman, avec ces vers :

> Soupirés, ô bourgeois, grands et petits,
> Beeckman est trespassé, qui estoit votre appuy.

L'accusation d'empoisonnement existe dans la plupart des chroniques et des pamphlets du temps..

première fois dans l'histoire de Liége les noms de *Chiroux* et de *Grignoux*. Il serait assez difficile de déterminer l'origine exacte de ces dénominations. Par les premiers, on désignait communément les partisans du prince; les seconds représentaient l'opposition! Ceux-ci cherchaient à maintenir le principe de la neutralité; ils y étaient secrètement encouragés par l'agent français, résidant à Liége, le sieur Mouzon de Fiquelmont, dont la mission avait pour but de susciter des embarras aux princes ecclésiastiques du corps germanique, peut-être même de détacher le pays de Liége du cercle de Westphalie [1]. Ces deux fractions en vinrent souvent aux mains, et plus d'une fois, à l'époque des rénovations magistrales, des rixes violentes ensanglantèrent les rues de la cité. Les mesures prises par Ferdinand ne motivaient que trop, du reste, l'acharnement de la populace, et l'on est quelquefois tenté de croire que ce prince cherchait lui-même à attiser la flamme pour être autorisé à frapper plus tard un grand coup. Le 3 mars 1633, il osa publier un édit qui prononçait la peine capitale contre ceux qui, de nuit ou de jour, se montreraient armés dans les rues de la cité [2].

[1] Dans le récit publié de la négociation du comte de Nassau (Liége, 1636, in-4°), ce seigneur reprochait aux magistrats de Liége, *d'entretenir des correspondances avec le roi de France, dont les agents demeuraient dans la ville, pour y tramer des complots et négoces dommageables, nuisibles tant à Sa Majesté Impériale qu'à l'Empire et à la cité.*

[2] Cet édit, resté inconnu à nos historiens, est transcrit dans

L'irritation contre Ferdinand était extrême, et les malheurs de l'invasion vinrent encore ajouter aux misères du peuple. C'est dans ces circonstances déplorables que le prince fit imprimer un manifeste violent dont nous ne citerons que ce passage : « Les Liégeois, y est-il dit, sont comme chevaux échappés courant à toutes sortes de libertés et rébellions, tellement que nostre cité n'a autre assemblance que d'un bois plein de voleurs, et dans laquelle un chacun fait à tort et à droit ce que bon lui semble, tant contre les bourgeois qu'étrangers; même l'on y tasche de se soustraire et peu à peu s'émanciper de l'empire [1]. »

La Ruelle fit à ce manifeste une réponse pleine de dignité [2], et des hordes de Croates envoyés par Ferdinand vinrent alors se jeter sur le pays et y commettre d'affreux ravages [3]. L'excès de leurs maux ranima le courage des Liégeois; on leva

les registres aux mandements du grand greffe des échevins, conservés aux archives de la province de Liége.

[1] *Manifeste du* 27 *mars* 1636, imprimé dans plusieurs recueils. — Registres du clergé, conservés au dépôt des archives de la province de Liége. — Après la publication de ce manifeste, le prince d'Osnabruck fut envoyé à Liége par Ferdinand pour négocier un accommodement; cette mission n'aboutit à rien.

[2] *Repartie du corps de la cité de Liége, du* 19 *avril* 1636; *à certain manifeste imprimé soubs le nom de Son Alteze Sérénissime,* etc., *en date du* 27 *mars* 1636 (par La Ruelle). Liége, 1636, in-4° de 12 feuillets.

[3] La commission donnée à Jean de Weert, par Ferdinand, existe aux archives, transcrites dans les registres du clergé.

quelques milices; un grand nombre de bourgeois se joignirent à ces troupes, et l'on attaqua avec furie les Croates qui campaient autour de Liége. Ces brigands furent repoussés et la plupart précipités dans les bures des houillères [1].

Le chapitre cathédral écrivit au pape Urbain VIII, pour réclamer son intervention :

« L'Église de Liége, disait-il, opprimée sous le poids de ses douleurs et privée de toute consolation, vient se réfugier dans le sein de sa mère ! Partout règnent la mort, le deuil et la désolation; le glaive moissonne les habitants des campagnes, la terreur est dans la cité! Les nations ont envahi l'héritage du Seigneur; elles ont souillé les temples saints et fait ruisseler le sang autour de nos murailles. Jean de Weert et Piccolomini occupent notre territoire; l'incendie et le meurtre les accompagnent; rien n'est sacré pour ces hommes sacriléges... » Mais le prince fut inexorable !... [2].

A cette époque vivait à Liége le comte de Renesse, seigneur de Warfusée, ancien chef des finances du roi d'Espagne aux Pays-Bas. Après avoir dilapidé les deniers de Philippe IV, ruiné les domaines de l'État et mis en gage jusqu'aux joyaux de la couronne, René de Warfusée s'était vu contraint d'abandonner Bruxelles où il fut exécuté en effigie, et vint chercher un asile dans la cité de

[1] Foullon et autres chroniques du temps.

[2] *Registres du clergé*, aux Archives de l'État, à Liége.

Liége[1]. La Ruelle crut cet homme victime de quelque machination de cour; il l'accueillit avec bonté et lui témoigna la plus grande bienveillance; mais, pour obtenir son pardon et recouvrer ses dignités, ce misérable trafiqua du sang de son nouvel ami.

Il manda à Ferdinand de Bavière qu'on tramait un complot pour livrer la ville et le pays aux Français, et désigna comme chefs de cette intrigue, La Ruelle et l'abbé de Mouzon. Des négociations secrètes s'établirent entre le comte et l'évêque pour déjouer ce prétendu complot[2]. On n'a pas la *preuve complète* que le prince ait eu connaissance du meurtre projeté par le sire de Warfusée, a dit un écrivain entièrement dévoué à l'évêque; c'est vrai, mais tout donne lieu de le croire, et plus d'une voix accusatrice s'est élevée contre Ferdinand! Beeckman n'était-il pas mort empoisonné?...

Le commandant du fort de Naivagne reçoit des instructions; il devra envoyer au comte les soldats dont celui-ci pourra avoir besoin. Un moine défroqué, nommé Grandmont, se concerte avec le traître; il est décidé que La Ruelle périra. Un banquet splendide est préparé chez Warfusée qui demeurait près de l'église de Saint-Jean; le comte

[1] *La remonstrance très-humble, faicte par le comte* DE WARFUSE, *chief des finances du roy, à Son Altezе Sérénissime, des justes raisons de son absence de la ville de Bruxelles.* In-4°, brochure de 4 feuillets, datée de Liége, le 21 juillet 1632.

[2] *Voy.* la correspondance trouvée chez le comte de Warfusée, après l'assassinat de La Ruelle.

invite l'abbé de Mouzon, le baron de Saizan et quelques autres personnes; La Ruelle a promis de s'y rendre.

C'était le 16 avril 1637, et par un beau soleil de printemps [1].

A l'heure du dîner, le comte envoya son carrosse au bourgmestre, mais La Ruelle, qui demeurait dans le voisinage, préféra sortir à pied. Il était accompagné de deux hommes de sa garde; l'un d'eux quitta son maître à la porte de la maison, La Ruelle entra suivi de l'autre. Warfusée était assis dans la cour, sous une galerie, avec le chanoine Lintermans : « Soyez le bienvenu, monsieur le bourgmestre, lui dit-il en l'embrassant avec une feinte cordialité; » puis, se tournant vers le garde de La Ruelle : « Ah! ah! te voilà, Jaspar, tu feras bonne chère aujourd'hui, mon camarade, il faut boire à la santé de ton maître. » Jaspar salua profondément et se dirigea vers la cuisine. Les chanoines Nyes et Kerkhem, l'avocat Marchand, le chantre de Saint-Jean, l'abbé de Mouzon, le baron de Saizan, Mme de Saizan et son fils arrivèrent

[1] Tous les détails qu'on va lire sont exactement vrais et ont été puisés à des sources contemporaines, entre autres à une brochure intitulée : *Histoire tragicque ou relation véritable de tout ce qui se passa au tragicque banquet warfuzéen*, etc., etc., *extraicte des dispositions mises en garde de loi, ensemble plusieurs lettres, escrits et signatures, trouvées, tant sur la personne dudit comte qu'ailleurs*, etc. » Liége, 1637, in-4° de 22 feuillets, avec une gravure de Natalis, représentant La Ruelle mort, étendu sur un lit. *Voy.* aussi : *La Voix du peuple liégeoy*, etc. Liége, 1637, in-4°.

quelques moments après, et furent gracieusement reçus par le comte et ses quatre filles.

La table avait été dressée dans une salle basse, dont les fenêtres étaient grillées. Après le laver, chacun prit place, Warfusée près de la porte, à côté de l'avocat Marchand, vis-à-vis d'eux, l'abbé de Mouzon et La Ruelle. Le repas était copieux et chacun y faisait fête; de joyeux devis circulaient à la ronde... Vers la fin du premier service, le comte demanda des coupes : A la santé du roi de France, messieurs, s'écria-t-il; tous se levèrent et burent à la santé du roi Louis.

Quelques moments après, Gobert, ancien valet de chambre de Warfusée, entra dans la salle et dit quelques mots à l'oreille du comte; il venait lui annoncer l'arrivée des sicaires que le traître attendait pour accomplir son infâme dessein. Des soldats espagnols de la garnison de Naivagne étaient descendus, à l'heure du dîner, par la ruelle des Begards, avaient traversé en bateau la rivière qui coulait alors le long des remparts du quartier de l'Ile, et s'étaient introduits dans la maison de Warfusée par une petite porte qui touchait à cette rivière et qui leur fut ouverte par Gobert. Le valet de chambre les conduisit en silence vers la salle basse où les convives étaient rassemblés, et, à leur grande surprise, ceux-ci virent tout à coup entrer un homme de haute taille, habillé d'une *hongherline* de velours noir et tenant une épée à la main; c'était Grandmont, le moine défroqué, qui depuis plusieurs jours se con-

certait avec le comte. Grandmont était suivi d'une vingtaine de soldats armés de carabines et de sabres!... La table est aussitôt cernée, et l'on aperçoit en même temps à l'extérieur un grand nombre d'autres soldats, tenant leurs carabines appuyées sur les grilles des fenêtres et dirigées vers les conviés... « Qu'est-ce ceci, messieurs? s'écrie La Ruelle surpris. — Ne bougez pas, répond Warfusée, et vous, soldats, ne faites de mal à personne!... Messieurs, ajoute le comte, vous avez bu tantôt à la santé du roi de France, il faut maintenant crier : Vive l'Empereur et Son Altesse le prince de Liége!... » Personne ne répondait. « Qu'on m'empoigne ce galant, dit-il en désignant Jaspar qui se trouvait derrière son maître; saisissez aussi le bourgmestre! — Qui, moi? monseigneur, s'écrie La Ruelle. — Oui, toi, et l'abbé de Mouzon et M. de Saizan. — Où est M. de Mouzon? demanda Grandmont. — Me voici, dit l'abbé en se levant. »

Quelques soldats s'étaient jetés sur le bourgmestre, et, malgré sa résistance, on parvint à le tirer de la salle basse. « Messieurs, dit Warfusée aux convives, je fais tout ceci par ordre de Sa Majesté Impériale et de Son Altesse le prince Ferdinand; ils ont assez longtemps souffert des désordres qui se commettent en cette ville à l'instigation du misérable que je viens de faire arrêter. Il faut que la cité rentre dans l'obéissance, dussé-je, pour prix de mes efforts, voir périr mon fils, prisonnier en France. » A ces mots, il sortit suivi

de l'avocat Marchand, du chanoine Lintermans, et de Grandmont, laissant les convives sous la garde d'une vingtaine de soldats. « Ah traître! s'écria-t-il en arrivant près du bourgmestre, que l'on avait conduit dans la cour, j'aurai aujourd'hui ton cœur dans les mains. — En quoi vous ai-je donc offensé, monsieur? répondit La Ruelle; est-ce pour m'assassiner que vous m'avez invité à dîner chez vous? — Des cordes, des cordes, répliqua Warfusée, et qu'on le lie!... Vois, ajouta-t-il en lui montrant plusieurs lettres, voici les ordres de Sa Majesté Impériale, du prince cardinal et de Son Altesse; crie merci à Dieu, car il faut que tu meures! » Puis, s'approchant de Gobert : « Cours chercher un moine pour le confesser, lui dit-il à voix basse, et reviens sur-le-champ. »

On ne trouvait pas de cordes, un soldat offrit sa jarretière. « Au nom du ciel, monsieur le comte, s'écria de nouveau La Ruelle à qui on liait les mains, que vous ai-je donc fait?—Soyez tranquille, monsieur le bourgmestre, répondit Warfusée en ricanant, vous nous aiderez aujourd'hui à réconcilier le peuple avec le prince de Liége. » Et, sans vouloir l'écouter davantage, il le fit conduire dans une salle à côté de la porte.

Warfusée continua de se promener dans la cour, s'entretenant avec l'avocat Marchand, gesticulant avec force et lui montrant plusieurs lettres. S'approchant ensuite de la porte, il vit venir Gobert accompagné de deux religieux dominicains, et

leur ouvrit : « Mes pères, leur dit-il, le bourgmestre La Ruelle va être mis à mort par ordre de Sa Majesté Impériale ; allez le confesser. — Confesser le bourgmestre ? répond l'un des moines ; nous n'en avons reçu ni le pouvoir ni la permission de nos supérieurs. — Eh bien alors, il mourra sans confession, réplique Warfusée ; qu'on le tue ! — Grâce, monseigneur, grâce pour M. le bourgmestre.—Qu'on le tue ! crie de nouveau Warfusée. »

Grandmont vint à la porte de la salle où La Ruelle était enfermé, appela un soldat et lui donna des ordres à voix basse. « Il faut mourir, monsieur le bourgmestre, dit le soldat en rentrant. — Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie La Ruelle, voilà donc la récompense des services que j'ai rendus au comte !... Mes amis, dit-il en se tournant vers ses gardes, vous pourriez me sauver !... Aurez-vous donc le cœur de massacrer un homme sans défense et qui ne vous a jamais rien fait ? — Nous sommes soldats, et nos armes sont au service de Sa Majesté, répliquèrent les gardes, nous devons obéir à nos chefs ; plût à Dieu que vous fussiez loin d'ici !... — Dépêchez-le donc, criait Warfusée, et que cela finisse !... » La Ruelle fit appeler l'un des moines. « Ah ! monsieur le bourgmestre, dit le prêtre en entrant, quelle horrible catastrophe !... — Me faut-il donc mourir ? mon père, reprit La Ruelle ; voyez du moins le comte et tentez un dernier effort. »

Les prières du moine furent inutiles ; Warfusée répéta à plusieurs reprises : « M. Sébastien

La Ruelle nous aidera aujourd'hui à réconcilier la bourgeoisie avec le prince. — Pensez à Dieu, monsieur le bourgmestre, dit le dominicain en rentrant, ce tigre ne veut rien entendre!... — Hélas! hélas! s'écrie La Ruelle, ma vie que je consacrais tout entière au bonheur de mon pays finira-t-elle donc misérablement ici?... » Il se confessa et le moine sortit de la chambre.

Trois soldats furent aussitôt désignés pour tuer le bourgmestre : « Mordieu! s'écrièrent-ils, nous aimons mieux mourir, que de tuer un homme qui ne nous a rien fait! — Gobert, dit le comte irrité, il n'y a ici que toi en qui j'aie confiance : va... — Je ne suis pas un bourreau, monseigneur, répondit Gobert, chargez un autre de cette besogne. »

Warfusée choisit de nouveau trois soldats, et les conduisant lui-même jusqu'à la porte de la salle où se trouvait La Ruelle : « Entrez bravement, leur dit-il, et massacrez ce traître!... » Les soldats se précipitent alors dans la chambre et assènent quatre coups de *braquet* sur la tête et sur les épaules du bourgmestre. « Miséricorde! miséricorde! messieurs, » s'écrie La Ruelle d'une voix lamentable, mais les bourreaux redoublent, et, voyant le peu d'effet des braquets dont ils se servaient : « Mordieu! s'écrie l'un d'eux, nous ne ferons rien avec ces armes, il nous faut une bonne estocade. » Grandmont prêta la sienne, et les assassins, s'acharnant de nouveau sur le corps de la victime, lui portent plusieurs coups mortels dans la poitrine. Les cris de La Ruelle cessèrent, le meurtre était consommé!...

Les autres convives étaient toujours gardés à vue dans la salle à manger ; l'abbé de Mouzon protestait énergiquement contre la violation du droit des gens qui avait lieu en sa personne, lorsqu'on entendit tout à coup les cris de La Ruelle ! « Ah ! le traître, dit M. de Mouzon, il fait assassiner le bourgmestre. » Les deux moines entrèrent au même instant et confirmèrent cette triste nouvelle ! « Oui, le bourgmestre est mort ! s'écria Warfusée qui parut à l'entrée de la salle, il est mort bien confessé et bien repentant de ses fautes, ayant résigné sa volonté entre les mains de Dieu et demandé pardon à l'Empereur et à son Altesse !... » L'abbé de Mouzon voulut se précipiter sur lui, il en fut empêché par les soldats : « Tu l'as donc fait assassiner, dit-il, car tu es trop lâche pour avoir osé lui enlever la vie d'une autre manière. — Oublies-tu que j'ai la tienne entre les mains ! cria Warfusée en se retirant. — Qu'importe ! répondit l'abbé, pour un serviteur que le roi perdrait, il en trouverait dix mille qui vaudraient mieux que moi ; mais j'espère bien vivre assez pour te voir châtier comme tu le mérites. »

Quelques minutes après, Grandmont se présenta à l'entrée de la salle et appela le chanoine Kerkhem. Celui-ci et le chanoine Nyes se rendirent auprès de Warfusée, assis dans la cour avec l'avocat Marchand. Gobert apporta plusieurs lettres que Warfusée donna aux chanoines pour être remises aux différents chapitres de la cité. Kerkhem et Nyes sortirent pour remplir cette mis-

sion, l'avocat Marchand demeura avec Warfusée.

Une certaine agitation commençait cependant à se manifester dans la ville ; le bruit s'était répandu que des soldats espagnols avaient traversé la Meuse derrière Saint-Jean, et l'un des parents du bourgmestre, sachant que celui-ci dînait ce jour-là chez Warfusée, pensa que le projet de ces soldats était peut-être d'enlever La Ruelle. Il courut aussitôt vers la place Saint-Jean, et trouva assemblés, devant la maison du comte, un assez grand nombre de bourgeois, devisant du bruit qu'on y avait entendu et commentant ce fait de mille manières.

Le cousin de La Ruelle frappa violemment à la porte et demanda si le bourgmestre n'était pas là. « Il y est, lui répondit-on, attendez, on va vous ouvrir... » Warfusée parut alors, accompagné de Grandmont, et fit entrer le parent de La Ruelle de même que plusieurs autres bourgeois. « Excusez-moi, monsieur le comte, dit celui-ci, mais un bruit assez étrange circule dans la cité ; on parle de soldats espagnols qui se seraient introduits dans votre hôtel, et cela nous a fait craindre pour votre sûreté et celle du seigneur bourgmestre. — Rassurez-vous, messieurs, répliqua Warfusée, c'est moi qui ai mandé ces soldats... » Les bourgeois en aperçurent en effet quelques-uns sous la galerie... « Il faut en finir, ajouta le comte, que voulez-vous être, messieurs, Français, Espagnols, Hollandais?... — Nous voulons demeurer vrais Liégeois et conserver notre neutralité, répondirent

les bourgeois. — Et moi aussi, répliqua Warfusée, mais que diriez-vous si le bourgmestre La Ruelle avait vendu votre pays et devait, au mois d'août, livrer la cité aux Français ?... — Nous répondrions que c'est là une infâme calomnie !... — Connaissez-vous la signature du bourgmestre, répondit le comte ? dans ce cas, regardez .. » Il tira de sa poche différents papiers qu'il leur montra. « Ce n'est pas la signature de La Ruelle, dirent les bourgeois, c'est l'œuvre d'un faussaire !... — Peu importe, au surplus, répliqua violemment le comte, j'ai reçu de Sa Majesté Impériale et de mon prince l'ordre de faire mourir le bourgmestre, et cet ordre je l'ai exécuté !... — Que nous dites-vous, monsieur? s'écrièrent les bourgeois, cela serait-il possible !... — Voulez-vous le voir mort? ajouta Warfusée. — Pour Dieu, monsieur, dirent les bourgeois, laissez-nous sortir, nos yeux ne sauraient supporter un pareil spectacle. »

La foule assemblée devant la maison du comte grossissait de moment en moment; quelques personnes, apprenant que d'autres étaient entrées, frappaient à coups redoublés sur la porte et cherchaient à l'ébranler. « Entendez-vous, monsieur, dit le cousin de La Ruelle, le peuple crie vengeance; laissez-nous sortir, peut-être parviendrons-nous à le calmer ! » L'un des bourgeois montant alors jusqu'à la grille qui couronnait la muraille de la cour, dit à ceux du dehors : « Messieurs, apaisez-vous et attendez que nous sortions, nous vous dirons ce qui est arrivé. »

Warfusée perdait de son assurance à mesure que les murmures de la populace redoublaient, et bientôt on vit la figure du meurtrier se décomposer et exprimer la plus vive inquiétude. Les bourgeois se dirigèrent vers la porte de sortie gardée par Grandmont qui l'avait barricadée et fermée à double tour. « Je n'ouvrirai que sur l'ordre du comte, dit le moine défroqué. — Messieurs, s'écrie Warfusée tremblant, conduisez-moi près des magistrats de la cité !... — Sortez avec nous, répliquent les bourgeois, nous vous y conduirons. » Warfusée s'avança vers la porte, mais Grandmont refusa d'ouvrir. « Vous resterez avec nous, monsieur le comte, lui dit-il, ce n'est pas le moment de nous quitter. — Sauvez-moi, messieurs les bourgeois, s'écrie le comte désespéré, sauvez-moi !... — Comment le pourrions-nous, enfermés ici, répondirent-ils, laissez-nous sortir, nous aviserons alors à ce qu'il conviendra de faire... » Warfusée commanda qu'on leur ouvrît.

Lorsqu'ils furent dehors, le peuple se pressa avec avidité autour d'eux : « Dites-nous ce qui se passe dans cette maison, répéta-t-on de toutes parts. — Bourgeois de Liége, s'écria l'un d'eux parvenu à se hisser sur une borne, le bourgmestre La Ruelle est assassiné, courons aux armes ! » A ces mots une clameur terrible retentit sur la place. Les uns se précipitent vers la maison de Warfusée et en secouent violemment la porte; d'autres se dispersent dans la cité, vociférant avec fureur : « Sus ! sus ! bourgeois, prenez vos armes, on a

massacré le bourgmestre... » D'autres encore courent vers la Sauvenière, afin de pénétrer chez l'assassin, en traversant la rivière et en escaladant les murailles des jardins avoisinants... L'agitation, le tumulte est à son comble !

Warfusée, au désespoir, entendait les hurlements de la populace et cherchait un moyen de salut... Il aperçoit, sous la galerie, Jaspar, le garde de La Ruelle : « Monte à la grille, lui dit-il, et annonce au peuple que le bourgmestre La Ruelle a été mis à mort, parce que c'était un traître !... » Jaspar monta comme on le lui ordonnait, mais ne dit mot... « Parleras-tu? lui cria le comte. — Eh ! monsieur, ils ne m'entendraient pas, répliqua Jaspar ; mais retirez-vous, car ils dirigent leurs mousquetons de ce côté. » On continuait de frapper violemment à la porte : « Monsieur Marchand, sortez, criaient quelques-uns des voisins de cet avocat, informés de sa présence dans la maison de Warfusée. » Marchand, qui reconnut les voix, mit son manteau et se dirigea vers la porte. « Quoi, vous aussi, monsieur Marchand, vous m'abandonnez? » dit Warfusée; mais l'avocat ne répondit rien, et Grandmont parvint à le faire sortir sans laisser pénétrer personne.

Cependant, les convives, retenus dans la salle basse, avaient entendu les clameurs du dehors et reprenaient courage. « Mes amis, dit le baron de Saizan aux soldats effrayés, nous sommes vos prisonniers, gardez-nous bien et empêchez qu'il ne nous arrive malheur de la part du comte de

Warfusée; je vous promets quartier si les bourgeois sont les maîtres... » Les soldats entendirent avec joie les paroles du baron, et les portes de la salle furent aussitôt fermées avec soin.

Tout à coup des cris forcenés retentissent dans les jardins ; c'étaient les bourgeois qui venaient d'escalader les murs, et au même instant, la porte de la maison, violemment ébranlée, tombe avec fracas ! Le peuple se rue dans la cour et se jette furieux sur tous ceux qu'il rencontre ; quelques coups de mousquet partent çà et là... L'abbé de Mouzon s'élance à l'une des fenêtres et crie aux bourgeois : « Messieurs, sauvez-nous, Sébastien La Ruelle est assassiné, et nous-mêmes sommes en danger de mort !... » Les bourgeois se précipitent dans la salle du banquet, conduits par le parent du bourgmestre et massacrent à coups de carabine et de braquet les soldats qui s'y trouvent, avant que M. de Saizan ait pu élever la voix pour les protéger. Les filles de Warfusée, dont toutes les instances pour sauver La Ruelle avaient été inutiles, étaient aussi dans cette salle; l'abbé de Mouzon se hâte d'en sortir, les conduit ainsi que les autres convives à travers le jardin, leur fait passer la rivière, et parvient, aidé de quelques bourgeois, à les amener tous sains et saufs à l'hôtel de ville.

Le baron de Saizan reste dans la maison du comte; il dirige la populace et pénètre avec elle dans tous les appartements; un long cri d'horreur part de toutes les bouches, à l'aspect du corps ensanglanté de La Ruelle !...

Une vingtaine de soldats espagnols, retranchés dans une salle dont ils avaient barricadé la porte, engagent avec les bourgeois une fusillade assez vive, et continuent de se défendre pendant quelque temps encore... Warfusée, blessé légèrement au front, était couché sur un lit à côté d'eux. Une pièce de canon arrive sur la place Saint-Jean, et les bruyantes clameurs qui éclatent tout à toup, enlèvent aux Espagnols tout espoir de salut... On leur crie de livrer le traître, et, pensant que cela peut les sauver, ils tirent Warfusée de dessus le lit et le montrant au cousin de La Ruelle qui s'avançait vers eux : — Le voilà! monsieur, s'écrient-ils... — Ah! mon ami, dit le comte, sauvez-moi la vie, conduisez-moi près des bourgmestres... — Oui, oui, je vais t'y conduire, réplique celui-ci, mais avant tout, donne-moi les papiers que tu m'as tantôt montrés... » Warfusée allait répondre, mais les bourgeois se précipitent sur lui et le poussent dans la cour. Arrivé sur le perron, il reçoit au côté un coup d'estoc qui le fait chanceler et tomber sur ses genoux; il se relève, un coup de hache le renverse de nouveau; la populace furieuse le broie sous ses pieds. On lui arrache ses vêtements, on lui perce le talon, on le traîne dans les rues et on finit par le hisser à une potence élevée sur le marché!... puis on lui coupe la tête et les mains, et on va les clouer aux différentes portes de la cité... Deux jours après, on brûla son corps, et les cendres en furent jetées dans la Meuse. Le complice du comte, Grandmont, éprouva le

même sort, et des soixante à soixante et dix soldats qui avaient été introduits dans la maison de Warfusée, deux seulement parvinrent à s'échapper.

La vengeance populaire fut terrible : l'échevin Théodore de Fléron et l'avocat Marchand, accusés d'être les complices de Warfusée, furent massacrés avec un raffinement de barbarie inouï; le prieur des carmes et le recteur des jésuites, soupçonnés d'avoir eu connaissance du complot, furent également poignardés, et ces deux couvents dévastés. L'ordre ne se rétablit qu'à grand'peine dans la cité [1].

Le corps de La Ruelle demeura exposé pendant plusieurs jours dans la nef de la cathédrale, le visage et la poitrine découverts, afin qu'on pût voir ses blessures; la foule se pressait avide de contempler encore une fois les traits du bourgmestre. Au jour fixé pour l'inhumation, les différents corps de la cité, toutes les judicatures, les prêtres des chapitres et des collégiales se réunirent à Saint-Lambert. Après s'être rangés processionnellement, on se dirigea vers l'église de Saint-Martin en Ile; les métiers ouvraient la marche, précédés de leurs doyens et des *banneresses;* une profonde douleur était empreinte sur tous les visages!

L'église de Saint-Martin renfermait déjà les restes d'un grand citoyen, de Beeckman. On creusa la fosse de La Ruelle à côté de celle de son

[1] *Vox sanguinis* et autres pamphlets du temps.

ancien ami, et l'on y descendit le cercueil!... Au même instant les *banneresses* inclinèrent leurs bannières et l'un des doyens des métiers s'écria d'une voix retentissante : « Au nom de Dieu, Notre-Dame et saint Lambert, patron de la noble cité de Liége, et sur la tombe de cet illustre martyr, nous jurons le maintien de nos priviléges et de nos libertés!... — Nous le jurons! » répéta la foule avec enthousiasme en tendant les mains, et tous tombèrent à genoux.

En 1799, on découvrit le tombeau de La Ruelle; le corps était intact. Le peuple courut se disputer les lambeaux de ses vêtements et conserve encore aujourd'hui avec vénération ces précieuses reliques!

LA MAL SAINT-JACQUES

OU

LES CHIROUX ET LES GRIGNOUX.

— 1646 —

Venons à ce qui touche le fait de la Saint-Jacques dernière, et sédition y arrivée, je vous en vay représenter le fait en sincère vérité.

L'INDIFFÉRENT *et véritable Liégeois, sur le cours des affaires et calomnies modernes* (1646).

LA MAL SAINT-JACQUES

OU

LES CHIROUX ET LES GRIGNOUX.

Pendant près de deux cents ans, on avait observé à Liége, dans les élections magistrales, le règlement promulgué en 1424 par l'évêque Jean de Hinsberg. Ce règlement arrêtait la création de vingt-deux commissaires, dont six nommés par le prince, les seize autres par les paroisses. La veille de la Saint-Jacques, les vingt-deux commissaires choisissaient un homme dans chacun des trente-deux métiers; ces trente-deux personnes s'assemblaient le lendemain à l'hôtel de ville; elles y élisaient les magistrats à la pluralité des voix, après avoir juré de n'avoir rien reçu avant et de ne

rien espérer de qui que ce fût après l'élection. Ces trente-deux électeurs n'étaient pas éligibles [1].

Le prince Ernest de Bavière, voulant déraciner les abus qui s'étaient glissés dans l'exécution du règlement électoral de Hinsberg, et mettre un terme aux intrigues qui assiégeaient les trente-deux, dans l'intervalle qui précédait l'élection, publia, en 1603, une ordonnance qui la confiait directement aux métiers [2]. Cette ordonnance était en vigueur lorsque Ferdinand de Bavière parvint à la principauté, et cet évêque, dont les premiers actes furent tous d'un si mauvais augure pour les Liégeois, obtint, comme nous l'avons dit, de l'empereur Mathias, un mandement impérial qui abrogeait la forme électorale de 1603, enjoignait d'observer les statuts de Hinsberg, et déclarait nulles les élections qui se feraient dè toute autre manière [3].

Le mécontentement devint général : chaque jour, en effet, voyait naître quelques nouvelles prétentions contraires aux libertés publiques : le prince réclamait le droit d'entrer dans les maisons des bourgeois sans le consentement des magistrats; il faisait défense aux villes du pays de contracter entre elles aucune alliance dans le but de maintenir leurs franchises et leurs priviléges [4] :

[1] Louvrex, *Recueil des édits*, I, pp. 34-56.
[2] Id., pp. 59-69.
[3] Id., pp. 70-72.
[4] Ces alliances des communes ont été assez fréquentes au pays

toutes ces choses, écrivait l'évêque à la chambre impériale, portaient atteinte à la *Pauline*, et lui enlevaient la juridiction temporelle et spirituelle qui lui avait été octroyée par cette bulle, célèbre dans notre histoire.

Les troubles qui signalèrent à différentes époques les journées électorales, la publication des cinquante-huit articles, l'invasion étrangère, au mépris de la neutralité du pays, les divisions sanglantes des *Chiroux* et des *Grignoux*, attestent combien fut orageux le règne de Ferdinand de Bavière.

Le meurtre de Sébastien La Ruelle vint encore ajouter à l'effervescence populaire. Enfin, après de longues négociations, la paix *de Tongres*, conclue en 1640, sembla devoir mettre un terme à ces dissensions; mais le remède ne fut que passager, et la *paix fourrée*, sobriquet sous lequel on la désigna, cessa bientôt d'être observée [1].

de Liége, nous citerons entre autres le traité fait entre la cité et les autres villes, le 19 février 1435.

[1] *La paix de Tongres* fut publiée le 4 juillet 1640, et imprimée plusieurs fois la même année. — *Voy.* aussi *Protocolle de la conférence, tenue en la ville de Tongres, entre les députés de S. A. S et ceux de la cité de Liége, l'an* 1640. Liége, Ch. Ouwerx, in-4°. — On trouve encore des détails fort curieux sur cette époque de troubles, dans un autre pamphlet qui parut en 1645, in-4°, sous ce titre : *Le portrait racourcy des factions, partialitez, injustices, persécutions et barbaries qui se sont passées depuis dix ans dans l'Estat et la ville de Liége, au mépris du respect qu'ils doivent à la couronne de France et contre les droits de la neutralité.* Il a paru la même année une réfutation de cet

Cette paix ne consacrait, en effet, que le triomphe d'un parti ; l'évêque, en se faisant maladroitement l'homme de ce parti, en affichant pour les Chiroux une odieuse partialité, devait hâter le réveil de la faction opposée; la mine chargée n'attendait plus qu'une étincelle; les élections de 1646 hâtèrent l'explosion.

Le 24 juillet de cette année, une grande agitation se manifesta dans la cité; le bruit s'était répandu que les magistrats *sortants* avaient introduit des troupes espagnoles dans l'hôtel de ville, afin d'assurer les élections du lendemain dans le sens du parti des Chiroux. Quelques mesures prises par les bourgmestres d'Ans et Blisia, les chefs avoués de la faction des Chiroux, donnaient en effet lieu de croire que ce bruit était fondé. Les Grignoux, dont le candidat était le colonel Jamar, ne manquèrent pas de l'exploiter dans l'intérêt de celui qu'ils portaient à la magistrature : ils parcoururent les différents quartiers de la ville et surtout celui d'Outre-Meuse où l'opinion leur était très-favorable; ils y haranguèrent la populace, lui donnant à entendre que les partisans du prince préparaient quelque coup d'État contre les libertés et les priviléges de la cité... « Craignez, disaient-ils, craignez ceux qui ont fait couler le sang de vos défenseurs les plus ardents!... N'avez-vous plus souvenance de l'édit du 3 mars 1633?... » Le

opuscule, intitulé : *Le Jugement et censure du portrait raccourcy de La Roque.* Liége, in-4°.

peuple répondit par des imprécations terribles : „ Vive Jamar! „ hurlèrent des milliers de voix. Ces clameurs étaient le prologue du drame sanglant qui devait se jouer le lendemain.

En effet, sur différents points, apparurent presque avec l'aurore des rassemblements nombreux; dès cinq heures du matin, une foule immense encombrait les avenues du marché, où régnait une sourde rumeur interrompue de temps en temps par les cris : *Aux armes, mort aux étrangers!* Vers sept heures, le bourgmestre Blisia, voyant que le nombre des mécontents s'accroissait toujours, s'avança vers la foule, escorté de quelques Chiroux déterminés : „ Au nom du conseil de la cité, s'écria-t-il, bourgeois, retournez dans vos logis!... nul n'a le droit de venir ici en armes; rappelez-vous les ordonnances publiées hier!... Dois-je vous relire l'édit de notre prince bien-aimé, décrétant la peine capitale contre tous ceux que l'on trouvera armés, de nuit ou de jour, dans les rues de la cité?... „ D'horribles menaces accueillirent ces imprudentes paroles : *A bas l'infâme édit du* 3 *mars;* vocifère le peuple, *à bas le Chiroux, arquebusons le traître!...* et des mousquetons sont dirigés contre le bourgmestre. Celui-ci reconnaissant le danger qu'il court, élève de nouveau la voix et offre de laisser visiter l'hôtel de ville par ceux que la foule désignera. Quelques bourgeois y sont en effet introduits, mais c'est en vain qu'ils veulent faire part au peuple du résultat infructueux de leurs recherches : le colonel Jamar,

entouré d'un grand nombre de ses partisans, venait d'arriver sur le marché, aux acclamations de la multitude... Le tumulte est à son comble; des détonations d'armes à feu commencent à se faire entendre çà et là, des menaces furibondes se croisent dans les rues, et le peuple montre assez, par son attitude, qu'il ne faut plus songer à parlementer.

Cependant, on avait commencé les opérations électorales; les trente-deux métiers *s'étaient réunis sur leurs chambres,* comme on disait alors. Les commissaires informés du tumulte, et prévoyant que la journée ne se passerait pas sans quelques troubles, envoyèrent demander s'il ne serait pas prudent de surseoir à l'élection; le conseil ordonna de continuer.

Les trente-deux électeurs choisis par les trente-deux métiers s'avancèrent alors vers l'hôtel de ville; une multitude innombrable continuait d'en obstruer les avenues et les empêche d'y pénétrer : « Au couvent des mineurs, s'écrie la foule, allez au couvent des mineurs, là, du moins, vous serez libres et à l'abri des violences qu'on a méditées contre vous!... » Un commissaire, qui s'obstine à vouloir entrer, est blessé d'un coup de pistolet[1]. Les trente-deux, frappés de l'extrême irritation du peuple, prennent alors le parti de céder, et se dirigent vers le couvent des mineurs. Après y avoir consacré près de trois heures aux opérations

[1] Foullon, III, p. 214.

voulues par les ordonnances, ils élurent bourgmestres les sieurs Liverloz et Jamar, et décidèrent en même temps que la publication de l'élection se ferait à l'hôtel de ville avec toutes les formalités requises.

Pendant que ceci se passait au couvent des mineurs, les tambours et les volées des cloches en branle retentissaient par ordre du conseil dans les quartiers de l'Ile et de Saint-Séverin [1] ; le bourgmestre d'Ans parcourait les rues en s'écriant que des mutins faisaient violence aux trente-deux et qu'il fallait les délivrer. Il parvient ainsi à rassembler une centaine de Chiroux dévoués et bien armés, au moyen desquels il dégage l'hôtel de ville et refoule les Grignoux jusque près des mineurs : mais ceux-ci, se retranchant alors dans les maisons qui avoisinaient le couvent, obligent le bourgmestre à se retirer.

Le conseil de la cite apprenait au même moment le résultat de l'élection faite par les trente-deux ; il protesta sur-le-champ et déclara qu'il ne reconnaîtrait d'élection valable que celle qui se ferait à l'hôtel de ville [2]. Ordre est donné d'y amener les trente-deux par la force, et d'Ans est chargé de l'exécution de cette mesure. Celui-ci attaque de nouveau les Grignoux avec la plus grande bravoure, les repousse jusque Hors-Château, pénètre

[1] *Recez du conseil de la cité,* 25 juillet 1646. — Foullon, III, p. 215.
[2] Autre *recez* du 25 juillet 1646.

dans le couvent des mineurs et y trouve les trente-deux encore assemblés; peu s'en fallut même qu'il ne s'emparât du colonel Jamar. La fusillade reprit avec fureur des deux côtés lorsque d'Ans sortit du couvent; les Grignoux qui s'étaient ralliés firent de vains efforts pour délivrer les trente-deux, le bourgmestre les amena tambour battant à l'hôtel de ville.

Les trente-deux alléguèrent en vain que l'élection s'était faite librement; on ne voulut pas les croire et on les força de recommencer [1]. Quatre candidats furent mis en avant, Jamar, Liverloz, Rossius et notre grand jurisconsulte Charles de Méan. Le syndic de la cité récusa la candidature de Jamar pour trois motifs : parce qu'il n'avait pas trente-cinq ans; parce qu'il n'était pas bourgeois *afforain;* enfin, parce qu'il venait de se rendre coupable de sédition en prenant part à une émeute, peut-être même en l'excitant. Les commissaires adhérèrent à ces conclusions et désignèrent les trois autres comme seuls capables de prétendre aux honneurs de la magistrature. Charles de Méan et Liverloz furent élus, *publiés* au perron de l'hôtel de ville, et, selon la coutume, conduits à l'église de Saint-Jacques, pour y prêter serment sur les chartes de la commune que l'on y conservait dans de grands coffres à triple serrure. La journée du 25 se termina sans autres accidents, mais la lutte menaçait de continuer plus ardente le lendemain. Pendant la nuit, de grands feux furent allumés çà et là; les bour-

[1] FOULLON, III, p. 216.

geois paisibles qui avaient assisté aux sanglantes journées des années précédentes, et qui savaient que nul frein n'est capable de contenir la populace une fois déchaînée, se hâtèrent de mettre en sûreté leurs objets les plus précieux.

Le pont de pierre, construit sous Hinsberg, avait été récemment emporté par les eaux [1]. Pour faciliter les communications, on avait provisoirement établi sur la Meuse un pont de bateaux. Jamar, comprenant l'importance de cette position, y fait placer quelques canons; il envoie en même temps des émissaires aux habitants de Jupille, de Fléron, de Chênée et des villages voisins, et les engage à venir le joindre sur-le-champ, afin d'appuyer son élection.

Après avoir ainsi pris les mesures propres à augmenter la force numérique de ses partisans, Jamar songe aux moyens de doubler leur énergie morale et d'exciter de plus en plus leur animosité : l'un des Grignoux les plus exaltés, le jeune Dujardin, et quelques-uns de ceux auxquels il commandait, avaient été blessés et faits prisonniers à l'attaque du couvent des mineurs; le conseil de la cité venait d'ordonner que les échevins procédassent immédiatement contre eux, comme coupables de sédition. Jamar l'apprend et fait répandre le bruit que les échevins ont décidé que tous les prisonniers seraient pendus le lendemain [2]; ces nouvelles

[1] En 1643.

[2] Foullon, III, p. 217.

sinistres sont avidement accueillies par le peuple; personne ne les révoque en doute; l'exaspération devient alors de la fureur, les prisonniers sont des frères à délivrer ou des martyrs à venger.

De son côté, le conseil de la cité se prépare à faire une vigoureuse résistance. Il pense aussi à mettre en état de défense le passage du pont de bateaux, mais il était déjà occupé par les Grignoux. Le conseil expédie en outre des lettres aux magistrats des principaux villages de la Hesbaye et du pays de Franchimont, afin qu'ils se hâtent d'amener quelques renforts; de son côté, le grand doyen de Saint-Lambert enjoint aux habitants de Fragnée de venir, comme ils y étaient obligés par d'anciens statuts, garder les cloîtres de la cathédrale; mais ils refusèrent d'obéir, et faillirent assommer l'écolâtre de Méan qui leur avait apporté les ordres du grand doyen [1].

La nuit du 25 au 26 se passa de part et d'autre dans ces préparatifs. Un calme profond, interrompu seulement de temps à autre par des détonations d'armes à feu, ajoutait encore à l'anxiété générale, car tous pouvaient prévoir qu'il était le précurseur de l'une des journées les plus orageuses que Liége eût encore vues dans ses murs!...

Dès quatre heures du matin, des milliers d'hommes commencèrent à s'agiter dans le populeux quartier d'Outre-Meuse; le tambour retentissait du côté de Jupille, de Beyne, de Fléron, et annon-

[1] Foullon, III, p. 217.

çait la venue prochaine de nouveaux combattants. En effet, vers les six heures, on vit arriver des rangs épais d'hommes aux bras nus, aux mains calleuses, aux yeux étincelants, la plupart armés de pioches et de faucilles. Les paysans de Jupille étaient conduits par les Bex, parents du colonel Jamar; cette famille puissante s'était constamment distinguée par son opposition à l'évêque Ferdinand, et l'un de ses membres les plus influents, l'ex-bourgmestre Bex, avait été contraint de se retirer à Maestricht depuis les événements de l'an 1640 et la publication de la *paix fourrée.*

Parmi les partisans de Jamar, on distinguait une troupe d'élite, peu nombreuse, mais toute composée d'hommes fortement trempés par le malheur; bien des revers se lisaient sur leurs visages sombres et déterminés; c'étaient les patriotes qui avaient dû s'expatrier après la conclusion de la *paix fourrée*, et qui avaient cherché un asile sur le territoire des états généraux, aux portes mêmes de Liége. Tous étaient d'anciens amis de Beeckman et de La Ruelle, qui avaient juré de maintenir les priviléges de la cité, et ce serment, ils venaient encore une fois le cimenter de leur sang [1].

Des bouchers, des pêcheurs, des portefaix, des tanneurs, un grand nombre d'hommes de métiers, formaient le restant de la troupe du colonel.

Avant d'en venir aux mains, Jamar résolut de tenter un dernier moyen de conciliation; il députe

[1] Foullon, III, p. 218.

vers le conseil de la cité deux pères récollets, chargés de demander qu'on procède à une nouvelle élection faite librement, et d'informer les Chiroux qu'à cette condition, il est prêt à déposer les armes. Cette proposition est rejetée : la candidature de Jamar, disent quelques membres du conseil, a été récusée la veille, et l'on ne peut, sans établir un précédent fort dangereux pour l'avenir, recommencer une élection terminée... « Qui serait assez lâche, s'écrie d'Ans furieux, pour traiter avec ces chiens de Grignoux? C'est du sang qu'il nous faut, c'est le sang de leurs femmes et de leurs enfants; je veux y plonger mon bras jusqu'au coude [1] !... »

Cette réponse du bourgmestre se répand avec la rapidité de l'éclair et vient accroître la fureur des Grignoux; ils s'ébranlent aussitôt, traversent la Meuse et s'avancent en masses serrées vers l'hôtel de ville. Une partie des Chiroux, ayant d'Ans à leur tête, s'étaient postés devant le couvent des mineurs, d'où leurs canons balayaient la rue du Pont. Les autres occupaient des barricades qu'on avait élevées pendant la nuit, pour défendre les approches de la Violette. Les Grignoux se consument en efforts impuissants pour les déloger de ces formidables positions. Jamar ordonne alors aux siens de pénétrer dans les maisons, d'en abattre les murs à l'intérieur, et de se frayer ainsi jusqu'à la place du Marché, une route sûre et peu dange-

[1] Foullon, III, p. 218.

reuse [1]. Ce moyen réussit complétement. Après cinq heures d'une lutte acharnée, les Grignoux débouchent enfin sur le marché en poussant d'affreuses clameurs : l'hôtel de ville et les maisons qui l'avoisinent sont ébranlés par le bruit de la mousqueterie ! On pénètre dans la Violette aux cris de : *Vive Jamar, mort aux Chiroux!...* Ceux qui échappent au fer des Grignoux se retirent en désordre dans l'intérieur même de la cathédrale, certains que dans un pareil moment, l'immunité des cloîtres et des degrés de Saint-Lambert ne sera pas respectée. D'Ans, qui jusqu'alors avait résisté avec la plus grande bravoure, se replie en bon ordre vers le palais du prince.

Les Chiroux, réfugiés dans l'église, comprirent bientôt que toute résistance était inutile ; ils arborèrent un drapeau blanc et demandèrent à parlementer [2] : une trève de quelques heures fut conclue. Il n'y avait qu'un moyen d'empêcher toute nouvelle effusion de sang; Charles de Méan le comprit, et ce grand citoyen, étranger aux factions qui déchiraient son malheureux pays, s'empressa d'abdiquer une dignité qu'il n'ambitionnait point, et qu'il n'avait acceptée qu'à regret [3].

[1] Foullon, III, p. 219.

[2] Id., p. 220.

[3] *L'indifférent et vrai Liégeois, sur le cours des affaires et calomnies modernes* (Liége, 1646), in-4o de 54 pages; pamphlet très-curieux et d'une grande rareté, composé par un écrivain appartenant à la faction des Chiroux.

L'archidiacre de Groisbeck, chancelier du prince, Liverloz et Jamar signèrent une amnistie générale que l'on vint à l'instant publier au perron de la ville; elle était conçue en ces termes :

« SEIGNEURS BOURGEOIS,

« Au nom de Dieu, la Vierge Marie et monsieur Saint-Lambert,

« Il a été convenu :

« Que l'on publiera bourgmestres de cette cité pour la Saint-Jacques 1646, les seigneurs François de Liverloz, docteur ès droits, et Renard Jamar, ex-colonel.

« Il est accordé par M. le chancelier et les bourgmestres une amnistie générale de part et d'autre, pour tout ce qui s'est passé le jour de l'élection.

« Il est enjoint à tous ceux qui ne résident pas dans la cité d'en sortir sur-le-champ [1]. »

Le souvenir de toutes les déceptions qui avaient suivi les promesses de Ferdinand, et des nombreuses exactions commises par ses partisans depuis les événements de 1640, la haine profonde des deux factions qui divisaient la cité, tout conspirait à rendre la réaction sanglante; elle le fut en effet. Les Grignoux, dont le nombre s'était grossi

[1] *L'indifférent et vrai Liégeois*, etc., p. 54. — *Translatio cathedralis capitul. et tribunalium leodiensium ad oppidum huense.* 1648, in 4°, p. 42.

de tous ceux qu'animait l'espoir du pillage, entouraient le palais épiscopal où se trouvaient enfermés cinq à six cents paysans qui en avaient barricadé les portes; le canon les eut bientôt enfoncées. Alors ce fut un vandalisme affreux; ils parcoururent et dévastèrent les appartements du prince, déchirèrent les chartes et les archives des échevins et du conseil privé, brisèrent les ornements sacrés de la chapelle de l'évêque, puis ils allèrent piller les maisons des principaux Chiroux.

Près de quatre cents personnes périrent, dit-on, dans cette malheureuse journée que le peuple surnomma la *Mal Saint-Jacques* ou la *Saint-Grignoux*.

LA MAL SAINT-GILLES

OU

LA CAPITULATION DE 1649.

— 1649 —

Pauvre cité de Liége, fille aînée de l'ancienne Rome, il faut pleurer sur vous comme le prophète Jérémie sur Jérusalem, car je vous vois courir à votre ruine.

PAMPHLET *du temps*.

LA MAL SAINT-GILLES

OU

LA CAPITULATION DE 1649.

Le triomphe remporté aux élections de 1646 avait ranimé les espérances du parti populaire, et quoique, dans les premiers jours qui suivirent la Mal Saint-Jacques, les actes de la nouvelle administration ne fussent pas toujours exempts de violences, le calme n'eût cependant pas tardé à renaître, sans les nouvelles machinations des partisans de Ferdinand de Bavière.

Forcés de quitter Liége pour se soustraire aux ressentiments de la populace, les principaux Chiroux s'étaient réfugiés en Allemagne, où ils persuadèrent facilement au prince d'exiger une répa-

ration éclatante des affronts continuels faits à son autorité. D'un autre côté, le chapitre cathédral réclamait vivement la présence de Ferdinand, et lui manda qu'elle seule pouvait mettre un terme à l'anarchie qui désolait ses États. L'évêque se détermina donc à venir à Liége; il quitta Bonn, et le 10 juillet 1648, accompagné de quelques troupes allemandes, il arriva dans la ville de Visé [1].

Visé, situé sur la rive droite de la Meuse, à trois lieues de la cité, était devenu le centre de toutes les intrigues chirousiennes; aussi, l'appelait-on communément alors *Chiroux-Ville*. C'est là que Ferdinand s'empressa de convoquer une partie des états du pays. Il en obtint des subsides qu'il destinait, disait-il, à réparer les fortifications de plusieurs plàces, mais qui ne servirent, en réalité, qu'à rassembler des milices, et le bruit se répandit bientôt que l'évêque songeait à employer la force pour ramener les Chiroux [2].

Ferdinand écrivit au conseil de la cité, pour annoncer sa prochaine arrivée. Parmi les membres de ce conseil, on distinguait les frères Hennet et Barthélemi Rolans ou Rolant, plus connu sous le nom de Barthel. Les Hennet avaient été obligés de se retirer sur le territoire des états généraux, à l'époque de la conclusion de la *paix fourrée*; ils furent du nombre des réfugiés politiques qui se rendirent à Liége dans la nuit du 25 au 26 juil-

[1] Foullon, III, p. 243.
[2] Id., p. 244.

let 1646, et qui contribuèrent si puissamment au succès de l'élection du colonel Jamar.

Continuateur des Beeckman et des La Ruelle, sans posséder les grands talents de ces deux tribuns, Barthel avait hérité de leur influence sur les masses. Il ne s'était jamais livré à aucun genre d'étude, mais naturellement doué d'un jugement très-juste, il fit preuve, en maintes circonstances, d'une haute sagacité et d'une grande énergie. Enthousiaste des libertés de son pays, Barthel avait été, pendant la réaction chirousienne de 1640 à 1646, l'ennemi le plus acharné de Charles d'Ans, et, pour se soustraire aux persécutions de ce dernier, il avait fini par s'exiler. Le triomphe de son parti le ramena bientôt aux affaires, et il devint de nouveau l'âme de toutes les décisions prises dans le sein du conseil. Deux fois le peuple l'avait nommé bourgmestre, et les Chiroux, blessés de cette marque d'estime et d'affection, donnée à un homme qu'ils considéraient comme l'un des principaux obstacles à la réussite de leurs projets, cherchaient autant que possible à le rabaisser dans l'opinion publique; ils lui reprochaient sa basse extraction et sa grande ignorance; ils prétendaient même que pour *entrer en magistrature*, il avait dû apprendre à lire et à écrire, et, faisant allusion à son ancienne profession, ils le désignaient vulgairement sous le sobriquet de *marchand de chapeaux* [1].

[1] Voy. *Apologie de M. le bourguemaistre Rolant, dit Bartel, contre les calomnies de Charles d'Ans*. Liége, 1648, in-4° de 14 feuillets.

Le conseil s'empressa de répondre à Ferdinand, que le peuple verrait son retour avec joie ; qu'il était temps enfin de mettre un terme à toutes ces dissensions; que c'était là sans doute aussi le vœu de Son Altesse, et que, dans ce cas, le meilleur moyen de rassurer ses sujets, serait d'éloigner de sa personne les Chiroux qui l'entouraient.

Le 10 août, Ferdinand quitta Visé, traînant à sa suite un grand nombre de ceux-ci. Le conseil fut informé de l'approche du prince, au moment même où il apprenait le meurtre de deux bourgeois tués à Coronmeuse par les Chiroux qui précédaient l'évêque, et dont quelques-uns se trouvaient déjà dans les faubourgs de Saint-Léonard et de Vivegnis.

L'alarme se répandit aussitôt dans la cité! « Le prince arrive! criait-on de toutes parts; Ferdinand, accompagné de ses Bavarois, est à Coronmeuse!... Plus de cinq cents Chiroux, cachés dans la ville, n'attendent que sa venue, pour y mettre tout à feu et à sang, et les bourgmestres doivent être assassinés le soir, au palais, pendant le repas que donnera l'évêque [1]. »

— *Vérité descouverte freschement, touchant les apologies Barthel Rolant et leurs impostures.* Liége, 1648, in-4° de 38 pages. — *Apologie de M. Barthélemi Rolant, dit Barthel.* Liége, Ch. Ouwerx, in-4° de 40 feuillets.

[1] *Voy.* l'enquête publiée sous ce titre : *Le gouvernement de messieurs les bourguemaistres, jurez et conseil de la noble cité, franchise et banlieu de Liége, tant devant et après la feste de Saint-Laurent de l'an* 1648 *qu'au présent, justifié par les dépo-*

Le conseil comprend que de nouveaux troubles sont imminents; que la populace furieuse va se ruer sur les Chiroux ramenés en triomphe par l'évêque; il faut prévenir une lutte que tout présage devoir être terrible... Les portes de la ville sont aussitôt fermées; les bourgeois reçoivent l'ordre de s'assembler en armes sur les places publiques, sous peine de dix florins d'or d'amende; défense est faite aux femmes et aux enfants de quitter leurs demeures... Ces mesures prises, les bourgmestres envoient, au-devant du prince, des députés chargés de lui faire connaître l'état des esprits dans la cité, de lui demander justice du meurtre des deux bourgeois, et d'insister surtout, auprès de Son Altesse, pour qu'elle renonce à entrer, ce jour-là, dans Liége [1].

Au même moment, l'évêque recevait une lettre de son chancelier Paul de Groisbeck, qui l'informait des préparatifs inquiétants de la bourgeoisie. Il retourna furieux à Visé et s'empressa d'y convoquer derechef cette fraction des états qui lui était favorable, et dont il n'eut pas de peine à obtenir de nouveaux subsides. Il est digne de remarque, que dans toutes les circonstances où Ferdinand se mêla des affaires de son évêché de Liége, ce ne

sitions de quantité de témoins irréprochables, pour détromper le bon peuple, que les ennemis du public veulent porter, sous de belles apparences, à des soulèvements et à des mortelles partialitez. Liége, Ch. Ouwerx, 1649, in-4° de 24 feuillets rare. — Foullon, p. 245.

[1] *Chroniques manuscrites.* — Foullon, p. 249.

fut jamais que pour en extorquer des sommes considérables.

Quelques seigneurs, cependant, et plusieurs bourgmestres des villes voisines, animés du désir de rétablir la paix, vinrent à Liége, et eurent plusieurs conférences avec les membres du conseil et ceux du chapitre : « Sacrifiez vos haines à la tranquillité générale, messieurs, leur dirent-ils, soumettez-vous au prince, et songez aux maux qui accableront inévitablement la cité, si elle continue avec l'évêque cette lutte inégale. Son Altesse consentira peut-être encore à traiter avec vous sur les bases de la paix de 1640... — Nous avons été trompés par votre *paix fourrée!* s'écria Barthel, elle a servi de prétexte aux Chiroux, pour accabler les bons patriotes!... Quant au prince, il avait juré le maintien des priviléges qui nous ont été accordés par les empereurs; ce serment, il l'a violé! Quelle confiance peut inspirer l'homme qui protége ceux que la loi a déclarés coupables, ceux qui ont assassiné des bourgeois en plein jour? Que Ferdinand retire son appui à de pareilles gens, qu'il se montre juste envers tous, et nous lui serons soumis et dévoués[1]. » Les députés promirent d'en parler au prince, et quittèrent Liége sans avoir rien pu terminer.

L'évêque, plus décidé que jamais à soumettre les Liégeois, se rendit à Huy, et s'appuyant sur un bref de Clément VI, il transféra dans cette ville le

[1] *Chroniques manuscrites.* — FOULLON, p. 249.

siége du chapitre cathédral et de tous les tribunaux de la cité [1]. Les bourgmestres de Liége écrivirent, de leur côté, aux administrations des villes du pays, les engageant à maintenir les traités d'alliance conclus entre elles de temps immémorial, et à s'opposer à toute levée d'impôts qui ne serait pas autorisée par les trente-deux métiers et les magistrats de la cité, les seuls chefs du tiers état. Ils envoyèrent en même temps des ambassadeurs en France et en Hollande, afin de réclamer le secours de ces deux puissances, et publièrent un manifeste dans lequel ils retraçaient une partie des événements du règne de Ferdinand, et les maux qui, depuis quelque temps, accablaient les Liégeois.

Sur ces entrefaites, le baron Gilles de Bocholt, grand doyen de la cathédrale, vint à mourir. Ce seigneur était resté à Liége malgré les ordres de Ferdinand, et son exemple avait été suivi par d'autres chanoines et plusieurs membres des différentes judicatures du pays. Les chanoines qui résidaient à Huy et ceux qui se trouvaient à Liége s'invitèrent réciproquement à venir procéder à l'élection d'un nouveau doyen. Ces derniers s'assemblèrent le 30 mai 1649, et élurent le baron Jean de Leerode ; le lendemain, les autres choisirent le prince Maximilien-Henri de Bavière, neveu de

[1] *Translatio cathedralis capituli et tribunalium leodiensium ad oppidum huense.* 1648, in-4° de 143 pages. — FOULLON, p. 256.

Ferdinand, et les deux élus envoyèrent en même temps des agents à Rome pour obtenir du saint-siége la confirmation de leur élection[1].

Afin d'intimider ses adversaires, Maximilien fit avancer des troupes bavaroises qui vinrent camper au village de Liers, à deux lieues de Liége; les colonels Scroets et Craetz les rejoignirent plusieurs jours après, avec douze à quinze cents hommes de cavalerie et d'infanterie, et les Chiroux coururent grossir le nombre des ennemis de leur pays. Maximilien publia en même temps différents édits de Ferdinand, qui était de nouveau retourné en Allemagne, et avait laissé à son neveu le soin d'arranger les affaires de son évêché; il défendait aux villes de la banlieue toute espèce de communication avec la cité rebelle, et promettait une amnistie pleine et entière à ceux qui abandonneraient la cause des magistrats et du peuple.

La nouvelle de l'arrivée des Bavarois avait répandu le trouble et la consternation parmi les bourgeois; les plus craintifs abandonnèrent la ville; les autres se préparèrent à une vigoureuse résistance. Les bourgmestres ordonnèrent de nouvelles levées de milices; des gardes nombreuses veillèrent constamment aux portes et sur les remparts de la cité; de grands feux furent allumés pendant la nuit sur les places publiques, et de nouveaux édits du conseil enjoignirent à tous les Chiroux qui avaient pris les armes aux élec-

[1] Foullon, pp. 261 et 262. — Bouille, pp. 285 et 286.

tions de 1646, de quitter Liége dans les vingt-quatre heures [1].

Les ennemis firent diverses tentatives sur la cité; mais, toujours repoussés avec perte, ils se bornèrent à occuper Liers, Rocour, les châteaux de Grand Aaz et d'Oupeye, interceptant les communications avec la capitale, et venant chaque jour harceler les bourgeois des faubourgs.

Les dangers des Liégeois s'accrurent bientôt par l'arrivée du général Spaar, avec deux mille hommes et plusieurs pièces de canon. Le 9 août, le prince Maximilien tint un conseil de guerre à Visé; il y fut décidé que le colonel Craetz rejoindrait, avec trois cents hommes de cavalerie, le corps de troupes du général Spaar, qui se trouvait à Saint-Fremin et Bombaye, et que l'on s'approcherait de Liége par les villages de Fléron et de Jupille.

Le jour suivant, Spaar se dirigea en effet sur le village de Fléron et somma les habitants de se rendre. Les paysans répondirent par des coups de fusil aux sommations du général allemand; retranchés dans leurs chaumières, abrités par les haies, ils firent d'abord éprouver aux assaillants des pertes assez considérables; mais bientôt, accablés par le nombre, ils furent contraints de s'enfuir vers Jupille, et les Liégeois purent contempler, du haut de leurs murailles, la lueur de l'incendie allumé par les soldats ennemis [2]; les blessés vinrent cher-

[1] Foullon, p. 266. — *Chroniques manuscrites.*

[2] Id., p. 268.

cher un asile dans la cité et y semer dans tous les cœurs le désir de la vengeance.

Spaar ne s'arrêta guère à Fléron ; il continua sa marche vers Jupille. Le bourgmestre Hennet venait d'y arriver avec sept à huit cents bourgeois et une pièce de canon. Les habitants avaient à la hâte élevé quelques retranchements, et tout présageait une énergique défense.

Un trompette de l'armée ennemie ne tarda pas à se présenter à l'entrée du village ; comme à Fléron, il venait sommer les paysans de se rendre. *A bas les étrangers!* s'écria-t-on de toutes parts ; *vive Liége! mort aux Allemands!* et l'attaque commença sur-le-champ. Le bourgmestre Hennet se trouvait partout, encourageant le peuple par son exemple et déployant la plus grande bravoure. Il était activement secondé par un religieux du couvent des mineurs, nommé Dujardin, grand partisan des Grignoux ; on vit ce moine intrépide s'élancer à différentes reprises au milieu des ennemis, en tuer plusieurs, et continuer à recharger son mousquet au nom de Dieu et de saint François. Après un combat opiniâtre qui dura plus de deux heures, les Allemands se retirèrent, laissant un grand nombre de morts [1].

Le lendemain, Spaar dirigea ses opérations avec plus de prudence. Pendant la nuit, il avait établi une ou deux batteries sur les hauteurs qui dominent Jupille ; au point du jour, il se mit à canonner

[1] *Chroniques manuscrites.* — FOULLON, p. 268.

le village et à lancer des boulets rouges qui en eurent bientôt incendié toutes les habitations. Les paysans s'enfuirent vers la cité, et le bourgmestre, ne pouvant plus résister aux attaques réitérées des Allemands, voulut opérer sa retraite par les prés de Droixhe; mais Spaar, qui aperçut ce mouvement, fit poursuivre les bourgeois par sa cavalerie, et plus de trois cents fuyards furent tués dans la campagne. Hennet, qui n'avait abandonné Jupille que l'un des derniers, fut enveloppé et massacré par les ennemis. On trouva sur lui la grande clef d'argent, emblème de la dignité magistrale, et l'on se hâta de l'envoyer à Maximilien, ce qui fut regardé par plusieurs comme un augure certain de la prochaine soumission des rebelles [1]. En effet, il n'était plus guère possible aux Liégeois de continuer la lutte avec quelque avantage; les principaux Grignoux avaient suivi le bourgmestre Hennet à Jupille, et presque tous y avaient péri, aimant mieux se faire tuer que de survivre à la perte de leurs espérances.

Le 12, les ennemis occupèrent Robermont et la Chartreuse : ils y dressèrent aussitôt quelques batteries contre la cité et jetèrent plusieurs bombes dans le quartier d'Outre-Meuse; mais les bour-

[1] *Rerum leodiensium status anno MDCXLIX*, in-16 de 96 pages, sans lieu ni date (Coloniæ, 1650?), édition originale, fort rare, réimprimée à Liége la même année. (*Pièce chirousienne.*) Toutes les opérations stratégiques qui précédèrent la prise de Liége sont longuement détaillées dans cet opuscule.

geois, commandés par le moine Dujardin et le colonel Jamar, firent une sortie heureuse et repoussèrent les assaillants qui s'étaient avancés jusqu'au couvent de Cornillon; en même temps, une canonnade assez vive, dirigée contre la Chartreuse, contraignit les Allemands à l'abandonner.

Chaque jour, cependant, de nouveaux renforts venaient grossir le nombre des ennemis; les habitants du Condroz, sous la conduite du comte de Mérode, les Franchimontois, commandés par le baron de Linden, les paysans de la Hesbaye et de la Campine, séduits par les promesses ou contraints par les menaces, se joignirent à l'armée du prince [1]. Les magistrats de Liége pensèrent enfin à capituler, et des ambassadeurs furent envoyés à Maximilien, pour négocier : « Avant toute espèce d'accommodement, répondit le prince, il faut que les bourgeois me livrent la porte de Sainte-Walburge; alors, seulement, je pourrai traiter et faire preuve de clémence. » Cette réponse astucieuse ne plut à personne, et les hostilités recommencèrent [2]. Les Condrosiens étaient répandus dans les maisons du faubourg Saint-Gilles, les Franchimontois occupaient la Chartreuse, que les Liégeois s'étaient vus forcés d'abandonner à leur tour, et les Hesbignons étaient cantonnés à Sainte-Walburge.

L'énergie des Liégeois avait fait place au plus profond découragement; les mesures prises par les

[1] Foullon, p. 270. — *Rerum leodiensium status*, pp. 37 et 38.
[2] Id., p. 270.

Grignoux, membres du conseil, étaient constamment paralysées par le bourgmestre Bouille, que le bruit public accusait d'être de connivence avec le prince [1]; bon nombre de bourgeois quittaient la cité, emportant leurs effets les plus précieux, et toutes les remontrances de Barthel et de ses amis étaient impuissantes pour ranimer le courage abattu des habitants. On songea donc de nouveau à la paix; le suffragant, à la demande du clergé, se rendit à Huy, pour obtenir des conditions équitables. Maximilien répondit, au nom de l'évêque, qu'avant tout il lui fallait les têtes des six principaux chefs populaires et celles de quelques-uns de leurs complices. Le légat rentra dans la cité, sans oser communiquer cette réponse à personne [2].

Pendant ces négociations, Barthel s'était enfermé dans l'abbaye de Saint-Laurent avec une centaine de bourgeois déterminés et résistait vaillamment à tous les efforts de l'armée ennemie. Durant trois jours, il soutint cette lutte inégale; bientôt cependant, il fut contraint d'abandonner l'abbaye, et les soldats de Maximilien vinrent l'occuper, après avoir incendié une partie du faubourg.

La défense énergique de Barthel fut le dernier effort de la cité; les habitants étaient épuisés et craignaient le pillage... Des cris de paix retentirent tout à coup çà et là sur les places publiques. « Quels sont les lâches qui parlent de se rendre? »

[1] Foullon, p. 271.
[2] Id., p. 272.

s'écria le bourgmestre; et des millliers de voix répétèrent : *La paix!... la paix!...* Barthel voulut répondre, on ne l'écouta point; au milieu des rugissements de la populace assemblée, il put entendre les cris de : « A bas le conseil de la cité! A bas le bourgmestre! A bas le *marchand de chapeaux!...* » Le peuple venait de briser son idole!...

Une députation fut sur-le-champ envoyée vers Spaar, pour en obtenir une trêve et pour parlementer; il accorda vingt-quatre heures. « Mettez ce temps à profit, messieurs, ajouta-t-il, car demain, à pareille heure, je fais bombarder la cité, et j'ordonne un assaut général. »

Les députés allèrent à Saint-Gilles trouver le chanoine Tabolet, auquel Maximilien avait donné ses pleins pouvoirs; après quelques pourparlers, on décida que trois têtes seulement seraient offertes à Son Altesse, et que la ville serait occupée par les soldats allemands. Par une sorte de dérision, sans doute, on ajouta que le pays conserverait sa neutralité et tous ses priviléges. Pendant que ces conférences avaient lieu à Saint-Gilles, les habitants d'Outre-Meuse traitaient de leur côté avec le colonel Scroets et le baron de Linden, et leur livraient le passage du pont d'Amercœur.

Les portes étaient à peine ouvertes, que les Chiroux se répandirent dans la cité, massacrant les Grignoux, et renouvelant dans un sens réactionnaire tous les actes de violence de l'an 1646 [1]. Ils

[1] *Chroniques manuscrites.* — FOULLON, pp. 274 et 275.

coururent aux maisons de Barthel et de Wathieu Hennet, le frère de celui qui avait été tué au combat de Jupille, mais les deux bourgmestres avaient prévu ce qui allait se passer, et venaient d'abandonner Liége. On se mit à leur poursuite, et l'on ne tarda pas à les ramener prisonniers. Ils furent jetés dans les prisons de l'officialité avec les Grignoux Léonardi, Barbière et quelques autres.

Dans la matinée du 31, il parut un édit qui défendait à tout citoyen de sortir armé. On plaça de fortes gardes au palais épiscopal et aux différentes portes de Liége, les troupes allemandes stationnèrent sur les places publiques, et ce fut seulement alors que Maximilien crut pouvoir s'aventurer dans les rues de la ville rebelle.

Satisfait et triomphant, le prince s'empressa de prendre toutes les mesures qu'il crut propres à comprimer l'esprit inquiet des bourgeois : des batteries furent établies sur les hauteurs qui dominent la cité ; on enleva les chaînes dont le peuple faisait usage dans les émeutes, pour fermer les rues et interrompre les communications ; on chercha même à détruire jusqu'au souvenir de cette lutte énergique qui durait depuis près de trente ans : par ordre du prince, les soldats ennemis brisèrent la belle statue de bronze que les métiers avaient fait ériger sur le marché en l'honneur du bourgmestre Beeckman, et des peines sévères furent édictées contre ceux qui oseraient con-

server chez eux des tableaux ou des gravures représentant La Ruelle [1].

Le 16 septembre, dès cinq heures du matin, les Allemands occupèrent le marché et les rues avoisinantes; un échafaud fut dressé en face de la Violette, et vers dix heures, trois Grignoux, Hennet, Léonardi et Barbière y eurent la tête tranchée. Ferdinand, qui avait quitté Bonn à la nouvelle des succès de ses partisans, arriva le même jour à Visé, où l'attendait Maximilien. Il se dirigea aussitôt vers Liége, et la première chose qui s'offrit à ses yeux en rentrant dans sa bonne ville fut la tête du bourgmestre Hennet, clouée sur la porte de Saint-Léonard.

Barthel, appliqué plusieurs fois à la torture, avait constamment refusé d'avouer qu'il se fût rendu coupable de la moindre félonie : « J'ai pris les armes, il est vrai, répondit le courageux vieillard, mais c'est par ordre du conseil de la cité et contre les ennemis qui assiégeaient Liége et la menaçaient d'une ruine entière. Est-ce donc un crime que de s'armer pour la défense de son pays? Oh! s'il en est ainsi, je consens à mourir; mais d'avance, je proteste contre tout ce que les tourments pourraient m'arracher de contraire à la déclaration que je viens de faire. » Les échevins le

[1] *Abrégé des injustices et oppressions exercées par les eschevins de Liége, contre le Sr bourghemaistre Rolans, en l'an* 1649. Sans lieu ni date (Liége, 1650), in-4° de 12 feuill. Très-rare et fort curieux.

condamnèrent à mort, et l'exécution eut lieu le 25 sur la place du marché.

Un nombre considérable de soldats avaient été postés sur différents points de la ville, car on craignait un mouvement populaire en faveur du condamné; des pelotons de cavalerie et d'infanterie occupaient les rues du Pont, de Neuvice, de Féronstrée, des Mineurs, et fermaient toutes les avenues du lieu du supplice; quelques hommes du peuple seulement étaient parvenus à se glisser au milieu des gardes; un grand nombre de bourgeois placés aux fenêtres et jusque sur les toits des maisons environnantes, assistaient à ce triste et douloureux spectacle, la plupart, sans doute, pour y gémir et pleurer!!... Vers midi, on amena Barthel, portant un flambeau de cire blanche allumé, chaussé de bottes sans éperons, en chemise avec un simple haut-de-chausses, le manteau du bourreau sur les épaules, et la tête couverte d'une calotte de maroquin. Il marchait d'un pas ferme et grave, et qui témoignait d'un grand courage. Arrivé sur l'échafaud, il poussa du pied, comme par mépris, dit un témoin oculaire, un peu de terre qui s'était répandu à côté du tas où il devait s'agenouiller; il baisa ensuite le crucifix que lui présentait son confesseur, et se tournant vers la Violette, il s'écria d'une voix forte et sonore : « Ferdinand, je t'appelle au tribunal de Dieu dans l'année, car je meurs innocent!... » Ces paroles étaient à peine prononcées qu'un grand bruit de tambours et de trompettes se fit entendre,

et empêcha de bien comprendre ce que le bourgmestre ajoutait... On le vit bientôt après poser sa tête sur le billot, et le bourreau l'abattit au milieu des acclamations de la soldatesque allemande [1].

La *Mal Saint-Gilles*, c'est le nom que le peuple donna à la sanglante capitulation de 1649 qui livra Liége au prince, fut loin de mettre un terme aux misères publiques. On ne saurait envisager froidement les événements qui suivirent et l'état déplorable dans lequel le pays se trouva plongé. Ferdinand, sans avoir égard aux plaintes des bourgeois, leur extorqua de l'argent de mille manières; il publia un nouveau règlement électoral qui déféra au prince la nomination de la moitié des membres du conseil; il abolit le tribunal des maîtres et jurés ; enfin, il fit jeter les fondements d'une citadelle destinée à comprimer ce vieil esprit d'indépendance, dont lui-même avait pu apprécier toute l'énergie.

D'autres calamités vinrent encore aggraver les souffrances des Liégeois : les troupes du duc de Lorraine, au mépris de la neutralité, établirent leurs quartiers d'hiver sur le territoire de la principauté. Leurs effroyables brigandages soulevèrent contre elles les populations des campagnes, et dans la résistance acharnée qui s'ensuivit, près de deux mille paysans périrent. Ne pouvant re-

[1] *Relation manuscrite* du temps, communiquée par M. Eugène Dognée. — *Abrégé des injustices et oppressions exercées par les eschevins de Liége*, etc. — Foullon, p. 283.

pousser ces bandes par la force, on s'en débarrassa en leur payant une contribution de guerre de soixante mille écus.

Mais le plus terrible coup qu'éprouva ce malheureux pays, lui vint de la France, de cette France qui pendant trente ans avait encouragé ses luttes populaires, et à qui, peut-être, il devait une partie de ses malheurs actuels!... La France voulut aussi avoir quelques lambeaux de notre chair, et vint prendre part à la curée, mais, plus coupable, elle ajouta l'ironie à la spoliation. Quelques jours après le départ des Lorrains, les états du pays reçurent la lettre suivante :

« Très-chers et bons amis,

« Puisque vous avez souffert que nos ennemis, au préjudice de la neutralité, aient pris leurs quartiers d'hiver dans vos terres, et que vous avez même eu soin de les gratifier d'une somme de soixante mille rixdales, nous avons résolu de prendre le même avantage, et d'envoyer quelques troupes en quartier dans votre pays, afin qu'elles y reçoivent une égalité de traitement, vu même que c'est pour la deuxième fois que les Espagnols s'en sont prévalus; sur quoi, nous vous écrivons celle-ci, de l'avis de la reine régente, notre très-honorée dame et mère. Avisez de donner ordre que nos troupes, qui marchent pour entrer dans votre pays, y soient reçues et logées comme l'ont été celles des Espagnols et des Lorrains, étant bien raisonnable que nous soyons assistés de la même sorte qu'ils

l'ont été ; notre intention étant de garder et observer la neutralité, c'est-à-dire que vous fassiez un traitement tout égal aux uns et aux autres, vous assurant que nous n'aurions commencé de vous être à charge, si nous n'avions été précédés par ceux qui nous montrent l'exemple ; car, nous avons une affection particulière pour vos intérêts, et nous avons recommandé à nos officiers et à nos soldats de vivre en bonne discipline. Aussi, nous vous assurons qu'ils l'observeront, s'ils sont seulement assistés de ce qui est le plus nécessaire à leur subsistance. Celle-ci n'étant à autre effet, nous prions Dieu, très-chers et bons amis, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Écrit de Paris, le 17 décembre 1649.

« Louis. »

Ferdinand mourut le 15 septembre 1650, en Westphalie, onze mois et quelques jours après le supplice de Barthel. Quoique évêque de Liége, il n'avait jamais reçu l'ordre de prêtrise. Le dernier acte de l'administration de ce prince fut un édit par lequel il ordonna qu'on remît en ses mains les livres de rentes et les autres archives des corps de métiers, pour en être disposé comme bon lui semblerait. C'était clore dignement une vie qui fut entièrement consacrée à l'anéantissement des libertés liégeoises.

LES DERNIERS GRIGNOUX

OU

LE RÈGLEMENT DE MAXIMILIEN.

— 1684 —

Le droit d'édicter étant des régaux nous appartenants et à l'Église, exclusivement à tous, il ne sera permis à qui que ce soit, de l'entreprendre, à peine d'être traités comme usurpateurs. Nous accordons néanmoins que dans les édits et mandements publics qui se feront de notre part, où il s'agira de la police de la ville, les bourguemaitres puissent être présents à la publication d'iceux, sans aucune autre intervention; leur défendant sérieusement, et à peine d'être recherchés en leur propre et privé nom, de faire imprimer chose que ce soit, sinon les billets requis pour les rendages à faire des impôts de la ville, à quoi ils devront employer notre imprimeur juré Van Milst, et pas d'autre, sous peine de faux.

Règlement du 28 novembre 1684.

LES DERNIERS GRIGNOUX

OU

LE RÈGLEMENT DE MAXIMILIEN.

Maximilien-Henri de Bavière, qui succéda à Ferdinand, fut le digne continuateur de son oncle; aussi, le peuple, qui le connaissait et avait déjà pu l'apprécier, ne se laissa point aller à de folles espérances, quand du balcon de la Violette et du haut des degrés de Saint-Lambert, on lui annonça cette élection : « N'est-ce pas encore un prince de cette maison de Bavière qui nous a déjà fait tant de mal? murmuraient entre eux les bourgeois. Croit-on que nous n'avons plus souvenance des martyrs d'Othée et des crimes de Jean sans Pitié? Nos pères ne nous ont-ils pas raconté les persécutions religieuses d'Ernest? Et nous-mêmes, que

n'avons-nous pas enduré pendant le règne de Ferdinand : nos meilleurs citoyens exilés, nos priviléges anéantis et nos bourgmestres mourant sur l'échafaud ! De quels nouveaux malheurs sommes-nous donc menacés !... »

Les appréhensions des bourgeois n'étaient que trop fondées, et Maximilien devait, en effet, ajouter plus d'une page douloureuse au livre de nos annales. Il inaugura son règne en publiant un édit qui enjoignait aux bourgeois de payer l'impôt sur les grains. Cet impôt avait été voté par les états, en 1628, mais, par suite de la réprobation qu'il souleva, on avait dû en différer la perception. Cette fois on passa outre, et la collecte s'en fit avec des rigueurs inouïes.

Une autre circonstance accrut le mécontentement général : le bourgmestre Bex, ce vieil ami des Barthel, des Beeckman et des La Ruelle, s'était retiré à Waremme, après la capitulation de 1649, espérant que son grand âge le mettrait à l'abri des vengeances de Maximilien. On alla le prendre et on l'amena dans les prisons de la cité. Bex avait assisté à cette longue lutte des Chiroux et des Grignoux, dont nous avons essayé de retracer quelques épisodes, et peu d'hommes avaient fait preuve d'un patriotisme à la fois plus ardent et plus pur. Il fut néanmoins condamné à mort, et lorsque ses parents et ses nombreux amis vinrent l'engager à implorer la clémence de l'évêque, qui avait, disait-on, promis de faire grâce, le noble vieillard répondit : « J'ai quatre-vingts ans; ma vie

s'est passée tout entière au service de mon pays; je ne la ternirai point en m'abaissant devant le neveu de Ferdinand... » Quelques jours après, sa tête roulait sur l'échafaud [1].

Pendant que l'évêque se livrait dans la cité à ces sanglantes réactions, les campagnes n'avaient pas cessé d'être ravagées par la soldatesque étrangère : Lorrains, Français, Hollandais, Espagnols, abusant de cette neutralité qui n'était qu'un vain mot, depuis qu'on ne savait plus la faire respecter, s'étaient abattus sur notre territoire et y avaient établi leurs quartiers d'hiver, prétendant être traités à l'égal des Allemands appelés par Maximilien. « Le désir de Votre Altesse, écrivait le duc de Lorraine à celui-ci, est de continuer le trouble dans son évêché, d'abolir non-seulement les anciens priviléges du clergé, de la noblesse et du tiers état, mais aussi de chercher à obtenir une souveraineté pleine et entière, d'assujettir le peuple sous le joug d'une domination odieuse. Quant à moi, ajoutait-il, je n'ai d'autre but que d'assurer la neutralité du pays, et de manifester ma charité envers le peuple en m'opposant aux desseins de Votre Altesse [2]. »

Malgré cette publique démonstration du duc de Lorraine, en faveur du parti populaire, ses troupes

[1] *Chroniques manuscrites.* — FOULLON. — BOUILLE et nos autres historiens.

[2] *Remarques des rencontres du temps passé et du présent, par le fidel patriot, sur le manifeste du duc de Lorraine, publié à Warem, en Hesbaye, l'an* 1654, *le* 5 *janvier*. Liége, 1654, in-4°.

n'en continuaient pas moins leurs brigandages, et la désolation régnait partout : « Maudits soient ces Nérons, s'écrie un contemporain, maudits soient ces Nérons qui se plaisent à brûler les peuples chrétiens dans les églises, pour en voir les flammes et les fumées, et ouïr les gémissements ! O peuple, que votre foi ne se perde pas ! Espérez en Dieu; priez qu'il vous rende bon courage, qu'il sauve vos femmes, vos enfants, et soulage vos pauvres veuves et orphelins, si vous mourez pour l'Église et la patrie [1]. »

Il faut lire ces horreurs dans les pamphlétaires du temps, car les pamphlets, c'était la seule arme, l'unique consolation du peuple au milieu des misères dont il était accablé. Chaque jour voyait éclore quelque imprécation nouvelle, multipliée et propagée par la presse, cette grande institutrice des nations. Chaque jour, un nouveau rayon d'espérance venait luire au cœur des bourgeois, un nouvel anathème effrayer les bourreaux... Enfin, l'on apprit que la paix avait été signée à Tirlemont. Le territoire fut délivré des hordes étrangères et l'on commença à respirer; mais la bastille que Ferdinand avait fait construire restait debout, et pour quelques hommes dont le patriotisme n'avait pas faibli, c'était un signe de honte et de servitude. Une conspiration s'ourdit à l'effet de s'en emparer; elle fut décou-

[1] *Consolation du pauvre peuple chrétien, sous la tyrannie présente* (Liége, 1654), in-4° de 4 pages.

verte et la plupart des conjurés mis à mort : « Liégeois, s'écriait l'un d'eux en marchant au supplice, ne croyez pas, comme on cherche à vous le persuader, que nous mourions traîtres à la patrie ; notre seul crime est d'avoir voulu renverser cette citadelle qui vous est odieuse et d'avoir cherché à vous rendre vos franchises et vos anciens priviléges [1]. »

A ces exécutions succédèrent plusieurs années de compression énergique, pendant lesquelles il ne se passa aucun événement digne d'être rapporté. La guerre qui éclata en 1672, entre la France et la Hollande, vint enfin réveiller les esprits. Les bourgeois s'intéressèrent de nouveau aux affaires publiques. Quelques écrivains généreux ranimèrent leur ardeur par la publication d'*élégies à leurs pauvres compatriotes opprimés et engourdis dans leurs misères et malheurs* [2] :

Peuple trop généreux pour demeurer esclave (disaient-ils),
Enfants d'Ambiorix, de Cativulc le brave,
Qui n'a pas marchandé d'attaquer les Romains
Et mener en triomphe ces vainqueurs des humains !
Éburons invincibles, qui avez autrefois
Baigné la Savonnière, et Pierreuse et Avroy :
Peuple qui as été chéry par Charlemagne,
A qui tous ses suivants empereurs d'Allemagne,
Tes puissants protecteurs et seigneurs souverains,
Ont tant de priviléges versé à pleines mains !

[1] FOULLON et nos autres historiens.

[2] C'est le titre d'une pièce en vers de quatre pages, imprimée à la suite de la *Plainte de Liége aux Liégeois*, autre pièce en vers du temps, formant 12 pages in-4°.

Tu n'es plus connoissable, tu as perdu l'estime
Que faisoit autrefois d'une voix unanime
Tout le monde de toy! Où est ton estandart?
Où sont tes haut-voués renommés toute part
Pour leur bravoure extrême, qui ont pour ta deffense
Fait couler tant de sang en Allemagne, en France,
Et par tout l'univers? Rallume ta valeur,
Reprends ton vieux courage, il est temps à cet heure!!...

Ces patriotiques exhortations, répétées chaque jour, ne demeurèrent pas sans effet. A la suite d'intrigues secrètes ayant pour but d'entraîner Liége dans une alliance avec l'une ou l'autre des parties belligérantes, la citadelle de cette ville fut livrée aux Français qui la firent sauter. Aussitôt les bourgeois se crurent redevenus libres; les métiers se reconstituèrent et déclarèrent que l'élection du magistrat se ferait désormais selon les anciennes formes en vigueur avant l'édit impopulaire de 1649. L'empereur Léopold, circonvenu par l'évêque, protesta contre ces changements, mais ne fut pas obéi. Les esprits s'aigrirent; les Chiroux et les Grignoux reparurent; à l'appel de Maximilien, trente mille Bavarois envahirent de nouveau le pays et le ravagèrent en tous sens; mais rien ne put ébranler la constance du peuple. Les villes renouvelèrent leurs anciennes alliances; on réorganisa les milices bourgeoises; des corps de volontaires se formèrent, et la lutte recommença sur tous les points du territoire, plus ardente que jamais.

Un arrangement fut conclu le 22 novembre 1683, mais qui ne satisfit aucun des deux partis. En effet, si, d'une part, Maximilien y donnait un éclatant

démenti à tous les actes de son règne, en accordant que les élections se feraient dorénavant suivant les anciens usages, de l'autre, il blessait profondément le sentiment populaire en imposant aux métiers une contribution de cent mille écus, comme un témoignage de *la soumise reconnaissance, du zèle et de l'affection respectueuse de la bourgeoisie pour Son Altesse.* Les Chiroux, mécontents, protestèrent contre le traité, et les métiers, de leur côté, proclamèrent la déchéance du bourgmestre Remouchamps qui l'avait signé. Ils le remplacèrent par Henri Pompée de Macors.

Le nouveau bourgmestre était un homme d'un caractère doux et affable, jouissant de l'estime générale, et qui avait été jusque-là peu mêlé aux dissensions civiles. Maximilien aurait dû applaudir à un tel choix; il s'en montra furieux au contraire, et dans un manifeste qu'il s'empressa de faire paraître, il enjoignit à ses officiers de *courir sus au prétendu bourgmestre et à ses adhérents, comme ennemis et perturbateurs du repos public.*

Les élections pour le renouvellement du magistrat eurent lieu le 25 juillet suivant. Les suffrages du peuple se portèrent sur deux patriotes éprouvés, Giloton et Renardi, qui avaient activement secondé Macors pendant sa magistrature intérimaire, et qui, devenus bourgmestres à leur tour, soutinrent avec énergie la cause des libertés publiques; mais ce fut en vain : les exécutions militaires avaient ruiné le pays, les factions l'avaient divisé et affaibli, et les métiers eux-mêmes, épuisés d'hommes

et d'argent, soupiraient après la paix. La France, d'ailleurs, refusait d'intervenir; Louis XIV, dont on avait imploré la médiation, répondit en conseillant *à ses bons amis les Liégeois* de se soumettre et de rendre à leur prince ce qu'ils lui devaient.

Les Bavarois se présentèrent quelques jours après aux portes de la cité. Ils y entrèrent sans résistance et se saisirent aussitôt des principaux chefs de la bourgeoisie. Giloton parvint à s'évader; Renardi et Macors, forts de leur innocence, restèrent. Ce fut pour mourir. On redressa l'échafaud; Liége vit encore une fois tomber les têtes de ses plus nobles enfants, et les noms de Renardi et de Macors allèrent s'ajouter à ceux des La Ruelle, des Barthel et des Bex sur le glorieux martyrologe de la patrie....

Le 9 octobre 1684, Maximilien fit sa rentrée dans Liége, où d'autres exécutions marquèrent son triomphe, et le 28 novembre suivant, il publia le fameux règlement qui porte son nom. Par cet édit, célèbre dans nos annales, le prince cassa les trente-deux métiers de la cité et les remplaça par seize chambres, chacune composée de trente-six personnes, dont il se réserva la nomination, et qui furent en partie chargées de l'élection du magistrat. Les métiers, qui jusqu'alors avaient été une institution politique et municipale, n'existèrent plus qu'à titre de corporations d'arts et professions diverses, uniquement chargées de la police des uns et des autres. Le conseil de la commune se vit réduit à vingt-deux membres, deux bourgmestres et vingt

conseillers, nommés annuellement et par moitié par le prince et les chambres. On fit défense aux bourgmestres de promulguer des ordonnances; leurs fonctions se bornèrent désormais à l'administration des revenus municipaux et à l'entretien des édifices publics. Les vieilles institutions militaires de la cité furent remplacées par des compagnies bourgeoises dont les chefs étaient également à la nomination de l'évêque. Enfin, on décréta la reconstruction de la citadelle, et la garde en fut confiée à un régiment à la solde des états; c'était aussi le prince qui en nommait les officiers.

Ce règlement fut suivi d'autres ordonnances relatives au gouvernement de la plupart des villes du pays, et reposant toutes sur les mêmes principes : partout le pouvoir électif fut transféré du peuple à l'évêque et à quelques privilégiés. N'ayant, en apparence, pour objet que de simples réformes administratives, ces édits modifièrent profondément la constitution nationale, en la corrompant à sa source. Que devint, en effet, l'indépendance du tiers état, lorsque les bourgmestres qui le composaient, au lieu d'être nommés directement par le peuple, comme cela s'était pratiqué pendant des siècles, ne le furent plus que par l'évêque, ou par une sorte d'aristocratie bourgeoise, répartie dans des chambres, auxquelles on ne pouvait être affilié sans l'agrément du chef de l'État ou de son conseil privé? Et le tribunal des vingt-deux, qui se recrutait aussi, par moitié, dans la magistrature des villes, quelles garanties allait-

il offrir désormais contre les excès de pouvoir des officiers du prince?

En même temps qu'il jetait les fondements de ce nouveau régime, Maximilien s'occupa de l'administration financière des villes et des communautés, et sous prétexte de corriger les abus qui s'y étaient glissés, priva également la bourgeoisie du contrôle qu'elle exerçait de temps immémorial sur la gestion des deniers publics. La faculté de s'imposer des moyens proportionnés aux dépenses de la commune fut laissée aux chambres, mais *parmi délibération préalable, agréation et confirmation requises ;* les taxes votées par la cité ne furent plus exigibles qu'après un *mandement d'approbation du prince;* la connaissance et l'exécution des moyens publics continuèrent d'appartenir au magistrat, *sauf l'appel au conseil privé de l'évêque;* la reddition annuelle des comptes de la commune, au lieu de se faire en présence des métiers, n'eut plus lieu que devant *les délégués du prince....*

Maximilien mourut en 1688. Après lui, toute vie politique cessa, pendant un siècle, au pays de Liége.

LES

DERNIERS JOURS DE LA PATRIE.

— 1789-1794 —

Liberté! liberté! nos foyers sont les tiens;
Je te salue au nom de mes concitoyens.
De nos champs fécondés par ta chaleur divine,
Tout retrace à nos yeux ton antique origine;
Quand de vastes cités pleurent sur ton tombeau,
Mon rivage natal est encor ton berceau.
Viens embraser mon sein du feu de ton génie,
Déesse, te chanter, c'est chanter ma patrie.

LIESNKART, *La libert nationale.*

LES

DERNIERS JOURS DE LA PATRIE.

I

Deux guerres de succession ferment le dix-septième siècle et ouvrent le dix-huitième. Notre pays en fut presque constamment le théâtre. C'était en Belgique et chez nous que venaient se décider les luttes des États européens; nous étions le champ de malheur sur lequel s'abattaient les armées étrangères pour y vider les querelles de leurs souverains.

La monarchie atteignait alors, avec Louis XIV, son plus haut degré de puissance; elle avait tour à tour écrasé la noblesse et les communes, et celles-ci n'avaient plus de ménagements à en attendre. C'est ce qui explique le succès des réfor-

mes de Maximilien ; mais ce qui contribua surtout à en assurer la durée, ce furent les souffrances mêmes du peuple, de ce peuple brisé par des dissensions si longues et si acharnées, et qui voulait du repos même au prix de sa liberté. Ce repos arriva; les longs règnes de Joseph Clément de Bavière, de Georges-Louis de Berghes, de Jean-Théodore de Bavière et de Charles d'Oultremont, ne furent signalés par aucun fait remarquable. La cité de Liége n'offrit plus alors que le squelette de ce qu'elle avait été autrefois; dans ce corps usé, les souvenirs eux-mêmes avaient fini par s'éteindre, et jusqu'au mot de patrie était mis en oubli.

Ce sommeil que rien ne troubla durait depuis près de cent ans; sous Velbruck seul, on avait, à défaut de vie politique, cherché à ranimer chez nous cette noble émulation dans les lettres et les arts qui produisit jadis tant de savants et d'artistes distingués; mais voilà que tout à coup on entend comme de sourds murmures précurseurs de nouveaux orages ; des noms, chers autrefois, sont prononcés à voix basse; les vieilles paix, les chartes de franchises et de priviléges redeviennent de nobles sujets d'études et des sources abondantes de patriotisme; Bassenge se lève enfin, et déroule aux yeux des Liégeois émerveillés le tableau de leur ancienne grandeur. Voyons ce qui occasionnait un réveil si subit et si extraordinaire.

En 1762, un privilége exclusif pour donner des bals et ouvrir une salle de jeu à Spa, avait été

accordé par l'évêque de Liége aux sieurs Xhrouet et Deleau. Ceux-ci venaient à peine d'achever le bâtiment qu'ils destinaient aux redoutes, lorsque d'autres personnes firent construire un Vaux-hall dans le même but. Les deux sociétés finirent néanmoins par s'entendre, et conclurent avec le prince et le chapitre un arrangement par lequel les associés s'engageaient à faire trois parts du profit, dont l'une pour l'évêque, à la condition de publier un mandement prohibant les jeux dans tout autre local que la Redoute ou le Vaux-hall, sous peine d'une amende de cent florins d'or, pour chaque contravention.

Cet arrangement était en vigueur depuis dix ans, lorsque, en 1784, un nommé Levoz et quelques autres particuliers bâtirent une nouvelle salle plus spacieuse et plus élégante que les deux premières. De là, grand émoi parmi les privilégiés et recours au prince. Levoz, de son côté, présenta à l'évêque et à son conseil privé une adresse tendant à démontrer que le privilége exclusif accordé aux maisons de jeu était contraire à la constitution, et que, d'ailleurs, ce privilége était radicalement nul, puisqu'il avait été porté sans le concours des trois ordres de l'État, chose indispensable au pays de Liége, disait-il, pour donner aux édits force de loi [1].

[1] *Précis historique de la révolution arrivée à Liége le* 18 *août* 1789. 1791, in-8°, avec la Suite. — De Dohm, *Exposé de la révolution de Liége en* 1789, traduit de l'allemand, par Reynier. Liége, 1790, in-8°. — *Pamphlets du temps.*

Cette manière d'envisager l'affaire éveilla l'attention publique et généralisa bientôt le débat. Les esprits s'aigrirent, les pamphlets se multiplièrent; d'un côté, l'avocat Piret publiait son traité *de la Souveraineté du prince-évêque de Liége*, le tréfoncier Wasseige, ses *Recherches sur la constitution;* de l'autre, MM. de Donceel et Lesoinne écrivaient des mémoires lumineux où ils discutaient les points fondamentaux de nos vieilles institutions politiques, et Bassenge enthousiasmait tous les cœurs par ses lettres *à l'abbé de Paix*, où les principaux épisodes de notre histoire sont retracés avec cette imagination bouillante, et cette verve passionnée qui, dans sa jeunesse, lui avaient valu les applaudissements du célèbre abbé Raynal.

Une révolution était imminente; l'évêque Hoensbroech, plus clairvoyant que ses ministres, voulut la prévenir en apportant quelques changements dans la répartition des impôts, *dont l'inégalité*, disait-il, *était depuis longtemps un fardeau pour son cœur*. Il engagea donc le clergé à faire le sacrifice des exemptions pécuniaires dont il jouissait, et celui-ci y aurait consenti sans doute, mais il n'était déjà plus temps. La bourgeoisie commençait à comprendre qu'il y avait pour elle d'autres biens plus précieux à obtenir, l'abolition du règlement de 1684, et le rétablissement de ses anciens priviléges.

C'est à ce moment qu'eut lieu la prise de la Bastille, en France. Le contre-coup de cet événement se fit sentir à Liége; les espérances du parti popu-

laire s'en accrurent; les cocardes patriotiques parurent dans la cité, et ceux-là mêmes qui ne voulaient pas de révolution et qui n'aspiraient qu'au redressement des griefs de la nation, se virent entraînés par le torrent.

On était arrivé au 15 août de l'an 1789; l'exaspération des esprits était au comble et se faisait jour dans des proclamations hardies qu'on affichait à tous les coins de rue : « Elle est effrayante, y disait-on, l'administration qui, depuis vingt-cinq ans de paix et de tranquillité, a laissé croître notre dette nationale de plusieurs millions; cet abus et tant d'autres doivent indispensablement être corrigés, et l'on n'y parviendra jamais sans une régénération dont le délai n'est plus possible.

« C'est à la source qu'il faut remonter. Il ne s'agit, dans ce moment, ni d'impôts ni d'exemptions : voudrait-on donner encore le change aux citoyens? On aura bientôt remédié à ces maux accessoires, quand on aura réglé le point fondamental. C'est de la constitution nationale qu'il s'agit; c'est à rendre à la nation une représentation juste et légale qu'il faut porter tous ses soins. Il est temps que notre fantôme de tiers état fasse place à cette représentation nationale; il est temps que l'édit inconstitutionnel et oppressif de 1684 soit anéanti! Que le prince ne nomme plus, en vertu de cet édit, tout dégouttant du sang de nos braves ancêtres, la moitié de nos magistrats, qui ne sont alors que des créatures entièrement dévouées!... »

Cette *adresse au peuple*, si hardie et si vraie, était de Bassenge, dont nous avons tantôt cité le nom. Le rôle que cet homme joua alors, exige que nous le fassions mieux connaître.

Né à Liége, en 1758, d'une famille appartenant à la bourgeoisie, Bassenge fit ses études au collége de Visé, excellente institution que dirigeaient les pères de l'Oratoire. Une épître en vers, intitulée, *la Nymphe de Spa*, épître pleine de verve, dans laquelle l'auteur faisait l'apologie de la philosophie du dix-huitième siècle, lui donna de bonne heure chez nous une notoriété qui lui attira des tracasseries de toute espèce et lui valut des persécutions qui empoisonnèrent son premier succès. Velbruck, prince éclairé et ami des lettres, le protégea néanmoins contre ses propres courtisans, et, grâce à son appui, Bassenge put vivre en paix à Liége, jusqu'à la mort de cet aimable prélat.

Fatigué des nouvelles persécutions qu'il eut à essuyer dans le commencement du règne de Hoensbroech, Bassenge partit pour Paris. Ses liaisons avec la plupart des littérateurs célèbres du temps lui en rendirent le séjour fort agréable. Mais Paris ne pouvait remplacer Liége dans le cœur du poète, et le besoin de revoir la patrie ne tarda pas à se faire sentir.

C'était précisément à l'époque où des mésintelligences venaient d'éclater entre le prince et le peuple. Bassenge consacra sa plume à la cause de ses concitoyens, et publia plusieurs brochures qui respirent le plus ardent patriotisme, quoique

offrant presque toutes des traces d'un travail trop précipité. Parmi ses ouvrages, il faut surtout distinguer les *Lettres à l'abbé de Paix*, dans lesquelles, à côté de pages un peu emphatiques, on trouve des passages d'une éloquence vraiment remarquable, et plus d'un trait qui décèle un esprit juste et profond. Tel était l'homme que son noble cœur et son talent d'écrivain plaçaient à la tête du mouvement révolutionnaire liégeois [1].

La proclamation de Bassenge produisit une grande émotion. Pendant la journée du 16 août, des rassemblements nombreux se formèrent sur différents points de la cité, proférant des cris de liberté et promenant dans les rues des mannequins auxquels on avait donné les noms des principaux ennemis de la cause populaire. Le lendemain, l'irritation devint plus générale encore. Les bourgmestres Ghaye et de Villenfagne convoquèrent aussitôt la municipalité; on discuta les moyens de calmer cette effervescence; mais comment, sans force publique, faire exécuter un recez contre vingt mille citoyens assemblés; le seul moyen de prévenir l'effusion du sang était de donner au peuple des chefs qui eussent assez d'influence sur la multitude pour l'empêcher de se porter à quelque mesure extrême. Plusieurs hommes de bien allè-

[1] M. de Stassart a publié sur Bassenge une bonne notice dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*. — *Voy.* aussi celle qui se trouve dans *les Loisirs de trois amis*. Liége, 2 vol. petit in-8°.

rent supplier M. Fabry, ancien bourgmestre dont l'administration avait été fort populaire, et dont les vertus privées étaient appréciées de tous, de vouloir accepter cette tâche périlleuse; on lui adjoignit Bassenge et M. de Chestret qui s'était fait remarquer par son opposition constante aux mesures anticonstitutionnelles du prince. Puis on se rendit chez M. le comte de Geloes, neveu de Hoensbroech, à qui l'on exposa la situation. Celui-ci s'empressa d'aller trouver l'évêque à son château de Seraing, et lui fit connaître ce que demandaient les bourgeois : c'était d'abord l'abolition du mandement de l'an 1684, la suppression de l'impôt dit des *quarante* patars, l'égalité dans la répartition des charges publiques, enfin l'assurance qu'à l'avenir on rendrait un compte exact de l'emploi des deniers de l'État. Hoensbroech ne voulait point ajouter foi à ce que lui disait le comte; il fallut, pour le persuader, que, pendant la nuit, son chancelier vînt aussi lui faire part des événements de la journée; alors il remit à son neveu la déclaration suivante dont il lui permit de faire tel usage qu'il jugerait convenable :

« Ne désirant que le bien-être de la nation liégeoise, que nous chérissons et dont le bonheur est intimement lié à nos jouissances, nous déclarons consentir, autant qu'il est en notre pouvoir, à tout ce qui peut y contribuer, et nous nous empresserons toujours d'interposer nos bons offices pour l'accomplissement de ses vœux!... »

Le lendemain 18, dès six heures du matin, la place du marché fut envahie par une multitude considérable; attroupés dès le point du jour, les habitants du quartier d'Outremeuse et de la banlieue avaient parcouru les rues de la cité, entraînant à leur suite la population ouvrière des différents vinâves, et étaient venus se poster devant l'hôtel de ville où ils faisaient de temps à autre retentir l'air de cris séditieux et s'excitaient mutuellement à agir... La foule grossissait à chaque instant, et les clameurs se répétaient sans cesse plus nombreuses et plus terribles.

Le comte de Geloes fut l'un des premiers à se rendre à l'hôtel de ville; il harangua la populace, l'engageant à se montrer calme, et lui communiqua la réponse du prince; il ajouta en même temps que d'honorables citoyens connus par leur patriotisme, étaient assemblés en ce moment pour aviser aux meilleurs moyens de satisfaire les bourgeois.

Le bourgmestre Ghaye, accompagné de son collègue M. de Villenfagne, arriva bientôt après; sa figure était pâle, ses traits fortement contractés, mais on pouvait aisément voir que ce n'était pas faute de courage. Accompagné seulement de quelques amis, il traversa la multitude d'un air ferme et dédaigneux, et monta à l'hôtel de ville. « Suivons-le! » s'écrie-t-on de toutes parts; et la populace, un instant subjuguée, s'ébranle et cherche à pénétrer avec lui dans le vaste édifice. Les gardes la repoussent, mais faiblement, et il est

facile de prévoir qu'une collision est imminente. Les membres du conseil engagent alors les bourgmestres à se retirer ; Ghaye cède à regret : « Je voudrais rester à mon poste, s'écrie-t-il, et vous me forcez à l'abandonner ; je ne vous obéis que pour épargner un crime à cette populace égarée. » Quelques personnes aimées du peuple entourent les chefs de la cité, et parviennent à les reconduire chez eux sains et saufs

Mais la foule s'est ébranlée derrière eux, et se dirige en tumulte vers le demeure de Ghaye. Le greffier de Cologne qui a vu ce mouvement, et qui en redoute les suites, s'empresse au devant d'elle : « Mes amis, s'écrie-t-il, ce sont les clefs magistrales qu'il nous faut ; allons les redemander... — Oui, oui, les clefs magistrales ! les clefs magistrales ! s'écrie la multitude [1]... » On arrive, on envahit la maison ; Ghaye paraît ; il contemple les bourgeois d'un air assuré, et les plus hardis osent à peine arrêter leurs regards sur le bourgmestre. Cependant les cris redoublent bientôt : « Les clefs ! s'écrie-t-on de nouveau, donnez les clefs ! — Ces clefs doivent rester dans les mains de vos magistrats, réplique Ghaye, je ne puis donc vous les rendre. » Les clameurs redoublent ; un homme du peuple lui mettant alors la pointe d'une épée sur la poitrine : « Oui ou non, dit-il,

[1] Les *clefs magistrales* étaient conservées par les bourgmestres ; le porteur de ces *clefs*, seul, pouvait violer la *franchise* dont jouissaient les maisons des bourgeois.

c'est pour la dernière fois!... » M. de Cologne se jette entre le bourgeois et le bourgmestre et reçoit une blessure à la jambe : « Mais cédez donc, murmure-t-il à l'oreille de celui-ci ; ne comprenez-vous pas qu'il n'y a que ce moyen de vous sauver? » Ghaye fut bien obligé alors de remettre les clefs.

M. de Villenfagne, chez qui l'on se porta ensuite, fut beaucoup plus accommodant que son collègue; il céda sur-le-champ, et parut même au balcon de sa demeure, agitant son chapeau, auquel il avait attaché la cocarde patriotique. On répondit à ces démonstrations par des acclamations unanimes, et la foule, se dispersant, revint bientôt occuper la place du marché.

Pendant que tout ceci se passait, les principaux habitants, réunis à l'hôtel de ville, avaient pris les mesures les plus actives pour prévenir le désordre. La milice citoyenne avait été rétablie; une partie des bourgeois occupaient la citadelle, que les soldats du régiment dit *national* avaient abandonnée; on avait désarmé les troupes qui gardaient le palais et les différents postes de la cité; des patrouilles nombreuses commençaient à circuler. Ces précautions contribuèrent beaucoup à rassurer tout le monde, et le seul moment de désordre qu'on eut à déplorer fut celui où le peuple, se portant aux prisons, en enfonça les portes et fit évader ceux qui s'y trouvaient renfermés : « Il ne faut pas, disait-on, que, dans un jour où nous recouvrons nos droits et notre liberté, personne soit privé de la sienne. »

Cependant des rassemblements toujours plus nombreux continuaient de se presser aux abords de l'hôtel de ville, et paraissaient attendre quelques communications de l'intérieur. M. de Chestret parut en effet bientôt au balcon ; à sa vue, toutes les armes sont brandies en l'air : « Vive Chestret ! » s'écrie-t-on ; mais lui, de la main, imposant silence : « Liégeois, leur dit-il, vous devez être satisfaits, l'ancienne magistrature n'existe plus ; mais vous connaissez les malheurs de l'anarchie, procédez actuellement à l'élection de vos nouveaux chefs !... »

On le laisse à peine achever : « Chestret ! Fabry ! s'écrie aussitôt la foule, Chestret ! Fabry ! voilà nos bourgmestres ; » et ces deux citoyens sont nommés par acclamation. Ils demandent des adjoints : MM. de Lassence et de Cologne sont également proclamés ; toute la magistrature enfin est complétement renouvelée de la même manière. Les noms des nouveaux élus circulèrent bientôt dans toute la cité, et le peuple en témoigna une grande joie.

Mais il ne suffisait pas d'avoir cassé les anciens magistrats, il fallait que le prince approuvât tout ce qui venait d'avoir lieu. Le nouveau conseil décida qu'une députation composée de M. de Chestret, des deux co-régents, MM. de Lassence et de Cologne, et de plusieurs autres citoyens recommandables, se rendrait sur-le-champ à Seraing, pour y remercier l'évêque de la promesse qu'il avait faite la veille à M. le comte de Geloes,

et pour l'engager à venir à Liége, où le peuple désirait lui exprimer sa gratitude.

Il était quatre heures. La garde bourgeoise de la ville et des faubourgs escorta la députation jusque sur le quai d'Avroy; là on détacha une partie de la troupe pour accompagner la députation jusqu'à Seraing, où plus de dix mille bourgeois armés de fusils, d'épées et de sabres, la suivirent. Introduit dans l'appartement du prince, le bourgmestre de Chestret pria Son Altesse de se rendre aux vœux des citoyens, qui désiraient entendre de sa bouche même les paroles de paix qu'elle avait bien voulu proférer la veille. Le prince s'y refusa d'abord, il prétextait une indisposition; mais comme on lui représenta que son refus pourrait porter le peuple à quelque extrémité, il ne différa plus son départ.

Pendant que M. de Chestret s'entretenait avec le prince, la populace criait au dehors : « Vive Liége! Vive Liége! » L'évêque s'avança à la fenêtre : « Oui, mes amis, dit-il, vivent les Liégeois dont je suis le père et que j'aime de tout mon cœur!...—Eh bien! s'il en est ainsi, prenez donc cette cocarde, » répond un homme du peuple en s'approchant. L'évêque la prend en effet et l'attache à sa poitrine; monseigneur le suffragant se para également d'un cordon de montre aux couleurs patriotiques.

On se mit alors en route pour Liége; le prince, le suffragant et le comte de Geloes étaient dans un carrosse un peu en avant de celui des députés.

La populace, qui se pressait sur la route, faisait retentir l'air de ses acclamations ; des hommes du peuple entouraient la voiture du prince, et quand elle arriva au quai d'Avroy, ils en dételèrent les chevaux et la traînèrent à bras. Toutes les rues étaient illuminées depuis la porte d'Avroy jusqu'à l'hôtel de ville. Là, l'évêque donna sa bénédiction à la foule qui encombrait tous les alentours ; puis il fut conduit dans la salle du conseil, où il lut et signa les différents recez émanés pendant la journée, et dont l'un abrogeait le règlement de 1684.

Hoensbroech parut alors au balcon : « Mes amis, dit-il au peuple, j'approuve tout ce qui a été fait, car je ne veux vivre que pour vous aimer et pour vous faire du bien. » Ces paroles furent accueillies par de nouveaux cris de joie.

Le prince quitta alors l'hôtel de ville et se rendit à son palais, à pied, accompagné des nouveaux bourgmestres et suivi d'une foule innombrable qui ne tarda guère à se disperser. Vers minuit, on n'entendait plus dans les rues de la cité que le pas monotone des patrouilles, et le qui vive des sentinelles placées çà et là pour maintenir l'ordre.

II

La nouvelle de ce qui s'était passé à Liége, le 18 août, ne tarda pas à se répandre, et bientôt on vit les autres villes de la principauté suivre l'exemple qui leur avait été donné par la capitale. Partout on cassa les magistrats élus selon les formes imposées par les édits de Maximilien-Henri de Bavière; partout la voix populaire les remplaça par acclamation, et nomma des hommes connus par leur patriotisme. Le prince continuait d'approuver ces élections comme il avait fait pour celles de Liége, et l'on ne savait trop bénir celui qui se rendait enfin aux vœux de la nation : « Vive Hoensbroech! s'écriait-on, vive notre prince bien-aimé! Égaré un instant par d'aveugles conseillers,

il est enfin rentré dans les voies de la vérité et de la justice... »

Une satisfaction générale régnait donc dans la cité, lorsqu'on y apprit tout à coup que le prince, accompagné seulement de l'un de ses neveux, le comte de Méan, avait quitté furtivement, dans la nuit du 26 août, son château de Seraing, et qu'on ignorait de quel côté il avait porté ses pas. En abandonnant son palais d'été, Hoensbroech avait laissé une lettre que les magistrats firent aussitôt imprimer et afficher : il craignait, disait-il, que la prochaine assemblée des états, fixée au 31, ne fût trop tumultueuse et ne nuisît à une santé qu'il désirait conserver pour le bien-être de la nation; il protestait que son intention n'était pas de solliciter des secours étrangers ni de porter aucune plainte à la diète ou aux suprêmes tribunaux de l'empire. Il ajoutait qu'il ferait bientôt connaître le lieu de sa résidence, afin qu'on pût l'instruire de toutes les résolutions qui seraient prises.

L'inquiétude et le malaise succédèrent à l'enthousiasme des jours précédents. Des rumeurs sourdes, de ces bruits incertains qui précèdent toujours les mauvaises nouvelles commencèrent à circuler. On apprit enfin que la chambre impériale de Wetzlaer venait de lancer un décret désapprouvant tout ce qui s'était fait à Liége, et enjoignant aux princes directeurs du cercle du Bas-Rhin et de Westphalie de prêter main-forte au prince-évêque contre les rebelles; de rétablir l'ancienne forme de gouvernement en vigueur avant la révolution; de réin-

staller les magistrats qui avaient été déposés, et de les maintenir dans leurs emplois jusqu'à de nouvelles élections qui auraient lieu en conformité du règlement de 1684 [1].

Cependant les états s'assemblèrent, et après plusieurs jours de délibération, ils votèrent les points suivants :

« Que le pouvoir de porter des lois générales quelconques, soit en matière de justice, soit en matière de police, résidait dans le *sens* du pays, formé par le consentement unanime des trois états, et que ces lois devaient être sanctionnées par le prince qui y donnait son mandement exécutoire.

« Que la ville et les communautés jouiraient toujours du droit de faire, pour leur bien-être particulier et leur économie particulière, telles lois, ordonnances ou règlements qui ne seraient pas contraires aux lois générales faites et à faire.

« Que le consentement uniforme des trois états était absolument nécessaire pour la validité de tout acte d'aliénation et d'échange de quelque portion du territoire, ainsi que de tout traité avec une puissance étrangère, et de toute reconnaissance de prétentions quelconques à charge du pays. »

En même temps, ils confirmèrent au peuple le droit de nommer ses magistrats et ses représen-

[1] Décret de la chambre impériale de Wetzlaer, du 27 août 1789, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 3e série, t. II, p. 927.

tants, et proclamèrent le principe de l'égalité des charges publiques [1].

Les députés du tiers état renouvelèrent à leur tour les anciens pactes qui, depuis un temps immémorial, unissaient les villes entre elles : « Nous jurons, disaient-ils, au nom du Tout-Puissant, que nous invoquons, et de la patrie, pour qui nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, de nous aider et nous défendre en tout et partout; de demeurer, selon la belle expression de nos anciennes alliances, *sans cesse les uns auprès des autres ;* d'élever et d'affermir sur une base à jamais inébranlable le monument du bonheur et de la liberté du peuple liégeois [2]. »

Une députation fut envoyée à Wetzlaer pour supplier la chambre de retirer le décret qu'elle avait porté le 27 août, et l'on négocia avec le prince, qui s'était retiré à Trèves, afin de l'engager à sanctionner les points constitutionnels votés par les états. La chambre impériale répondit à ces instances par un nouveau décret beaucoup plus sévère encore que le premier [3]. Hoensbroech, de son côté, déclara qu'il n'approuverait rien de ce qui se faisait à Liége, aussi longtemps que l'ordre, la

[1] *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége,* 3e série, t. II, p. 930.

[2] *Journal patriotique, pour servir à l'histoire de la révolution arrivée à Liége le* 18 *août* 1789, t. I, p. LIII.

[3] Décret de la chambre impériale de Wetzlaer du 4 décembre 1789, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége,* 3e série, t. II, p. 931.

paix et la constitution n'y auraient pas été rétablis.

Cependant la chambre impériale avait, comme nous l'avons dit, délégué les princes du cercle du Bas-Rhin et de Westphalie pour soumettre les révolutionnaires et rétablir l'ordre au pays de Liége. Le roi de Prusse, le prince-évêque de Munster et le duc de Juliers furent chargés de cette mission délicate. Frédéric-Guillaume, qui se montrait favorable aux patriotes, dirigea sur Liége neuf bataillons d'infanterie commandés par le baron de Schlieffen, gouverneur de Wesel; Son Altesse Électorale de Cologne, comme prince-évêque de Munster, envoya, de son côté, mille à douze cents hommes, et Son Altesse Électorale palatine, comme duc de Juliers, huit cents fantassins et deux cents cavaliers. Le 24 novembre, les Prussiens entrèrent sur le territoire liégeois, par le comté de Horne, et les Palatins ne tardèrent pas à les y rejoindre.

Tout se préparait donc pour une répression violente, lorsque le roi de Prusse interposa sa médiation qui fut acceptée par les états; on convint en même temps que les troupes exécutrices occuperaient Liége à l'amiable, jusqu'à la conclusion d'un arrangement définitif. Mais Hoensbroech, entouré de conseillers imprudents, se montra inflexible. Il rejeta dédaigneusement la médiation de Frédéric, et, comme Ferdinand autrefois, il prétendit rentrer dans sa ville épiscopale en maître, et traînant à sa suite tous les désastres d'une invasion étrangère.

C'est en vain que le roi de Prusse lui écrivait : « Votre opiniâtreté et votre absence volontaire occasionnent au pays une dépense de six mille écus par jour ; Votre Altesse espère sans doute, par ces charges inséparables du séjour des troupes, réduire les Liégeois à sa discrétion ; mais j'aime à croire qu'elle ne se portera pas à ces extrémités, et que, en bon père et pasteur de son peuple, elle voudra lui rendre sa bienveillance, et écouter la voix de la modération.... » Hoensbroech fut inexorable, et après plusieurs mois de négociations inutiles, le roi Frédéric-Guillaume, fatigué de son obstination, déclina la mission qui lui avait été confiée par la chambre de Wetzlaer. Ses troupes quittèrent Liége le 16 avril, en compagnie des Palatins qui se retirèrent à Maseyck, et un nouveau décret de la chambre impériale chargea quatre autres cercles d'exécuter sans délai ses décisions.

L'exaspération populaire fut alors portée à son comble ; on brisa partout les armoiries du prince qui, jusqu'alors, avaient été respectées ; on saisit les revenus de sa mense épiscopale ; les chanoines qui étaient allés rejoindre l'évêque, furent déclarés traîtres à la patrie ; on organisa des milices bourgeoises et des corps de volontaires ; et comme autrefois, dans les grands périls de la nation ou lorsque le siége était vacant, on finit par nommer un mambour. Cette dignité fut conférée au prince de Rohan[1].

[1] La nomination du mambour n'eut lieu qu'au mois de septembre 1790, après le commencement des hostilités.

Pendant qu'à Liége les chefs du mouvement révolutionnaire s'obstinaient à négocier avec l'évêque pour en obtenir un accord impossible, disons ce qui se passait sur d'autres points du territoire.

On n'a pas oublié ce petit coin de terre d'où sortirent un jour les six cents héros qui vinrent se faire tuer jusqu'au dernier sous les murs de la cité. Nous ne savons s'il faut l'attribuer à ce grand souvenir, mais nulle part, en 1789, l'esprit de liberté ne se manifesta chez nous avec autant d'énergie que dans le Franchimont.

Les réformes de Maximilien, d'ailleurs, on ne doit pas le perdre de vue, n'avaient, en réalité, frappé que les villes ; les campagnes avaient échappé aux transformations décrétées par le prince, et conservé en grande partie leur ancienne forme de gouvernement. Pendant que, dans les cités, le pouvoir électif était transféré du peuple à l'évêque et à quelques privilégiés, dans les campagnes, les chefs de ménages avaient continué de choisir, comme par le passé, leurs *commis* et leurs *policiens*, de voter les tailles, d'en surveiller l'emploi, et de régler les affaires les plus importantes de la communauté, dans des plaids généraux auxquels tous les habitants devaient assister. C'est ce qui explique pourquoi, chez nous, en 1789, les campagnes se montrèrent plus libérales que les villes. Dans la plupart de celles-ci, la bourgeoisie ne demandait que le rétablissement de ses anciens *priviléges ;* dans les campagnes, au contraire, on

marcha droit à la révolution, et, comme en France, on réclama L'ÉGALITÉ !

La première réclamation de ce genre partit du Franchimont, et les deux hommes qui déployèrent le plus de patriotisme et d'ardeur dans cette juste revendication des droits populaires, furent Brixhe et Dethier, le premier bourgmestre régent de Spa et le second bourgmestre régent de Theux.

Dès le 9 août 1789, neuf jours, par conséquent, avant que la révolution éclatât à Liége, Dethier, au nom des trois corps de la régence de Theux, avait convoqué les délégués des communautés du marquisat à se réunir en congrès le 26 du même mois, au village de Polleur, « à l'effet de délibérer et de résoudre en commun sur les moyens les plus efficaces et les plus constitutionnels d'obtenir le redressement des griefs de la nation. »

Le congrès s'ouvrit au jour fixé, en plein air, dans une prairie en amphithéâtre, les délégués, au nombre de cinquante et un, placés sur des bancs entourant une grande table, et environnés d'une foule de spectateurs. On se serait cru reporté aux libres plaids d'autrefois. L'assemblée commença par déclarer qu'elle était réunie pour soutenir et rétablir sur une base inébranlable les libertés nationales, et « pour régénérer, voire même, si c'était possible, pour perfectionner, d'après les lumières actuelles, la constitution du pays, tant de fois scellée du sang des ayeux. » Elle proclama en même temps l'inviolabilité de ses membres, de-

manda la convocation d'une assemblée nationale où les campagnes seraient représentées aussi bien que les villes, et décida que le marquisat, composé de cinq bans, avait droit de ce chef à six députés, dont un pour Verviers, qui en sa qualité de ville, était déjà représenté au tiers état par son bourgmestre [1].

Brixhe, Dethier, Detrooz, Bazin et Fauconnier, nommés pour représenter les communautés des cinq bans à la future assemblée nationale, apportèrent eux-mêmes à Liége les vœux de leurs commettants ; mais, malgré l'appui qu'il trouvèrent dans une partie du conseil de la cité, notamment chez Bassenge, et bien que l'état noble et l'état primaire reconnussent à chacun des trois corps le droit de s'organiser comme il l'entendrait, ils ne purent obtenir de l'état tiers l'admission des députés des campagnes dans ce corps, et après des démarches réitérées pour vaincre cette obstination, le congrès de Franchimont usa de la seule ressource qu'il eût en son pouvoir, il protesta et suspendit le payement des impôts dans toute l'étendue du marquisat, jusqu'à ce qu'il eût été fait droit aux justes réclamations des communautés.

Mais les choses changèrent de face le jour où les Prussiens laissèrent, en abandonnant la cité, le champ libre à la révolution. A partir de ce mo-

[1] Séances du congrès du marquisat de Franchimont, dans l'ouvrage intitulé *Code du droit public du pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne*. Verviers, an IV, 2 vol. in-8°. *Rare.*

ment, ce furent les idées défendues par le congrès de Franchimont qui triomphèrent, et l'admission des députés des campagnes fut enfin décidée le 3 mai 1790. L'adoption de cette mesure mit fin momentanément aux divisions qui avaient régné jusqu'alors parmi les patriotes, et tous se préparèrent à bien recevoir les nouvelles troupes exécutrices.

Celles-ci se trouvaient rassemblées à Maseyck, au nombre d'environ quatre mille hommes. Elles commencèrent par attaquer Bilsen et Hasselt, mais cette première tentative échoua. L'armée des princes, renforcée de trois mille hommes, fit au mois d'août un second mouvement offensif, qui ne réussit pas mieux que le premier, et à la suite duquel elles rentrèrent, profondément découragées dans leurs quartiers. L'électeur de Trèves et l'électeur palatin rappelèrent alors leurs soldats, et les électeurs de Cologne et de Mayence paraissaient disposés à suivre leur exemple, quand de nouvelles négociations s'ouvrirent à Francfort, à l'instigation du roi Frédéric-Guillaume, qui se faisait fort d'obtenir un arrangement sur des bases raisonnables.

Cette confiance dans la voie diplomatique, quand il eut fallu agir résolûment, perdit la révolution. Après un mois de pourparlers, la conférence de Francfort proposa des préliminaires de paix que les députés de Liége ne furent pas même appelés à discuter, et qui portaient en substance : 1° Soumission des Liégeois par lettres écrites aux six cours

électorales, à la chambre impériale et à leur prince-évêque ; 2° promesse, de la part des électeurs, d'intervenir auprès de Hoensbroech pour l'engager à décréter une amnistie générale ; 3° désarmement et rétablissement du militaire et de l'ancien état de choses tel qu'il existait avant le 18 août 1789; 4° ces préliminaires réglés, retour du prince-évêque à Liége, accompagné de douze cents hommes de troupes exécutrices à la charge du pays, pour le maintien de la paix publique ; 5° payement par le pays de Liége de tous les frais de l'exécution ; 6° envoi de six commissaires électoraux qui tâcheront d'aplanir les points litigieux existants entre le prince-évêque et les états, et de remédier à tous les griefs fondés.

L'indignation fut générale à Liége, quand on y connut ces propositions. Le conseil de la cité fut unanime à les rejeter, mais il ne voulut rien décider sans avoir consulté le peuple lui-même. Réunis en sections, les bourgeois écoutèrent en silence la lecture de ces *articles de pénitence,* comme ils les appelèrent aussitôt, et s'inspirant des vieux souvenirs de la patrie, ils les repoussèrent comme déshonorants pour la nation, et déclarèrent traîtres au pays quiconque parlerait de les accepter : « Nous ne sommes ni des coupables ni des rebelles, dirent-ils, et nous n'avons pas besoin de pardon. Les coupables sont ceux qui ont violé la constitution et anéanti nos anciens priviléges. Qu'on nous rende la liberté qu'avaient nos pères, avant l'édit de Maximilien, d'élire leurs représentants et leurs

magistrats sans l'intervention de l'évêque, de faire les lois qui devaient les régir, et de voter les impôts nécessaires aux besoins du pays. C'est tout ce que nous demandons. Et quant à l'exécution dont on nous menace, si elle ne peut être conjurée que par une soumission sans bornes, que l'exécution s'achève ; que nos villes soient détruites, nos campagnes ravagées, et que le sang des citoyens coule à grands flots, car nous aimons mieux la mort que l'esclavage, et au besoin, nous saurons mourir sous les décombres de notre malheureuse patrie. »

O liberté! quelle grande et sainte chose tu es, pour inspirer à d'humbles bourgeois des pensées aussi hautes et un pareil langage...

Après avoir consulté les sections populaires sur les préliminaires de Francfort, le conseil municipal crut devoir également soumettre ceux-ci aux compagnies bourgeoises sur qui devaient retomber en définitive les principales conséquences d'un refus. Il les convoqua donc sur la grande promenade du quai de Saint-Léonard, et s'y rendit lui-même en grand cortége, accompagné d'une foule innombrable. Les compagnies furent formées en bataillon carré, et on leur fit la même communication qu'aux sections. Mais, dès les premiers articles, on n'entendit plus qu'un murmure général, et tous s'écrièrent avec indignation : « Non, non, nous n'en voulons pas; qu'il n'en soit plus question! Vaincre ou mourir, être libre ou mourir, c'est notre devise, c'est le vœu de tous!..... — Soldats

citoyens, reprit le secrétaire, ces cris, ces murmures montrent assez vos sentiments; ils sont dignes de vos grandes âmes; ainsi votre avis est de rejeter les propositions qu'on vient de vous lire... — Oui, oui, s'écria-t-on de toutes parts, » et la déclaration suivante fut aussitôt acclamée :

« Nous réitérons solennellement ici, à la face du ciel et de la terre, sur l'autel de la patrie, et en présence de nos concitoyens, notre soumission et notre fidélité aux lois du pays, à la nation, à la constitution que nos ancêtres ont si longtemps conservée, et que la révolution de 1789 nous a rendue, aux dignes magistrats enfin que notre volonté libre a choisis.

« Nous n'avons jamais refusé, nous ne refusons point encore de reconnaître les liens qui nous unissent au Saint-Empire romain; mais nous osons rappeler à ses chefs, comme à ses tribunaux suprêmes, les obligations sacrées et réciproques que leur impose le pacte de cette puissante association; ils doivent également à tous ses membres *protection* et *justice*.

« *Justice! justice!* mais point de pardon. Des criminels seuls ont besoin qu'on leur pardonne; de vils esclaves peuvent seuls s'abaisser aux humiliantes expressions des lettres dont on a prescrit le modèle. Mais le langage des Liégeois doit toujours être fier et noble comme leur âme. Quand nous aurons fait tous les efforts de valeur et d'héroïsme que le feu sacré de la liberté nous inspire, quand tout sera perdu, et que le dernier de nous sera à son dernier

soupir, alors, seulement alors, nous consentons qu'on fasse entendre, de notre part, à l'évêque-prince, ces mots terribles :

« Prince, vous l'emportez; la force et le nombre ont triomphé de la justice et du courage; la patrie est sans défenseurs; la patrie elle-même n'est plus; tous ont péri sous ses ruines; venez, prince, contempler votre ouvrage; que vos yeux se repaissent à loisir du spectacle sanglant de nos cadavres, et si ce n'est pas assez pour votre âme altérée de vengeances, que vos satellites égorgent encore nos femmes et nos enfants, qu'ils se partagent nos terres, et vous, prince, régnez maintenant, régnez paisiblement sur des sujets dignes de vous. Voilà l'espèce d'amnistie que nous implorons. »

Puis, à l'exemple des martyrs de Brusthem et d'Othée, ils ajoutaient :

> Mieux vaut mourir de franche volonté,
> Que du pays perdre la liberté [1] !

Les états rejetèrent également les préliminaires et adressèrent de nouvelles instructions à leurs députés. Ils insistèrent notamment sur le vague qui régnait dans les promesses de la conférence, et déclarèrent que la seule base d'une négociation sérieuse était de reconnaître à la nation le droit d'être représentée par des députés librement élus ;

[1] On trouvera la pièce entière et les recez des soixante sections dans une brochure du temps intitulée *Proposition de Leurs Altesses Sérénissimes électorales*, in-4°, de 40 pages.

que, sans cette suprême garantie, on n'aboutirait à rien. La Prusse s'efforça de l'obtenir, mais toutes les tentatives que ses ambassadeurs firent en ce sens échouèrent contre le mauvais vouloir et le parti pris des princes exécuteurs. Ceux-ci répondirent que la parole donnée de redresser les griefs devait suffire, que les soupçonner c'était les insulter, et l'on finit par exiger des députés liégeois une soumission immédiate et absolue, leur déclarant qu'en cas de refus, toute négociation serait rompue.

En présence de cet ultimatum, il ne restait plus aux députés qu'à chercher à gagner du temps. Ils acceptèrent, en conséquence, les propositions, sous ratification de leurs commettants avant le 1er novembre suivant.

Deux nouveaux mois s'écoulèrent encore en pourparlers infructueux [1]. Ne recevant point les ratifications dans le délai fixé, la conférence de Francfort s'était dissoute, et les patriotes, comptant toujours sur l'appui du roi Frédéric-Guillaume, avaient proposé de rouvrir les négociations, soit à Aix, soit à Ratisbonne. Mais la Prusse se réconcilia tout à coup avec l'Autriche, et la révolution belge, fut définitivement comprimée. Les Liégeois apprirent en même temps que, par un décret émané

[1] Pour les détails de ces négociations, *voy.* l'ouvrage de notre confrère et ami, M. Borgnet, intitulé *Histoire de la révolution liégeoise de* 1789, *d'après des documents inédits.* Liége, 1865, 2 vol. in-8°.

le 20 décembre, la chambre impériale de Wetzlaer venait d'adjoindre aux cercles chargés de l'exécution, le cercle de Bourgogne dont l'empereur était le chef. Les patriotes se voyaient donc abandonnés de tous, et réduits à leurs propres forces qui ne comprenaient guère alors plus de deux à trois mille hommes de troupes régulières, et cependant ils songeaient encore à résister, et les plus ardents, évoquant les héroïques dévouements des anciens jours, voulaient que l'on s'ensevelît sous les ruines de la cité; mais l'énergie populaire s'était usée pendant les négociations, et les généreux élans des premiers jours de la révolution commençaient à faire place à une profonde lassitude. Des émissaires du prince, répandus dans le pays, encourageaient d'ailleurs par leurs discours cette fatale disposition des esprits. Les modérés ajoutaient tout bas qu'il faudrait tôt ou tard se soumettre, et qu'il serait plus prudent de le faire sur-le-champ; qu'on obtiendrait certainement de l'empereur Léopold, dont le noble caractère était universellement apprécié, le redressement des griefs de la nation, l'abolition du règlement de 1684, et un système d'élection beaucoup plus libéral que celui qui existait avant la révolution.

Ce furent ces derniers qui l'emportèrent! Les états et le conseil de la cité déclarèrent s'en remettre à la volonté suprême et à la magnanimité de l'empereur, et après quinze nouveaux jours d'angoisses et de perplexités de toute nature, la soumission fut enfin décidée.

Le 13 janvier 1791, les Autrichiens entrèrent dans Liége; les cloches sonnaient en branle à toutes les églises, mais la population était morne et silencieuse. Les étrangers occupèrent d'abord la place du Marché et l'hôtel de ville, qu'ils remplirent de soldats; des sentinelles furent placées à tous les coins des rues, et des détachements de dragons parcoururent la cité en tous sens.

Le lendemain, les partisans peu nombreux de l'évêque, rassurés par la présence de leurs alliés, osèrent arborer la cocarde noire et blanche et faire entendre çà et là le cri de : Vive Hoensbroech! mais le peuple faillit en jeter plusieurs à l'eau, et force leur fut bien alors de se taire.

L'évêque ne se hasarda à rentrer dans sa bonne ville de Liége qu'un mois après et lorsque les décrets de Wetzlaer eurent reçu leur exécution. Les créatures et les amis du prince cherchèrent à donner à ce retour une apparence de triomphe; les bourgmestres en fonctions à l'époque du 18 août, Ghay et de Villenfagne, les tréfonciers, les abbés, les doyens des collégiales, les officiers de l'état-major ennemi, attendaient Son Altesse à la Chartreuse; une garde d'honneur à cheval, ayant pour chefs le comte de Méan et le baron de Hayme de Bomal, précédait le carrosse du prince; derrière Hoensbroech venaient plusieurs détachements de dragons et de uhlans impériaux et un grand nombre de voitures. De peur que les habitants du quartier d'Outre-Meuse ne troublassent cette fête, des sentinelles avaient été pla-

cées aux portes des maisons, où la plupart des citoyens se tenaient enfermés. Le cortége parvint de la sorte jusqu'à l'église de Saint-Lambert; M. l'archidiacre de Fabry-Beckers y reçut l'évêque en entonnant l'antienne : *Ecce sacerdos magnus;* ensuite Son Altesse rentra dans son palais.

On avait ordonné une illumination générale pour la soirée, mais comme si le ciel eût pris part au deuil populaire, une pluie continuelle empêcha d'allumer un seul lampion.

Ceux qui avaient un moment espéré soustraire leur pays au joug imposé par Maximilien de Bavière, n'avaient pas attendu le retour de Hoensbroech pour songer à leur salut. Mais, avant d'abandonner la malheureuse cité qui les avait vus naître, ils s'adressèrent encore une fois à leurs compatriotes :

« Citoyens, disaient-ils, nous ne pouvons plus être utiles à la chose publique, nous ne pouvons plus vous servir par notre zèle, nos travaux et nos soins; notre présence même pourrait nuire à vos intérêts sacrés. Ainsi nous nous éloignons de vous, de la chère patrie pour laquelle nous serons toujours prêts à mourir.......

« Nous avons accompli nos devoirs. Libres et tranquilles, nous quittons nos foyers et nos biens; qu'on les ravisse, citoyens, mais qu'à votre tour vous soyez libres, et nous sommes satisfaits, nous sommes heureux! Dans la terre étrangère, où nous allons chercher un hospitalier asile, on nous verra écrasés, mais pas avilis; sur nos fronts purs

et sereins l'on reconnaîtra vos chefs encore; on reconnaîtra aux vœux ardents qu'ils formeront pour votre bonheur, on reconnaîtra à leur honorable pauvreté qu'ils étaient dignes de vous!.... »

III

La restauration du pouvoir épiscopal fut suivie de réactions odieuses et qui obligèrent non-seulement les chefs de la révolution, mais tous ceux qui y avaient été mêlés, à se réfugier à l'étranger. L'évêque profita de la présence de la commission impériale à Liége, pour régler à sa manière les questions politiques qui y avaient si longtemps divisé les esprits. Il publia, à cet effet, le 10 août 1791, un *édit fondamental* qui interprétait la constitution liégeoise quant au pouvoir de faire des lois et ordonnances et à celui d'aliéner, d'échanger et d'hypothéquer le territoire. Il est inutile d'ajouter que cette interprétation eut lieu dans un sens entièrement contraire aux vœux de la grande majorité

du pays. Quant au redressement des griefs, il n'en fut plus question.

Pendant qu'à Liége les poursuites contre les patriotes continuaient avec une violence inouïe, ceux-ci réfugiés à Wesel, à Givet, à Bouillon et ailleurs, faisaient d'actives démarches auprès de la cour de Vienne pour en obtenir un allégement aux maux de la patrie, et ne cessaient de lui rappeler ses promesses et la confiance qu'ils avaient placée en elle; mais tous les efforts du comte de Mercy et, après lui, du prince de Metternich échouèrent contre la résistance obstinée de l'évêque et du chapitre cathédral. L'édit du 10 août et l'insuccès de ces démarches mirent le comble aux poignantes douleurs des exilés, qui, se croyant définitivement abandonnés par la Prusse et l'Autriche, commencèrent dès lors à tourner les yeux vers la France, et se virent entraînés à briser les liens qui depuis trois cents ans unissaient le pays de Liége à l'empire germanique [1].

Cependant, la cour d'Autriche poursuivait ses instances auprès de Hoensbroech; elle réclamait notamment l'établissement d'un tribunal de paix et une large amnistie dont seraient seuls exceptés nominativement les principaux chefs de la révolution, et déclarait que, sans cette concession, elle

[1] Pour la période de 1791 à 1794, il faut consulter l'*Histoire de la révolution liégeoise* de M. Borgnet. On n'a rien écrit de plus complet sur cette époque, et nous y avons souvent eu recours pour l'étude des faits qui vont suivre.

considérerait comme atteint le but de l'exécution, et retirerait ses troupes. Le chapitre fut bien forcé d'accepter alors le principe d'une amnistie, sauf à voir comment on la ferait, et le décret en parut enfin le 20 octobre 1791 [1]. Tous ceux qui avaient joué un rôle actif dans les derniers événements, et qui, au nombre de près de cinquante, figuraient nominativement sur des listes qu'on eut soin de publier à l'avance en furent exclus, et la formule de soumission qu'on imposa aux autres était tellement dégradante que presque tous refusèrent de la signer.

Les rigueurs de l'évêque et de son chapitre apitoyèrent jusqu'aux juges de Wetzlaer. Le 9 décembre suivant, ils publièrent une nouvelle sentence, demandant que les dépenses de la révolution fussent déclarées *dette publique* par les états, et portant qu'on attendait du seigneur-prince une déclaration spontanée, « que tous ceux contre qui la commission impériale n'avait point agi jusqu'alors, pourraient rentrer dans leurs foyers sûrement et sans crainte pour leurs personnes et pour leurs biens, et qu'il n'exigerait de ceux-ci, non plus que d'autres, la formule de soumission prescrite, mais qu'il se contenterait de la parfaite soumission qu'ils témoigneraient, et du serment d'hommage usité avant la révolution; enfin, qu'il prendrait à cœur les griefs de la nation, s'il y en

[1] *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 3e série, t. II, p. 958.

avait encore, et les proposerait à la prochaine assemblée des états [1]. »

Mais des événements plus graves vinrent bientôt modifier profondément la situation de l'Europe et détourner l'attention de l'Allemagne des affaires du pays de Liége : l'empereur Léopold mourut subitement le 1er mars 1792, et la France déclara la guerre à l'Autriche le 20 avril suivant.

Les réfugiés qui se trouvaient à Paris jugèrent le moment favorable pour eux. Depuis quelque temps déjà, quelques-uns s'occupaient de la formation d'un corps spécial composé de Belges et de Liégeois. La déclaration de guerre hâta l'exécution de ce projet, et quand la campagne s'ouvrit, les patriotes *belges et liégeois unis* s'adjoignirent à l'invasion française. Les Liégeois et les Franchimontois se rendirent à Givet auprès du général Lafayette qui commandait au centre, pendant que Lückner avait le commandement de la droite et Rochambeau celui de la gauche; les Belges allèrent retrouver Vonck à Lille.

Les débuts de la campagne ne furent pas heureux. Biron et Dillon se firent battre par les impériaux dans les environs de Lille et de Valenciennes. Quant à Lafayette, parti de Givet le 30 avril, il apprit à Bouvigne le désastre des officiers de Rochambeau. Au lieu de continuer à marcher sur Namur, il s'arrêta et ramena l'armée

[1] *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 3e série, t. II, p. 961.

dans sa première position. Pendant que le général opérait ce mouvement, les délégués du comité révolutionnaire liégeois, qui marchaient à sa suite, prenaient possession des parties du territoire liégeois occupées par l'armée française, y faisaient main basse sur les caisses publiques et y établissaient des bureaux nationaux pour la perception des droits.

Les patriotes tentèrent plusieurs expéditions de ce genre, à Dinant, à Couvin et dans d'autres localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et nulle part ils n'éprouvèrent de résistance : « Ils ont pour eux le peuple qu'ils ensorcellent, écrivait alors un agent de Hoensbroech ; » il n'y avait pas moyen, d'ailleurs, d'envoyer des troupes contre eux, celles des électeurs avaient quitté le pays, et il n'y restait plus qu'environ neuf cents Autrichiens [1].

Pendant que ces événements se passaient, Hoensbroech vint à mourir (3-4 juin 1792) et fut remplacé par son neveu le comte de Méan (16 août). Cette élection ne changea rien à l'état de choses existant à Liége, les sentiments du nouvel évêque, à l'égard de la révolution, étant entièrement conformes à ceux de son prédécesseur et du chapitre.

Les opérations militaires recommencèrent peu de temps après : une ligue formidable s'était formée contre la France, et celle-ci se voyait menacée sur toute sa frontière orientale. Lafayette avait émigré après l'insurrection du 10 août ; le général Du-

[1] Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise*.

mouriez prit alors le commandement de l'armée et parvint à arrêter l'ennemi dans les défilés de l'Argonne. Le 22 octobre, il avait chassé l'étranger du territoire.

Dumouriez, poursuivant ses succès, résolut, après l'évacuation de Longwy, de tenter l'invasion de la Belgique : « Si vous nous envoyez la guerre, avait-il dit, pendant que la coalition se formait, nous vous renverrons la liberté. » Le 6 novembre, il défit les impériaux à Jemmapes; le lendemain, il occupait Mons; le 14, il entra à Bruxelles; et le 28, il se présenta aux portes de Liége où il fut accueilli par des acclamations délirantes.

Les patriotes y rentrèrent à sa suite et s'occupèrent aussitôt d'y établir une nouvelle administration. On décréta la convocation d'une assemblée nationale liégeoise et le mode de nomination de ses membres; le territoire fut divisé en quatorze districts, et l'on procéda partout aux élections. Les nouveaux députés se constituèrent le 17 février 1793, sous la dénomination d'*Administration provisoire du pays de Liége*, celle de *Convention nationale* portant ombrage aux commissaires français qui avaient reçu la mission de préparer les esprits à une réunion avec la France.

Le premier vœu pour cette réunion partit du Franchimont où les sympathies pour ce pays étaient beaucoup plus vives que partout ailleurs, et dont les réfugiés politiques avaient pris à Paris, pendant l'émigration, une part plus active que les autres au mouvement des idées révolutionnaires.

Elle fut ensuite votée presqu'à l'unanimité, sous la pression des sociétés populaires, tant à Liége que dans la plupart des autres villes de la principauté, mais en réservant à l'administration provisoire la liquidation de la dette du pays et des frais occasionnés par l'occupation française, le règlement des indemnités et des dédommagements à accorder aux victimes de la révolution et aux membres du clergé dont les corporations seraient détruites ; le remboursement aux titulaires du prix des places acquises à la bonne foi, qui viendraient à être supprimées; enfin, les mesures de précautions à prendre relativement au cours forcé des assignats.

Ces réserves déplurent aux commissaires français qui cherchèrent à y faire substituer un vœu de réunion pur et simple; mais, pendant qu'on délibérait là-dessus, les hostilités recommencèrent et les armées de la république furent contraintes d'évacuer Liége où le prince de Cobourg entra le 5 mars à la tête des impériaux. Trois jours auparavant, la convention avait promulgué le décret qui réunissait le pays de Franchimont, de Stavelot et de Logne à la France [1].

Le nouvel évêque, Antoine de Méan, qui, à l'arrivée des Français, avait dû abandonner sa ville épiscopale avec tous ceux que la réaction aurait pu frapper, y rentra comme son prédécesseur à la suite des Autrichiens, et publia aussitôt une ordon-

[1] *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége,* 3e série, t. II. p. 979.

nance cassant tout ce qui s'était fait pendant l'occupation, et rétablissant toutes choses dans l'état où elles se trouvaient avant cette époque[1]. On fit de nouveau courir le bruit d'une amnistie, mais elle n'eut point lieu, et cette seconde restauration se montra tout aussi implacable que la première : plus de sept mille patriotes, dit-on, durent aller cette fois chercher un asile à l'étranger. La plupart suivirent l'armée, et rentrèrent en France avec elle. Ils y trouvèrent ce pays profondément divisé en deux grands partis, les Girondins et les Montagnards, franchement dévoués l'un et l'autre à la révolution, mais qui en cherchaient le succès par des voies contraires.

Les réfugiés liégeois ne pouvaient rester indifférents au milieu de ces grandes luttes de la liberté : les uns s'affilièrent au club des Feuillants; les autres allèrent aux Jacobins, et, de même que la division régnait en France, elle pénétra aussi parmi eux. Les dissentiments qui avaient existé dans le principe à Liége entre les modérés et les avancés, entre les Liégeois et les Franchimontois reparurent alors plus violents que jamais. Ceux-ci faisaient un crime à ceux-là d'avoir désespéré trop tôt du salut de la patrie, et d'avoir livré leur pays à l'Autriche; les modérés, à leur tour, reprochaient aux avancés d'avoir compromis le succès de la révolution par leurs exigences. Jetons un voile sur

[1] Ordonnance du 9 mars 1793, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 3e série, t. II, p. 980.

ces tristes débats personnels, et pendant que ces enfants d'une mère commune s'entredéchirent sur la terre étrangère, voyons ce qui se passait à Liége.

La réaction y poursuivait son œuvre de répression impitoyable. Le prince, il est vrai, avait fini par accorder l'amnistie qui lui était demandée de toutes parts, mais en déclarant en même temps qu'il était forcé de mettre des bornes à son penchant vers la clémence, et en exceptant de l'amnistie « tous les principaux chefs, fauteurs ou promoteurs de l'égarement du peuple, des maux et des scandales qui s'en étaient suivis, » et notamment :

« 1o Ceux qui avaient provoqué et sollicité l'invasion des Français dans le pays, et qui les avaient aidés à propager les impies et coupables principes de leur système anarchique, ainsi que ceux qui continuaient à servir dans les rangs des patriotes français.

« 2o Les membres composant les comités militaires, de recherche et de surveillance, ainsi que les membres des clubs, tant de la société dite des *Amis de la Liberté et de l'Égalité*, que de celle dite des *Sans-Culottes*, et généralement tous les motionnaires et auteurs d'écrits publics, sacriléges, impies et séditieux.

« 3o Les missionnaires qui ont parcouru les villes et le pays pour provoquer les habitants à se soulever et à se réunir au système révolutionnaire français; ceux qui ont hautement prêché les principes anarchiques, principalement dans les places

publiques et dans les églises ; ceux qui ont excité et décrété la destruction de celles-ci ; qui les ont souillées par des profanations et en ont pillé et violé les vases sacrés ; comme aussi ceux qui leur ont fourni des moyens tant pour opérer ces missions que pour exécuter ces crimes.

" 4° Enfin, ceux qui, ayant été particulièrement aggraciés par le feu prince, ont récidivé dans la dernière rébellion. "

Et l'évêque ajoutait : " Au surplus, ne nous étant porté au présent acte de clémence que par l'espoir d'une conversion sincère de nos sujets et d'un pareil retour à leur devoir d'attachement et de fidélité envers nous, nous déclarons que si, contre toute attente, ceux qui y sont compris venaient à tenir, au futur, une conduite qui tendît à compromettre la tranquillité publique, soit en renouvelant des écrits incendiaires, en tenant des discours propres à nourrir l'effervescence, ou à répandre la crainte et la terreur, en formant des rassemblements, des conciliabules ou clubs, en entretenant des liaisons avec les patriotes français ou les rebelles liégeois qui se sont réfugiés en France, soit en portant des marques de ralliement, ou en commettant d'autres actes semblables, ils seront traités comme perturbateurs et infracteurs de la paix publique, et comme tels, punis sans rémission quelconque [1]. "

[1] Ordonnance du 6 juillet 1793, dans le *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 3e série, t. II, p. 986.

En un mot, le prince ne faisait grâce qu'à ceux qui n'avaient pas besoin de pardon.

Mais les événements avaient continué de suivre une marche rapide en France ; au 10 août 1792, qui abattit la monarchie, avait succédé le 31 mai 1793, qui frappa les Girondins. La mort du malheureux Louis XVI avait irrévocablement lancé la révolution dans une voie où il lui fallait vaincre, ou périr sous les coups de la coalition. A partir de ce moment, on ne s'occupa plus que de la défense nationale, et grâce aux mesures énergiques prises par le comité de salut public, la résistance fut à la hauteur de l'attaque, et les défaites précédentes ne tardèrent point à se changer en victoires. La bataille de Fleurus, livrée le 26 juin 1794, décida enfin la retraite des Autrichiens et ouvrit la Belgique aux Français. Ceux-ci occupèrent Bruxelles le 10 juillet suivant et le 27 du même mois (9 thermidor an II), le jour même de la chute de Robespierre, les armées de la république rentrèrent à Liége, ramenant les patriotes dans leurs foyers. Mais ce jour-là fut aussi le dernier jour de l'indépendance liégeoise.

Réuni définitivement à la France par un décret du 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), le pays de Liége fut compris plus tard dans le nouveau royaume des Pays-Bas que fonda le congrès de Vienne. 1830 lui rendit ses chères et vieilles libertés d'autrefois. Il vit heureux et fier aujourd'hui, sous l'égide de la constitution qu'il s'est donnée et sous e sceptre des rois qu'il a lui-même choisis, digne

couronnement d'une existence si glorieusement agitée, et vouée tout entière à la conquête de ce grand principe, base de nos libertés actuelles : Tous les pouvoirs émanent de la nation.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.